Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15976 – 7 F

SAMEDI 8 JUIN 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

« Vache folle » : Matignon connaît depuis un mois les risques de transmission à l'homme

Les experts français avaient remis un rapport au gouvernement le 9 mai

UN RAPPORT du Comité d'experts français présidé par le docteur Dominique Dormont avait été remis dès le 9 mai aux services du premier ministre pour attirer l'attention des autorités sur la nécessité de prendre en compte le risque de transmission de la maladie de la « vache folle » à l'homme. Le gouvernement avait choisi de ne pas rendre public le contenu de ce rapport. *Le Monde* en révèle les conclusions. Les experts français, dont l'avis avait été réclamé quelques jours auparavant par le président de la République, Jacques Chirac, estiment que *« dans (le) contexte d'incertitude, le principe de précaution implique que, dans les décisions à prendre en matière vétérinaire et de santé publique, l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine soit considéré comme transmissible à l'homme »*.



En dépit de cet avis, Jacques Chirac, lors d'un voyage officiel à Londres, avait apporté, le 15 mai, son soutien au premier ministre anglais, John Major, qui réclamait un assouplissement de l'embargo visant les produits dérivés des bovins britanniques.

Les experts soulignent que *« dans l'hypothèse d'une transmission bovin-homme et compte tenu de l'incubation très longue des encéphalopathies spongiformes transmissibles, il est vraisemblable que les patients recensés aujourd'hui aient été contaminés avant les mesures réglementaires récentes »*. *« Dans la même hypothèse*, ajoutent-ils, *il reste malheureusement une incertitude majeure sur le nombre de sujets ayant été contaminés et pouvant être en phase d'incubation. »*

L'Union fédérale des consommateurs-Que Choisir a lancé, jeudi 6 juin, un appel au boycott des aliments britanniques contenant des produits dérivés de la viande bovine, dont la gélatine.

L'embargo sur la gélatine britannique avait été levé le 5 juin, par la Commission de Bruxelles. Les Allemands ont fait savoir qu'ils n'appliqueraient pas la décision de la Commission, en attendant de nouvelles assurances.

Jacques Chirac s'est entretenu, le 6 juin, avec le Chancelier Kohl avant de recevoir les ministres britanniques des affaires étrangères et de l'agriculture.

Paris a réaffirmé que les exigences sanitaires constituent une priorité pour le gouvernement français.

Lire page 3

Détente monétaire dans une Europe à faible croissance

LES BANQUES centrales du Danemark, de l'Angleterre et de la France ont décidé, jeudi 6 juin, de réduire leurs taux directeurs. Cette salve de baisses a surpris les opérateurs des marchés financiers alors que la Bundesbank opte, depuis plusieurs semaines, pour le statu quo. Outre-Manche, la baisse d'un quart de point du taux de base est considérée comme un geste politique de la part du gouvernement de John Major, afin de regagner la confiance des électeurs. En France, la diminution de 0,10 % du taux des appels d'offres est intervenue au moment où le franc, affecté par les remous sociaux, donnait quelques signes de faiblesse. L'assouplissement de la politique monétaire reflète l'inquiétude de la Banque de France à propos de l'évolution de l'activité économique.

Lire page 16

Les projets militaires de M. Chirac sont contestés à l'UDF

LA MAJORITÉ de l'Assemblée nationale devait approuver, vendredi 7 juin en début d'après-midi, le projet de loi de programmation militaire qui détermine les moyens consacrés à la défense de la France entre 1997 et 2002. Une forte minorité de députés UDF, dont François Léotard, ont annoncé leur intention de s'abstenir pour manifester leurs inquiétudes devant le retard pris pour la réalisation de certains équipements et les conséquences pour l'emploi des restructurations dans les industries de l'armement. Plusieurs élus se sont plaints d'être placés devant le fait accompli de la professionnalisation des armées. L'UDF souhaite que le « rendez-vous citoyen », qui remplacera le service militaire obligatoire, soit d'au moins quinze jours, et non d'une semaine comme l'envisage le gouvernement.

Lire page 8

Les mystères de la chambre d'Ariane

QUI EST à l'origine de l'explosion en vol d'Ariane-5, *mardi 4 juin ? Après plus de quarante-huit heures d'interrogatoires préliminaires, les « témoins » commencent à parler.* Le système de propulsion du lanceur, dont on aurait pu craindre la défaillance tant il était nouveau, est hors de cause. Les suspects sont ailleurs, *« dans le soft ou dans le hard »*, dans le logiciel ou dans le matériel informatique. Ils ne sont plus que cinq, réunis dans une même « chambre close ».

L'enquête, précise Daniel Mugnier, directeur des lanceurs au CNES, se focalise *« sur le système électrique et le logiciel »* qui permet aux différents éléments d'Ariane-5 de dialoguer entre eux. Pour bien comprendre, il faut savoir que le lanceur est bardé de capteurs – l'équivalent de nos sens –, qui, en permanence, détectent ses mouvements ainsi que les accélérations auxquelles il est soumis.

Cette information précieuse est prise en compte par notre premier suspect, une centrale inertielle (SRI) qui est le centre d'équilibre du lanceur. C'est elle, ou son double, qui calcule à partir de ces données la position exacte du lanceur, sa vitesse ainsi que son accélération. *Or, à ce stade de l'enquête,* il apparaît que les capteurs qui transmettent leurs données à la fois vers les centrales inertielles et vers le centre de contrôle au sol soient « blanchis».

Les centrales, en revanche, n'ont pas d'alibi solide. Des doutes persistent, même si le calculateur de bord (OCB) et l'unité de secours, cerveaux de la machine, affirment avoir reçu les mêmes informations de la part de ces centrales. Cette cohérence dans les propos ne les raye pas pour autant de la liste des suspects. Comment ces deux appareils peuvent-ils être défaillants au même instant et de la même façon ?

Cette réflexion conduit à s'interroger sur le comportement des calculateurs de bord. *« Ces ordinateurs « disent » avoir reçu des informations anormales de la part des centrales »*, affirme Daniel Mugnier, directeur des lanceurs du CNES. Qui croire ? Daniel Mugnier hésite à incriminer ce composant. Tout comme un autre, *« le bus 1553 »*. Ce troisième suspect est une sorte d'autoroute de l'information par laquelle transitent les ordres de pilotage donnés par le calculateur. *« Ce bus,* souligne un enquêteur, *a fait ses preuves. Il équipe depuis longtemps tous les avions de chasse de l'OTAN... »*

Restent deux autres suspects, et non des moindres : le programme de vol et le codeur. Le premier, longues lignes d'écriture informatique qui permettent de gérer le lanceur, comporte-t-il un « bug » ou une faille ? Le second, qui traduit le langage analogique des capteurs et des centrales en langage numérique à l'intention de l'ordinateur, a-t-il bafouillé ? Il n'est pas exclu que l'ordinateur ait créé lui-même les erreurs qu'il dénonce.

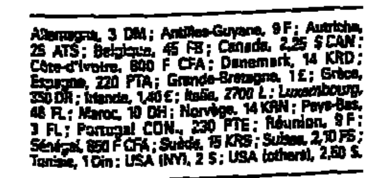
Les inspecteurs poursuivent leurs investigations, ainsi que les techniciens du CNES à Toulouse, d'Aerospatiale et de Matra-Marconi-Space aux Mureaux (Yvelines). Ils ont une obligation de résultat, pensent ficeler rapidement leur enquête, identifier le coupable et ses éventuels complices. Ils devraient rendre leur rapport le 15 juillet.

Jean-Francois Augereau

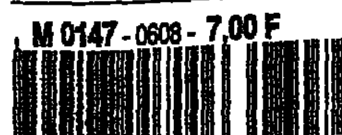
Le négationnisme et l'ultra gauche

L'EXTRÊME GAUCHE libertaire et anarchiste est agitée depuis quelques semaines par les accusations de négationnisme lancées par l'écrivain Didier Daeninckx contre certains écrivains d'ultra-gauche, militants d'organisations antifascistes. Selon lui, les révisionnistes, qui contestent la réalité du génocide des juifs, trouvent des relais ailleurs qu'à l'extrême droite, jusque parmi ceux qui la combattent. L'écrivain Gilles Perrault, directeur de publication de *Ras l'Front*, revue de combat contre le Front national, tout en soulignant *« l'irréductible singularité »* du génocide, dénonce *« un amalgame »* et *« une inquisition de type stalinien »*, dans un livre à paraître aux éditions Reflex.

Lire page 6



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 0608 - 7,00 F

La révolution stratégique chiraquienne

EN UN AN, Jacques Chirac a provoqué *le plus grand bouleversement* de la stratégie française depuis la décision du général de Gaulle de construire une « force de frappe » puis de quitter les institutions intégrées de l'OTAN. En clôturant, samedi 8 juin, la session annuelle de l'Institut des hautes études de défense nationale, le président de la République pourra tirer un premier bilan des décisions prises depuis son arrivée à l'Elysée. Elles n'ont pas encore toutes fait sentir leurs effets ; certaines ne sont même pas entrées en vigueur ; elles dessinent cependant un paysage totalement différent de celui dans lequel la France avait vécu depuis trente ans.

Le candidat s'était préparé. Avec ses conseillers, il avait conçu, avant même l'élection présidentielle de 1995, l'adaptation de l'outil de défense français aux conditions de l'après-guerre froide. *Les quelques* rares discours qu'il consacra à la politique *étrangère pendant la* campagne électorale en portent la trace. *Quelques annonces symboliques* marquent les grandes étapes du changement : *3 juin 1995, création* de la Force de réaction rapide en Bosnie ; 13 juin, série d'essais nucléaires ; 5 décembre, normalisation des rapports avec l'OTAN ; 22 février 1996, professionnalisation de l'armée ; *3 juin*, reconnaissance par l'OTAN de *« l'identité européenne de défense »*. Certaines décisions sont controversées : la suppression du service national n'emporte pas un soutien unanime, même dans la majorité ; le président a écarté le recours au référendum pour des raisons constitutionnelles que ne partagent pas tous les juristes, alors que, selon les sondages, les Français sont majoritairement en faveur du référendum... et de la réforme.

La campagne d'essais nucléaires a jeté quelques dizaines de milliers de manifestants dans la rue, de l'Europe nordique aux antipodes. *D'autres décisions* ont *ébranlé* nos alliés : la fin de la conscription, la mise à plat des programmes communs d'armement, le changement des missions attribuées à Eurocorps ont pris de court les Allemands, *et il a fallu tout* l'enthousiasme communicatif de *Jacques Chirac pour convaincre* le chancelier Kohl que la réforme de *l'armée française* ne *changeait rien* aux bases de la coopération entre *les deux pays.*

Daniel Vernet

Lire la suite page 12

La favorite des courts



STEFFI GRAF

ROLAND-GARROS. L'affiche de la finale des Internationaux de France évoque un grand classique du tennis féminin : Steffi Graf contre Arantxa Sanchez-Vicario. L'Allemande au sourire retrouvé défendra son titre en position de favorite. Elle a battu l'Espagnole lors de leurs deux dernières rencontres.

Lire page 21

BLOCAGE Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, a remis, jeudi 6 juin, sa démission au président Suleyman Demirel, sans attendre le vote, samedi, d'une motion de censure déposée par le Parti de la prospérité (Refah, islamiste), la première formation du Parlement. ● LE FAIT que le DYP de Mme Tansu Ciller, membre de la coalition avec l'ANAP de M. Yilmaz, ait décidé de s'associer à la censure rendait impossible la survie du gouvernement. ● LES ISLAMISTES ont immédiatement exigé d'être appelés à former le prochain gouvernement, mais ils ne disposent pas de la majorité absolue, non plus, d'ailleurs, que les autres partis. Faute d'une solution dans les quarante-cinq jours, de nouvelles élections devraient être organisées. ● LA TURQUIE, coincée entre les dogmes kémalistes et la tentation islamiste, ne semble pas près de sortir de l'impasse.

La démission du gouvernement turc relance la crise politique

Après l'effondrement de la coalition de centre-droit, l'islamiste Necmettin Erbakan, qui dirige le Refah, premier parti au Parlement, revendique la formation du prochain cabinet

ISTANBUL
de notre correspondante

PLUTÔT que d'attendre le verdict du Parlement, qui devait se prononcer samedi 8 juin sur une motion de censure soumise par le Parti de la prospérité (Refah, islamiste), le premier ministre Mesut Yilmaz a préféré prendre les devants. Jeudi matin, il s'est rendu au palais présidentiel de Cankaya pour présenter sa démission au chef de l'Etat, Suleyman Demirel. *« Une nouvelle situation légale s'est développée. J'ai fait mon devoir »*, a déclaré M. Yilmaz, se référant à la publication officielle, mercredi, de la décision de la Cour constitutionnelle qui invalide le vote de confiance de l'Assemblée nationale. L'effondrement de la coalition, attendu dans les quarante-huit heures puisque le DYP de Mme Ciller avait annoncé qu'il soutiendrait la motion de censure contre M. Yilmaz, n'a pas, en soi, causé beaucoup de remous. Paralysée par des disputes internes et des accusations de corruption, la coalition formée en mars entre le Parti de la mère patrie (ANAP) et le Parti de la juste voie (DYP) ne méritait plus guère le nom de gouvernement.

L'échec de cette alliance, qui devait renforcer la droite conservatrice et bloquer l'arrivée au pouvoir du Refah est patent. Les deux partis, loin de surmonter leurs différends, ont donné libre cours à leur hostilité réciproque : insultes, accusations, documents compromettants discrètement transmis à la presse, tous les coups bas semblaient permis. Les divers partis se retrouvent dès lors à la case de départ, et reprennent, affaiblis par leurs récentes querelles, le processus de formation d'un gouvernement qui doit être achevé dans les quarante-cinq jours à venir, sans quoi de nouvelles élections seraient nécessaires.

Le président Demirel s'entretiendra, dès vendredi, avec tous les chefs de partis qu'il a convoqués, séparément, pour évaluer leurs chances de former un gouvernement. Le dirigeant islamiste Necmettin Erbakan, visiblement impatient d'arriver au pouvoir, a déjà annoncé que le poste de premier ministre lui revenait de droit, compte tenu de la victoire électorale de son parti, et exigé d'être nommé *« dans la demi-heure qui suit »*.

Mesut Yilmaz, de son côté, a rencontré dès jeudi après-midi les dirigeants des deux partis de gauche, qui pourraient jouer un rôle-clé dans les semaines à venir. Tansu Ciller, pour sa part, n'a pas caché qu'elle espérait négocier une nouvelle alliance entre les frères ennemis que sont son DYP et l'ANAP, auxquels elle souhaite ajouter une des deux formations de gauche pour obtenir un gouvernement majoritaire.

Avec ou sans les islamistes ? Telle est la question centrale qui dominera cette quête gouvernementale. Les cercles institutionnels – l'armée, les milieux d'affaires – continuent de s'opposer à une participation islamiste au gouvernement, mais le spectacle affligeant des deux dirigeants laïques incapables de surmonter leurs querelles malgré les besoins pressants du pays n'a fait qu'éroder le pouvoir des partis du centre. Un sondage d'opinion dans le quotidien *Yeni Yüzyil* révèle que 82 % des Turcs admettent que la confiance qu'ils accordent à la classe politique a diminué. L'irresponsabilité de celle-ci est devenue le sujet dominant de toutes les conversations, dans un pays pourtant habitué aux troubles politiques.

Loin de faire obstacle à la montée des islamistes, la coalition n'a fait que renforcer le désenchantement des laïques et augmenter l'attrait des islamistes aux yeux d'électeurs écœurés. Discipliné et professionnel, le Parti de la prospérité s'est révélé un adversaire redoutable, capable d'exploiter les faiblesses des partis de la coalition. Un nouveau gouvernement, composé de deux ou trois partis essoufflés, pourra-t-il réellement faire face à l'assaut des islamistes et mettre en place les réformes nécessaires pour redresser l'économie, mettre fin au conflit kurde et remettre la Turquie sur les rails ? Calculatrice en main, les politiciens font leurs additions parlementaires et envisagent toutes sortes de combinaisons politiques pour sortir de l'impasse, mais la plupart des échafaudages ainsi construits semblent peu susceptibles de résister à la pression de l'opposition.

Cette situation a récemment poussé l'influent industriel Sakip Sabanci à exprimer ses vues sur le sujet. *« Si nous croyons à la démocratie, nous devons essayer le Parti de la prospérité, puisqu'il est sorti vainqueur des élections »*, a-t-il déclaré. La participation d'un parti islamiste est exclue d'emblée par la plupart des Turcs, mais écarter le Refah du pouvoir, soit par des manœuvres politiques, soit par la force, risque de consolider leur influence. *« Les cercles du pouvoir qui ont essayé d'empêcher l'avance du Refah ont, en fait, contribué à son succès »*, écrivait Ilnur Cevik, dans le quotidien *Turkish Daily News*.

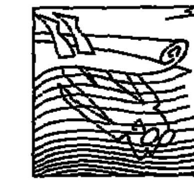
Nicole Pope

Neuf mois d'instabilité

● **20 septembre 1995** : la coalition, dirigée par Tansu Ciller, entre le Parti de la juste voie (DYP) et le Parti populaire républicain (CHP) s'effondre.
● **25 décembre 1995** : élections générales anticipées. Le Parti de la prospérité (Refah, islamiste) obtient 158 des 550 sièges au Parlement, suivi par le DYP avec 135 sièges, et le Parti de la mère patrie (ANAP), 132 sièges.
● **3 mars 1996** : l'ANAP et le DYP mettent de côté leurs différends et forment une coalition. Mesut Yilmaz sera premier ministre jusqu'à la fin de l'année 1996, Tansu Ciller prendra la relève pendant deux ans.
● **24 avril-9 mai** : le Parlement approuve l'ouverture d'enquêtes contre Mme Ciller, accusée de corruption.
● **14 mai** : la Cour constitutionnelle invalide le vote de confiance de l'Assemblée (décision annoncée officiellement le 5 juin).
● **24 mai** : Mme Ciller annonce que son parti retire son soutien à la coalition et demande la démission du premier ministre.
● **27 mai 1996** : le Refah dépose une motion de censure contre le gouvernement de Mesut Yilmaz.
● **6 juin 1996** : Mesut Yilmaz démissionne.

Une démocratie paralysée par les structures vieillies du kémalisme

SIX MOIS après le succès remporté par les islamistes aux législatives en Turquie, la recherche d'un gouvernement viable confine à l'absurde. Il n'est pas sûr que de nouvelles élections, la constitution d'un gouvernement d'union nationale ou le rafistolage de l'ancienne coalition puissent mettre fin à l'instabilité politique dans laquelle la Turquie s'est installée.



ANALYSE

Dans l'immédiat, la crise favorise les islamistes du Parti de la prospérité (Refah), qui ont habilement su tirer parti de la division, voire de la haine, existant entre les partenaires de la dernière coalition gouvernementale, le Parti de la juste voie (DYP) de Tansu Ciller et la Mère Patrie, de Mesut Yilmaz. De conception laborieuse, leur mariage de raison aura duré moins de cent jours.

Car, malgré leur attachement commun au sécularisme, leur volonté d'ancrer la Turquie à l'Europe et leur choix de l'économie de marché, les deux dirigeants de centre-droit se livrent en permanence une guerre de coups bas, dont le feuilleton, scrupuleusement rapporté par la presse quotidienne nationale, ne passionne guère les foules. Le quotidien *Hürriyet*, inconditionnel de M. Yilmaz, a ainsi récemment raconté avec forces détails comment, aux derniers jours de son mandat, Tansu Ciller s'était fait ouvrir en pleine nuit les coffres de la Banque centrale afin d'en retirer 6,5 millions de dollars sur ses fonds secrets de premier ministre.

« POLICE ACADEMY »

La *« dame de fer »*, honnie par la vieille garde de son parti – les *« mangeurs de soupe »* comme elle les appelle –, s'appuie désormais, au sein du DYP, sur d'anciens hauts responsables des services de sécurité, issus pour certains de l'extrême droite (MM. Ayvaz, Agar, Gökdemir) et qui valent à sa formation le surnom de « Police Academy ». Critiquée dans son propre camp, blâmée par les milieux d'affaires pour n'avoir pas effectué les réformes que l'on attendait d'elle, perçue par l'homme de la rue comme riche et corrompue, Tansu Ciller pourrait bien connaître une mise à l'écart aussi rapide que le fut son ascension. Les trois enquêtes ouvertes contre elle à l'initiative des parlementaires du Refah, épaulés par ceux de l'ANAP, pourraient lui valoir la Haute Cour de justice. Enfin, la première femme devenue chef de gouvernement en Turquie – *« il naît une femme comme moi tous les mille ans »*, se vanta-t-elle un jour à Adana – risque de ne pas être réélue à la tête de son parti, le DYP, dont le congrès se tiendra prochainement.

A l'heure du rapprochement avec l'Europe et alors que la guerre du Golfe, la chute de l'URSS et la crise des Balkans n'ont fait que renforcer son rôle de puissance régionale, la Turquie n'a pas su procéder aux changements qui s'imposent. C'est ainsi que les priorités mises en avant par Mesut Yilmaz à son arrivée au poste de premier ministre – plus de pouvoir aux régions, reconnaissance des droits culturels de la minorité kurde, privatisation et redressement économique – étaient aussi celles de Tansu Ciller il y a trois ans, mais étaient restées lettre morte.

Engoncés dans le carcan du kémalisme, dépourvus de projet politique réel pour le pays, coupés de la population et parfois corrompus, les partis du centre-droit s'enfoncent dans la crise avec un acharnement suicidaire, faisant le lit des islamistes. Ces derniers viennent d'ailleurs de remporter, avec 34 % des voix, les municipales partielles du 2 juin, tandis que le DYP enregistrait son plus mauvais score (12 %) depuis 1983, date de sa création. Organisés, disciplinés, proches de la population, ils gèrent de main de maître leurs municipalités – où ils n'ont pas imposé la charia – et leur dynamisme laisse à penser qu'il faudra tôt ou tard les associer à la gestion des affaires. Pour autant, les différents courants qui nourrissent le Refah et le flou artistique entretenus par ses dirigeants sur leurs réelles intentions n'apporteront pas plus de stabilité au pays au cas où, surmontant les réticences de l'armée, gardienne traditionnelle des valeurs kémalistes, ils parviendraient au pouvoir.

OFFENSIVE AU KURDISTAN

Le véritable danger, pour la Turquie, ne réside pas tant dans le péril islamiste ou la fragilité des coalitions que dans son incapacité à sortir des dogmes de la première République, fondée il y a soixante-treize ans par Mustafa Kemal Atatürk. L'ancien président Turgut Özal avait compris qu'il fallait prendre des distances avec certains aspects du kémalisme. Il révéla ainsi un jour en public qu'il était kurde et que sa grand-mère ne parlait même pas turc, brisant ainsi un des tabous de l'Etat unitaire. Il tenta aussi de réconcilier le pays avec son histoire ottomane et favorisa l'installation des islamistes. Si lui non plus ne put mener à bien ses projets (toujours les mêmes : décentraliser et donner l'autonomie culturelle à la minorité kurde), il eut le mérite d'avoir lancé le débat.

Politiques, intellectuels, hommes d'affaires, tous conviennent de ce que la Turquie a besoin d'une *« véritable perestroïka »*, comme le dit Cem Boyner, un grand patron entré en politique. Car malgré quelques améliorations de façade, la situation des droits de l'homme est alarmante. Pour la douzième année consécutive, l'armée a lancé son offensive de printemps au Kurdistan. L'endettement et l'inflation obèrent l'économie, la fracture sociale s'accentue. Pour sortir de l'impasse, la Turquie doit trouver un homme politique assez courageux pour entreprendre des réformes profondes et amorcer un passage à une IIe République. Pour résoudre ses contradictions, la *« petite Asie »* doit reconnaître la nature multi-ethnique de sa population, renouer avec les racines du passé et accepter le partage du pouvoir entre toutes les forces politiques, au gré du résultat des urnes.

Marie Jégo

La presse iranienne se fait l'écho d'un débat d'idées animé entre intellectuels

TÉHÉRAN
de notre envoyée spéciale

Au départ, ils étaient quatre intellectuels qui ont étudié en Occident et un cinquième qui n'a jamais quitté l'Iran. Ils sont aujourd'hui une dizaine environ, pour la plupart expatriés il y a quelques années encore, qui ont fait le pari de revenir dans leur pays, pour des raisons personnelles souvent, mais aussi parce qu'ils croient qu'un dialogue doit s'instaurer entre Iraniens d'abord, mais aussi entre l'Iran et l'Occident. *Goft-O-Gu* (« Dialogue ») est justement le nom de la revue trimestrielle qu'ils ont créée.

« Faire une revue qui exprime des opinions politiques et qui renouvelle constamment ses concepts (...). Essayer d'apporter des réponses aux problèmes de la société iranienne, mais aussi poser des questions à cette société, en y introduisant des concepts nouveaux, tels ceux d'espace public, de société civile, de démocratie, de participation des femmes, de liberté d'expression, de justice, etc. » : tel est l'objectif, explique Ramin Jahanbegloo, un des fondateurs de *Goft-O-Gu*. Pour *« la jeunesse de ce pays, qui se sent perdue, trahie, mais qui a un grand potentiel, la revue et son comité de rédaction peuvent apporter en quelque sorte un modèle : être attentif à la culture iranienne et parler politique sans être au pouvoir, sans se compromettre avec lui et sans être immoral »*, insiste cet intellectuel doté d'une solide formation de philosophe et très imprégné de culture occidentale.

Doux rêveur dans un système qui ne tolère que la pensée unique de l'islamisme au pouvoir ? Non, puisque, trois ans après sa fondation, *Goft-O-Gu* existe toujours, critiquée par les « durs » du régime, privée de papier à prix subventionné par l'Etat, obligée de biaiser parfois... mais n'en continuant pas moins de paraître, et d'intéresser une élite certes, mais une élite de jeunes, sur l'ensemble du territoire iranien. Tel ce lecteur, raconte M. Jahanbegloo, *« qui a téléphoné du Kurdistan pour suggérer que le prochain numéro comporte un entretien avec... Jacques Derrida »*.

ENTRETIENS

Des « entretiens », il y en eut, avec Alain Finkielkraut, Marc Ferro, Antoinette Foulque et d'autres. Paul Ricœur a été invité à Téhéran pour une conférence sur le thème « Mémoire, oubli, Histoire », qui connut un grand succès. *« Pour nous, c'était une aubaine,* raconte Mourad Saghafi, rédacteur en chef de *Goft-O-Gu*. *Des concepts qui sont à la base de la réflexion en Occident sont tout à fait applicables ici, si on se donne la peine de les comprendre (...). Ricœur nous a parlé de l'oubli et du pardon. Ne pas oublier ce qui s'est passé* (les moments les plus pénibles de la révolution et le comportement de ses principaux acteurs), *pour pouvoir pardonner »*, ajoute-t-il, tirant son chapeau au philosophe non sans reprocher aux intellectuels occidentaux de s'être totalement fermés à l'Iran à cause de l'affaire Salman Rushdie.

Goft-O-Gu n'est pas une revue de luxe pour une poignée de lecteurs en mal de gymnastique purement conceptuelle. Elle est née dans un contexte où les Iraniens, y compris ceux qui gravitent autour du pouvoir, s'interrogent sur eux-mêmes. Et elle est une des rares revues laïques qui, depuis une cinquantaine d'années, se soit intéressée aux problèmes de religion. Ce qui distingue l'équipe de rédaction des autres intellectuels laïcs, murés dans leur refus de tout ce qui touche de près ou de loin au régime, c'est cette volonté de s'intéresser aux islamistes, souligne M. Saghafi, un polytechnicien de trente-neuf ans, dont la seule parenté avec l'imam Khomeiny, fondateur de la République islamique, ne suffit pas à expliquer cette disponibilité d'esprit.

C'est parce que ceux qui furent le fer de lance de la Révolution se posent des questions aujourd'hui que *« toute expérience de combat est importante »*, souligne le rédacteur en chef. *« C'est le bégaiement d'une société qui, il y a une vingtaine d'années, était révolutionnaire à mort. Alors à chacun de décider s'il veut et peut participer à la réflexion »*, ajoute-t-il. *« Nier ce qui se passe, c'est aussi faux que de croire que c'est le paradis. »*

On est bien loin du *« paradis »*. Mais l'esprit dans lequel les évolutions se font ne peut pas non plus être réduit à autant de tentatives de récupération. C'est pour répondre à des besoins que des initiatives sont prises, telle la création de centres culturels, ou de sports, dont le centre Bahman à Téhéran. A l'origine, un jour avait été réservé aux femmes et cinq aux hommes, le septième étant jour de congé hebdomadaire. Aujourd'hui, ce sont quatre jours qui sont réservés aux femmes et trois aux hommes. *« Les femmes, pour la plupart* (des quartiers pauvres) *du sud de Téhéran, se sont précipitées pour aller nager, faire du sport,* raconte M. Saghafi. *N'importe quel sociologue vous dira que faire du sport, c'est donner de l'importance à son corps, c'est le début d'un processus d'individuation. »*

Goft-O-Gu n'est pas la seule revue qui pose désormais les problèmes de l'Iran. Dans un récent article sur « les intellectuels post-islamistes en Iran », Farahd Khosrokhavar, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, énumère plusieurs publications, dont on retiendra *Djaméêh yé salem* (« La société saine »), *Négahé Now* (« Le regard neuf »), *Irané Farda* (« L'Iran de demain »), *Farhangé towséêh* (« Culture du développement »)... Si paradoxal que cela puisse paraître, *« à cause de la révolution, les intellectuels sont devenus sérieux,* commente l'un d'eux. *Avant la révolution, les marxistes tenaient le haut du pavé. Aujourd'hui, avec les jeunes, islamisés ou non, la production intellectuelle est très dense. »*

Mouna Naïm

« Vache folle » : les experts français avaient alerté le gouvernement sur les risques de transmission

Un rapport confidentiel lui avait été remis le 9 mai

Dans un avis remis au gouvernement français le 9 mai, le comité des experts sur les encéphalopathies spongiformes indiquaient que compte tenu des incertitudes, le principe de précaution devait être appliqué. Les autorités, ajoutaient-ils, doivent considérer l'agent de la maladie de « la vache folle » comme transmissible à l'homme. Le gouvernement annonce ce 7 juin une série de mesures visant à intensifier la recherche.

« *DANS CE CONTEXTE d'incertitude, le principe de précaution implique que dans les décisions à prendre en matière vétérinaire et de santé publique, l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine soit considéré comme transmissible à l'homme* » : telle était, le 9 mai 1996, la conclusion à laquelle était arrivé le comité des experts français sur les encéphalopathies spongiformes. Cette conclusion, qui figure dans un document remis au gouvernement, était destinée à ne pas être rendue publique.

Ce groupe avait été constitué à la mi-avril, quinze jours après l'annonce par Londres d'une possible transmission de la maladie de la vache folle à l'homme. Quelques jours plus tard, le président de la République avait exhorté les experts à prendre leurs « *responsabilités* » et leur avait demandé « *d'apporter une réponse claire* » à la somme des questions soulevées par la crise de la vache folle. En dépit des conclusions du rapport du groupe d'experts présidé par le docteur Dominique Dormont – dont nous révélons le contenu –, Jacques Chirac avait le 16 mai apporté publiquement le soutien de la France à l'assouplissement de l'embargo frappant les produits bovins d'origine britannique (*Le Monde* du 17 mai).

Les propositions du groupe présidé par le docteur Dormont, officiellement retenues par le gouvernement ce vendredi 7 juin, sont de plusieurs ordres : renforcement des réseaux épidémiologiques existants pour l'homme et l'animal ; constitutions de « *banques de cerveaux, de tissus et de liquides biologiques* » ; développement des études épidémiologiques moléculaires notamment chez l'animal et analyse des différentes souches ; renforcement de la recherche fondamentale sur la barrière d'espèce.

Ce groupe préconise d'autre part la mise en place d'une série de travaux visant à créer et à développer de nouveaux outils technologiques. Les mesures gouvernementales font suite aux déclarations de François d'Aubert, secrétaire d'Etat à la recherche, qui avait admis les carences de la recherche sur les maladies spongiformes (*Le Monde* du 13 avril).

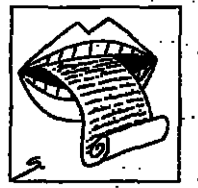
Ainsi donc, en dépit de toutes les garanties de transparence affichées par le gouvernement, l'avis des experts français daté du 9 mai est resté « bloqué » en haut lieu durant un mois, et il ne devait pas être rendu public. Plusieurs des membres du comité Dormont s'inquiétaient, ces dernières semaines de la non-diffusion de ce document. Ce dernier a-t-il été jugé trop alarmiste pour être rendu public à un moment où Paris s'engageait dans d'intenses tractations avec Londres et à Bruxelles ?

Si, comme tout le laisse penser, tel a été le cas, l'effet produit n'en est que plus désastreux. Une telle attitude n'est pas de nature à rassurer quant à la manière dont le gouvernement gère politiquement de cette crise.

Jean-Yves Nau

« Par précaution », considérer « l'agent de l'ESB comme transmissible à l'homme »

VOICI de larges extraits de l'avis émis par le comité d'experts présidé par le docteur Dominique Dormont sur les posibilités de transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle ». Signé du docteur Dormont, il est daté du 9 mai.


VERBATIM

« *Le comité a examiné le développement récent d'une nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob en Europe. Il rappelle l'existence d'une épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) documentée en Grande-Bretagne, actuellement en diminution.*

» Douze cas de la nouvelle forme de maladie de Creutzfeldt-Jakob confirmés sont actuellement répertoriés (11 en Grande-Bretagne et 1 en France). Cinq cas sont survenus en 1994 et 7 en 1995. Ils répondent tous aux critères suivants :

» 1) L'âge des patients est inférieur à 40 ans, ce qui est exceptionnel dans les formes sporadiques de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

» 2) Les lésions neuropathologiques sont spécifiques, homogènes dans le groupe de patients et nettement différentes de toutes les formes antérieurement connues. (...)

» Ces caractéristiques identifient clairement un nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (...). Elles obligent à prendre en considération l'hypothèse de l'exposition de ces patients à un agent commun. Le comité a examiné les origines possibles. Il estime que :

» 1) L'existence d'une épizootie d'encéphalopathie spongiforme bovine en Grande-Bretagne évoque un lien très probable entre ces deux événements. Toutefois, il n'existe à ce jour aucune preuve expérimentale d'un lien de cause à effet, et plusieurs experts indiquent que l'on ne peut exclure d'autres hypothèses.

» 2) Dans l'hypothèse d'une transmission bovin-homme et compte tenu de l'incubation très longue des encéphalopathies spongiformes transmissibles, il est vraisemblable que les patients recensés aujourd'hui aient été contaminés avant les mesures réglementaires récentes.

» 3) Dans la même hypothèse, il reste malheureusement une incertitude majeure sur le nombre de sujets ayant été contaminés et pouvant être en phase d'incubation. Cette incertitude ne pourra être levée avant quelques années, les patients pouvant développer la maladie plus de dix ans après la date de leur contamination. En conséquence, il y a nécessité de mise en œuvre urgente d'un effort considérable de recherche fondamentale appliquée et thérapeutique.

» Dans ce contexte d'incertitude, le principe de précaution implique que, dans les décisions à prendre en matière vétérinaire et de santé publique, l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine soit considéré comme transmissible à l'homme. »

La Commission de Bruxelles tente de relancer le pacte européen pour l'emploi

M. Santer a présenté un projet protéiforme

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Jacques Santer, président de la Commission, ne semble pas découragé par l'accueil glacé que le patronat avait réservé, lors de la table ronde organisée les 28 et 29 avril à Bruxelles, à sa proposition de définir et de mettre en œuvre un « *pacte européen de confiance pour l'emploi* ».

« *Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'échappatoire et qu'une politique de l'autruche devant le problème essentiel de notre société qu'est le chômage serait catastrophique* », a-t-il répété mercredi 5 juin en présentant au Parlement européen la communication approuvée par la Commission dans la perspective de la conférence tripartite (partenaires sociaux et ministres du travail) des 14 et 15 juin à Rome.

La Commission suggère d'agir de manière coordonnée, en mettant en œuvre une politique macroéconomique favorable à l'emploi, en exploitant davantage les potentialités du marché intérieur européen et en accélérant la réforme du marché de l'emploi. Elle espère que le conseil européen de Florence, les 21 et 22 juin, appuiera cette approche et que celui de Dublin, en décembre, veillera à ce que la démarche ainsi entreprise soit suivie de décisions concrètes.

Le pacte pour l'emploi tel que le conçoit Jacques Santer est protéiforme. Chacun doit y prendre des engagements concrets à son niveau. Sur le plan macroéconomique, il plaide pour une accentuation de l'effort de consolidation budgétaire, en expliquant que « *les réductions de dépenses sont préférables aux augmentations d'impôts* ». Il insiste à nouveau sur l'urgence d'une réforme fiscale : « *L'impôt sur le travail a augmenté de 20 % entre 1980 et 1993, alors que celui sur les autres facteurs de production a diminué de 10 %.* »

Pour consolider le marché intérieur, la Commission invite les gouvernements à débloquer, d'ici à la fin de l'année, trois dossiers qu'elle juge prioritaires. Le premier est de doter l'Union d'un statut de société européenne, « *dont l'absence coûte 30 milliards d'écus par an à l'économie européenne* ». Le second est d'adopter un cadre légal pour les inventions biotechnologiques, « *dont l'absence décourage les investissements dans ce secteur de pointe* ». Le troisième est de bâtir enfin le marché intérieur de l'électricité.

L'amélioration de la compétitivité des entreprises passe par la modernisation des infrastructures, rappelle la Commission. « *Combien de fois les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont-ils pas chanté les louanges des réseaux transeuropéens* (TGV, autoroutes...) *?* » Les dépenses agricoles étant moins élevées que prévu, la Commission suggère d'affecter environ 1,3 milliard d'écus (8,3 milliards de francs) des économies ainsi faites à la ligne budgétaire concernant les réseaux transeuropéens. Jusqu'ici, une majorité des ministres des finances, dont Jean Arthuis, s'y opposent. Mérite aussi attention la proposition d'orienter de façon prioritaire les crédits considérables des « fonds structurels » européens à des projets impliquant des créations d'emplois.

Philippe Lemaître

L'Union fédérale des consommateurs appelle au boycottage

« *IL FAUT que les consommateurs jouent le jeu ! On défend leur santé, qu'ils regardent les étiquettes, et si les produits contiennent de la gélatine ou du suif et sont britanniques, qu'ils n'achètent pas !* » : Marie-José Nicoli, la présidente de l'Union fédérale des consommateurs-*Que Choisir*, n'en démord pas. Son organisation a lancé, jeudi 6 juin, un mot d'ordre de boycottage des produits en question pour répondre à la levée partielle de l'embargo, décidée la veille par la Commission européenne, contre les exportations de produits bovins britanniques. Les Verts n'ont pas encore franchi le pas. Mais ils menacent eux aussi d'appeler au boycottage et de porter plainte contre le gouvernement français devant la Cour européenne de justice « *pour dégradation volontaire de la santé humaine* ». « *Les responsables européens sacrifient la santé des populations aux intérêts de l'agrobusiness* », a accusé jeudi le mouvement de Dominique Voynet.

Rappelant que les comités d'experts ont émis un avis défavorable à toute levée, même partielle, de l'embargo, l'Union fédérale des consommateurs estime que la décision de Bruxelles « *rend la situation encore plus confuse* ». Elle accuse les autorités britanniques de refuser de communiquer toute information garantissant l'inocuité des produits dérivés du bœuf. Consumer Association, l'homologue londonien de l'UFC, n'a « *obtenu qu'une fin de non-recevoir* » à ses demandes de renseignements, affirme Mme Nicoli. Le suif entre dans la composition de certains gâteaux, la gélatine dans celle de nombreux desserts et confiseries. La gélatine peut être d'origine bovine, porcine ou végétale, sans que cela soit précisé sur l'étiquette des produits. « *On en trouve dans presque tous les desserts lactés, dans beaucoup de bonbons et de biscuits*, indique-t-on à l'UFC, *or on n'est pas sûr qu'en Angleterre le processus de fabrication détruise les éventuels prions ; la gélatine est faite de carcasses et on ne sait pas si celles-ci sont mises dans des bains de soude, comme il se doit, et chauffées à une température suffisante.* »

CONTRÔLES

L'UFC dit s'être renseignée auprès des douanes françaises pour savoir si les produits comme les biscuits, contenant des dérivés bovins, étaient contrôlés à la frontière. La réponse a été négative : l'embargo ne s'applique concrètement qu'aux viandes et aux produits dérivés en tant que tels. Les fabricants français ne peuvent plus utiliser de la gélatine ou du suif d'origine britannique, qui ne passent plus officiellement la frontière. En revanche, les produits britanniques contenant l'un de ces dérivés ne sont pas soumis à contrôle.

M.-P. S.

Jacques Chirac demande aux Britanniques de coopérer avec leurs partenaires européens

MALCOLM RIFKIND et Douglas Hogg, *ministres britanniques* des affaires étrangères et de l'agriculture, qui effectuent une tournée européenne pour défendre la position de Londres sur la crise de la « vache folle », ont été reçus, jeudi 6 juin à l'Elysée, par le président Chirac. Les deux ministres ont dû patienter devant les portes du palais en attendant la fin de l'entretien que le chef de l'Etat français y avait avec le chancelier Kohl. Les deux responsables étaient rentrés ensemble, la veille, à Paris, après le sommet franco-allemand de Dijon. Leur entretien s'est prolongé de manière inhabituelle, la conversation durant près de trois heures.

Selon Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée, le chef de l'Etat a expliqué à Malcolm Rifkind que la crise de la « vache folle » est avant tout pour la France une « *question de santé publique* », et qu'il faut « *en cas de doute choisir la rigueur* ». Jacques Chirac a également rappelé la Grande-Bretagne, qui a adopté une « *politique de non-coopération* », à ses devoirs européens. « *Nous considérons que l'esprit de coopération et de compréhension doit être partagé par tous* », a indiqué le porte-parole. Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, qui a rencontré lui aussi les deux ministres britanniques, leur a demandé de mettre au point « *un dispositif convaincant et rassurant pour l'opinion publique et les consommateurs* ».

« COMPROMIS »

Malcolm Rifkind a exprimé l'espoir que la crise se dénoue avant le sommet européen de Florence des 21 et 22 juin. « *Le sentiment croît à travers l'Europe que nous pourrons conclure un compromis sur cette question afin de mettre fin à la crise. J'espère que c'est une question de semaines. La Grande-Bretagne veut mettre fin à sa politique de non-coopération dès que possible* », a déclaré le ministre britannique.

A Bonn, nous indique notre correspondant, Lucas Delattre, le gouvernement a fait savoir qu'il ne s'associerait pas dans l'immédiat à la levée partielle de l'embargo. Les autorités allemandes, soutenues par leur opinion publique, estiment ne pas disposer de garanties assez solides. Avant de prendre la moindre décision, Bonn attendra de connaître les conclusions de l'étude scientifique actuellement menée par un comité interdisciplinaire mandaté par le conseil des ministres européens de la santé et de l'agriculture. Les nouvelles modalités du plan britannique d'abattage ont été examinées jeudi par le comité vétérinaire permanent de l'Union européenne. La position adoptée par Londres reste très éloignée des conclusions des experts non britanniques.

Le président du Tribunal de La Haye demande le rétablissement de sanctions contre les Serbes

Garants des accords de Dayton, Américains et Européens sont réticents

Le président du Tribunal pénal international pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie fait monter la pression sur les puissances qui ont parrainé les accords de Dayton, en leur demandant le rétablissement des sanctions économiques contre les Serbes de Bosnie et contre la Serbie. Dans le but d'accroître cette pression, le Tribunal entendra à partir du 27 juin les témoins à charge contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic.

ANTONIO CASSESE, le président du Tribunal pénal international pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie (TPI), a annoncé, jeudi 6 juin lors d'une visite à Sarajevo, qu'il demanderait la réintroduction des sanctions contre les Serbes de Bosnie en raison de leur manque de coopération.

Une réunion au niveau ministériel est prévue les 13 et 14 juin à Florence pour faire un premier bilan de la mise en œuvre des accords de Dayton, six mois après leur signature. C'est là qu'Antonio Cassese fera valoir ses arguments. Un processus de rétablissement automatique des sanctions économiques contre les Serbes de Bosnie ou contre la Serbie a été prévu par l'ONU dès lors que Carl Bildt, responsable de l'application des aspects civils des accords de Dayton, ferait un rapport aux Nations unies disant que les engagements pris ne sont pas respectés.

Le TPI s'est plaint à plusieurs reprises du refus des autorités serbo-bosniaques de lui livrer les personnes inculpées de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité, parmi lesquelles Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Antonio Cassese s'est plaint également du comportement de la Serbie, qui ne fait rien non plus pour livrer les inculpés ni faciliter le travail du Tribunal. Prié de dire s'il était favorable à la réintroduction de sanctions contre Belgrade, le président du TPI a répondu : *« Oui, probablement, pourquoi pas ? »*, et confirmé que le TPI entendra, à partir du 27 juin, les témoins à charge contre MM. Karadzic et Mladic.

Carl Bildt et le département d'Etat américain ont réagi prudemment à ces pressions du Tribunal. *« Si je voyais que nous sommes face à un effondrement imminent du processus de paix, en raison d'un non-respect délibéré et important, dans ce cas nous avons un instrument massif à notre disposition »*, a expliqué M. Bildt, sous-entendant qu'il estime qu'on n'en est pas là. *« Notre tendance actuelle est de laisser du temps à M. Milosevic »*, a indiqué pour sa part le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. *« Il est trop tôt pour prendre maintenant ce genre de décision à la hâte, nous ne sommes pas prêts »* à le faire, a-t-il ajouté, en rappelant que Washington gardait le rétablissement des sanctions *« comme option »*.

D'autre part, le Pentagone a créé la surprise en annonçant jeudi le remplacement du commandant de la force de l'OTAN en Bosnie (IFOR), l'amiral Leighton Smith, par le vice-amiral Joseph Lopez. Le vice-amiral Lopez, cinquante-six ans, remplacera *« d'ici quelques semaines »*, aussi bien à la tête de l'IFOR qu'à la tête des forces de l'OTAN en Europe du Sud, l'amiral Smith, qui devrait partir en retraite. Le Pentagone a présenté ces changements comme faisant partie d'une série de promotions et de nominations dans les échelons supérieurs de l'armée américaine. – (*AFP, Reuter*).

Les négociations russo-tchétchènes sont dans l'impasse

MOSCOU
de notre correspondante

Trois jours de pourparlers russo-tchétchènes, menés en Ingouchie à la suite de l'accord de cessez-le-feu signé le 27 mai, au Kremlin, se sont achevés, jeudi 6 juin, sans résultats. Des accrochages restaient signalés en Tchétchénie, au rythme *« habituel »*. Mais à dix jours du premier tour de l'élection présidentielle en Russie, l'impasse est malencontreuse pour Boris Eltsine, qui se doit d'offrir aux électeurs un semblant de *« paix »* dans ce conflit. La tâche de la délégation russe consiste donc à prolonger les discussions jusqu'au scrutin, alors que les Tchétchènes espèrent, eux, obtenir des garanties quant à la volonté russe de poursuivre le processus de paix après l'échéance électorale.

Jeudi soir, la délégation tchétchène, conduite par le chef d'état-major Aslan Maskhadov, s'est montrée pessimiste. Elle a indiqué qu'un accord général avait été trouvé à propos des prisonniers, dont certains pourraient être échangés dès dimanche. Mais elle a refusé de signer le protocole qui le matérialise tant qu'un accord plus large n'aura pas été trouvé sur le mécanisme d'application du cessez-le-feu convenu au Kremlin.

Moscou refuse toujours de discuter sur le statut futur de la République

La délégation tchétchène a proposé un calendrier de retrait de quelques unités russes qui devraient quitter la région entre le 1er juillet, soit avant le second tour de l'élection présidentielle, et la fin du mois d'août, c'est-à-dire avant toute éventuelle passation de pouvoirs entre l'ancien et le nouveau président russe. La délégation russe aurait refusé d'aborder *« concrètement »* cette question. Une vague promesse avait pourtant été faite par le président russe, après l'accord du Kremlin.

Mais d'autres déclarations faites par le chef de l'État, au lendemain de la réception au Kremlin des chefs indépendantistes, laissent supposer qu'il s'agissait surtout d'une manœuvre destinée à calmer l'ennemi, en le dissuadant de lancer de nouvelles actions *« terroristes »* néfastes à la réélection du président sortant.

Ni Boris Eltsine, ni son entourage, n'ont en effet changé de discours après cette rencontre, qualifiée de *« tournant »* dans la guerre. Le président russe continue à affirmer, comme il l'a fait jeudi lors d'une tournée électorale à Tver, que la guerre qui n'a pourtant jamais officiellement commencé, est désormais *« finie »* et que la tâche des troupes qui y resteront est *« comme dans toute la Russie, la lutte contre le banditisme »*.

Par ailleurs, les négociations en cours ont montré que le Kremlin refuse toujours de discuter sur l'essentiel : le statut futur de la Tchétchénie. Le point crucial discuté en Ingouchie était celui de l'élection présidentielle russe, que Moscou veut également organiser en Tchétchénie, le 16 juin, pour bien montrer que *« la Tchétchénie restera en Russie »*, comme l'avait affirmé Boris Eltsine au lendemain de sa rencontre avec les indépendantistes. Ces derniers avaient pourtant accepté de reporter la discussion sur le statut. Mais les déclarations de Boris Eltsine les poussent à vouloir, dès à présent, aborder un sujet inséparable des autres questions.

Leur délégation en Ingouchie aurait ainsi accepté que les soldats et les autres Russes qui le veulent puissent voter, le 16 juin, en Tchétchénie pour l'élection présidentielle. Mais ils refusent l'organisation d'une élection parlementaire locale que Moscou prépare le même jour. En décembre dernier, c'est l'organisation par les troupes russes d'élections en Tchétchénie qui avait remis le feu aux poudres. *« Impossible d'organiser des élections avant le retrait des troupes russes »*, a déclaré vendredi, le chef d'état-major tchétchène, Aslan Maskhadov.

Sophie Shihab

Le censeur des Clinton pris dans un scandale financier

WASHINGTON
de notre correspondant

C'est une variante de l'histoire de l'arroseur arrosé : Alfonse D'Amato, sénateur républicain de New York, est président de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Whitewater. Dans les rangs démocrates, il fait figure d'ennemi irréductible de Bill et Hillary Clinton. Outre que le rapport sénatorial – attendu pour le 17 juin – risque de ne pas être tendre pour le chef de la Maison Blanche, le sénateur D'Amato, il y a quelque temps, avait personnellement mis en cause la First Lady, l'accusant d'avoir profité de la position de son mari, alors gouverneur de l'Arkansas, pour réaliser de fructueux bénéfices boursiers.

Las ! C'est aujourd'hui la même suspicion qui pèse sur le sénateur. Les révélations du *Wall Street Journal*, jeudi 6 juin, semblent en effet accablantes. Détail piquant : le quotidien des milieux d'affaires poursuit une campagne insistante pour dénoncer le rôle de M. Clinton dans l'affaire Whitewater… Selon un rapport confidentiel de la Commission des opérations boursières (SEC) obtenu par les avocats du journal, les profits réalisés en 1993 par le sénateur de New York, grâce à Stratton Oakmont Inc., maison de courtage à la réputation controversée, étaient *« atypiques »*.

En une seule journée, M. D'Amato, à l'époque membre de la commission boursière du Sénat, a gagné 37 125 dollars (environ 186 000 francs), achetant, puis revendant aussitôt, 4 500 actions de la société Computer Marketplace. Or Stratton Oakmont était dans le collimateur de la SEC. En 1994, la firme a été obligée d'acquitter 2,5 millions de dollars pour éponger des accusations de fraude. L'année suivante, elle a reçu une nouvelle amende de 1 million de dollars.

Lorsque M. D'Amato y ouvre un compte, en avril 1993, il n'ignore rien de tout cela. En témoigne sa conversation avec John Belfort, président de Stratton, dont des extraits, publiés par le *Wall Street Journal*, figurent dans le rapport de la Commission des opérations boursières. *« Pouvez-vous me faire gagner de l'argent ? »*, demande le sénateur. *« Etes-vous sûr de le vouloir*, répond M. Belfort ; *ils* [la SEC] *me surveillent ! »* Réponse de M. D'Amato : *« Depuis quand est-il illégal de gagner de l'argent en Bourse ? »*. En 1994, lorsque la presse suggéra que le sénateur de New York avait indûment utilisé ses relations politiques pour s'enrichir, ce dernier avait démenti, ajoutant : *« Je ne suis pas Hillary Clinton ! »*

Aujourd'hui, la SEC estime que M. D'Amato n'était pas un client suffisammment important pour acheter autant d'actions en même temps. Les journaux télévisés ont tous relaté, jeudi soir, les mésaventures de M. D'Amato. La Maison Blanche, elle, n'a fait aucun commentaire. On peut seulement imaginer que les conseillers présidentiels ne sont pas mécontents…

Laurent Zecchini

Controverse sur le « droit au logement » à la conférence d'Istanbul

ISTANBUL
de notre envoyé spécial

Banderoles multicolores sur fond de mosquées, gong coréen face au Bosphore, une manifestation inattendue a réveillé de sa torpeur, jeudi 6 juin, la conférence de l'ONU Habitat II. Quelque cinq cents militants brésiliens, mexicains, coréens, philippins et turcs ont répondu à l'appel de l'association française Droit au logement (DAL) pour réclamer la mise en œuvre universelle de ce droit et sa reconnaissance par le « programme mondial d'action » discuté à Istanbul. L'initiative tombait à pic, au moment précis où la question du droit au logement fait l'objet d'une controverse internationale qui donne un peu de relief à une conférence dont les débats officiels se diluent entre les innombrables thèmes – environnement, développement, logement, transports,… – liés à l'urbanisation galopante du monde.

Sous le regard stupéfait mais amusé des badauds turcs, les porte-parole des mal-logés du monde entier ont donc défilé, nouant tous, en signe de solidarité, leurs banderoles réclamant la fin des expulsions et la reconnaissance par les Etats du droit au logement pour les plus pauvres. Une fois traversé le pont de Galata, le cortège s'est heurté à un barrage de police et a dû se disperser après de vaines palabres. Les autorités ne souhaitaient visiblement pas qu'une manifestation de rue s'approche de la zone où la conférence se tient sous haute surveillance policière et militaire.

Ce revers relatif n'empêchait pas les responsable du DAL, Jean-Baptiste Ayrault en tête, de célébrer *« la naissance d'un mouvement international des pauvres organisé en dehors des partis et des Eglises et centré sur le logement et la famille »*, et de demander à la France de *« mettre ses actes en accord avec ses déclarations »*. Lundi 3 juin, Corinne Lepage, ministre de l'environnement, qui représentait le gouvernement français à la conférence, avait en effet vigoureusement plaidé en faveur d'un *« véritable droit à la ville incluant le droit au logement »*. Mme Lepage avait aussi célébré *« l'égalité entre les hommes et les femmes »*, sujet de controverse avec une bonne partie des pays musulmans, qui dénient aux femmes un droit égal à la propriété foncière et à l'héritage, et donc souvent l'accès au logement.

UN « ABRI ADÉQUAT »

L'insistance française sur le droit au logement se heurte au refus des Etats-Unis d'inscrire ce principe dans le texte final d'Habitat II. Dans l'esprit des Américains, énoncer un tel droit amènerait à l'inclure dans les lois nationales, obligeant les Etats à fournir effectivement un toit à chacun, alors que, selon eux, la responsabilité est partagée avec le secteur privé, les associations et les collectivités locales. En France, en revanche, le « droit au logement » des plus démunis est un principe inscrit dans la loi, traduisant l'engagement de l'Etat à tendre vers la mise en œuvre de ce droit fondamental de la personne humaine.

Cette conception, ardemment défendue par les pays du tiers-monde, devrait être soutenue à Istanbul par l'Union européenne. Déjà, une déclaration franco-allemande proclame le *« droit au logement »*. Les Etats-unis viennent d'y répondre par une proposition de compromis mentionnant *« l'engagement des gouvernements »* à faciliter l'accès de tous à un *« abri adéquat »*. La rédaction de ce paragraphe lourd de symboles n'a pas fini d'occuper l'énergie des 3000 délégués nationaux réunis à Istanbul.

Philippe Bernard

La BBC révèle les noms des dirigeants de l'IRA

LONDRES. Les noms des six dirigeants de l'IRA (armée républicaine irlandaise) ont été révélés pour la première fois par la BBC, jeudi 6 juin. La liste, fondée sur les informations des services de renseignement, mentionne les noms de Martin McGuinness, le numéro deux du Sinn Fein, et de Gerry Kelly, élu la semaine dernière à Belfast nord, et condamné en 1970 pour avoir déposé une bombe à Londres. Selon la BBC, le membre le plus influent de l'IRA est Kevin McKenna, emprisonné à trois reprises. Sont également cités, Brian Keenan, Joe Cahill, et Sean Murray, qui serait le chef militaire de l'IRA.
Par ailleurs, l'ancien sénateur américain George Mitchell a été désigné pour présider les négociations de paix en Irlande du Nord, qui s'ouvrent lundi à Belfast. – *(AFP.)*

Nouvelle offensive de la junte birmane contre l'opposition

RANGOUN. La junte militaire au pouvoir en Birmanie a menacé, vendredi 7 juin, la Ligue nationale pour la démocratie (LND) du Prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi, d'interdiction et ses membres d'incarcération, si l'opposition maintenait son projet de rédaction d'une nouvelle Constitution. Si la LND maintient son projet, *« elle joindra automatiquement les rangs d'autres organisations hors-la-loi (…) qui avaient préparé de telles prétendues Constitutions »*, a averti la presse officielle.
Selon l'opposition, la junte a interdit de nouvelles réunions publiques devant le domicile à Rangoun de Mme Suu Kyi. Ce nouveau durcissement du régime intervient deux semaines après l'arrestation de 262 militants de la LND afin d'empêcher la célébration du sixième anniversaire de la victoire de l'opposition aux élections de 1990. Cent quarante-quatre ont ensuite été relâchés. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **BURKINA-FASO : le Burkina-Faso a retiré *« sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique »*** (RASD) à partir du 5 juin, a annoncé, vendredi 7 juin, le ministre burkinabé des affaires étrangères. Ce retrait a été motivé par *« un souci de clarification du processus d'autodétermination »*, a déclaré M. Ablassé Ouédraogo. La décision de reconnaître la RASD avait été prise en 1984. – *(AFP.)*

■ **BURUNDI : les organisations humanitaires internationales ont décidé de suspendre** leurs activités au Burundi à compter de vendredi 7 juin, pour une durée d'une semaine, protestant contre l'assassinat, mardi, de trois délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a déjà annoncé la suspension de ses interventions pour une durée indéterminée, en attendant notamment le résultat des enquêtes exigées des autorités locales. – *(AFP.)*

■ **ZAÏRE : huit membres d'équipage sont morts dans l'accident d'un avion** cargo, un Ilyouchine 76, qui s'est écrasé, jeudi 6 juin, sur l'aéroport de Kinshasa. Le 8 janvier, un autre avion cargo, un Antonov 32, s'était écrasé sur un marché de Kinshasa, faisant 300 morts. – *(AFP.)*

AMÉRIQUE

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a nommé l'amiral Jay Johnson**, cinquante ans, chef d'état-major de la marine américaine, en remplacement de l'amiral Jeremy Boorda, qui s'était suicidé le 16 mai à Washington. – *(AFP.)*

ASIE

■ **TAÏWAN** : le gouvernement a réitéré, vendredi 7 juin, sa proposition d'une rencontre au sommet, en Chine, entre le président Lee Teng-hui et les dirigeants pékinois. Le président Lee avait déjà émis ce souhait, le 20 mai, lors de son investiture, mais Pékin n'a jusqu'à présent donné aucune suite à sa proposition. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : l'ancien SS Karl Hass, qui devait témoigner vendredi 7 juin** au procès de l'ancien nazi Erich Priebke, s'est jeté de la fenêtre de son hôtel romain au petit matin, se brisant le bassin. Il avait reçu des menaces par téléphone durant la nuit, a indiqué le procureur militaire Antonio Intelisano. Le magistrat, qui avait interrogé jeudi Karl Hass (quatre-vingt-quatre ans) à son arrivée à Rome, a déclaré que *« son témoignage était très important et que l'on ne pouvait y renoncer »* et demandé un renvoi de l'audience. – *(AFP.)*

■ **EUROPE CENTRALE : neuf chefs d'Etat d'Europe centrale**, dont les présidents allemand, italien et ukrainien, se sont retrouvés vendredi 7 juin à Lancut, dans le sud-est de la Pologne, pour une rencontre de deux jours destinée à donner une nouvelle impulsion au processus d'intégration du continent européen. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

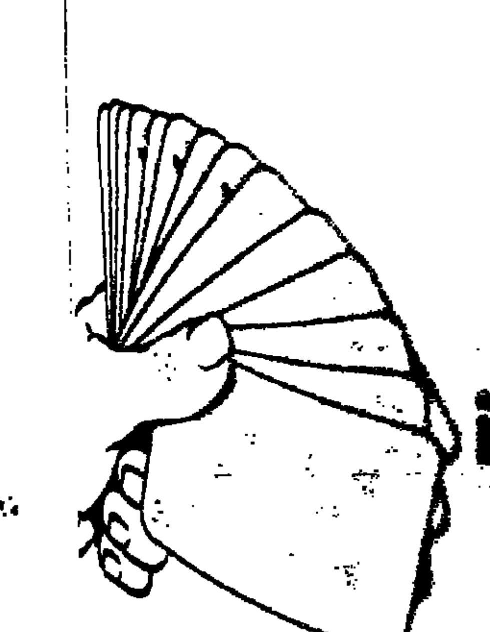
■ **ALGÉRIE : un accord bilatéral de rééchelonnement de la dette publique** a été signé, jeudi 6 juin, entre l'Algérie et l'Italie. Il porte sur un montant de 1,7 milliard de dollars (8,8 milliards de francs), a annoncé la Banque d'Algérie (BA). Avec l'ensemble de ses créditeurs étrangers, publics ou privés, l'Algérie a négocié le rééchelonnement de près de 15 milliards de dollars de dettes (près de 31 milliards fin 1995) et réussi à faire baisser le service de sa dette de 85 % à 43 % de ses exportations. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'indice de confiance dans l'industrie manufacturière** (jugements des entreprises sur l'état de l'économie) est remonté à – 3 en mai, contre – 12 lors de l'enquête précédente en février, selon la revue de conjoncture de la Banque du Japon, publiée jeudi 6 juin, confirmant ainsi une reprise modeste. – *(AFP.)*

■ **CUBA : un décret-loi permettant la création de zones franches** commerciales et industrielles à Cuba a été signé lundi 2 juin, a annoncé le ministre cubain de l'investissement étranger, Ibrahim Ferradaz. Quatre zones sont prévues pour l'instant. – *(AFP.)*

Les bénéfices de la Banque de Russie financeront des dépenses budgétaires

MOSCOU. Boris Eltsine a signé, mercredi 5 juin, une loi prévoyant le transfert de 5 trilliards de roubles (1 milliard de dollars) des bénéfices de la banque centrale, qui seront consacrés à un fonds pour les enseignants non payés et à des achats d'armements. Le vice-président de la banque centrale, Serguei Aleksachenko, s'est déclaré opposé à cette décision, indiquant que la banque devait pouvoir mener une politique indépendante. Les dépenses sociales et le paiement des salaires en retard sont devenus un thème central de la campagne pour l'élection présidentielle du 16 juin. Un ancien conseiller de M. Eltsine, Pavel Medvedev, de passage à Paris, a confirmé que l'argent du Fonds monétaire international (FMI) – qui a approuvé mercredi le versement à la Russie de 330 millions de dollars en vertu de l'accord signé fin février – servait à payer les salaires et les commandes passées par l'Etat aux entreprises privatisées. – *(AFP, Reuter.)*



Ecartés du jeu politique, les Khmers rouges sont devenus des bandits de grand chemin

L'incertitude demeure sur la mort de Pol Pot annoncée par les services de renseignement cambodgiens

La mort du chef des Khmers rouges, Pol Pot, annoncée par les services de renseignement cambodgiens et confirmée, jeudi 6 juin, par un haut cadre de la guérilla, demeurait incertaine, vendredi en fin de matinée. Quoi qu'il en soit, la capacité de nuisance du mouvement s'est trouvée nettement réduite dans les années 90 : les rebelles n'auraient plus que trois mille combattants privés de toute coordination nationale.

A LA FIN d'avril, quelques semaines avant le début des pluies, le commandement de l'armée royale cambodgienne a renoncé à continuer son offensive de saison sèche contre les Khmers rouges de Païlin et de Phnom Malaï, dans l'extrême ouest du pays. Pour la troisième fois en trois ans depuis la restauration de la monarchie, les Khmers rouges ont donc réussi à défendre leurs bastions sur la frontière thaïlandaise. En quatre mois d'attaques, l'armée royale a perdu quelque centaines d'hommes, morts ou grièvement blessés, dont l'un de ses chefs.

Ce relatif succès des Khmers rouges ne peut cependant faire illusion. Il en dit davantage sur les faiblesses d'une armée royale à peine renaissante, à l'équipement encore réduit et sans chasse aérienne, que sur la capacité de survie des rebelles. Les deux tiers des pertes gouvernementales sont survenues non pas lors de combats mais sont dues à l'explosion de mines, disposées pour interdire l'accès à des zones de forêts reculées et souvent frontalières de la Thaïlande.

En outre, faute de moyens, les Khmers rouges ont abandonné toute coordination de leurs actions à l'échelon national. Quelques bandes survivent dans le nord-est et le sud-est du pays. Un noyau dur existe encore, selon Phnom Penh, à la limite des provinces de Kompong Speu et de Kokong, au sud-ouest de la capitale. Mais leur organisation dans le centre du Cambodge s'est désintégrée, depuis la mi-1993, après les élections supervisées par l'ONU, au fil de désertions d'unités, de taille toujours réduite, qui assuraient les communications. Les derniers bastions des rebelles sont situés dans la zone de Païlin-Phnom Malaï, sous la responsabilité de Ieng Sary et de Son Sen, ou dans celle d'Anlong Veng, dans le nord de la province de Siem Reap, sous le commandement de Ta Mok. Ces noyaux ne grouperaient plus, au total, que de deux à trois mille combattants.

En débouchant sur la restauration de la monarchie, les élections organisées par l'ONU en 1993 – que les Khmers rouges ont boudées –, ont privé ces derniers de tout message politique. A partir de 1970, ils avaient affirmé se battre au nom de Norodom Sihanouk, qui venait d'être renversé par Lon Nol. Une fois ce dernier remonté sur son trône, en septembre 1993, les Khmers rouges se sont lancés dans une campagne quasi hystérique contre le gouvernement, l'accusant d'être à la botte des Vietnamiens. Mais cette propagande a fait long feu : même leurs partisans ont pu constater que les rebelles se battaient désormais contre des Khmers et non, comme autrefois, contre des *bô-dôi* du Vietnam voisin.

Les fidèles de Pol Pot ont semblé miser sur une désintégration du gouvernement. Sur ce plan-là aussi, ils se sont trompés. Même si Phnom Penh est actuellement le théâtre d'une sérieuse crise au sein d'un gouvernement « à deux têtes », les Khmers rouges n'ont aucune prise sur ce qui aurait pu constituer, de leur point de vue, une aubaine. La lutte contre les *« hors-la-loi »* – leur statut aux termes d'un vote unanime de l'Assemblée en juillet 1994 – n'est même plus la priorité affichée par les autorités de Phnom Penh.

Avec ou sans Pol Pot, les jeux sont donc faits depuis quelque temps déjà : faute de projet, l'avenir des Khmers rouges tient donc sans doute davantage du banditisme de grand chemin que de quoi que ce soit d'autre. Ils ont encore les moyens de faire dérailler un train ou de couper momentanément une route entre Battambang et Phnom Penh. Ils ont capturé, en 1994, trois otages occidentaux, dont un Français, qu'ils ont sauvagement assassinés.

Mais leurs *« faits d'armes »* en principe s'arrêtent là. Isolés, les rebelles pourront sans doute encore survivre des années dans des forêts dont l'accès est d'autant plus difficile que de six à sept millions de mines sont encore enfouies au Cambodge. Mais, au fil de la disparition d'une poignée vieillissante de chefs historiques, le mouvement devrait finir par s'éteindre, laissant toutefois en redoutable héritage l'angoisse d'une communauté qui se sent menacée jusque dans son existence, après la sanglante tragédie qu'il lui a imposée.

Jean-Claude Pomonti

Silence et confusion

Une certaine confusion entourait toujours, vendredi 7 juin, en fin de matinée, l'information selon laquelle Pol Pot aurait succombé à une crise de paludisme en début de semaine. Les premières spéculations sur son décès ont pour origine des indications fournies à l'AFP, jeudi, par les services de renseignements cambodgiens qui affirmaient que le chef khmer rouge était mourant, voire même serait déjà décédé. Cette information a ensuite gagné en crédibilité quand l'AFP a obtenu la confirmation de la mort de Pol Pot auprès d'un commandant en second de la *« 320e division »* de la guérilla.

Toutefois, le ministre cambodgien de l'information, Ieng Mouly, ainsi que le chef d'état-major de l'armée, Ke Kim Yann, n'étaient toujours pas en mesure, vendredi, de confirmer le décès de Pol Pot. Quant aux services de renseignements thaïlandais cités par Reuter, ils considèrent que Pol Pot est *« toujours vivant »* et mettent l'annonce de sa disparition sur le compte soit de l'erreur d'un informateur des services de Phnom Penh, soit d'une manœuvre de désinformation émanant d'une faction du pouvoir cambodgien. Le département d'Etat américain s'est montré, lui aussi, sceptique quant à la fiabilité de l'information.

La nomination du premier ministre centrafricain répond aux vœux de Paris

M. Ngoupandé formera un gouvernement d'union

COMME on le prévoyait depuis plusieurs jours, tant à Bangui qu'à Paris, Jean-Paul Ngoupandé, quarante-sept ans, ambassadeur de la République centrafricaine en France, a été nommé, jeudi 6 juin, au poste de premier ministre par le président Ange-Félix Patassé. M. Ngoupandé, qui doit prochainement rejoindre Bangui, non sans avoir pris *« quelques contacts »* au préalable, a confirmé sa volonté de former un gouvernement d'union nationale, conformément au protocole d'accord conclu, mercredi, à Bangui, entre le pouvoir, les partis d'opposition et des représentants de la *« société civile »*. La désignation de M. Ngoupandé, qui doit disposer de pouvoirs étendus, a été provoquée par le soulèvement d'une partie de l'armée centrafricaine, du 18 au 27 mai, et l'intervention militaire française qui y a mis fin.

Le nouveau premier ministre, dont le *« profil »* correspond tout à fait aux souhaits des dirigeants français – dont l'influence a été déterminante, ces dernières semaines, à Bangui –, a fait savoir qu'avant d'accepter sa nomination il avait reçu des assurances de M. Patassé sur la marge de manœuvre dont il pourra disposer. Sollicité une première fois, le 28 mai, il avait posé des conditions qu'il jugeait nécessaires pour sortir son pays d'une crise profonde.

Evoquant les risques de *« violences inter-ethniques »* et de *« guerre civile »*, il avait répondu à M. Patassé, qu'*« il n'y aura pas de place pour les faux-semblants et les demi-mesures »*. Il préconisait enfin la remise en état progressive d'une administration *« digne de ce nom, fondée sur la compétence, la rigueur, l'intégrité, le souci du bien public et la concorde nationale (...), la déliquescence de l'Etat étant apparue au grand jour. »* Puis il prévenait que le futur gouvernement devrait disposer *« de la marge de manœuvre nécessaire »*, ajoutant : *« Rien ne devra donc interférer qui puisse contrecarrer cette action. »* Sans réponse de M. Patassé, M. Ngoupandé lui a adressé une deuxième lettre, insistant sur la réalisation préalable *d'un consensus national*.

Ouvertes, il y a une semaine, les consultations entre la majorité présidentielle et les partis d'opposition ont porté principalement sur les pouvoirs du premier ministre. L'opposition souhaitait pour cela une révision de la Constitution, mais M. Patassé s'y refusait. Finalement, le président a dû déclarer, mercredi, que le chef du gouvernement disposerait *« d'une grande liberté d'action. »*

Titulaire d'un doctorat de philosophie après des études à l'université de Caen, M. Ngoupandé a été ministre de l'éducation puis secrétaire général du Rassemblement démocratique centrafricain (RDC), créé par l'ancien chef de l'Etat, le général André Kolingba, aujourd'hui dans l'opposition. Il a été ensuite ambassadeur à Abidjan où il devait nouer des liens d'amitié avec son homologue français, Michel Dupuch, maintenant conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines.

F. C.

Pékin propose d'interdire pour dix ans les essais nucléaires « pacifiques »

GENÈVE
de notre correspondante

Bien que l'ambassadeur chinois, Sha Zukang, eût annoncé, jeudi 6 juin, à la conférence du désarmement à Genève que les négociations pour le traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT) atteignent le stade final, ses propos n'ont pas créé la surprise. Afin de faciliter la conclusion du traité en temps voulu, a dit le diplomate, la délégation chinoise est disposée à accepter une interdiction de dix ans – jusqu'à la réunion de la conférence d'examen du traité CTBT – des explosions « pacifiques ». Mais les autres Etats nucléaires – Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Russie – ont accueilli sa déclaration avec prudence, sinon scepticisme.

On observe en effet au Palais des nations que l'acceptation de la décision de Pékin – certes positive par rapport à de précédentes prises de position – signifierait que la conférence d'examen de l'application du traité devra se pencher de nouveau, dans une décennie, sur le problème de l'interdiction totale des essais et que, dans le pire des cas, les négociations seraient à recommencer puisque la Chine ne s'engage à rien au-delà de cette échéance. On note, d'autre part, que, vu les lenteurs de la ratification d'un traité de cette importance, des années peuvent s'écouler jusqu'à son entrée en vigueur, pendant lesquelles la Chine pourrait garder toute liberté d'action. On ne saurait, au surplus, dissimuler le risque de voir des Etats ne possédant pas encore la bombe mettre à profit ces dix ans pour se préparer à acquérir un tel armement et trouver les arguments pour légitimer ces préparatifs.

PRÉCÉDENT

Nombreux sont donc ceux ici qui, comme Simon Carrol, s'exprimant au nom de Greenpeace, estiment que les conditions posées par Pékin risquent d'affaiblir l'interdiction des essais. Selon M. Carrol, ces propositions sont aussi dangereuses en ce qu'elles pourraient créer un précédent, en dotant les essais dit pacifiques d'un statut spécial.

Tandis que la délégation chinoise clame qu'elle vient de faire une *« concession majeure »*, on fait remarquer que son ambassadeur n'a rien cédé dans le domaine fondamental de la vérification sur place. Pékin estime que toute requête pour aller sur le terrain devrait être approuvée par les deux tiers du conseil exécutif.

Il est indéniable pourtant qu'on se rapproche du but, à la satisfaction notamment de la France, qui a œuvré en faveur d'une interdiction de tous les essais. C'est ce que Jacques Chirac devrait rappeler aux négociateurs, qu'il rencontrera, le 11 juin, à Genève. Le président français ne manquera pas de rappeler que Paris, pourtant récemment montré du doigt pour son ultime série de tirs dans le Pacifique, est la première capitale à s'être ralliée à l'option zéro, c'est-à-dire l'interdiction sans exception des essais.

Isabelle Vichniac

L'OPEP fait une place à l'Irak sans modifier les quotas de production de pétrole

VIENNE
de notre envoyé spécial

Sauf coup de théâtre de dernière minute, les onze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunis à Vienne, devaient se séparer sur un accord, vendredi 7 juin. La veille, à l'issue de discussions au cours desquelles avaient été traités le gros de l'ordre du jour, la tendance était à la reconduction des quotas de production actuels : seul, l'Irak, privé de quota depuis la guerre du Golfe, bénéficierait d'une *« allocation temporaire »* de 700 000 barils par jour conformément à l'accord *« nourriture contre pétrole »* conclu récemment entre Bagdad et l'ONU. Ce *statu quo*, préconisé par l'Arabie saoudite et anticipé depuis plusieurs semaines par les marchés, l'emportait sur la thèse défendue par l'Iran, favorable à un retour aux quotas d'avant la guerre du Golfe qui auraient contraint les Saoudiens à réduire leur production.

Pendant que ces deux rivaux traditionnels de l'OPEP occupaient le devant de la scène en bloquant les discussions et que des efforts étaient déployés pour trouver une issue, l'Irak a fait l'objet de toutes les sollicitudes de la part des représentants des compagnies pétrolières, grandes et petites.

Une délégation irakienne très courtisée

« Il y avait la queue dans le couloir de l'hôtel pour voir le ministre, constatait un connaisseur du milieu. *Ce sont principalement les Américains qui ont fait le voyage car là, à l'abri des regards, ils peuvent négocier et ne risquent pas de se faire taper sur les doigts par leur administration. »* Un autre expert a même croisé de *« drôles d'affairistes »* qui se proposaient de jouer les entremetteurs auprès des dirigeants irakiens. *« Après les ventes d'armes, ils cherchent à se reconvertir dans le pétrole. »* Dans ce climat, chaque propos du général Amer Mohammed Rasheed, ministre du pétrole irakien, n'a fait que renforcer l'importance accordée à la présence de sa délégation.

Devant des journalistes, il a affirmé que son pays signerait les premiers contrats avec des acheteurs étrangers d'ici à dix jours. Le ministre a bon espoir que son pays puisse remplir les conditions imposées par l'ONU pour une levée totale de l'embargo : *« Cela peut mettre six mois »*, a-t-il dit, estimant, peut-être en exagérant un peu, qu'à la fin de l'année son pays sera en mesure de produire trois millions de barils par jour et d'en exporter 2,5 millions. *« C'est une perspective plutôt qu'une prévision »*, a-t-il ajouté devant le scepticisme de certains observateurs. Dans l'immédiat, même si l'Irak veut aller vite pour vendre sa production, il est totalement dépendant des décisions des Nations unies.

Dominique Gallois

POLÉMIQUE Après la controverse déclenchée par la publication d'un livre de l'ancien dirigeant communiste Roger Garaudy et le soutien apporté par l'abbé Pierre à sa mise en cause de l'extermination des juifs durant la seconde guerre mondiale, les entreprises des révisionnistes sont l'objet d'une polémique à l'extrême gauche. L'écrivain Didier Daeninckx accuse certains de ses collègues, de sensibilité ultra gauche, de dérive négationniste. ● ENGAGÉ DANS LA LUTTE contre le Front national, Gilles Perrault prend la défense, dans la préface d'un livre à paraître, de ses amis mis en cause par Didier Daeninckx. Selon lui, des *« dérapages sur la forme n'impliquent pas un dévoiement quant au fond »*. ● L'AFFAIRE GARAUDY est analysée dans le numéro de mai de la revue catholique *Golias magazine*, qui révèle comment elle avait été minutieusement préparée par les négationnistes.

La querelle du négationnisme rebondit à l'ultra gauche

L'écrivain Didier Daeninckx met en cause la dérive de certains intellectuels libertaires et militants antifascistes, qui versent, selon lui, dans la négation des crimes commis par les nazis contre les juifs. Gille Perrault dénonce un amalgame

UN VENT DÉVASTATEUR souffle, depuis quelques semaines, sur la petite communauté des écrivains de romans policiers et, au-delà, sur les milieux de la gauche anarchiste, libertaire et autonome. L'un d'eux, Didier Daeninckx, avait mis à nu, entre 1989 et 1993, la collusion discrète existant entre certains « rouges » (gauche communiste) et « bruns » (droite fasciste). Ces révélations, suivies d'une série de mises au point, avaient permis d'isoler et de neutraliser ces dérives.

Depuis quatre mois, l'écrivain, troublé par certains faits, s'est attaché à l'itinéraire de quelques membres de l'ultra gauche, qu'il accuse d'être des révisionnistes. Ses accusations que, dans une suite de courriers, il a portées à la connaissance des auteurs incriminés, mais aussi d'un certain nombre de responsables d'organisations d'extrême gauche, dont il sollicite l'avis et la collaboration, provoquent de venimeuses querelles.

Alors que l'écrivain n'avait pas décidé de livrer publiquement ses observations, paraît dans quelques jours, aux éditions Reflex, un ouvrage collectif intitulé *Libertaires et ultra gauche contre le négationnisme*. Serge Quadruppani et Gilles Dauvé, mis en cause par Didier Daeninckx, ainsi que François-Georges Lavacquerie, s'y défendent par avance. Dans la préface de ce livre, l'écrivain Gilles Perrault répond, sans le citer, à Didier Daeninckx.

Les interrogations de ce dernier ne concernent qu'une *« minorité dévoyée »* d'une autre minorité : l'ultra gauche, implantée à Lyon et à Paris. Ses adeptes ont fréquenté *La Guerre sociale*, puis d'autres revues confidentielles. Anonymement ou sous pseudonyme, ils y ont produit de nombreux écrits. Serge Quadruppani ne cherche pas à nier les siens. Son ami Gilles Dauvé, *« injoignable parce que dans un état dépressif »*, n'a pu répondre à nos questions.

Pour divers historiens, comme Pierre Vidal-Naquet ou Philippe Videlier, qui consacre un article au négationnisme dans *Le Monde diplomatique* de juin, Gilles Dauvé est un théoricien de ce groupe. Dans un livre intitulé *Bilan. Contre-révolution en Espagne* (collection 10-18), *il écrit, sous le pseudonyme de Jean* Barrot – identité que nous confirme Serge Quadruppani –, une préface qui débute ainsi : *« Les horreurs du fascisme n'étaient ni les premières, ni les dernières, ni, quoi qu'on en dise, les pires. Elles n'avaient rien à envier aux massacres "normaux" des guerres, famines, etc. »* Les appels de note font référence à *Auschwitz ou le grand alibi* et aux livres de Paul Rassinier.

Auteur d'une dizaine de romans policiers (*La Forcenée*, chez Métaillé, 1994), directeur de collection, traducteur (*Le Cahier noir de Jirinovski*, Albin Michel, 1994), Serge Quadruppani écrit dans diverses revues d'ultra gauche. Dans *Le Catalogue du prêt-à-penser français depuis 1968* (Balland, 1984), il consacre quelques page à Robert Faurisson. Pierre Vidal-Naquet qualifie ce livre de *« discrètement révisionniste »* dans *Les Assassins de la mémoire*, (collection Points, Seuil, p. 220).

Dans le premier numéro de *La Banquise*, en 1983, on peut lire un chapitre non signé, rédigé par Serge Quadruppani et Gilles Dauvé, intitulé : « L'horreur est humaine », et sous-titré : « Les camps de concentration sont l'enfer d'un monde dont le paradis est le supermarché ». *« Le déporté* [y] *devenait un numéro*, est-il écrit. *Mis en fiches et cartes par la Sécurité sociale et tous les organismes étatiques et para-étatiques, l'homme moderne juge particulièrement horrible et barbare le numéro tatoué sur le bras des déportés. Il est pourtant plus facile de s'arracher un lambeau de peau que de détruire un ordinateur. »*



« Je n'écrirais plus de cette manière-là, dit aujourd'hui Serge Quadruppani. *Même dans* Le catalogue, ajoute-t-il, *je perdrais moins de temps à critiquer les bouffonneries d'un Jean Daniel et j'en consacrerais davantage à analyser le délire révisionniste. Reste que Didier Daeninckx nous fait un procès délirant. »* Quadruppani explique qu'il n'avait fréquenté La Vieille Taupe *« qu'entre 1970 et 1972 »*, bien avant qu'elle ne devienne le relais des négationnistes. Il déclare cependant : *« Nous avons trop fait confiance à nos amis et pas assez aux experts quand nous refusions d'entrer dans la discussion sur l'existence des chambres à gaz. »*

Pour preuve d'une lucidité retrouvée, Quadruppani et ses amis citent un texte devenu de référence, *Les ennemis de nos ennemis ne sont pas forcément nos amis*, rédigé en 1992. On y lit en effet : *« Que les faiblesses propres au milieu ultra gauche aient pu conduire certains à de telles dérives nous amène à réaffirmer quelques principes qui ne devraient pas avoir besoin d'être rappelés : on ne dialogue pas avec des gens qui s'acoquinent avec l'extrême droite, même si leurs ennemis officiels, familiers des rackets humanitaires, sont nos ennemis réels. »*

Gilles Dauvé, *« qui s'était éloigné de la politique et n'avait pas été sollicité »*, n'avait pas signé ce texte.

Ar. Ch.

La Vieille Taupe

La Vieille Taupe est aujourd'hui une maison d'édition et une revue. Créée en 1965 par Pierre Guillaume, la librairie La Vieille Taupe, *spécialisée dans les publications d'ultra gauche* et installée rue des Fossés-Saint-Bernard, à Paris, ferme en décembre 1972. Un an plus tard, Gilles Dauvé, un assidu, édite un bulletin confidentiel, *le Mouvement communiste*, et republie un texte anonyme, *Auschwitz ou le grand alibi*, qui circulait depuis les années 60. Autour de Pierre Guillaume, *les réseaux de la librairie perdurent.*

La Vieille Taupe réapparait en 1979 comme éditeur. Ses thèses sont diffusées par la revue *La Guerre sociale*, née en 1977 et qui devient, dès l'année suivante, ouvertement négationniste. La libraire rouvre de manière éphémère, au début des années 90, rue d'Ulm. Au printemps 1995, une revue *La Vieille Taupe* paraît. Le livre de Roger Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*, est publié comme numéro 2.

Didier Daeninckx, écrivain et éditeur

« Ils veulent faire sauter le verrou d'un "mythe" génocidaire »

« L'"affaire Garaudy" témoigne à nouveau que le négationnisme ne s'alimente pas seulement dans les formations et la tradition de l'extrême droite...

– C'est une particularité française. Le négationnisme français s'ancre dans la figure de Paul Rassinier, décédé en 1967 – déporté à Buchenwald, communiste, socialiste, anarchiste, avant une dérive à l'extrême droite *dans les années 50* –, *qui publie des textes* mettant en doute l'existence des chambres à gaz.

» En France, le négationnisme n'a pas de réels théoriciens. Robert Faurisson a rencontré, *au début des années 70, des groupes* dits d'ultra-gauche. Certains, parmi ces derniers, se sont appuyés sur ses écrits et sur ceux de Rassinier. Alors qu'en Italie et en Allemagne, le négationnisme s'est fondé sur *une dérive antisémite*, *via* notamment le soutien à la cause palestinienne, cette dernière n'a été pour les négationnistes français qu'un argument supplémentaire.

– En 1993, vous aviez dénoncé la collusion *« rouges-bruns » et la tentation* « nationale-communiste », notamment au sein du PCF. Aujourd'hui, vous travaillez à pointer les dérives révisionnistes de certains éléments de l'ultra-gauche...

– Je ne connaissais pas l'ultra-gauche. Cette mouvance, née à Lyon et à Paris, dénonce avec la même virulence le système capitaliste, dont le nazisme et le fascisme seraient des formes particulières, et le système stalinien. *Pour elle, il n'y a pas de différences à établir* entre toutes ces formes : d'où la tentation d'en banaliser certaines, comme la barbarie nazie, quitte à nier certains faits historiques.

– Pourquoi cet intérêt soudain pour cette *minorité* ?

– J'ai d'abord été alerté par la parution, en janvier 1992, au Dilettante, maison d'édition d'apparence anarchiste, des écrits de l'ultra-nationaliste russe, Edouard Limonov, proche de Vladimir Jirinovski, en même temps que des *Lettres de prison*, inédites, de Lucien Rebatet, figure de la collaboration durant l'Occupation.

» Je me suis lancé dans l'étude des réseaux de l'ultra-gauche parce que j'ai failli moi-même me faire piéger par quelques personnes. Je collabore, pour les éditions de la Baleine, à la collection Le Poulpe, qui affiche clairement son ambition antifasciste et fait courir, d'un titre à l'autre, le personnage d'un détective libertaire. Fin janvier, un écrivain que je connais bien, Serge Quadruppani, a recommandé à la maison d'édition un « jeune auteur », Gilles Dauvé, qui nous a adressé un manuscrit. Je me suis aperçu que Gilles Dauvé, ex-collaborateur de toute une série de parutions – *La Guerre sociale, Le Frondeur, La Banquise, Le Brise-glace* –, est en vérité un théoricien de la pensée négationniste, *comme Pierre Guillaume*.

– Son manuscrit défendait-il ces thèses ?

– Ce manuscrit était parfaitement anodin : Il s'agissait seulement de remettre cet homme dans le circuit. C'est ainsi que les révisionnistes travaillent : on « chauffe » les gens, on les rapproche, on surgit par bonds dans les endroits les plus surprenants, en faisant des « coups » médiatiques, tels que le soutien apporté par l'abbé Pierre à Roger Garaudy.

– Comment s'effectue le passage de l'ultra-gauche au négationnisme ?

– Par la lutte contre l'antifascisme et contre l'idéologie des droits de l'homme. Selon eux, on oppose toujours au malheur du monde (la colonisation, les massacres au Rwanda) un malheur plus grand, qui serait le fascisme et l'anéantissement des juifs. Faire sauter le verrou d'un « mythe » génocidaire et concentrationnaire leur permet de redonner sa juste importance à la lutte contre l'exploitation capitaliste et socialiste. C'est ainsi qu'ils souhaitent réhabiliter la révolution. »

Propos recueillis par Ariane Chemin

Gilles Perrault : « Le ventre toujours fécond, c'est le système social »

MIS EN CAUSE par Didier Daeninckx *(lire ci-contre)*, Gilles Dauvé et Serge Quadruppani signent, avec le réseau autonome Reflex, un livre intitulé *Libertaires et ultragauche contre le négationnisme*, à paraître dans quelques jours. L'écrivain Gilles Perrault, directeur de publication de la revue *Ras l'front*, qui anime le combat militant contre le Front national, a préfacé cet ouvrage.


VERBATIM

« L'ultragauche ne brille pas toujours par le bon goût, écrit notamment l'auteur du *Pull-over rouge. Ce n'est point, il est vrai, son objectif premier. Aussi le chasseur de sorcières est-il assuré de trouver son miel en épluchant les textes publiés depuis dix ou vingt ans. L'amour du paradoxe propre aux minorités infimes, l'assurance que la formule choc, sinon chic, n'épatera que les cinq cents lecteurs d'une publication aussi éphémère que confidentielle, une tendance désolante à passer le réel à la moulinette de la théorie : tout se conjuguait pour encombrer de fâcheuses scories une production intellectuelle par ailleurs excitante dans l'atonie générale.* [...]

» Des réquisitoires diffusés dans l'extrême gauche [visent aujourd'hui] *à ranger* [certains] *auteurs dans la clique négationniste. L'amalgame n'est pas acceptable. Que certains sujets imposent un devoir de prudence dans leur traitement, c'est pour nous l'évidence même. Que telle proposition ou formulation de l'ultragauche exaspère, voire indigne, accordé ! Mais ces dérapages sur la forme n'impliquent pas un dévoiement quant au fond. Avant de fulminer l'anathème, et à moins de s'abandonner aux délires d'une inquisition de type stalinien, l'honnêteté intellectuelle et politique exige d'y regarder de plus près.*

» Cette honnêteté réclame d'abord le respect de la chronologie. On avait le droit de fréquenter La Vieille Taupe *avant qu'elle ne devînt officine négationniste, de même qu'on pouvait être l'ami de Pierre Guillaume avant qu'il ne se fît, comme l'écrit Serge Quadruppani, " supplétif pittoresque et clown ultragauche de l'extrême droite ". Sous prétexte que Roger Garaudy est devenu ce que nous savons, va-t-on reprocher à tel ou tel de l'avoir pieusement écouté au temps où il était un membre respecté du comité central du PCF ?*

» La pitoyable dérive d'un abbé Pierre ne nous empêchera pas de penser, avec la majorité des historiens, que les négationnistes ont reçu avec la loi Gayssot un inappréciable cadeau. De même, peut-on garder intacte la mémoire de la tentative d'extermination des juifs, avec son irréductible singularité, sans accepter pour autant qu'elle vaille amnistie instantanée pour tous les crimes de masse perpétrés depuis dans le monde, au motif qu'ils se situeraient à un échelon inférieur sur on ne sait quelle échelle de Richter de la barbarie ?

» On peut évidemment professer un avis différent, mais penser cela, est-ce du négationnisme ?

» L'ouvrage qu'on va lire fait le point sur le parcours politique des auteurs et d'un certain nombre de leurs camarades. Il se signale aussi par une propension à l'autocritique qu'on souhaiterait trouver chez ceux qui se veulent leurs procureurs. Erreurs, imprudences et outrances sont par eux-mêmes soulignées et analysées. Mais qu'on les assimile à la crapule négationniste, voilà qui leur fait à juste titre horreur. Ont-ils jamais témoigné de l'antisémitisme rabique, qui est le signe distinctif de la secte ? Faurisson bénéficie-t-il de leur soutien ? Les a-t-on pris à fricoter avec l'extrême droite ?

» Pour ceux qui les connaissent, poser ces questions est déjà outrageant, s'agissant de militants qu'on retrouve depuis des années au premier rang du combat antifasciste. Non point de cet antifascisme pétri de bons sentiments et peu avare de discours moraux et de dissertations éthiques, producteur de consensus commodes où les politiciens de la gauche pourrie trouvent leur profit électoral, mais d'un antifascisme qui sait que le ventre toujours fécond, c'est le système social dans lequel nous sommes, et que la bête ne sera terrassée qu'à condition de briser ce système inique.

» Navrante querelle ! Comment ne pas voir qu'elle doit faire bien rire au spectacle de la zizanie prospérant dans notre camp ! [...] »

Ainsi parlait l'abbé Pierre

Michel-Antoine Burnier et Cécile Romane, qui avaient, en 1993, recueilli et mis en forme les dialogues du livre d'entretiens de l'abbé Pierre avec Bernard Kouchner (*Dieu et les Hommes*, Laffont), révèlent dans un petit ouvrage (*Le Secret de l'abbé Pierre*, Ed. Mille et une nuits) que le fondateur d'Emmaüs défendait alors des idées déjà assez proches de celles qui s'expriment dans sa lettre de soutien à Roger Garaudy (*Le Monde* du 20 avril). L'abbé Pierre disait par exemple : *« Quand on relit le livre de Josué, c'est épouvantable ! C'est une série de génocides, groupe par groupe, pour en prendre possession ! Alors, foutez-nous la paix avec la parole de Terre promise ! »* Les auteurs justifient l'omission de ces passages et de l'échange assez vif qui s'en était suivi avec Bernard Kouchner par l'admiration qu'ils éprouvaient pour le *« courage de l'abbé Pierre dans la Résistance, pour son action en faveur des sans-logis, l'appel de 1954 et les combats de toujours »*.

L'offensive menée autour du livre de Roger Garaudy

LA REVUE CATHOLIQUE *Golias magazine*, qui se consacre particulièrement, depuis plusieurs années, à la lutte contre l'extrême droite et contre les diverses résurgences du fascisme et du nazisme, publie un « dossier », dans son numéro de mai, sur l'offensive négationniste menée autour de la parution du livre de Roger Garaudy, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*.

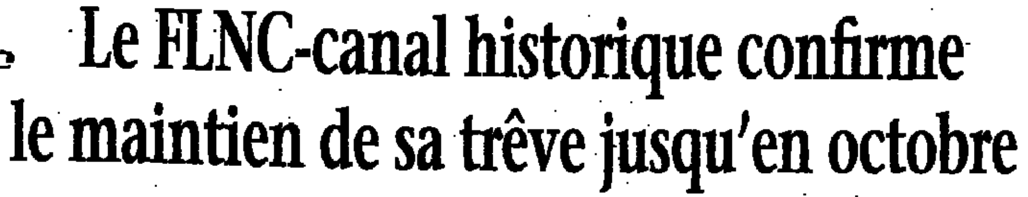
Golias rappelle les contours de la petite nébuleuse des négateurs, avec ses deux versants spécifiques à la France : l'un situé, comme ailleurs dans le monde, à l'extrême droite, mais l'autre à l'ultra gauche. *Le magazine révèle que la publica*tion du texte de M. Garaudy sous la forme du numéro 2 de la revue *La Vieille Taupe* avait été préparée par des circulaires adressées aux correspondants de ce groupe à partir de l'automne 1995. Edité en décembre, le texte de l'ancien député communiste fait l'objet de poursuites pour infraction à la loi sur le racisme.

Le Père Jean Cardonnel, prêtre dominicain engagé, dans les années 60 et 70, dans les combats anticoloniaux, raconte, comme il l'avait fait dans *Le Monde* du 31 mai, la tentative de M. Garaudy de le convaincre de présider une conférence de presse au cours de laquelle il entendait présenter sa défense. Ami de longue date de l'ancien membre du bureau politique du Parti communiste, comme l'abbé Pierre, le Père Cardonnel avait refusé après avoir pris connaissance de son écrit. L'avocat Jacques Vergès, défenseur de Klaus Barbie après avoir été, pendant la guerre d'Algérie, celui du FLN, était au côté de M. Garaudy pendant cette conversation téléphonique et y était intervenu pour faire pression sur le Père Cardonnel.

Golias reproduit, aussi, des textes de la revue *Nationalisme et République*, organe d'une dissidence du Front national, dans lequel on trouvait, au début des années 90, des articles signés du promoteur de la Vieille Taupe, Pierre Guillaume, ainsi que d'un ancien responsable des Verts, Jean Brière, et de M. Garaudy. Y était dénoncé notamment, en juin 1992, un *« racisme juif »*, dont l'origine était située dans l'épisode biblique de *« l'extermination des peuples cananéens »* (la même référence à l'Ancien Testament a été utilisée par l'abbé Pierre dans son soutien à M. Garaudy).

Golias publie, d'autre part, des extraits d'une conférence prononcée à Evian, le 22 novembre 1988, par un universitaire négationniste, à l'invitation de l'Alliance savoyarde. Le conférencier déclare notamment : *« Les chambres à gaz (...), c'est le pilier central de la religion de l'Holocauste. Si vous n'avez pas ce pilier, vous n'avez plus ni génocide, ni Holocauste, ni extermination. »*

Dans un article de présentation de ce dossier, Alain Bihr, Didier Daeninckx et Pierine Piras expriment leur inquiétude car, écrivent-ils, *« si la secte négationniste est hors la loi, elle trouve dans la bonne société bien des complaisances »*.



Le FLNC-canal historique confirme le maintien de sa trêve jusqu'en octobre

Le mouvement nationaliste revendique les actions contre des gendarmeries

Dans un communiqué authentifié, diffusé jeudi 6 juin, le FLNC-canal historique (bras armé de la Cuncolta naziunalista), confirme la suspension de ses « actions militaires » jusqu'en octobre. L'organisation clandestine avait déjà annoncé ce calendrier, mais avait lancé, récemment, un « ultimatum » au gouvernement.

LE JOUR MÊME où, à Paris jeudi 6 juin, les sénateurs dressaient un tableau plutôt désespérant de la Corse – meurtres, attentats, rackets, fraudes en tout genre... –, le FLNC-canal historique confirmait par communiqué la suspension de ses actions *« militaires »* jusqu'en octobre. Le 12 avril, l'organisation clandestine avait déjà annoncé qu'elle prolongeait pour six mois la trêve instaurée en janvier. Pourtant, le 13 mai, un communiqué signé FLNC-canal historique avait lancé un « ultimatum » à l'Etat, lui enjoignant de faire un geste *« concret »* dans les quinze jours pour démontrer sa volonté d'un règlement politique. Immédiatement commençaient une série de mitraillages d'édifices publics, essentiellement des gendarmeries, que le FLNC-canal historique revendique dans son communiqué. Près de deux semaines se sont écoulées entre la date théorique d'expiration de l'« ultimatum » et la confirmation de la trêve, alors même qu'Alain Juppé a rejeté par deux fois, pendant cette période, les revendications institutionnelles du mouvement clandestin.

Le communiqué de l'organisation clandestine

Dans un communiqué authentifié, diffusé jeudi 6 juin à l'AFP, le FLNC-canal historique affirme notamment que le « processus de paix » entamé en janvier continue *« conformément à la suspension des actions militaires, reconduite jusqu'au mois d'octobre »*. L'organisation clandestine ajoute : *« Pour autant, (...) nous (...) ne renoncerons jamais à nos revendications essentielles : reconnaissance officielle du peuple corse et accession par étapes à la souveraineté nationale. »* Le communiqué sur le débat au Parlement affirme : *« Le ton méprisant des intervenants – dont le premier ministre de la France – révèle le peu d'estime qu'ils portent à notre peuple et s'accorde bien mal avec la poursuite du dialogue entrepris. »*

NÉGOCIATION INTERNE ARDUE

Ce flottement semble confirmer ce qui était apparu très vite, à savoir que la mise en demeure du 13 mai émanait non pas de l'organisation clandestine elle-même, vitrine légale de la Cuncolta, mais de l'un de ses dirigeants, Jean-Michel Rossi. Ce dernier contestait ainsi le bien-fondé de l'interpellation par les gendarmes de deux de ses proches, dans une affaire de droit commun (*Le Monde* du 15 mai). De fait, ces deux personnes, armées au moment de leur interpellation, ont été rapidement libérées, avec pour seul chef de mise en examen l'infraction à la législation sur les armes.

L'ensemble des dirigeants de la Cuncolta se sont ralliés publiquement à cet « ultimatum ». Pourtant, l'affaire embarrassait une organisation qui, selon toute vraisemblance, ne souhaite pas interrompre le « processus de paix », mais ne peut pas négliger l'état d'esprit de ses militants, dont certains n'ont pas effectué le cheminement politique de leurs dirigeants. Le Canal historique – sans doute au terme d'une négociation interne ardue – a donc finalement annoncé le maintien de la trêve, en l'assortissant de considérations au ton offensif et de la revendication des mitraillages de gendarmeries.

Jean-Louis Andreani

Le gouvernement tente d'unifier son discours sur la Corse

Au Sénat, Alain Juppé a associé à son diptyque sécurité publique-développement économique la notion de dialogue avec ceux qui respectent les élections, défendue par Jean-Louis Debré

LE DÉBAT sur la Corse à l'Assemblée nationale avait donné l'impression que le gouvernement ne parlait pas d'une seule voix sur ce sujet ; ou, plus précisément, que le premier ministre et son ministre de l'intérieur défendaient deux politiques différentes (*Le Monde* du 30 mai). Jeudi 6 juin, au Sénat, Alain Juppé et Jean-Louis Debré, qui se retrouvaient – comme dix jours auparavant au Palais-Bourbon – avec Jacques Toubon, ministre de la justice, se sont employés à effacer cette impression, sans vraiment y parvenir. Le gouvernement n'a *« pas deux discours, (...) pas deux politiques* (...), [il veut] *« rétablir la paix publique tout en favorisant le développement de l'île* (...). *Il n'y a pas une politique qui serait différente de son discours et sa main droite ne saurait ignorer, a fortiori contredire, ce que fait sa main gauche »*, a lancé M. Juppé, en développant de nouveau son diptyque « sécurité publique-développement économique ».

Contrairement à ce qu'il avait fait à l'Assemblée nationale, M. Juppé a prononcé le mot *« dialogue »* à destination de toutes les *« parties prenantes qui respectent les élections »*. Mais il a de nouveau fermé, encore plus sèchement que devant les députés, la porte aux revendications des nationalistes en matière institutionnelle.

De son côté, M. Debré, qui s'en est tenu à son propre diptyque, a fait un effort visible pour renforcer dans son discours la part réservée à la *« fermeté »*, tout en plaidant longuement, une nouvelle fois, pour le *« dialogue »*, en particulier celui *« des Corses avec l'Etat »*. M. Debré a d'ailleurs renouvelé sa mise en garde sur les risques du « tout-répressif » et réitéré son espoir qu'une situation nouvelle soit en train de se créer en Corse.

Enfin, M. Juppé s'est démarqué du mouvement d'*« humeur »* de Raymond Barre, qui avait évoqué l'indépendance de la Corse, aussi bien que de Charles Pasqua, qu'il n'a pas cité, mais dont il a écarté la suggestion – dissoudre l'Assemblée territoriale (*Le Monde* du 4 juin) – en faisant référence de façon explicite à 1998 comme date des prochaines élections territoriales. Le premier ministre a par ailleurs annoncé qu'il effectuerait un déplacement en Corse en juillet.

J.-L. A.

Fin de la crise à la Fédération des fonctionnaires CGT

BERNARD LHUBERT a été élu secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT (UGFF-CGT), à l'unanimité des voix de la commission exécutive, jeudi 6 juin, lors du 21e congrès de cette organisation au Cap-d'Agde (Hérault). La commission exécutive est passée de vingt-cinq membres à quarante-cinq, *« pour mieux prendre en compte la diversité du terrain »*, selon Bernard Lhubert. Chaque membre a été élu avec un fort pourcentage de voix (entre 85 % et 100 %).

L'UGFF est donc sortie de la crise qui s'était installée en octobre 1992, avec le départ de Thérèse Hirszberg, communiste orthodoxe contestée pour sa gestion autocratique. Il avait été alors impossible de lui trouver un successeur. Une direction provisoire collective avait donc été mise en place, pilotée par M. Lhubert. Le rapport d'activités de celui-ci et ses orientations ont été approuvés par 80 % des cent cinquante militants réunis en congrès. L'UGFF, qui n'a signé aucun accord dans la fonction publique depuis trois ans, a prévu d'organiser une manifestation nationale à Lyon, le 25 juin, pendant la tenue du G 7, ainsi qu'un *« grand mouvement d'action »* en septembre.

DÉPÊCHES

■ **EMPLOI : au cours du premier trimestre 1996,** l'emploi salarié n'a pas varié par rapport au trimestre précédent. Il s'agit du deuxième trimestre consécutif de stagnation. Ce chiffre est le résultat de pertes dans l'industrie (– 0,4 %, soit 18 000 emplois) et dans le bâtiment (– 1,4 %, 16 000 emplois) qui ont été compensées par des créations dans le tertiaire (+ 0,4 %, 34 000 emplois). Les statistiques provisoires de l'Unedic sont légèrement plus optimistes et indiquent une augmentation de l'emploi de 0,1 %, soit 10 300 emplois. En un an, l'économie française reste créatrice nette de près de 100 000 emplois (+ 0,7 %), essentiellement dans les services.

■ **OFFICES PARLEMENTAIRES : le Parlement a approuvé définitivement,** jeudi 6 juin, la création de deux offices parlementaires, l'un d'évaluation de la législation, l'autre d'évaluation des politiques publiques. Au terme de près d'une année de discussions et de désaccords entre Sénat et Assemblée nationale, les députés RPR et UDF ont finalement voté, en troisième lecture, les deux propositions de loi dans une version conforme à celle des sénateurs, qui s'étaient prononcés le 21 mai. Le PS a voté contre, le PCF s'est abstenu.

■ **UNION EUROPÉENNE : une délégation de la Cour de justice des Communautés européennes** a effectué, mercredi 5 et jeudi 6, un voyage d'études à Paris. Elle a été reçue par le ministre des affaires étrangères, à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat. Conduite par son président, Gil-Carlos Rodriguez Iglesias, elle a participé à une séance de travail au Conseil constitutionnel. Le président de celui-ci, Roland Dumas, s'est félicité de cette *« grande première »*, au cours de laquelle ont été étudiées les garanties apportées par la jurisprudence de la Cour européenne en matière de liberté et de droits fondamentaux et les relations entre le droit constitutionnel interne et le droit communautaire dérivé.

■ **JEUNES : Jacques Barrot, ministre du travail,** s'est félicité, le 6 juin, de la campagne Cap sur l'avenir 96 lancée par le CNPF en faveur de l'emploi des jeunes qui est *« la priorité des priorités »* du gouvernement. Il a estimé que, *« dans la tête des Français, l'apprentissage* [devait être] *reconnu comme une filière de qualité, à parité avec la formation initiale de l'Education nationale »*. Le sommet social du 13 juin devrait ouvrir deux chantiers : celui des jeunes diplômés qui seraient conviés à des stages d'entreprise dans le cadre du cursus universitaire, celui des jeunes en grande difficulté pour lesquels serait construit un *« parcours d'insertion »*.

■ **FINANCES LOCALES : Jean Arthuis, ministre de l'économie,** a annoncé jeudi 6 juin au Sénat qu'un projet de loi révisant la valeur des bases cadastrales serait soumis au Parlement à la fin de l'année pour une entrée en application au début de 1998. Ce projet risque de bouleverser, par des transferts entre contribuables, la fiscalité locale (*Le Monde* du 7 juin). Inquiet devant ses conséquences, le comité des finances locales, présidé Jean-Pierre Fourcade, sénateur (UDF) des Hauts-de-Seine, auquel le projet a été soumis, jeudi, a décidé de ne se prononcer que lors de sa réunion du 9 juillet.

Une forte minorité de l'UDF conteste le projet de programmation militaire

Les députés devaient approuver, vendredi 7 juin, le texte fixant la doctrine de défense de la France jusqu'à 2002. De nombreux « frondeurs » de l'UDF étaient tentés de s'abstenir

COMBIEN, parmi les « frondeurs » de l'UDF, allaient franchir le pas de l'abstention ? Cette question agitait plus que jamais les couloirs du Palais-Bourbon, jeudi 6 juin, à la veille du vote sur le projet de loi de programmation militaire. Ironie de la vie parlementaire, il se pourrait bien qu'aucune réponse précise ne lui soit jamais apportée : bien que le PS ait l'intention de demander un scrutin public, les traditionnelles défections du vendredi devraient empêcher tout calcul de l'ampleur du mouvement.

L'incertitude a permis à chacun d'y aller de son pronostic : président du groupe UDF, Gilles de Robien a fourni l'estimation *a minima* en assurant que *« ça ne dépassera pas les doigts d'une ou deux mains »*. Sous couvert d'anonymat, un responsable du Parti républicain a affirmé que l'on atteindrait une *« centaine »* d'abstentionnistes. *« Un quart et peut-être un tiers »* des effectifs du groupe (206 députés), a prédit de son côté Ladislas Poniatowski, porte-parole du PR.

Avant de se résigner à l'incertitude, les députés UDF avaient procédé à des simulations de vote, mercredi matin, lors des traditionnels petits-déjeuners de leurs principales composantes. Du côté du Parti républicain, quinze députés sur une quarantaine de présents ont déclaré vouloir s'abstenir. A Force démocrate, les abstentionnistes faisaient jeu égal avec les votes favorables.

Une chose est certaine, en revanche : toutes tendances confondues, les députés ont bien du mal à avaler la potion amère du texte gouvernemental. L'opposition a rappelé, jeudi, qu'elle s'y refusait. Tout en soulignant – plus spécialement à l'adresse de ses propres amis politiques – l'*« irréversibilité »* de la professionnalisation des armées, Jean-Michel Boucheron (PS, Ille-et-Vilaine) a dénoncé les *« incohérences »* du projet de loi. La conclusion de son intervention s'apparentait à un réquisitoire : *« Force est de constater que (...) la défense européenne est sacrifiée à une logique d'interventions extérieures qui vont flatter quelques temps les tendances nationalistes avant de sombrer sous l'hégémonie américaine, et que la diminution des crédits de la défense (...) prépare un drame social comme notre pays n'en a pas connu depuis longtemps »*.

> « Peut-on affirmer que toute attaque frontale est à jamais exclue ? »

En dénonçant notamment la constitution d'un pilier européen de l'OTAN qui *« apparaît comme un abandon de la souveraineté de la France et un facteur d'aggravation des tensions »*, les pertes d'emplois prévues dans les industries d'armement, ainsi que l'abandon de la conscription, Paul Mercieca (PCF, Val-de-Marne) a annoncé que son groupe s'opposerait au texte : *« Ce n'est pas une politique de désarmement qui est au cœur de ce projet »*, a-t-il souligné.

En dépit du soutien sans faille affiché par Pierre Lellouche, orateur principal du groupe RPR, les élus de la majorité n'ont pas été en reste, transformant la fin de la discussion générale en une longue litanie d'*« inquiétudes »* et autres *« incertitudes »*. Evoquant *« les graves menaces qui risquent de peser (...) sur notre appareil de défense »*, Olivier Darrason, député UDF des Bouches-du-Rhône et rapporteur de la mission Séguin sur le service national, a affirmé, dans une intervention très critique, que *« les moyens risquent de ne pas être au rendez-vous »*.

Didier Bariani (UDF, Paris) a fait part de ses inquiétudes quant à la préservation de la sécurité du territoire : *« Peut-on affirmer que toute attaque frontale est à jamais exclue ? (...) J'ai du mal à imaginer une défense qui ne tiendrait pas compte de certains risques du seul fait qu'ils semblent aujourd'hui dépassés. »* Bertrand Cousin (RPR, Finistère) et Yves Bonnet (UDF-PPDF, Manche) se sont inquiétés du sort de la marine, le premier voulant s'assurer de la présence de deux porte-avions à l'horizon 2015.

Jean Diebold (RPR, Haute-Garonne) a évoqué quant à lui le programme de l'avion de transport militaire : *« Ce programme s'intègre parfaitement à la dimension européenne que vous souhaitez. (...) Vous ne pouvez pas faire un cadeau inespéré à l'industrie américaine ! »*, a-t-il lancé. Au chapitre de la reconversion du personnel des armées, Charles Cova (RPR, Seine-et-Marne) a invité le ministre de la défense à être *« cohérent »* : *« Les cadres de l'armée française accompliront leur devoir, mais ils attendent de vous le courage et la détermination de défendre leurs droits »*.

Les élus de la majorité n'ont pas manqué d'appeler également l'attention de M. Millon sur les conséquences de la réforme pour leurs circonscription. Certains *« petits soucis locaux »*, selon le doux euphémisme employé par Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), ont le mérite de faciliter l'évaluation des frondeurs : les six députés UDF de la Loire avaient prévenu à l'avance de leur intention de s'abstenir.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Léotard veut allonger le « rendez-vous citoyen »

Après avoir montré plus que des réticences dans la discussion sur le projet de loi de programmation militaire, l'UDF entend se préparer au débat de l'automne sur la réforme du service national. La courte durée du « rendez-vous citoyen » proposé par le président de la République est loin de faire l'unanimité à l'UDF. Beaucoup de ses membres, à l'image de son président, François Léotard, souhaiteraient la voir portée à quelques semaines. Cette question sera débattue au prochain bureau politique de la confédération, le 12 juin. Relevant que, sur ce sujet, il est *« très difficile »* d'avoir une position commune, l'ancien ministre de la défense estime personnellement qu'*« au-dessous d'un mois »*, cette période *« ne sert pas beaucoup »*. Il souhaite qu'elle comporte notamment des éléments d'histoire civique, des rudiments sur le maniement des armes et le fonctionnement de la défense française.

M. Jospin met en cause M. Chirac au sujet des affaires parisiennes

Le premier secrétaire du PS parle de « corruption généralisée »

Les développements des enquêtes menées sur les HLM de Paris ont amené Lionel Jospin et les socialistes à hausser le ton, jeudi 6 juin, en mettant en cause, au-delà du maire, Jean Tiberi, son prédécesseur, Jacques Chirac, ainsi qu'Alain Juppé, ancien premier adjoint, et Jacques Toubon, maire du treizième arrondissement.

L'AFFAIRE des HLM de Paris a pris une nouvelle dimension politique, jeudi 6 juin, avec la violente mise en cause du président de la République et du premier ministre par Lionel Jospin. *« On peut être inquiet de voir cette équipe politique à la tête de la France quand on découvre, jour après jour et malgré des tentatives d'étouffement, ce qu'elle a fait pendant des années à la tête de la Ville de Paris »*, a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste à Nantes, où il présidait dans la soirée un banquet républicain.

« Corruption généralisée, ristournes sur les marchés publics, caisses noires pour les partis politiques, prébendes pour les élus et leurs familles, passe-droits », a énuméré M. Jospin, avant de s'interroger : *« Qui était le maire de Paris pendant cette période, qui était l'adjoint aux finances, qui était le maire délégué au treizième arrondissement et secrétaire général du RPR ? »*, en visant MM. Chirac, Juppé et Toubon. Soulignant que *« ce n'est pas une personnalité en particulier »*, mais bien *« l'ensemble du système qui est en cause »*, M. Jospin a demandé *« solennellement au premier ministre et au garde des sceaux de cesser d'entraver l'action de la justice »*.

Interpellé dans l'après-midi, au Sénat, par Bertrand Delanoë (PS, Paris), Jacques Toubon avait déjà répliqué à ces accusations. *« Je n'ai jamais empêché une poursuite, alors que, vous (...), vous avez soutenu des gouvernements qui ont, à plusieurs reprises, interrompu des poursuites dans certaines affaires, soit par le classement sans suite, soit par l'amnistie »*, a-t-il déclaré, en faisant notamment allusion à la disposition d'amnistie contenue dans la loi sur le financement des partis politiques du 15 janvier 1990. *« La justice s'exercera comme elle le doit dans le cadre des lois, mais pas sur la place publique et pas pour être (...) une justice politique »*, a ajouté M. Toubon.

L'« OUTRANCE DE LA VERTU »

Le maire de Paris, Jean Tiberi, qui s'affirme *« tout à fait serein et détendu »*, n'ayant selon lui, *« rien à se reprocher »*, a indiqué, pour sa part, jeudi, qu'il préparait *« des éléments de réponse complets »*. Il a reçu le soutien du secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, qui, dénonçant *« les ragots, affirmations rancunières, règlements de comptes, intérêts partisans »*, s'est interrogé sur *« une espèce d'outrance de la vertu »*.

« Cela commence à bien faire, il faut avoir le courage de dire qu'il faut arrêter. Il y a des limites à jeter l'anathème en permanence à la face des gens », a déclaré M. Mancel. Critiquant une *« dérive délirante »* de la justice, il a ajouté : *« Que la justice fasse son métier avec toute la sévérité nécessaire quand c'est justifié, mais que cela ne porte pas atteinte, par des fuites, par des violations du secret de l'instruction, à la dignité et à la liberté des gens ! »*

Au sein de la majorité, on distille toutefois quelques critiques sur le rôle de l'exécutif dans la conduite des affaires politico-judiciaires. En privé, certains responsables de l'UDF, dont son président, François Léotard, s'indignent que la magistrature ne paraisse pas toujours en mesure d'exercer ses missions comme elle le devrait.

La délivrance par le parquet de Paris, le 5 juin, d'un réquisitoire supplétif invitant le juge d'instruction Mireille Filippini à poursuivre ses investigations dans l'affaire de la villa tropézienne de Gérard Longuet, président du conseil régional de Lorraine, même si elle a été accueillie *« avec sérénité »* par l'intéressé, contribue sans aucun doute à alimenter l'irritation de ses amis du Parti républicain à l'endroit du gouvernement.

Quant à la fédération de Paris du Front national, elle a demandé, jeudi 6 juin, la démission de M. Tiberi, en s'appuyant sur *« des révélations concordantes sur la mise en place d'un gigantesque système mafieux et de corruption à l'office HLM de la Ville de Paris »*. *« L'argent de la corruption doit être remboursé »*, a déclaré Martine Lehideux, vice-présidente du Front national.

« Plus de 200 000 francs » de peinture chez le fils de M. Tiberi

LE JUGE D'INSTRUCTION de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, ne pourra vraisemblablement pas enquêter sur les faits dénoncés devant lui, le 30 mai, par l'ancien directeur général-adjoint de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Paris, François Ciolina. Sur procès-verbal, ce dernier avait relaté au juge, outre l'organisation d'un système de contournement des procédures d'appel d'offres, la mise en œuvre d'importants travaux dans l'appartement loué par l'OPAC au fils du maire de Paris, Jean Tiberi (*Le Monde* du 4 juin). Non directement saisi de ces faits, le juge pourrait bientôt communiquer ces éléments au parquet de Créteil, qui devrait alors les remettre au parquet de Paris.

Dépêchés mercredi au siège de l'office par le juge, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires n'ont pas retrouvé toutes les factures relatives à ce chantier. Le montant des seules factures retrouvées – celles des travaux de peinture – s'élèverait à *« plus de 200 000 francs »*, a indiqué au *Monde* une source proche de l'enquête. *« Mme Tibéri me convoquait toutes les semaines dans l'appartement, comme un simple chef de chantier*, nous avait déclaré M. Ciolina. *Il a fallu refaire trois fois la peinture car elle n'était pas satisfaite de la couleur ! »* Ces travaux furent effectués par la Société d'aménagement et de revêtement, dont le dirigeant est Francis Poullain, ancien policier devenu chef d'entreprise, qui fut l'une des premières personnes mises en examen par M. Halphen dans le dossier des fausses factures de la région parisienne. Selon M. Ciolina, la facture totale des travaux dans l'appartement de Dominique Tibéri se serait élevée à 1,5 million de francs. Les factures relatives à la pose de marbre dans ce logement ne semblent pas avoir été retrouvées par les policiers. L'actuel directeur de l'OPAC, Yves Laffoucrière, explique dans *Le Figaro* du 7 juin que le matériau utilisé n'était *« pas du marbre, mais du comblanchien »*. Or le prix de ce matériau est sensiblement plus élevé que celui du marbre.

Hervé Gattegno

La CFDT souhaite remplacer FO à la tête de l'assurance-maladie

NICOLE NOTAT a, une fois de plus, tiré la première. En approuvant le plan sur la réforme de l'assurance-maladie présenté le 15 novembre 1995 par Alain Juppé, la secrétaire générale de la CFDT avait provoqué une onde de choc syndicale, décuplant par cette approbation publique la fureur de Marc Blondel, secrétaire général de FO. Avant même que FO se soit prononcée sur son éventuel retrait de la présidence de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts), Mme Notat a récidivé, jeudi 6 juin, en annonçant la candidature de sa centrale à cette fonction, qui devrait être pourvue par le nouveau conseil d'administration avant le 15 juillet (*Le Monde* du 7 juin).

Les logiques antagoniques de FO et de la CFDT sont arrivées à leur point de rupture. M. Blondel, qui a fait de l'opposition à la réforme de la Sécurité sociale le moteur de son action ces six derniers mois, ne peut conserver la présidence de la Cnamts, sauf à y *« faire de la résistance »*, comme il l'avait logiquement admis dans un entretien à *La Croix* du 24 mai. Mme Notat, qui avait d'abord fait savoir que la CFDT ne serait pas candidate, a révisé son jugement à la lumière de cet aveu. La CFDT soutenant le plan de réforme de M. Juppé, tout échec dans sa mise en œuvre entacherait sa crédibilité.

Nicole Notat a toutefois tenu à rassurer ses partenaires. *« Nous n'avons pas une vision impérialiste lorsque nous accédons à la direction d'une organisation »*, a-t-elle précisé. Jean-Marie Spaeth, le candidat *désigné par la CFDT pour la présidence* de la Cnamts, quitterait, dès qu'il serait élu, celle de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés (Cnavts), respectant ainsi l'accord passé en 1991 entre le patronat et les syndicats sur le partage des organismes sociaux. Mme Notat a par ailleurs expliqué qu'elle avait averti les autres organisations favorables à la réforme de la Sécurité sociale (CNPF, Mutualité, CGC, CFTC) de sa décision. M. Spaeth devrait donc disposer d'une confortable majorité lors du renouvellement des présidences de caisses, mi-juillet.

CANDIDATE POUR L'UNEDIC

En briguant la présidence de la Cnamts, la CFDT a aussi ouvert un jeu de chaises musicales. La CGT n'ayant jamais brigué de présidence de caisses nationales, son secrétaire général, Louis Viannet, a confirmé, jeudi, que sa confédération n'est *« pas dans les starting blocks dans ce genre d'opération »*. *La CGC, qui préside l'Agence* centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss), la « banque de la Sécu », s'est déclarée jeudi *« prête à s'investir »* dans l'assurance-vieillesse *laissée libre par la CFDT*.

En revanche, Mme Notat a formellement démenti les rumeurs sur un possible retrait de la candidature de la CFDT à la présidence du régime d'assurance-chômage (Unedic), qui doit revenir à un syndicat en septembre. Secrétaire de l'Unedic, Mme Notat a assuré qu'elle serait *« candidate au renouvellement de la présidence »*, où le représentant du CNPF, Denis Gautier-Sauvagnac, doit céder la place. Au CNPF, certains envisageaient, pourtant, de confier cette responsabilité à FO, pour ménager une sortie honorable à M. Blondel.

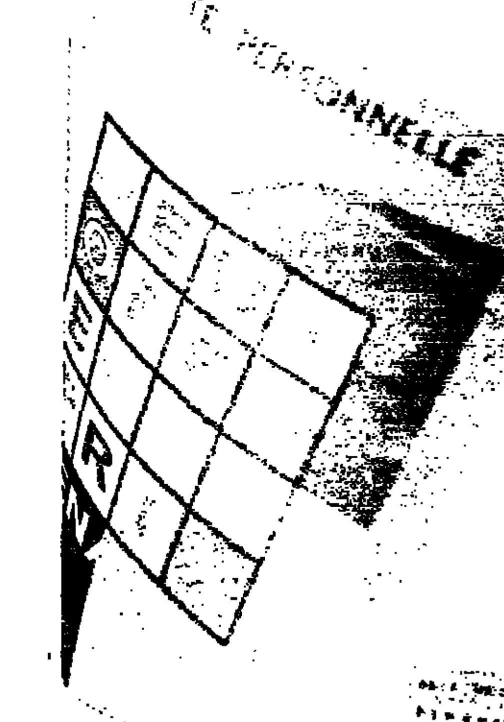
De Bordeaux, le secrétaire général de FO a vivement réagi en déclarant que Mme Notat était *« bien placée pour essayer de détruire le régime de la Sécurité sociale que nous connaissons »*. *« Mme Notat continue son travail. Elle a acquiescé à la réforme. Maintenant, qu'elle soit candidate pour continuer, c'est son problème, pas le mien »*, a souligné M. Blondel, qui venait de participer à Hourtin (Gironde) au congrès national FO du secteur de la défense. Il a ajouté, sur France-Info : *« Si j'étais méchant, je dirais qu'elle veut être l'exécuteur des basses œuvres »* des pouvoirs publics. Le secrétaire général de FO a annoncé qu'il donnerait la position de son organisation *« vraisemblablement le 13 juin, au cours d'une conférence de presse »*.

Alain Beuve-Méry

Partage des présidences

LE PATRONAT et les syndicats se partagent les présidences des *caisses du régime général de la* Sécurité sociale. Les régimes d'assurance-chômage et de retraite complémentaire sont alternativement présidés par un représentant patronal ou syndical.

- **La Caisse nationale d'assurance-maladie** est présidée, depuis sa création en 1967, par un représentant de FO. Jean-Claude Mallet a succédé en 1991 à Maurice Derlin.
- **La Caisse nationale d'assurance-vieillesse** a longtemps été détenue par la CFE-CGC. Elle est présidée depuis 1991 par Jean-Marie Spaeth, *secrétaire national de la CFDT*.
- **La Caisse nationale des allocations familiales** est présidée par Jean-Paul Probst (CFTC).
- **L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale,** qui fédère les 105 Urssaf et gère la trésorerie du régime général, est présidée par Jean-Luc Cazettes, responsable de la protection sociale à la CFE-CGC.
- **L'Union des caisses nationales de Sécurité sociale,** qui gère les carrières des 180 000 agents de la « Sécu », est présidée par Hubert Maigrat (CNPF).
- **L'Unedic** est présidée par Denis Gautier-Sauvagnac (CNPF), délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières. Nicole Notat (CFDT) devrait lui succéder en septembre.
- **L'Arrco** (retraite complémentaire des salariés) est présidée par Antoine Faesch (FO). Un représentant patronal devrait lui succéder en 1997.
- **L'Agirc** (retraite des cadres) est présidée par Emile-Yves Rio (CNPF). La CFE-CGC devrait en reprendre la présidence en 1998.



FAIT DIVERS Luc Héricher, un policier stagiaire de vingt-trois ans, a tué, dans la nuit du 3 au 4 juin, ses deux sœurs et ses parents qui vivaient dans un F3 d'une cité du Havre. ● INTERPELLÉ mercredi 5 juin dans un hôtel des environs par le commissaire Pascal Augrain, responsable de la brigade criminelle, le jeune homme a invoqué, pour expliquer son geste, une forme de *« saturation »* due aux handicaps de ses parents : son père était sourd-muet, et sa mère, également sourde, souffrait de difficultés d'élocution. *« J'y pensais depuis un moment,* a-t-il confié aux policiers. ● CONSIDÉRÉ par sa hiérarchie comme un *« bon élément »,* Luc Héricher devrait être mis en examen dans la journée du 7 juin. Selon le procureur de la République, Marc Gaubert, *« il s'agit à l'évidence d'un drame familial, qui n'a aucun lien avec le métier exercé ».*

Une énigme familiale au cœur de l'enquête sur les quatre meurtres du Havre

Un policier stagiaire de vingt-trois ans a reconnu avoir tué, dans la nuit du 3 au 4 juin, ses parents et ses deux sœurs. Les enquêteurs tentent de comprendre les raisons d'un tel geste, venant d'un fonctionnaire considéré par sa hiérarchie comme un « bon élément »

LE HAVRE
de notre envoyé spécial

Dans le petit immeuble de briques rouges, ils étaient *« ceux du troisième ».* Une famille particulière et banale à la fois. Le père, André Héricher, était sourd et muet. Il travaillait chez Renault, à l'atelier de peinture. Le matin, à cinq heures, il partait en car vers l'usine de Sandouville. Le soir, il promenait son yorkshire en saluant les voisins. On le disait gentil mais secret, enfermé dans son monde de silences.

Sa femme Nicole, ancienne ouvrière de la Régie, souffrait également de surdité. Elle avait en outre des difficultés d'élocution. Dans cette cage d'escalier où les claquements de portes et les éclats de voix résonnent plus que partout ailleurs, elle passait même pour être *« dérangée de la tête »,* au point de suivre un traitement. Ses volets étaient souvent clos ; par peur, sans doute, car elle se prétendait *« poursuivie », « persécutée »* même. Un jour, elle offrait des fleurs à tout le monde ; un autre, elle déboulait en hurlant « ... *A peur moi ! A peur ! Pas piqûre ! Pas piqûre ! »*

Chez *« ceux du troisième »,* il y avait deux filles : Karine, quinze ans, et Rosalie, dix-sept ans. Au contraire de leur mère, elles étaient *« souriantes »* et *« pleines de vie »,* à en croire l'attentive Mme Isidor, la voisine de palier, porte gauche. Rosalie aimait les boums, le groupe de rock Nirvana et surtout Tony, son premier flirt. Karine, elle, s'était amourachée de Sébastien, le frère de Tony. Elle voulait *« faire coiffeuse ou vendeuse »,* elle hésitait encore.

Au collège Marcel-Pagnol, toutes deux étaient dans la même classe, la 3e B, parce que Rosalie avait redoublé. Le principal, Philippe Lecoq, se souvient d'élèves *« sans histoire, appréciées de leurs professeurs ».* Les filles Héricher n'étaient peut-être pas très brillantes mais elles ne faisaient pas partie des adolescentes à problèmes, nombreuses dans ce quartier de misère où un tiers des parents sont au chômage.

> « J'y pensais depuis un moment. J'ai aussi tué mes sœurs pour qu'elles ne restent pas sans parents »

André et Nicole Héricher avaient aussi un fils. L'aîné. Luc, vingt-trois ans, *« celui de Paris »* comme l'appelaient les gamins. De ce jeune homme discret, les voisins ne savaient pas grand-chose. Qu'il était policier stagiaire dans la capitale, qu'il disposait d'une arme de service (357 Magnum), qu'il conduisait une Peugeot 106 bleue et revenait régulièrement en Normandie. En fait, il faisait office de chef de famille, chargé des démarches administratives, du suivi des comptes, du règlement des dettes chez les commerçants. Quand il était de passage dans le F3 familial, une fois tous les dix jours environ, il surveillait ses sœurs. D'après leurs copines, elles le trouvaient d'ailleurs *« un peu chiant »,* toujours à leur faire la morale. Et puis, il n'aimait guère Tony et Sébastien, les frères aux cheveux courts.

L'autre vendredi, Luc Héricher est arrivé de Paris pour une semaine de congé. Dans la soirée du lundi 3 juin, il a regardé la télévision seul, jusqu'à quatre heures du matin. Ensuite, il a marché vers la chambre des filles, au fond du couloir. Elles dormaient dans leurs lits superposés. Il a d'abord tué Karine, d'une balle dans la tête, puis Rosalie, de la même manière. Il s'est ensuite dirigé vers la chambre de ses parents, sur la gauche en entrant dans l'appartement. Il les a tués, d'une balle chacun. Alors seulement, sans même fermer à clef la porte de l'appartement, il est sorti de l'immeuble pour filer dans sa voiture. C'est en tout cas la version des faits qu'il a donné aux policiers venus l'arrêter mercredi soir, dans le hall d'un hôtel des environs.

Il a cherché à résister, à sortir son arme, avant d'être maîtrisé par le commissaire Pascal Augrain, responsable de la brigade criminelle. Durant deux jours, mardi et mercredi, il avait erré dans la région, au Havre, à Dieppe, au pont de Tancarville, sans but précis, son 357 Magnum à la ceinture. Placé en garde à vue, il a raconté aux « collègues » sa vie parisienne, cette police qu'il a dit *« aimer comme une deuxième famille ».* Après avoir suivi une formation de gardien de la paix, il était en poste depuis quelques mois au commissariat central du 13e arrondissement, au sein de la cinquième compagnie d'intervention. Il vivait au Kremlin-Bicêtre, dans un foyer ; on ne lui connaissait pas de petite amie.

Interrogé sur ses mobiles, le jeune homme a invoqué une forme de *« saturation »,* due aux handicaps de ses parents, à ce huis-clos du troisième étage qu'il ne supportait plus... *« J'y pensais depuis un moment,* a-t-il confié, *j'ai aussi tué mes sœurs pour qu'elles ne restent pas sans parents. »* Il n'a pas pour autant fourni d'explications précises sur le déclic intime qui l'a poussé à agir.

Dans la cité, les jeunes avancent déjà leurs explications. Certains, qui ne l'aimaient guère, se souviennent soudain de sa nervosité, de ses brusques accès de colère, de sa propension à s'amuser avec son arme en faisant semblant de viser le chien ou ses sœurs. *« Il n'était jamais violent envers elles,* assure la meilleure amie des deux jeunes victimes, *mais un jour, pour rire, il a placé son pistolet sur la tempe de Rosalie. »* Selon cette même amie – la seule personne « étrangère » tolérée dans l'appartement aux volets clos – Luc Héricher aurait participé à une *« fête »* dans la journée du lundi, quelques heures avant le drame. L'enquête devra déterminer s'il s'agit d'un fait avéré ou d'une simple rumeur dans une affaire qui ne manque déjà pas de témoignages contradictoires.

Ainsi, concernant la personnalité du policier, les avis sont pour le moins partagés. Certaines personnes dépeignent en effet un homme réfléchi et calme. *« Il avait la tête sur les épaules, il était charmant »* assure Mme Isidor, la voisine de palier, porte gauche. Quant à sa hiérarchie, à Paris, elle le considérait comme un *« bon élément ».* Le juge d'instruction havrais Christian Balayn, qui devait lui signifier sa mise en examen dans l'après-midi du vendredi 7 juin, devra affiner ce portrait contrasté. *« Il s'agit à l'évidence d'un drame familial qui n'a aucun lien avec le métier exercé »,* estime d'ores et déjà le procureur de la République, Marc Gaubert.

Devant l'immeuble, les adolescents parlent sans émotion de *« ceux du troisième ».* On raconte qu'ils s'apprêtaient à déménager, qu'ils faisaient construire un pavillon *« quelque part », « ailleurs »,* loin du quartier de l'Eure. Dans un jour de calme, Nicole Héricher avait même montré des plans à l'amie de ses filles. *« Vous savez,* estime pourtant une voisine, *elle s'inventait tant d'histoires qu'on a jamais su s'ils allaient vraiment partir d'ici, ils faisaient partie du décor. »*

Philippe Broussard

Le port d'armes chez les policiers

Qu'ils soient titulaires ou stagiaires, tous les policiers sont dotés du revolver Manurhin 357 « spécial police » depuis la fin des années 80. Comme tous les gardiens de la paix, Luc Héricher avait, après une première année de formation, été affecté au titre de stagiaire dans un service actif de la préfecture de police de Paris : une compagnie d'intervention basée au commissariat central du 13ème arrondissement. Au moment du drame, il effectuait son année de stage, qui suit la sortie de l'école et précède la titularisation.

Au cours de cette année, le stagiaire exerce en fait son métier dans les mêmes conditions que ses collègues titulaires. S'agissant de l'armement, il doit respecter les mêmes règles. En service, chaque policier doit ainsi porter son arme de dotation. Il en va de même lorsqu'il se rend de son domicile à son service, ou en revient. Hors service, à l'inverse, le policier est seulement autorisé à porter son arme dans le ressort de sa circonscription.

M. Tapie et son épouse ont été mis en examen pour « banqueroute » par le juge Eva Joly

Deux anciens dirigeants de la SDBO sont également en cause

Le juge d'instruction parisien Eva Joly a mis en examen, mercredi 5 juin, Bernard Tapie et son épouse, ainsi que deux anciens dirigeants de la Société de banque occidentale (SDBO), filiale du Crédit lyonnais, Michel Gallot et Pierre Despessailles. Ces mises en examen, notifiées par lettres, marquent le lancement véritable de l'information judiciaire confiée, le 6 juillet 1995, à Mme Joly par le parquet de Paris.

DANS SON ARTICLE 197, la loi du 25 janvier 1985 régissant les procédures collectives dispose qu'*« en cas d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire, sont coupables de banqueroute les personnes (...) contre lesquelles a été relevé »* le fait, notamment, d'*« avoir, dans l'intention d'éviter ou de retarder l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire, soit fait des achats en vue d'une revente au-dessous du cours, soit employé des moyens ruineux pour se procurer des fonds »* ou d'*« avoir détourné ou dissimulé tout ou partie de l'actif du débiteur »*.

Le 30 novembre 1994, le tribunal de commerce de Paris avait placé en redressement judiciaire la société Groupe Bernard Tapie (GBT), qui coiffait l'ensemble de son groupe financier et industriel, ainsi que la société Financière et immobilière Bernard Tapie (FIBT), chargée de la gestion des filiales patrimoniales du député-homme d'affaires. Principal créancier de M. Tapie, le Crédit lyonnais avançait alors le chiffre de 1,3 milliard en guise d'estimation de sa créance globale à l'égard de son client impécunieux.

MM. Gallot et Despessailles, respectivement ancien président et ancien directeur général de la SDBO, qui fut l'indéfectible soutien de M. Tapie durant plus de dix ans, se voient reprocher une *« complicité de banqueroute par fourniture de moyens ruineux »*. En clair, il leur est reproché d'avoir continué à financer les sociétés de M. Tapie, par crédits et avances successifs, alors que celles-ci se trouvaient manifestement hors d'état de se redresser.

Conséquence lointaine – quoique directe – de la déconfiture de ces deux sociétés, la mise en cause de M. Tapie dans cette enième procédure pourrait être lourde de conséquences. La loi prévoit en effet, pour les auteurs de ce délit et leurs complices, des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende, éventuellement assorties d'une série d'interdictions diverses dont celles *« d'exercer une fonction publique ou d'exercer l'activité professionnelle ou sociale dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de laquelle l'infraction a été commise »* pour une durée de cinq ans au plus, ainsi que la privation des droits civiques. Le tribunal correctionnel de Paris a déjà condamné M. Tapie pour *« banqueroute »*, le 31 mai, dans la gestion d'Alain Colas Tahiti (ACT), la société qui gérait le voilier *Phocéa* (*Le Monde* du 2 juin).

Les époux Tapie se voient en outre reprocher un *« détournement d'actifs »*, eu égard aux conditions rocambolesques dans lesquelles ils avaient précipitemment déménagé une partie de leur mobilier, le 20 mai 1994, pour le soustraire à une *« saisie conservatoire »* effectuée par le Crédit lyonnais. Prévenu de l'arrivée des camions de la banque, le député des Bouches-du-Rhône avait organisé, dans la nuit précédente, le transfert de certains meubles jusqu'à un entrepôt de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), où un semi-remorque était ensuite venu en embarquer une partie vers une destination inconnue. Le tout sous les yeux des *« espions »* du Crédit lyonnais... (*Le Monde* daté 22-23 mai 1994).

MEUBLES MANQUANTS

En dépit de longues et nombreuses recherches, les enquêteurs du Lyonnais, conduits par l'ancien chef de la brigade financière de Paris, Pierre Martinez, alors détaché auprès de la banque, n'ont jamais retrouvé les meubles manquants. A la télévision, M. Tapie avait pourtant expliqué que son épouse avait simplement fait transporter *« chez sa mère quelques meubles auxquels elle est personnellement attachée »*...

Dressée par M. Tapie, la liste des objets disparus se limitait à *« deux meubles bas, deux commodes, un tapis, des gaines et un lustre »*. En comparant l'inventaire des meubles saisis et l'expertise de son mobilier commandée auparavant par M. Tapie à l'expert Jean-Pierre Dillée, les responsables du Crédit lyonnais avaient toutefois noté l'absence d'un tableau de Fragonard (*L'Orage*), d'un bronze de Jean de Bologne, d'un secrétaire en citronnier de l'époque Louis XVI, d'une porcelaine de la Compagnie des Indes, etc. Ces objets disparus représenteraient, selon l'expertise de M. Dillée, environ 70 millions de francs sur les quelque 350 millions attribués à l'ensemble du mobilier des époux Tapie.

Interrogé par *Le Monde*, vendredi matin 7 juin, M. Tapie a affirmé que *« la valeur de* [son] *mobilier est restée inchangée »* et que *« tout ce qui s'est passé avant la saisie de ces meubles par les huissiers ne regarde que moi, et sûrement pas le Crédit lyonnais »*. Il nous a par ailleurs indiqué n'avoir *« pas reçu »* sa mise en examen, derrière laquelle il assure voir *« la preuve de la collusion du parquet, du juge et du Crédit Lyonnais »*. *« On veut aujourd'hui s'en prendre à ma femme,* a conclu M. Tapie, *parce qu'on voit qu'on ne peut pas m'abattre. »*

Hervé Gattegno

Le commissaire Féval a reçu le soutien de plusieurs responsables policiers

« Il avait la confiance de ses chefs »

*« **DURANT** trente-cinq ans passés au sein de la police judiciaire, je me suis retrouvé plusieurs fois à cette barre ou à celle des cours d'assises, à la requête du ministère public. Pour la première fois, je suis là à la demande de la défense. J'ai le cœur serré. »* La voix de Claude Cancès, inspecteur général à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN, la « police des polices »), ce jeudi 7 juin, le traduit fort bien. Ancien directeur de la police judiciaire parisienne, l'homme impose tant le respect que la plupart des prévenus du trafic international de cannabis et de cocaïne jugés par la 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, se sont accoudés au rebord de leur box pour mieux écouter ce grand flic et le fixer du regard.

Toute sa vie, explique ce haut fonctionnaire aux magistrats, a été marquée par l'éducation « manichéenne » qu'il a reçue de ses parents, par cette volonté de trier le bon grain de l'ivraie. Et au sein même de la police, explique-t-il, il lui est arrivé maintes fois de chasser des *« brebis galeuses »*. Mais là, s'agissant de Philippe Féval, l'ancien chef adjoint de la brigade de répression du banditisme accusé de complicité de trafic de drogue (*Le Monde* du 7 juin) : *« Je suis intimement convaincu que s'il a pu commettre des imprudences, s'il a involontairement mordu la ligne jaune, Philippe Féval ne l'a jamais franchie. »*

Et les éloges pleuvent. *« Il avait la confiance de ses chefs »*, dit Claude Cancès, qui précise qu'il n'est pas venu pour effectuer *« un témoignage de complaisance »*. *« Sur l'affaire, il m'a donné sa parole. Je l'ai cru et je le crois. »* *« C'est un honnête homme »*, dit à son tour l'ancien chef de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), le commissaire Jean-Marc Bloch, qui raconte ses heures de planque dans la même voiture que Féval, *« ce qui ne peut pas tromper »*.

C'était *« un policier particulièrement doué pour la recherche de renseignements »*, précise maintenant le commissaire Georges Nicolaï, qui présidait le bureau de liaison (BDL) entre les différents services de police, auquel participait notamment l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Ocrtis) qui a démantelé le réseau en 1993.

Le commissaire Nicolaï affirme d'ailleurs qu'à un aucun moment, au cours des réunions du BDL en 1992, l'Ocrtis n'a indiqué que Roland Plégat, l'informateur de Féval, faisait l'objet d'une enquête. Il abonde donc dans le sens de l'ancien responsable de la BRB, qui soutient qu'il ne connaissait ni les activités délictueuses de Plégat ni l'enquête en cours sur celui-ci, lorsqu'il a commis ce qu'il appelle son *« erreur »* : révéler à son indic qu'il était sur le point de se faire piéger par deux informateurs de l'Ocrtis, venus lui proposer 20 kilos de cocaïne à la vente.

« ÊTRE PLUS CRÉDIBLE »

La présidente, Béatrice de Beaupuis, enregistre, ne pose pas de questions. Quant à l'inspecteur Thierry Pentz, également poursuivi pour complicité, mais aussi pour usage de cocaïne, il a nié *« formellement »* toute consommation privée de drogue et expliqué que les traces de cocaïne retrouvées dans ses cheveux à l'issue des expertises étaient dues au fait que, jouant les acheteurs lors des flagrants délits montés par la BRB, il essayait réellement la marchandise *« pour être plus crédible »* face aux revendeurs. Un détail qu'il avait cependant omis de préciser à ses collègues lors de sa garde à vue.

Après le réquisitoire et les plaidoiries, il appartiendra désormais au tribunal de juger si le rôle des deux policiers s'est effectivement borné à l'*« erreur »* reconnue. Et, a minima, si celle-ci a valeur de *« complicité de trafic de stupéfiants »*. Le commissaire Féval, lui, l'a martelé une dernière fois à la barre : *« Je n'ai jamais été complice d'un quelconque trafic de drogue. »*

Jean-Michel Dumay

Le poids des immigrés dans la population française stagne depuis vingt ans

SI LE TERRAIN de l'immigration était un peu moins passionnel, ce mois de juin pourrait être à marquer d'une pierre blanche. Dans le dernier numéro de sa revue *Insee Première*, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publie une étude qui, en toute logique, devrait enfin mettre tout le monde d'accord. Elle rappelle que, loin d'être un phénomène récent, l'immigration est une tradition qui remonte au moins au début du siècle. Mais, surtout, elle indique que, depuis le milieu des années 70, la proportion d'immigrés dans la population résidant en France est restée bel et bien stable.

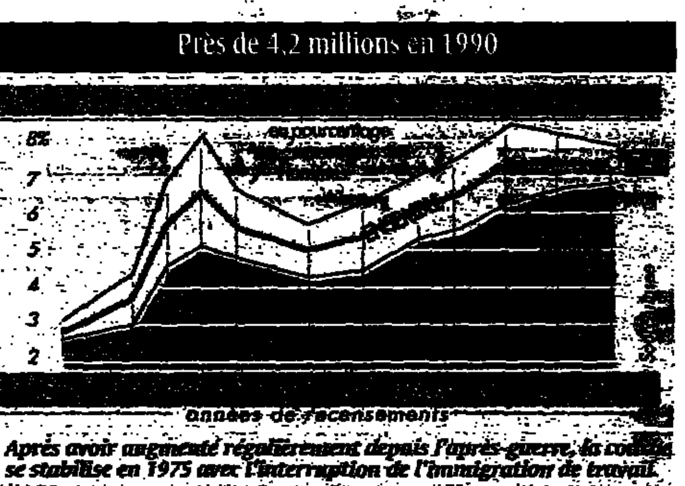
Immigrés... Tout l'intérêt de cette étude tient dans ce simple mot. Pour la première fois, en effet, l'Insee quitte le seul champ de la nationalité et s'intéresse à tous les individus vivant en France et nés à l'étranger de parents étrangers. La différence est de taille : à ceux qui affirmaient que la proportion d'étrangers en France n'augmentait plus depuis longtemps, les partisans d'un bouclage total des frontières rétorquaient que l'*« invasion »* continuait, mais que nombre d'étrangers disparaissaient des statistiques en devenant français.

De nombreux chercheurs avaient donc opté pour une étude des populations *« immigrées »*. Il y a un an, une longue enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED), dirigée par Michèle Tribalat, avait ainsi examiné à la loupe la composition et les comportements des différents groupes *« immigrés »*, y incluant même la seconde génération née en France (*Le Monde* du 23 mars 1995). Mais jamais un examen systématique, portant sur les douze recensements réalisés en France depuis 1911, n'avait pu être effectué.

En menant à bien ce travail, Fabienne Daguet et Suzanne Thave, du département de la démographie de l'Insee, viennent confirmer que l'immigration est une *« vieille histoire »*. Du boom migratoire des années 20 et 30 aux entrées massives des années 50 et 60, elle répond souvent à des situations politiques particulières dans les pays d'origine. Mais elle tire surtout sa vigueur des besoins démographiques français. Nul hasard, donc, si la saignée de la première guerre mondiale, puis l'essor économique des « trente glorieuses » ont favorisé successivement les vagues venues de Pologne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal, du Maghreb, et plus récemment d'Afrique noire et d'Asie. Rien d'étonnant non plus à découvrir une évolution avec ses hauts et ses bas.

ORIGINES EUROPÉENNES

Mais ces variations rendent plus éclatant encore le premier constat des chercheurs de l'Insee : la proportion d'immigrés dans l'ensemble de la population totale de la France était à peine plus importante lors du recensement de 1990 (7,4 %) qu'en 1931 (6,6 %). Chez les hommes, le chiffre est même en légère baisse, passant en soixante ans de 8,2 % à 7,9 %. L'observation détaillée des origines géographiques laisse apparaître qu'aujourd'hui encore, plus de la moitié des immigrés sont d'origine européenne. La Pologne, qui caracolait en tête du palmarès en 1931, a simplement été remplacée par le Portugal, suivi par l'Algérie, l'Italie, le Maroc et l'Espagne.



Après avoir augmenté régulièrement depuis l'après-guerre, la courbe se stabilise en 1975 avec l'interruption de l'immigration de travail.

C'est cependant sur la période récente que l'étude de l'Insee apporte les résultats les plus éclairants. Avec des chiffres indiscutables : après avoir crû régulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la part immigrée de la population française s'est stabilisée en 1975 avec l'interruption de l'immigration de travail. Des étrangers ont certes continué à entrer sur le territoire, dans le cadre du regroupement familial, en vertu du droit d'asile, ou par le biais de demandes spécifiques d'employeurs. Mais le nombre d'immigrés a progressé au même rythme que les autres, passant, en quinze ans, de 3,9 à 4,2 millions, alors que la population totale croissait de 52,6 à 56,6 millions.

Immigrés, comme avant, donc. Mais aussi de plus en plus français. En effet, près du tiers des immigrés ont acquis la nationalité française. C'était déjà le cas au début des années 50, lorsque leur nombre était au plus bas. Mais, aujourd'hui, ils représentent 2,3 % de la population générale du pays. Un niveau jamais atteint, et qui, selon l'Insee, constitue *« un indicateur de l'insertion et de la stabilité de ces populations »*. La conclusion est sans doute optimiste. Mais du moins vient-elle contrebalancer un discours ambiant volontiers alarmiste. En s'appuyant, une fois n'est pas coutume, sur des réalités scientifiquement établies.

Nathaniel Herzberg

Des réfugiés basques menacés d'expulsion vers l'Espagne

INSTALLÉS depuis plusieurs jours dans la cathédrale de Bayonne (*Le Monde* du 5 juin), une trentaine de réfugiés basques ont été, jeudi 6 juin dans la soirée, bloqués dans l'édifice par les forces de l'ordre. Dix de ces réfugiés, expulsés de France vers l'Afrique et l'Amérique latine pour leur appartenance présumée à l'ETA, viennent de rentrer illégalement sur le territoire national. Sans papiers, ils réclament la régularisation de leur situation administrative.

Si l'évêque de Bayonne, Mgr Molères, s'est déclaré totalement opposé à une intervention des forces de l'ordre, on indiquait, de sources policière, que le ministre de l'intérieur était décidé à faire sortir de la cathédrale les personnes en situation illégale et à les expulser vers leur pays d'origine, l'Espagne. *« Les formalités administratives sont en cours »*, précisait sur place un responsable de la Diccilec (ex-police de l'air et des frontières), alors que la tension montait, vendredi 7 juin au matin, dans le centre de Bayonne, avec l'arrivée des sympathisants de la cause nationaliste basque. – (*Corresp.*)

■ **IMMIGRATION : 41 ressortissants zaïrois en situation irrégulière** ont été reconduits, jeudi 6 juin, à Kinshasa lors d'une opération menée conjointement par la France, l'Allemagne et les Pays-Bas. Sept d'entre eux venaient d'Allemagne, 10 des Pays-Bas, les 24 autres vivaient en France. Depuis le mois de juillet 1995, c'est le 18e « charter d'étrangers » organisé par le ministère de l'intérieur, le 5e en coopération avec d'autres pays européens.

■ **VILLE : en application du Pacte de relance pour la ville** annoncé le 18 janvier par le gouvernement, un protocole a été signé, jeudi 6 juin, entre l'Etat et l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm). Sur les 100 000 emplois de ville destinés aux jeunes résidant dans les quartiers en difficulté qui doivent être créés, à raison de 25 000 par an pendant quatre ans, 4 000 seront mis à disposition des organismes HLM. Ces emplois, subventionnés par l'Etat à hauteur de 55 %, s'adresseront à des jeunes de 18 à 25 ans et devraient déboucher sur une *« formation qualifiante »* dans le gardiennage, l'animation, l'entretien, etc.

■ **ÉDUCATION : Les évaluations nationales de CE 2 et de sixième** auront lieu désormais alternativement une année sur deux, selon le *Bulletin officiel* du 6 juin. Pour l'année scolaire 1996-1997, l'évaluation se déroulera en sixième entre le 5 et le 14 septembre. Cependant, les académies qui le souhaitent pourront organiser l'évaluation de CE 2, le ministère tenant à leur disposition un protocole d'évaluation *« à utiliser selon leur choix »*.

■ ***JUSTICE : l'ancien PDG de l'AFP, Lionel Fleury, et l'ancien PDG d'Infomatin*, André Rousselet, ont été condamnés**, jeudi 6 juin, par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, à la suite de la plainte pour diffamation déposée par le commissaire Joël Cathala, chargé de la lutte antiterroriste au Pays basque français au cours des années 80. Jugés coupables d'avoir reproduit sans vérification des informations publiées en septembre 1995 par le quotidien espagnol *El Mundo*, mettant en cause le policier pour sa collaboration avec les groupements antiterroristes de libération (GAL), ils ont été respectivement condamnés à 25 000 F d'amende et 58 000 F de dommages-intérêts, et 20 000 F d'amende et 38 000 F de dommages-intérêts.

Le plan de lutte contre la violence à l'école est en phase de lancement

PAS À PAS, depuis l'annonce par François Bayrou d'un plan de lutte contre la violence à l'école (*Le Monde* du 19 mars), les mesures proposées se précisent. Deux textes sont déjà parus au *Journal officiel* : le décret instituant une contravention d'intrusion dans les établissements scolaires (*J.O.* du 8 mai) et la circulaire sur la coopération éducation-justice-police, mettant en place notamment les *« classes-sas »* (*J.O.* du 25 mai). Avec la parution au *Bulletin officiel* du 6 juin de huit autres circulaires ou notes de service, ainsi que le rappel de ces deux textes, le dispositif semble complètement bouclé.

Chefs d'établissement, enseignants, administration, élèves et parents, chacun a son lot. Les premiers se voient rappeler quelques règles juridiques. Ainsi, ils sont en droit de demander aux personnes qui désirent entrer dans l'établissement, en dehors du public habituel, de justifier de leur qualité. Mais, relève le ministère, les établissements ne sont pas protégés par les dispositions du code pénal réprimant la violation de domicile (sauf pour les parties d'habitation).

Si les chefs d'établissement sont dans *« l'obligation légale de faciliter l'action des forces de police agissant sur commission rogatoire d'un juge d'instruction »* ou dans le cadre d'une enquête de flagrant délit, ils *« n'ont pas à constater les infractions à la loi pénale ou à en rechercher les auteurs »*.

Les enseignants, désemparés devant les phénomènes de violence, devraient y être mieux formés, avait préconisé François Bayrou. Dès la rentrée prochaine, dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), la formation devra obligatoirement aborder ces questions pendant *« au minimum vingt-cinq heures à trente heures, soit l'équivalent d'une semaine de formation, hors temps de stage »*. Toutes les dispositions retenues par les IUFM doivent être communiquées au ministère *« pour le 20 juin prochain »*.

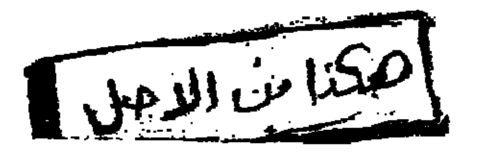
INFORMATION POUR LES PARENTS

Les affectations dans les établissements sensibles reçoivent un coup de pouce supplémentaire, sous forme d'une extension des *« bonifications spécifiques »* déjà en place. Cela suffira-t-il à combler les 380 postes restés vacants à la rentrée 1995-1996 ?

Une place particulière est réservée aux parents : une journée d'accueil doit leur être consacrée lorsque leur enfant entre en sixième, afin de rencontrer les professeurs, d'expliciter le règlement intérieur, etc. Enfin, une série de textes précise le cadre des innovations pédagogiques, conduites *« sans affectation de moyens particuliers »*, à l'exception de 3,5 heures supplémentaires par an par enseignant pour les projets retenus, ou tente de revaloriser l'instruction civique.

Sur le papier, tout semble parfait. Mais au collège Jean-Vilar des Mureaux (Yvelines), les enseignants sont en grève depuis mardi 4 juin, pour protester contre l'*« insécurité croissante »*. Ils avaient pourtant mis en place une structure particulière au sein de l'établissement pour accueillir les 15 à 20 élèves *« les plus difficiles »*.

Béatrice Gurrey



HORIZONS

ENQUÊTE

Le prix de la paix en Nouvelle-Calédonie

Les accords de Matignon, en 1988, n'ont pas estompé la méfiance entre les communautés européenne et mélanésienne. Paradoxalement, le contentieux sur l'exploitation du nickel pourrait renouer les fils de la négociation sur l'avenir institutionnel du « Caillou »

AUTOUR du four, creusé dans la terre, où cuit le bougna, tous sont venus en amis. C'est jour de deuil à la tribu de La Conception. Quelques jours plus tôt, Geoffrey, un gamin de sept ans, s'est fait renverser par une voiture, conduite par un élu du Mont-Dore. Le maire de la commune, Pierre Frogier, président (RPCR) du Congrès du territoire, est venu aux obsèques. Mais, pour la cérémonie de levée du deuil, quand le moment est venu de planter la croix sur la tombe, parce qu'il est sûr, désormais, que le défunt a quitté son propre corps, il n'y a plus là, avec la famille, que les amis, pour assister au repas, aux chants, aux danses et à la coutume : trois ou quatre vieux caldoches mangés par le soleil, un jeune Martiniquais resplendissant de santé, un Ni-Vanuatu édenté et un métropolitain, né en Tunisie, que tout le monde appelle « *l'Arabe* », pour plaisanter. Entre le poisson cru et l'igname, le chef, Joseph Pidjot, lui-même fils d'un ancien député et président du conseil coutumier de Nouvelle-Calédonie, affirme d'une voix basse : « *Les relations entre les différentes communautés se sont bien améliorées. Avec les Wallisiens, les Polynésiens, ça va. Avec les Européens, c'est un peu différent. Chacun reste dans son coin. Nous, les Kanaks, nous sommes chez nous. C'est à eux de faire l'effort. On dirait qu'ils ne savent pas toujours comment s'y prendre.* »

La suspension, le 19 avril à Paris, des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie, a déchiré un coin du voile. Plus personne n'a « la » solution. Depuis huit ans que, grâce aux accords de Matignon, la paix est revenue sur le « Caillou », chacun s'obligeait à croire qu'elle y avait déjà pris racine, pour toujours. Mais voilà, le temps file, l'échéance approche du référendum d'autodétermination de 1998, et la méfiance est toujours là, qui rôde. Quand près de dix mille jeunes se rassemblent, à la veille de la Pentecôte, sous la haute protection des gros bras du syndicat indépendantiste, pour un concert de reggae au stade de Rivière-Salée, un quartier populaire de Nouméa, il n'y a pas plus d'une centaine d'Européens. Cinq jours plus tard, en revanche, il n'y a guère que des Blancs pour aller écouter la chanteuse noire Rhoda Scott au théâtre de l'Ile.

« *L'autre jour*, rapporte un pasteur helvétique, *la femme d'un militaire est venue me voir en pleurant, à la fin de l'office. C'était la première fois, après deux ans et demi de séjour, qu'elle s'était retrouvée assise à côté d'un Kanak, dans le temple.* » La paix est là, mais, comme en une danse trop subtile, les deux principales communautés de Nouvelle-Calédonie, l'européenne et la mélanésienne, continuent, le plus souvent, de s'éviter.

Le 18 mai, réuni à huis clos à Ouate, une tribu de la côte ouest, le comité directeur de l'Union calédonienne (UC), principale composante du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), a soudain rappelé à l'ordre trois de ses principaux responsables. Jugés plus proches de Jacques Lafleur, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), que de leur propre base, François Burck, président de l'UC, Léopold Jorédié, président de la province nord, et Roch Wamytan, président du FLNKS, se sont vu interdire de participer, à l'avenir, aux négociations avec l'Etat et le RPCR. Seul le dernier des trois, au titre de ses fonctions de premier responsable du front indépendantiste, est parvenu peu après à contourner cette sanction. Le feu couvait, à vrai dire, depuis longtemps dans le camp indépendantiste, mais, par souci d'unité face au colonisateur, rien ne devait jamais transparaître.

« *Lors de la préparation des élections provinciales de juillet 1995, la majorité de nos comités locaux a encore reconduit Jorédié comme tête de liste du FLNKS* », regrette un membre du comité directeur de l'UC. Plus qu'aucun autre, « *Léo* », l'ancien compagnon de Jean-Marie Tjibaou, symbolise pour beaucoup la dérive de ces responsables kanaks accusés de « *mener la grande vie* ». Lui-même explique volontiers que, pour réussir le pari de l'indépendance, il faut s'ouvrir au monde et se mettre au travail. Précisément, on lui reproche de trop courir le monde, l'Australie, le Canada, la France, la Suède, alors que le cyclone « Beti », le 27 mars, passé totalement inaperçu en métropole, a durement dévasté la province nord.

Pendant ce temps, plus de trois mille jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. Les squats enflent autour de Nouméa. Faute d'emploi, de jeunes bacheliers retournent à la tribu. L'alcool fait des ravages. Tous les ingrédients sont réunis pour qu'un jour la poudrière explose. « *L'effusion de sang, ça suffit. Mais il y a trop d'argent ici. Tout le monde a profité de la paix pour s'enrichir : les Blancs, mais aussi les élus kanaks. C'est pour ça qu'ils ont été mis de côté* », rapporte le président de l'Eglise évangélique, Wanir Welepane. Ce sentiment est partagé par Elie Poigoune, cofondateur du Parti de libération kanak (Palika), aujourd'hui retiré de l'action politique. « *Nous, les moteurs de l'indépendance, on pensait pouvoir faire avancer les choses sur le plan social, mais on s'est fait rouler. La Nouvelle-Calédonie vit dans une situation artificielle : la brousse est au niveau des pays africains les plus pauvres et Nouméa parmi les villes les plus riches du monde* », dit-il. « *Depuis les accords de Matignon,* regrette encore ce professeur de mathématiques, *on a mis en sommeil tout ce qui faisait la force de nos organisations politiques. Nos responsables, à commencer par Tjibaou lui-même, nous ont fait comprendre qu'il fallait s'investir dans les institutions, alors qu'il aurait fallu maintenir l'action à la base.* »

D'ordinaire si avare de ses mots, l'ancien président du FLNKS, Paul Néaoutyine, n'est pas le moins sévère pour ceux qui, à Paris et à Nouméa, ont cru pouvoir « *manipuler trois dirigeants avec la manne des accords de Matignon* ». A cette époque, lui-même n'était alors qu'un conseiller de Tjibaou, mais, au sein même du gouvernement, où l'on regrette son absence, il fait encore figure de gardien du temple. « *On ne peut pas acheter une lutte de libération nationale* », rappelle-t-il.

LE Palika, jugé plus radical que l'Union calédonienne, entretient une forme de complexe face à l'Histoire. « *Ceux qui ont fait pencher la balance en faveur de l'indépendance à l'UC* [Pierre Declerq, Eloi Machoro, Jean-Marie-Tjibaou, Yeiwéné Yeiwéné] *sont morts* », précise Paul Néaoutyine. Mais, aujourd'hui, les choses sont peut-être en train de changer. Une nouvelle génération est en train d'émerger. A sa façon, Jacques Lafleur en convient lorsqu'il affirme que « *ce qui m'a totalement échappé, c'est un phénomène de confiscation du pouvoir politique par des financiers, par le biais de l'exploitation du nickel* » (*Le Monde* daté 2-3 juin). Sur les antennes de RFO, le député RPR a été encore plus précis. Il a vigoureusement mis en cause « *André Dang et ses satellites, les Pidjot* ».

M. Dang est président de la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), qui exploite les gisements de nickel. Raphaël Pidjot est directeur général de cette entreprise, et son frère Charles, dirigeant de l'UC, a été le premier à avoir quitté la table des négociations, le 19 avril à Paris. Pour Jacques Lafleur, la connexion est évidente. « *Ce que je leur ai donné, un Chinois est en train de le reprendre* », accuse-t-il.

En 1990, le président du RPCR avait, en effet, vendu la SMSP pour 99 millions de francs à la province nord. Depuis, le chiffre d'affaires de la société et le nombre de ses salariés ont doublé. Ses parts de marché, à l'exportation, sont passées de moins de 20 % à plus de 70 %. Une partie de ses bénéfices sont réinvestis dans le tourisme et l'aquaculture, pour contribuer au développement économique du nord.

Depuis deux ans, la SMSP a noué des relations avec le numéro deux mondial dans la production du nickel, le canadien Falcon Bridge, pour créer une usine dans le nord et traiter le minerai sur place plutôt que de l'exporter. Le projet, évalué à 6 milliards de francs pour une production annuelle de 54 000 tonnes de ferro-nickel, a été soumis au gouvernement au mois d'avril.

La réalisation de l'usine du nord est en effet conditionnée par la mise à disposition d'importants gisements. Ce n'est pas que la Nouvelle-Calédonie en manque – le « Caillou » recèle 30 % des réserves mondiales –, mais une bonne part d'entre eux sont sous le contrôle de la SLN, filiale d'une société, Eramet, où l'Etat est majoritaire. Propriétaire de l'usine métallurgique de Doniambo, près de Nouméa, la SLN n'a évidemment pas l'intention de favoriser l'arrivée d'un concurrent. Qu'à cela ne tienne ! « *L'Etat n'a qu'à donner des instructions à Eramet* », affirme Raphaël Pidjot. « *Nous sommes en mesure de racheter les parts que détient l'Etat dans cette société, au prix du marché* », ajoute M. Dang.

Tout au contraire, la SLN vient d'annoncer son intention d'engager des investissements sur le gisement de Tiebaghi, vital pour l'usine du nord. Considéré comme « *extrêmement maladroit* » par Jacques Lafleur, ce geste a été dénoncé comme « *de la pure provocation* » par le FLNKS. « *Cette décision appellera, dans les semaines qui viennent, une contre-attaque du peuple kanak* », a annoncé le front indépendantiste. Au siège du haut-commissariat, on redoute un prochain blocage des mines. Car l'affaire n'est pas qu'économique. Elle rejoint la volonté du FLNKS de retrouver la maîtrise de la terre de « Kanaky ». En posant comme revendication la reconnaissance par la France du « *fait colonial* », les plus modérés des indépendantistes se seraient sans doute contentés d'excuses publiques. Ce n'est pas le cas de la majorité. « *L'évêque a déjà fait des excuses au nom de l'Eglise catholique, mais ça n'a pas changé grand-chose* », ironise Paul Néaoutyine.

Paradoxalement, pourtant, le contentieux sur le nickel pourrait donner l'occasion à deux des trois « partenaires historiques » des accords de Matignon, l'Etat et le FLNKS, de renouer les fils de la négociation. Comme il s'y est engagé dans une lettre adressée à Léopold Jorédié, le premier ministre, Alain Juppé, doit, en effet, donner une réponse définitive sur le projet d'usine du nord avant la fin juillet. « *Plus généralement*, explique Raphaël Mapou, un autre dirigeant du Palika, *l'Etat doit nous dire quels intérêts il entend conserver en Calédonie. La voie de la négociation est là.* »

BIEN décidés à attendre, aussi longtemps qu'il le faudra, un geste du gouvernement, les indépendantistes ne veulent pas pour autant « *laisser pourrir la situation* ». Sur le plan international, ils ont décidé d'entreprendre une double tournée d'explication, dans les pays riverains du Pacifique et en Europe, et de saisir à nouveau l'ONU, où la Nouvelle-Calédonie figure sur la liste des pays non autonomes.

Certains d'entre eux ont, d'autre part, imaginé une solution, distincte d'une reprise pure et simple de la négociation, pour témoigner de leur bonne volonté : une délégation composée de responsables politiques, mais aussi de représentants des Eglises, des syndicats, des chefs coutumiers, irait dire au président de la République que la revendication du peuple kanak demeure l'indépendance. Cette proposition, qui n'a pas encore été avalisée par le bureau politique du FLNKS, vise à réengager la négociation autour de l'idée d'indépendance, fût-elle sous la forme d'un Etat associé.

Sur le fond, un tel concept n'est pas très éloigné de la proposition de large autonomie, avancée en avril par M. Juppé. Sauf que ce mot d'autonomie est rejeté par tous en Nouvelle-Calédonie : pour Jacques Lafleur, il renvoie au statut de la Polynésie concocté par son vieux rival du Pacifique-Sud, le député (RPR) Gaston Flosse ; pour les indépendantistes, il évoque un retour au passé, au temps où l'Union calédonienne se réclamait de l'autonomie. « *Le premier ministre a commis une erreur* », convient Didier Leroux, le rival chiraquien de M. Lafleur au sein du camp dit « loyaliste ». « *Notre vocabulaire est assez étroit pour évoquer ces notions. Mais les Kanaks ne peuvent pas renoncer à l'expression de leur revendication d'indépendance* », souligne un observateur métropolitain.

« *On a déjà mis un bémol à notre revendication du début des années 80, en estimant que l'Etat associé correspond le mieux à la double légitimité du peuple kanak et des autres communautés à vivre dans ce pays. C'est minable de nous répondre que cela n'est pas inscrit dans la Constitution française* », affirme Bernard Lepeu, l'un des trois nouveaux négociateurs de l'Union calédonienne. Descendant de Breton et noir comme l'ébène, il ajoute en riant : « *C'est à la France de savoir si elle veut enfin réussir un processus de décolonisation !* »

Jean-Louis Saux

Dessin : Marc Daniau

« Il y a trop d'argent ici. Tout le monde a profité de la paix pour s'enrichir : les Blancs, mais aussi les élus kanaks. C'est pour ça qu'ils ont été mis de côté »



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Paris-Alger, la tragique méfiance

L'ENLÈVEMENT et la fin tragique des sept moines de Tibéhirine n'auront rien fait pour améliorer les relations de la France avec les autorités militaires algériennes accusées par Paris d'avoir surtout tenté de préserver leurs propres intérêts plutôt que de chercher à sauvegarder la vie des otages. Rarement, et jusque dans les plus hauts cercles du pouvoir, Paris n'aura manifesté autant de méfiance à l'égard des autorités algériennes. Plusieurs jours après l'épilogue du drame, certains des hauts responsables qui ont eu à connaître le dossier se disaient encore *« incertains »* du rôle joué par ceux qui, à Alger, sont en principe les alliés de la France. Cette méfiance, palpable dès l'annonce de l'enlèvement des moines par le Groupe islamique armé (GIA), explique une bonne part des difficultés rencontrées dans la gestion de l'événement.

Les Français, il est vrai, étaient échaudés. En décembre 1994, déjà, Paris et Alger s'étaient violemment heurtés sur la façon de faire face au détournement de l'Airbus perpétré, sur le tarmac de l'aéroport d'Alger, par le GIA. Particulièrement sourcilleux quant il s'agit de l'honneur national, les Algériens entendaient régler la question eux-mêmes, sur leur territoire, en dépit des pressions des autorités françaises qui, peu confiantes dans les capacités opérationnelles de la police algérienne, craignaient les conséquences qu'auraient sur les otages un éventuel assaut. Un système d'écoute sophistiqué, mis en place par la France, a permis d'acquérir la conviction que les Algériens ne disaient pas tout à leurs homologues, voire leur cachaient l'essentiel. Il fallut une vive intervention de M. Balladur, alors premier ministre, pour qu'Alger consente enfin à laisser partir l'avion vers Marseille, où les ravisseurs furent finalement neutralisés par les gendarmes du GIGN (*Le Monde* du 7 janvier 1995).

Pour les Français, il s'agissait avant tout de sauver la vie des otages, quitte à faire – ou à faire faire par les Algériens – les concessions demandées par les ravisseurs

L'affaire laissa des traces. Lorsque, en août 1996, une première bombe éclata dans le RER parisien, les services de sécurité, presque naturellement, envisagèrent l'hypothèse qu'elle pouvait avoir été posée par leurs homologues d'Algérie, soucieux de camoufler, ou de crédibiliser, une obscure manipulation. Même si, aujourd'hui, la responsabilité du GIA et du groupe de Khaled Kelkal dans les attentats qui suivirent ne fait plus de doute, certains demeurent toujours perplexes quant aux circonstances de celui qui ouvrit la série.

Dans un tel contexte, il était inévitable que l'enlèvement des moines ravive immédiatement les soupçons réciproques. D'autant que les services algériens avaient cette fois à traiter avec la DGSE qu'ils estiment hostiles, plutôt qu'avec la DST, jugée, à tort ou à raison, plus réceptive à leurs analyses du phénomème islamiste et de la façon de le traiter.

En fait, l'affaire a imposé aux uns et aux autres les mêmes contraintes que lors du détournement de l'Airbus. Pour les Français, il s'agissait avant tout de sauver la vie des otages, quitte à faire – ou à faire faire par les Algériens – les concessions demandées par les ravisseurs. Pour les Algériens, il s'agissait plutôt de retrouver et d'exterminer les islamistes, sans rien céder à leurs exigences. A elles seules, ces divergences d'intérêts suffisent à expliquer la collaboration distante qui fut, une fois de plus, celle des services algériens et français.

Soupçonnant que Paris, qui clamait haut et fort ne pas vouloir négocier, était en réalité prêt à toutes les compromissions pour sauver la vie de ses concitoyens, et estimant qu'il s'agissait, avant tout, d'une affaire intérieure, Alger s'est bien gardé de montrer ses cartes à son allié, au demeurant plus que suspicieux lorsque, d'aventure, la sécurité militaire algérienne lui confiait une information. Craignant, inversement, qu'Alger prenne des initiatives non souhaitées, les Français ont jalousement gardé par devers eux ce qu'ils glanaient en Algérie ou en France. *« Combien de fois, en utilisant une information que nous leur avions transmise, la sécurité militaire algérienne a monté à la hâte une opération et massacré cent personnes, sans même récolter de nouveaux tuyaux »*, explique un officier français du renseignement pour illustrer les réticences de son service à collaborer avec ses homologues d'outre-Méditerranée.

C'est donc instruits par l'expérience que les services secrets français ont refusé à transmettre à leur allié une copie de la bande magnétique remise aux autorités françaises, le 30 avril, par un émissaire du GIA. Ramenée immédiatement à Paris, et traitée par les techniciens de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la bande apportait, pour la première fois, la preuve que les moines étaient toujours vivants le 20 avril, date où le journal parlé du jour était enregistré en fond sonore de leurs déclarations.

Pour les mêmes raisons, Alger ne fut pas informé du dispositif mis en place par la DGSE après le premier contact avec le GIA : un combiné téléphonique auprès duquel se tenait en permanence, à Alger, un fonctionnaire arabisant prêt à nouer la négociation que semblait promettre le reçu demandé par l'émissaire islamiste en échange de la bande magnétique. Il n'y eut, malheureusement, aucun autre contact. Pour une raison inconnue, le téléphone demeura muet, la DGSE tentant de renouer la négociation en approchant des groupes islamistes en Europe. Avec guère plus de succès.

Lorsque, le 23 mai, par un communiqué lu à la radio maroco-française de Tanger, Médi 1, le GIA fit savoir qu'il avait assassiné les religieux, Paris était déjà au courant, *via* la DGSE, de l'issue tragique. Les services secrets français avaient en effet appris que, quelques jours auparavant, au cours d'une opération de ratissage dans les monts de Médéa, les forces de sécurité algériennes avaient retrouvé, posées sur le bord du chemin, les dépouilles des sept religieux. Transmise à Paris, une bande vidéo témoigne de la macabre découverte mais n'explique rien ce qui s'est réellement passé entre les bourreaux et leurs victimes.

Georges Marion

Le Monde

ÉDITORIAL

Misogynie et politique

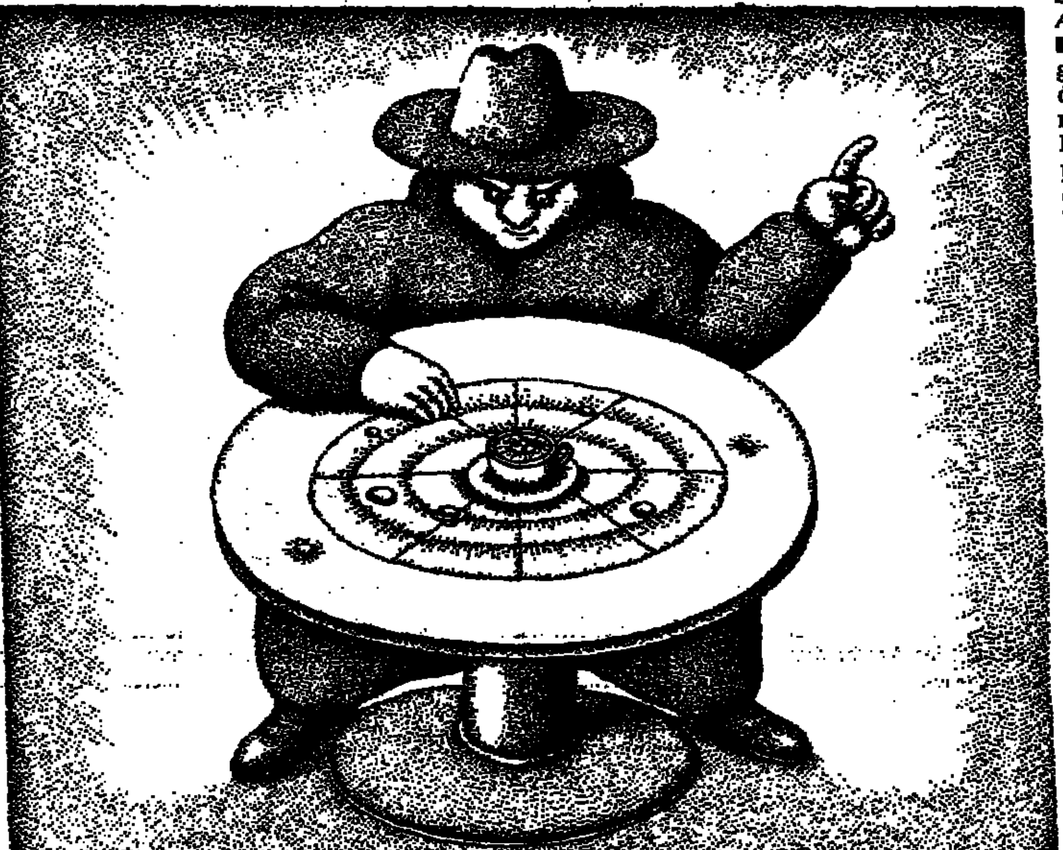
L'adoption d'un système de quotas est-il un bon remède à la version détestable de *« l'exception française »* que constitue la trop faible place concédée aux femmes par le monde politique ? Défendue depuis quelques années par des femmes excédées de cet état de fait, cette proposition trouve aujourd'hui un nouvel écho à la faveur de la publication du *« Manifeste des Dix pour la parité »*, signée par des élues, ou anciennes élues, de la majorité comme de l'opposition. Alain Juppé se déclare aujourd'hui ouvert à cette idée de quotas, tandis que Lionel Jospin estime venu *« le temps de la contrainte »*.

La France, le constat n'est pas neuf, détient en Europe d'affligeants records en la matière. Avec 5,5 % de femmes à l'Assemblée nationale, et 4,9 % au Sénat, le Parlement français arrive bon dernier, après le Portugal (8,2 %) et la Grèce (6,3 %). Leur représentation n'est guère plus forte dans les mairies (5,4 %), les conseils régionaux (12 %) et les conseils généraux (20 %). Le nombre des élues ne progresse que très lentement. Les femmes parlementaires sont même moins nombreuses aujourd'hui qu'à la Libération. Devant cet état de fait, l'institution de quotas et les mesures coercitives à l'égard des partis politiques possèdent, selon la formule d'Evelyne Pisier, *« la force d'un slogan »*, et apparaissent aux yeux de certains comme un mal nécessaire seul à même de permettre aux femmes de forcer la porte souvent blindée du monde politique.

L'adoption d'un mécanisme de quotas soulève cependant de sérieuses objections. Outre qu'il est pratiquement inapplicable dans le cadre du scrutin majoritaire, sa mise en œuvre constituerait une entorse au droit constitutionnel français, qui interdit à une section du peuple de *« s'attribuer l'exercice de la souveraineté »*. En 1982, le Conseil constitutionnel avait d'ailleurs rejeté, à ce titre, un article de loi prévoyant que les listes aux élections municipales ne pouvaient comporter plus de 75 % de candidats du même sexe. En outre, au nom de quoi pourrait-on réserver par la suite cette forme de *« discrimination positive »* aux seules femmes ?

Ces objections perdraient de leur force si la faible place faite aux femmes dans la vie politique relevait d'une pure et simple misogynie de la société française. La condition féminine est souvent plus enviable dans notre pays que chez beaucoup de nos voisins. Mais l'incapacité du monde politique à faire place aux femmes est aussi un symptome éloquent de son exceptionnelle fermeture sur lui-même. La longévité des carrières politiques, la faible représentation de certaines catégories sociales en son sein en témoignent. Pour mettre fin à ce mal, il faudrait commencer par s'en prendre à d'autres constituants de l'exception française. La France est la seule grande démocratie a tolérer le cumul des mandats. Si les mêmes hommes cessaient de truster tous les éléments du pouvoir politique, des places pourraient se libérer pour les femmes, comme pour d'autres exclus de la vie politique.

Philosophie *par Peter Sis*



La révolution stratégique chiraquienne

Suite de la première page

Des initiatives ont été justement saluées, comme la création de la FRR, qui a écarté un des obstacles à l'engagement américain sur le terrain en Bosnie, seul argument permettant d'amener les belligérants à composition. D'autres, enfin, n'ont pas suscité le débat attendu ; malgré quelques salves de l'opposition socialiste et les critiques nostalgiques du dernier carré de vieux gaullistes, le rapprochement avec l'OTAN a été éclipsé par les inquiétudes pour les villes de garnison et pour l'industrie de l'armement, condamnée à une cure d'amaigrissement.

Malgré les inévitables difficultés de mise en œuvre, ces décisions ont une cohérence. Elles se fondent sur une analyse des rapports stratégiques depuis l'effondrement du bloc communiste. De bipolaire, le monde est devenu multipolaire. Si l'Europe veut jouer un rôle aux côtés des Etats-Unis, face à la Russie – à laquelle le président voue un intérêt particulier –, à l'Asie et à l'Amérique latine, elle doit s'organiser. C'est pourquoi le gouvernement français a pris grand soin de replacer sa démarche dans une perspective européenne. Non sans contradiction parfois. Il est raisonnable de tirer les leçons du fait que nos partenaires n'ont aucune intention de lâcher la proie atlantique pour l'ombre européenne ; le lieu de la coopération européenne sera donc l'Alliance atlantique. Pour autant, ainsi Jacques Chirac proclame-t-il que les essais nucléaires français sont bons pour l'Europe, sans avoir échangé un mot à ce sujet avec ses partenaires. Et ceux qui se permettent la moindre critique sont immédiatement classés « mauvais Européens » ! On ne renonce pas du jour au lendemain à faire le bonheur des Européens malgré eux !

La dimension européenne est aussi présente dans le choix d'une armée professionnelle. Les menaces pesant sur la sécurité de la France ne concernent plus ses frontières ; en revanche, la stabilité du continent peut être troublée par des conflits locaux, ethniques ou religieux, à la périphérie. D'où la nécessité de posséder des forces extrêmement mobiles, bien équipées et bien entraînées, facilement « projetables » sur des théâtres extérieurs et pouvant assumer aussi bien des missions *humanitaires* à dominante politique que des opérations de maintien ou de rétablissement de la paix.

« DISSUASION CONCERTÉE »

De telles actions seront éventuellement menées avec nos partenaires européens qui le voudront et qui le pourront, avec si possible le soutien de l'OTAN, et, si besoin est, la participation des Américains. En rompant avec un tabou du gaullisme strictement observé par son prédécesseur à l'Elysée, Jacques Chirac a engagé un pari : que les Etats-Unis honoreraient son rapprochement avec l'OTAN et reconnaîtraient enfin, dans les faits, *« l'identité européenne de défense »*. Le résultat du Conseil atlantique de Berlin montre que ce pari peut être gagné, pour peu que Washington joue le jeu... et que les Européens s'attellent sérieusement à la tache. La France pourra alors retrouver toute sa place au sein de l'OTAN rénovée ; ce n'est pas un retour, dira-t-on, puisque l'OTAN qu'elle rejoindra ne sera pas tout à fait la même que celle qu'elle avait quittée. Et elle sera en mesure d'y jouer un rôle particulier, aux côtés des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, dans une sorte d'avatar du directoire que de Gaulle avait réclamé en vain dès 1958.

Suivant Alain Juppé quand il était encore ministre des affaires étrangères, Jacques Chirac a avancé un autre pion européen : la *« dissuasion concertée »*. Il ne s'agit pas d'élargir le parapluie nucléaire français à nos voisins, encore moins de leur mettre le doigt sur le bouton rouge ; il s'agit dans un premier temps d'ouvrir une discussion sur la signification actuelle de l'arme nucléaire. Avec les Britanniques, qui disposent aussi d'une force de dissuasion, ce dialogue a bien avancé depuis trois ans. Avec les autres, c'est plus difficile, car l'opinion y est souvent répandue que la disparition des blocs a rendu superflue l'arme nucléaire. Ayant montré sa bonne volonté, d'une part, en mettant fin à son cavalier seul, d'autre part, en soutenant l'interdiction totale des essais, la France va pouvoir prendre des initiatives afin que le nucléaire ne soit pas absent des débats européens, non seulement comme garantie de sécurité, mais comme élément essentiel de la politique de désarmement, de la lutte contre la prolifération, qui va devenir une des préoccupations majeures des prochaines années.

Ainsi va la « révolution stratégique » chiraquienne. Des prémices étaient visibles dans le Livre blanc sur la défense produit en 1994 par la France cohabitationniste, mais ni François Mitterrand ni Edouard Balladur n'étaient en situation d'en tirer – l'eussent-ils voulu – toutes les conséquences. Dans le débat au Parlement sur la loi de programmation militaire, des élus de tous bords se plaignent d'être placés devant des faits accomplis. Sans doute un tel bouleversement de traditions si ancrées que, depuis vingt-cinq ans, elles fondaient un des rares consensus de la vie politique française, mériterait-il un débat prolongé. Certains choix sont contestables au nom des principes républicains ; d'autres sont critiquables à cause de leurs coûts économiques ou sociaux. Force est cependant de constater qu'ils reposent sur un diagnostic de la situation internationale auquel personne n'a opposé jusqu'à maintenant une analyse plus pertinente.

Daniel Vernet

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Un geste symbolique, fort soigneusement mis en scène, c'est sans doute ce qu'il fallait pour relancer le mouvement en faveur de la parité hommes-femmes. Qu'il y ait sur ce plan un archaïsme français massif, c'est bien connu. La France est, avec la Grèce, le plus mal placé des Etats membres de l'Union européenne, et, toujours ex aequo avec la Grèce, la nation industrielle démocratique la plus calamiteuse. Notre pays compte 52 % de femmes. Le Parlement en admet à peine 5 %. Il y a là un anachronisme et un déficit absurde (...)
Plus de 70 % des Français veulent mettre fin à cette situation. Alain Juppé, Lionel Jospin, Edouard Balladur, les dirigeants de la gauche en général (les communistes et les écologistes mettant mieux leurs principes en action que les socialistes) se déclarent favorables à ce changement. En fait, Jacques Chirac tient la clé. S'il est convaincu par les arguments du manifeste des Dix, l'introduction des quotas peut se faire avant la grande série d'élections de 1998 (législatives, cantonales, régionales, sénatoriales). Ce serait légitime, et de surcroît, populaire. Alors, pourquoi pas ?

SÜDDEUTSCHE ZEITUNG
Stefan Kornelius

■ Le tournant français en matière de défense a, en fait, surpris son principal partenaire en Europe. L'adieu de Chirac à l'esprit de de Gaulle, son rapprochement avec l'OTAN, lié à sa décision de supprimer la conscription ont modifié les coordonnées géostratégiques, sans que l'on ai pu d'emblée saisir les buts de l'opération. (...)Au-delà du mélange de pragmatisme et de précipitation, reste la question de l'objectif réel des réformes françaises. A propos des satellites espions, par exemple : ce projet de prestige est considéré par les experts allemands comme un projet parmi d'autres. La priorité reste pour eux de loin l'hélicoptère et l'avion de transport. Chirac, en revanche, confère au satellite une importance primordiale, peut-être parce qu'il veut libérer les Européens de la tutelle américaine...

RECTIFICATIFS

ARIANE-5

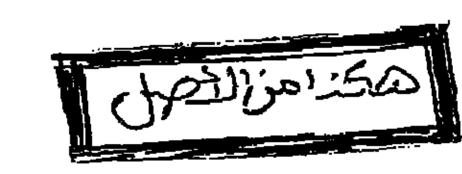
C'est par erreur que nous avons annoncé en première page du *Monde* du 7 juin la parution d'un article sur les causes de l'explosion d'Ariane-5. Les contraintes de l'actualité nous ont conduits à la dernière minute à reporter la publication de ces informations.

BACCALAURÉAT

Dans l'article consacré au baccalauréat (*Le Monde* du 1er juin), nous indiquions que 20 000 candidats devraient passer la nouvelle épreuve de langues vivantes en série technologique. Ce chiffre ne concerne que les académies de la région parisienne : au total, 89 000 candidats sont inscrits à cette épreuve, organisée à titre transitoire pour les sessions 1996 et 1997.

PARIS

Dans l'article sur « La lente et laborieuse mise à nu du système RPR dans la capitale » (*Le Monde* du 7 mai), nous avons attribué quatre sièges de sénateur à l'opposition de gauche à Paris, alors qu'elle en a obtenu cinq (quatre pour le PS, un pour le PC).



L'enlisement russe *par Viatcheslav Syssoïev*

AU cours de la dernière décennie, le Parti communiste a perdu, dans tout l'espace qui fut soviétique, le droit de décider sans partage des destinées nationales. On a assisté à une désidéologisation complète suivie d'un effondrement économique et de la rupture des liens entre les régions et les entreprises. L'appareil d'Etat n'est plus que l'auge à laquelle se nourrissent des fonctionnaires corrompus. Les structures coercitives – ministère de l'intérieur, FSB-KGB, armée, gardes-frontières – sont affaiblies ou décomposées, et elles aussi corrompues.

La paupérisation ou l'existence indigente de la plus grande partie de la population par suite des « réformes » de l'économie, de l'inflation, de la libération des prix, du vol généralisé et de la mise en coupe réglée du patrimoine national ont amené le pays au bord de l'abîme. Personne n'est plus en charge de la gestion, du paiement des salaires, de la sécurité des citoyens.

Deux principes prévalent. Le premier est : enrichissez-vous comme vous le pouvez et tant que vous le pouvez. Le deuxième vaut pour ceux qui ne savent ou ne peuvent s'enrichir : survivez comme vous pouvez. Le vieux principe des camps de la Kolyma triomphe : crève plutôt aujourd'hui, si moi je dois crever demain.

La machine totalitaire formait ses sujets à la docilité, récompensant leur loyauté par un salaire ou une retraite qui suffisait pour se nourrir, boire un coup et se procurer des articles de consommation courante. Le logement, les services de proximité, les transports, les médias, tout cela appartenait au système, qui répartissait les biens à son gré.

Posément, d'abord par la simple élimination physique de millions de réfractaires ou d'hésitants, puis par la robotisation idéologique générale des populations, ce système s'est attaché à sélectionner une espèce nouvelle : l'*homo sovieticus*, le « *sov* », le citoyen de la nouvelle société socialiste. Une espèce qui se distingue par une mentalité d'assisté.

L'*homo sovieticus* est ainsi fait qu'il ne se reconnaît jamais coupable de ses maux – vie misérable, ivrognerie et lâcheté –, car l'ennemi est désigné afin de servir de bouc émissaire pour tous les échecs et frustrations. En fonction des pressions de l'Etat, de la période historique, de la situation politique dans le monde et à l'intérieur du pays, la nature de l'« ennemi » ne cesse d'évoluer, avec néanmoins certaines récurrences : l'Entente, les popes, les saboteurs, Pilsudski, les koulaks, les impérialistes britanniques, Hitler, Truman, les zazous, les parasites, les sectaires, les revendeurs de fringues, les peintres abstraits, les Chinois, la CIA, les juifs, les dissidents, les transfuges.

Dans la période de quasi-désintégration de la société, cette sélection d'« ennemis » était devenue complètement arbitraire, mais seulement vue de l'étranger. Après la perestroïka, la liste s'est allongée avec les apparatchiks, Gorbatchev lui-même, à cause de sa campagne anti-alcoolique, les coopérateurs enrichis et, plus tard, les habiles nomenklaturistes autoproclamés « *démocrates* », les hauts fonctionnaires nouvelle manière, les « *personnes d'origine caucasienne* », les journalistes, les réfugiés des anciennes Républiques de l'ex-URSS, les réfugiés des pays pauvres pour qui même le niveau de vie actuel en Russie semble paradisiaque, les



« *nouveaux Russes* », ainsi que ceux qui ont émigré ou s'apprêtent à le faire. Et maintenant, grâce à une propagande d'Etat toujours efficace, et selon les régions : les Russes, les Baltes, les Ukrainiens, les Moldaves, les musulmans d'Asie centrale, les Azerbaïdjanais, les Tchétchènes.

Pour créer cette nouvelle espèce, il a fallu faire des essais sur trois générations d'êtres humains. La guerre civile, la famine, la terreur, la guerre, une nouvelle disette et une nouvelle vague de terreur ont cédé la place, après la mort de Staline, à des expériences plus douces. Comme les vivisecteurs en chef étaient désormais plus des courtisans que des bourreaux, l'expérience finale est restée inachevée.

Aujourd'hui, la situation dans le pays peut être comparée à un camp de détenus de droit commun où les prisonniers cobayes se sont révoltés. Une partie des gardes a fui et l'autre s'est ralliée aux mutins, leur fournissant armes, tabac et dope. Les détenus sont les patrons du camp où il n'y a plus de loi, même mauvaise ; d'où on ne peut toujours pas sortir car les barbelés sous tension sont intacts et d'ailleurs le monde extérieur épouvanté ne reçoit pas les mutins, observant à distance respectueuse les scènes d'anarchie sauvage débridée.

Si l'on pousse cette comparaison de l'Etat actuel avec un camp peuplé d'esclaves insurgés, perturbés par leur « liberté » interne, il faut reconnaître que pour rétablir l'ordre (totalitaire, car le système en déliquescence ne peut en proposer d'autre), il conviendrait de prendre telle ou telle des mesures suivantes :

1) détruire entièrement le site sans pourparlers ni recherche de compromis, et ceci par tous les moyens disponibles ;

2) par ruse et tromperie, capturer et liquider les meneurs, brisant ainsi la volonté de résistance des autres insurgés ;

3) accepter des pourparlers, promettre aux esclaves un assouplissement du régime pénitentiaire, une amnistie, etc. User de la provocation pour attiser des luttes intestines parmi les esclaves ;

4) attendre qu'ils s'entretuent ou meurent de faim et d'épidémies ;

5) accepter pleinement le fait accompli de l'insurrection et élargir tous les prisonniers sans poursuites ni représailles.

Ce n'est qu'une allégorie, mais certains de ses aspects méritent peut-être attention. Ainsi, il est clair que pour établir un ordre nouveau ou, du moins, réanimer partiellement l'ordre ancien, les thèses 1, 4 et 5 sont inacceptables, car l'Etat cesserait purement et simplement d'exister.

Les thèses 2 et 3 sont partiellement applicables sous réserve de considérer les « démocrates » autoproclamés comme les chefs de l'insurrection. La mise en œuvre de ces deux mesures peut conduire à une grande effusion de sang, à la création de nouveaux moyens de dissuasion, au renforcement de la machine d'Etat. A cette fin, on verrait accéder au pouvoir un puissant groupe organisé s'appuyant sur des structures coercitives, sur les individus effrayés à l'extérieur du camp. Grâce à une souplesse apparente du nouveau pouvoir – en réalité un camouflage politique –, il faudrait faire intervenir dans le « show » des transfuges du camp.

A l'heure actuelle, il n'existe en Russie qu'une force réelle toujours opérationnelle : la machine communiste d'action totale, apte à l'auto-apprentissage et programmée pour la survie dans des conditions limites.

Comme toute machine qui se respecte, elle ignore les naïfs préjugés « humanistes » que sont la conscience, l'honneur, la dignité, la pitié. Elle les laisse à ses ennemis. Mais elle a eu des ratés et on la croit déjà vouée aux poubelles de l'histoire. Fort malheureusement, et par définition, les sujets de la machine totalitaire sont incapables aussi bien de fabriquer une nouvelle machine que de réparer correctement l'ancienne. On pourrait en acheter une, mais à qui ? Le capitalisme ne vend que ses produits. Mais la machine, le sait-elle ? Son constructeur, celui qui a écrit son logiciel, est mort depuis longtemps. Pourtant la machine survit. Elle est conçue pour cela. Personne ne peut dire quand elle se déglinguera définitivement. Pas de notre vivant, en tout cas.

Nous ne pouvons quitter nos immensités, mais elles vont devenir invivables. Car voilà ce que nous dictera l'ordre nouveau : fermer les frontières, ne plus importer d'articles de consommation. Nourrir les dociles et ceux qui « votent bien » exclusivement de son et d'abats, extraire les dernières réserves de charbon et de pétrole, couper les dernières forêts (on a gardé le coup de main !), ne boire que du tord-boyaux national. Bref, on se repaîtra de ce qu'on nous donnera et on se cherchera de nouveaux ennemis. Et puis, on construira, on n'arrêtera plus de construire ! A nouveau, des chars, des roquettes, des « zones » pénitentiaires, des cités-dortoirs... Pour que tout soit tranquille. Comme avant.

Viatcheslav Syssoïev *est illustrateur et caricaturiste. Dessin de l'auteur. (Traduit du russe par Galia Ackerman.)*

Pour une Union européenne transparente *par Laila Freivalds*

CHACUN le sait : c'est dans la mesure où l'Union pourra se rapprocher de ses citoyens que dépend le succès futur de l'intégration européenne. Cela exige, entre autres, davantage d'ouverture et de transparence au sein de l'Union.

La Suède possède à cet égard une expérience unique, du fait de sa longue tradition d'accorder au public un droit d'accès aux documents détenus par les organes de décision et l'administration. Transposé dans le système de l'Union européenne, un tel principe rendrait à l'évidence les affaires de l'Union plus accessibles et plus compréhensibles pour ses citoyens. C'est pourquoi la Suède entend plaider à la Conférence intergouvernementale pour que des principes similaires soient introduits dans les traités fondamentaux.

Le principe du libre accès aux documents est inscrit depuis des siècles dans la Constitution suédoise. En tant que concept majeur de l'âge des Lumières, ce principe a été un facteur vital pour assurer la confiance du public dans l'administration. Ce fut un moyen de changer le statut des habitants du pays pour en faire, de sujets de la couronne qu'ils étaient, des citoyens du royaume de Suède.

Le principe du libre accès aux documents garantit aux citoyens la possibilité de suivre les discussions relatives aux décisions que doivent prendre les institutions politiques et l'administration, et d'y participer. Il ne suffit pas que l'administration fournisse une information détaillée sur ce qu'elle est en train de faire. Les activités du secteur public doivent être transparentes pour les citoyens et les médias, de sorte que ceux-ci puissent choisir de manière indépendante l'information qu'ils veulent obtenir, sans dépendre des services d'information officiels.

Ce dernier point est crucial, dès lors que la discussion est aujourd'hui centrée sur la question du type d'informations que la Commission ou le Conseil devraient fournir aux citoyens pour garantir que ceux-ci sont informés des activités des institutions européennes – livres blancs, livres verts, etc.

Mon sentiment est qu'il est plus important encore que les citoyens aient eux-mêmes la possibilité de présenter des demandes concernant les documents auxquels ils désirent avoir accès. Pour permettre de telles demandes, un enregistrement officiel des documents s'impose. Ce qui inclut aussi bien les documents établis au sein des institutions que ceux qui leur ont été adressés.

La raison d'être essentielle du principe de libre accès aux documents est qu'il permet aux individus et aux médias de discuter les décisions officielles avant qu'elles ne soient prises, ce qui offre un moyen de donner aux décisions adoptées une plus grande légitimité démocratique.

Seconde raison pour le libre accès aux documents : il rend l'administration plus efficace. La transparence signifie que les fonctionnaires savent que le public les surveille. Cette conscience est un facteur important. La corruption dans l'administration, par exemple, est chose rare en Suède.

Cependant, et il convient d'insister là-dessus, on doit toujours prévoir des exceptions au principe de l'ouverture. En Suède, celles-ci sont précisées dans la loi sur le secret. Des exceptions ne sont possibles que si elles sont nécessaires eu égard à certains intérêts spécifiques : sécurité de l'Etat, secret des affaires, ou encore situation personnelle ou financière des personnes.

Renforcer le contrôle démocratique sur le travail de l'Union donnerait une légitimité accrue à ses décisions

Pourquoi, dans ces conditions, la Suède plaide-t-elle pour un régime fondé sur le traité en matière d'accès aux documents détenus par les institutions ? D'abord et surtout, parce qu'un tel principe serait une manière de renforcer le contrôle démocratique sur le travail de l'Union, ce qui donnerait une légitimité accrue à ses décisions.

En deuxième lieu, les raisons pratiques de l'attachement à ce principe en Suède – contrôle de l'administration par le public et plus grande efficacité administrative – valent aussi pour les institutions de l'Union.

En troisième lieu, dans un système légal fondé sur la primauté du droit, il est essentiel que l'on dispose de règles claires, inscrites dans le traité, concernant les moyens d'assurer au public l'accès aux documents. Aujourd'hui, il n'est pas rare que des documents classés « secrets » circulent dans certains milieux intéressés à Bruxelles, ce qui crée des situations où des personnes peuvent disposer d'informations au détriment d'autres.

Notre ambition est d'accroître l'ouverture et la transparence dans les institutions au niveau de l'Union. Bien entendu, les Etats membres devraient rester compétents pour décider comment il conviendrait de traiter ces questions au niveau national. La Suède ne saurait soutenir un régime qui affecterait la législation interne dans les Etats membres.

Laila Freivalds *est ministre de la justice de Suède.*

Les sept dormants de Tibéhirine

par Patrick Prado

L'ASSASSINAT des sept moines de Tibéhirine n'est pas seulement ressenti comme un acte de barbarie tant par les chrétiens que par les musulmans. Il l'est aussi intimement, chez beaucoup de ces derniers, comme un sacrilège. En effet, une des plus célèbres sourates du Coran, la sourate XVIII, intitulée « la Caverne », raconte une histoire qui se serait passée entre le deuxième et le quatrième siècle de notre ère, avant donc la révélation de Mahomet.

Ce récit narre la disparition, puis la mort en un long sommeil – de trois cent neuf ans selon le Coran, de trois cent soixante-douze ans selon la tradition chrétienne – enfin la résurrection, de sept jeunes chrétiens d'Ephèse qui refusaient d'obtempérer au décret de l'empereur païen Dèce contraignant toute la population de l'Empire à adorer les idoles.

Or cette sourate a une double signification et une double importance. Elle traduit d'abord pour les musulmans, comme pour les chrétiens, la vérité du dogme de la résurrection des morts, souvent contestée au cours de l'histoire des monothéismes. Ensuite, le Coran prend, comme ailleurs dans le texte sacré avec les traditions chrétienne et juive, mais jamais aussi nettement qu'ici, la tradition chrétienne comme tradition commune, et le massacre de ces sept chrétiens martyrs comme référence commune du courage, de la foi, de la résurrection des morts et de la vérité de Dieu.

C'est donc là un passage essentiel de la reconnaissance de la fraternité des deux religions. Ailleurs dans le Coran, le Christ est reconnu non comme Dieu, mais comme prophète (« *Je suis le serviteur de Dieu, /Il a fait de moi un prophète* », XIX, 30), la Vierge Marie est reconnue, et c'est la seule femme citée dans le Coran,

Les assassins, lecteurs assidus et dévoyés du Coran, ont trouvé un lien insupportable de fraternité entre les deux religions au cœur de leur propre Livre saint

comme Vierge et comme mère du prophète, et la sourate XIX, qui suit celle de « la Caverne », s'intitule précisément « Marie ».

Il y a là, autour de ces deux sourates, un ensemble christique qui n'a échappé, bien sûr, à aucun docteur ni à aucun fidèle. Et lorsque l'on parle dans tous les journaux et sur toutes les télévisions du monde musulman des sept de Tibéhirine, ce qui peut être entendu est aussi : les sept dormants de Tibéhirine.

En dehors de leur âge – ceux d'Ephèse étaient de jeunes gens –, il y a beaucoup d'éléments dans la mémoire collective pour faire coïncider les deux images : ils croient en un Dieu unique et miséricordieux, ils se réfugient dans la montagne (ceux d'Ephèse sur le mont Célion), ils donnent tous leurs biens aux pauvres, on les enferme, on les emprisonne, on les tue.

On peut penser que les assassins, lecteurs assidus et dévoyés du Coran, ont trouvé là un lien insupportable de fraternité entre les deux religions au cœur de leur propre Livre saint, et – fanatisme ou provocation – ont voulu le briser d'une façon qui n'a jamais été accomplie au cours de treize siècles d'histoire de l'islam.

Ou bien les assassins des sept dormants de Tibéhirine ne peuvent être considérés par la loi coranique que comme des hérétiques, des apostats et des renégats de l'enseignement de Mahomet. Ou bien ceux qui ont commis cet acte ont pu croire que son énormité permettrait de retirer toute légitimité aux combattants qui se réclament de l'islam.

Un ultime indice, par la négative, serait le suivant. Les signataires du meurtre ont invoqué la sourate IX, la bien-nommée – pour eux –, celle de « l'Immunité ». Dans cette sourate, ils citent les versets 29 et 30 qui demandent de combattre et d'humilier ceux qui ne pratiquent pas la vraie religion. Ces versets sont suivis de deux autres qui attaquent directement les juifs et les chrétiens qui prétendent qu'Uzaïr ou le Messie sont « *fils de Dieu* » : « *Que Dieu les anéantisse/Ils sont tellement stupides.* »

Très habilement, ces mots ne sont pas cités par le groupe signataire, mais tout bon musulman se sera reporté auxdits versets et suivants. Or ces mots, très rares dans le Coran, sont l'exacte inversion des sourates XVIII et XIX.

Les sept dormants d'Ephèse sont les seuls saints communs honorés par l'islam et la chrétienté dans un culte rétabli par Louis Massignon, sur la margelle de la fontaine du Vieux-Marché, à Plouaret, dans les Côtes-d'Armor, où chaque année prêtres et imams se rendent pour prier Dieu ensemble.

Patrick Prado *est chargé de recherche au CNRS.*

DISPARITIONS

Peter Glenville

L'amour du théâtre

L'ACTEUR, metteur en scène, et réalisateur anglais Peter Glenville est mort lundi 3 juin à New York. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Si on le connaît en France essentiellement pour ses films, Peter Glenville était considéré dans les pays anglo-saxons comme un des plus brillants metteurs en scène du théâtre britannique. Lui-même fils de comédiens, né à Londres le 28 octobre 1913, il débute comme acteur après avoir interrompu ses études de droit. Il se fait remarquer dans *Hamlet*, au début des années 30, déclenchant de la part des critiques un enthousiasme inhabituel pour un spectacle universitaire. Bien qu'il poursuive jusque dans les années 40 sa carrière d'acteur de théâtre et de cinéma, c'est en tant que metteur en scène qu'il s'impose réellement.

Nommé directeur du prestigieux Old Vicen en 1944, il monte aussi bien Shakespeare que Sartre, Anouilh, Tennessee Williams ou Feydeau. En 1949, il met en scène à Broadway *The Browning Version*, de Terence Rattigan, que suivent notamment un *Roméo et Juliette*, avec Olivia de Havilland, et *The Prisoner*, avec Alec Guinness. En 1955, il porte lui-même à l'écran cette pièce de Bridget Roland et commence ainsi une carrière de réalisateur, toujours en lien direct avec son activité théâtrale. C'est ainsi qu'il réalise en 1958 *Moi et le colonel*, d'après une pièce de Franz Werfel (avec Danny Kaye, Curd Jurgens et Françoise Rosay) et, en 1961, *Eté et fumées*, d'après Tennessee Williams (avec Geraldine Page et Laurence Harvey).

Affirmant aborder la réalisation comme un chef d'orchestre soumis à la vérité du texte, il ne parvient qu'à de rares moments à se dégager des contraintes du théâtre filmé. Egalement en 1961, il signe *Le Verdict*, remarqué surtout grâce aux compositions de Laurence Olivier, Simone Signoret et de la débutante Sarah Miles. *Becket*, adaptation de la pièce d'Anouilh, qu'il réalise en 1964, doit également beaucoup à une distribution magnifique, qui réunit notamment Richard Burton, Peter O'Toole et John Gielgud. Ce sera sa plus belle réussite, suivie de *Paradiso, hôtel du libre-échange*, d'après Feydeau, avec Alec Guinness et Gina Lollobrigida, et d'une adaptation décevante de Graham Greene, *Les Comédiens* (1967), également servie par une distribution extraordinaire (Elizabeth Taylor, Richard Burton, Alec Guinness, Peter Ustinov, Lillian Gish).

Il semble bien qu'il n'ait en fait abordé le cinéma que du bout des lèvres, pour le plaisir de travailler davantage encore avec de grands acteurs, et que ses vraies amours aient à jamais été théâtrales.

Pascal Mérigeau

Ferdinand Leitner

Fervent défenseur de la musique contemporaine

LE CHEF D'ORCHESTRE allemand Ferdinand Leitner est mort, lundi 3 juin, à son domicile de Forch, près de Zurich. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Né en 1912 à Berlin, Leitner s'était installé en 1969 à Zurich pour y assumer pendant plus de quinze ans la direction musicale de l'Opéra. Fervent défenseur de la musique contemporaine, il a enregistré plus de deux cents œuvres, principalement de Richard Strauss, Wagner et Mozart. En 1945, Ferdinand Leitner était devenu kappelmeister de l'Opéra de Hamburg et, une année plus tard, directeur de l'Opéra de Bavière à Munich. Entre 1959 et 1969, il a été directeur musical à l'Opéra de Stuttgart. Premier chef invité permanent de l'Orchestre symphonique de la RAI, à Turin, Ferdinand Leitner a également été lié pendant plus de vingt ans à l'Orchestre symphonique de la NHK de Tokyo.

Ferdinand Leitner était un chef de l'ancienne école. Doué d'un métier très sûr, d'une oreille et d'un bras infaillibles, il était particulièrement à son aise dans le répertoire lyrique et l'accompagnement des concertos. Il laisse, en compagnie de Wilhelm Kempff, un enregistrement admirable (Deutsche Grammophon) de ceux que Beethoven a composés pour le piano – dans sa jeunesse, il avait étudié le piano avec Arthur Schnabel. Au concert, il a défendu la musique de Karl Amadeus Hartmann, de Feruccio Busoni et participé à la création d'*Œdipus Rex* de Stravinsky, au Festival de Venise en 1951. Plus tôt dans sa carrière, il avait participé aux premières éditions du Festival de Glyndebourne, appelé par Fritz Busch comme assistant, en 1935. Si Ferdinand Leitner ne fut jamais un monstre sacré de la direction, il fut bien mieux que cela, un artisan dans la meilleure acceptation du terme. Un de ces musiciens que leurs collègues respectent profondément.

Alain Lompech

NOMINATION

Bernard Jully a été nommé président du conseil d'administration des Houillères du bassin de Lorraine, par le conseil des ministres du mercredi 5 juin.

[Né le 1er octobre 1937 à Forbach, Bernard Jully, diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et de mécanique à Nancy, a effectué pratiquement toute sa carrière aux Houillères de Lorraine. Entré en 1964 comme ingénieur de fond, il devint en 1978 chef du service immobilier puis, en 1983, chef des services immobilier et d'industrialisation. Il a été entre 1984 et 1987 chargé de mission aux Charbonnages de France puis chargé de mission industrialisation aux Houillères de Lorraine. Nommé secrétaire général en 1990, il est devenu directeur général adjoint des Houillères de Lorraine, en janvier 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 6 juin 1996 sont publiés :

● **Publications** : un avis relatif à la mise en vente, à la Documentation française, du rapport public 1995 du Conseil d'Etat (*Le Monde* du 29 mai) ainsi que du rapport annuel 1995 de l'Inspection générale des affaires sociales (*Le Monde* du 23 mai).

● **Transports** : un décret relatif à l'exercice de la profession de courtier de fret fluvial.

■ **LE GÉNÉRAL SYLVESTRE BANGUI**, ancien ministre et ancien ambassadeur de Centrafrique en France, est mort, mardi 4 juin, à Paris. Ancien sous-officier de l'armée française, il avait représenté son pays à Paris de 1975 à 1979. Il fut le premier à confirmer les massacres d'enfants commis à Bangui, en 1979, et avait alors lancé un appel au soulèvement général contre la tyrannie de l'empereur Bokassa. De retour en Centrafrique, il a été plusieurs fois ministre dans les années 80 et s'est opposé à Ange-Félix Patassé, l'actuel chef de l'Etat. Nommé, en 1980, vice-premier ministre chargé des affaires étrangères dans le gouvernement du président Dacko, il a créé le Rassemblement du peuple centrafricain. Il a également été ministre des finances, poste dont il a été démis en 1984. Récemment, il a condamné l'intervention française à Bangui lors de la mutinerie d'une partie de l'armée centrafricaine.

■ **CLARA CANDIANI**, journaliste de radio, vient de mourir en Sologne, à l'âge de 94 ans. Elle avait pris sa retraite en 1982, après avoir animé pendant 35 ans sur France-Inter l'émission hebdomadaire « Les Français donnent aux Français » dans laquelle elle sollicitait la générosité des auditeurs en faveur d'un cas particulier après enquête d'assistantes sociales. Clara Candiani, qui avait commencé sa carrière de journaliste en 1927 comme grand reporter au *Figaro*, était entrée à la radio en 1934. A l'écoute de toutes les formes de la détresse, elle avait créé à *Témoignage chrétien* le service d'entraide SOS-Fraternité agissante.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– *Après quatre petits-fils,*

M. et Mme Charles PERRONIN
sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Azaïs-Louisette,

au foyer de

Franck PERRONIN,
Laurence DERBOIS,

et de

Sylvio et Aymeric,

à Evry, le 20 mai 1996.

120, rue A.-Fallières,
63100 Clermont-Ferrand.

Anne-Marie
et
François BOLLER
ont la joie d'annoncer l'arrivée de

Carla Yasmina,

née à Rabat, le 5 mai 1996.

120, rue Montmartre,
75002 Paris.

Martine GUIARD-MARIGNY
et
Sylvain GARANT
ont l'immense joie d'annoncer la naissance, dimanche 2 juin, de leur fils,

Sylvain-Philippe.

Anniversaires de naissance

– Mais si, vingt ans, c'est le plus bel âge de la vie !
Bon anniversaire,

Héloïse et Sarah !

Papa et Maman (Taormina, 8 juin 1996).

Décès

– Catherine Barnes,
sa fille,
Flavien et Thibault Morvan,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Irène BARNES,
née FINOPOULOS,

survenu à son domicile, le 5 juin 1996.

La cérémonie aura lieu le mardi 11 juin, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Suzanne Caux, née Hutin,
son épouse,
Les familles Caux, Du Pasquier, Dantec, Hervé,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marcel CAUX,

survenu le 5 juin 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le samedi 8 juin, à 15 heures, en l'église Saint-Sauveur de Coucy-le-Château.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue du Mont-du-Charme,
02380 Coucy-le-Château.

– Champvallon (Yonne).

Pierre et Dominique Ceron,
ses enfants,
Guillaume et Alexandre,
Ariane et Vincent,
ses petits-enfants,
Ses cousins, cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean CERON,
née Yvonne BOYER,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 8 juin 1996, à 14 h 30, en l'église de Champvallon, où l'on se réunira.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rue des Vignes-du-Carrefour,
89710 Champvallon.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Pierre DEVELAY,
secrétaire général honoraire
du Collège de France,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mai 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Arles-sur-Tech (66150).

De la part de son épouse,
De ses enfants,
Et de ses petits-enfants.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Mme V.L. Saulnier,
Mme Pierre Tilloy,
M. Jean-Michel Saulnier
et ses enfants,
M. le docteur et Mme Alain Sonnier
et leurs enfants,
Mlle Anne-Marie Tilloy,
M. et Mme Alain Tilloy
et leurs enfants,
Mme Esther Bilbao,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Micheline
GALLOT-SAULNIER,
médecin neuropsychiatre,
ancien assistant à la Salpêtrière,

pieusement décédée le dimanche 26 mai 1996.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le lundi 3 juin, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Robert Hilaire,
Françoise et Gérard Mistler
et leurs enfants,
Philippe Hertel,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc HILAIRE,

survenu au matin du 4 juin 1996.

« Ceux qui sèment avec des larmes moissonneront avec des joies. »
Ps 126.

La cérémonie d'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le mardi 11 juin, à 15 h 45.

18, rue du Pont-Neuf,
75001 Paris.

M. Ernest VIGROUX,
directeur de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique,
membre honoraire
de la commission internationale
de l'ozone,

est décédé le 1er juin 1996, à Agen (Lot-et-Garonne), dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'incinération et l'inhumation de l'urne dans le caveau familial ont eu lieu le 6 juin.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Le 8 juin 1995,

André Marc QUIRIN

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé ont une pensée pour lui, en ce jour anniversaire.

Expositions

– « 1936-1945. Magnum avant Magnum », photographies de Cartier-Bresson, Capa, Rodger & Seymour. Jusqu'au 28 octobre, au CHRD, 14, avenue Berthelot, 69007 Lyon.
Renseignements : 78-72-23-11.

Soutenances de thèse

– **Mlle Hayète Chérigui** a soutenu avec succès à l'université René-Descartes-Paris-V, sa thèse de doctorat en sciences politiques, intitulée **« La politique méditerranéenne de la France : entre diplomatie collective et leadership »**, dirigée par le professeur Hervé Cassan, et s'est vu décerner la mention très honorable.

– **Mme Yvette Monga**, enseignante au département d'histoire de l'université Harvard à Cambridge (USA), a soutenu sa thèse de doctorat à l'université d'Aix-en-Provence, le 10 mai 1996, sur le thème : *« Les entrepreneurs Duala, 1890-1930 »*. Le jury, présidé par Mme le professeur Hélène d'Almeida-Topor de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, lui a décerné la mention Très Honorable, et ses félicitations à l'unanimité.

Communications diverses

– **Mozart, Mendelssohn, Bach**, par les ensembles vocaux Saint-Bernard et Vancresson, dir. V. Eloffe, M.-Ch. Pannetier (sop.), J.-J. Samuel (ténor), M. Richez (basse), C. Charles (orgue). Dimanche 9 juin, 18 heures, église réformée d'Auteuil, 53, rue Erlanger, Paris-16e. 90 F et 70 F. Gratuit moins de quinze ans.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

AUTOMOBILE L'affaire Valeo connaît de nouveaux rebondissements. Le ministre de l'industrie Franck Borotra cherche des repreneurs français, mais affirme, dans un entretien accordé aux *Echos*, être opposé à la reprise par Framatome de l'équipementier automobile. ● LA CANDIDATURE de l'américain TRW apparaît aujourd'hui la plus sérieuse et ne rencontrerait pas d'opposition radicale de la part des constructeurs automobiles français. ● LE PASSAGE de Valeo sous contrôle étranger suscite toutefois la crainte de voir la recherche et l'emploi français affectés. ● LES INQUIÉTUDES sont industrielles : les équipementiers sont de plus en plus à l'origine des innovations technologiques. En s'opposant au passage de Valeo sous la bannière d'un concurrent étranger, les constructeurs français craignent d'être marginalisés sur le marché mondial de l'automobile.

Franck Borotra cherche une solution de reprise nationale pour Valeo

Alors que l'américain TRW, numéro un mondial des « air bags » semble plus que jamais favori pour le rachat de l'équipementier automobile, le ministre de l'industrie s'oppose à la candidature de Framatome, jugeant qu'elle ne correspond pas à un projet industriel

LE MINISTÈRE FRANÇAIS de l'industrie, PSA Peugeot-Citroën et Renault cherchent depuis plusieurs mois un investisseur susceptible de racheter l'équipementier automobile Valeo. Son actionnaire principal, Cerus, holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, a en effet mis en vente sa participation de 28 % dans Valeo. Pour préserver leurs intérêts, les constructeurs français veulent éviter que celle-ci ne soit reprise par des étrangers, surtout si ceux-ci dépendent de constructeurs automobiles américains.

Cette affaire a beau être privée, le gouvernement français ne se prive pas d'intervenir. Il a d'abord découragé l'américain Delphi, filiale de General Motors et premier équipementier mondial, en lui faisant savoir qu'une reprise serait considérée comme inamicale. Il tente surtout de susciter des vocations françaises pour acheter Valeo. *« Le ministère est en contact permanent avec les acteurs français pour essayer d'aider à trouver une solution »*, a déclaré Franck Borotra, ministre de l'industrie, dans un entretien paru dans *Les Echos* du vendredi 7 juin.

Plusieurs candidats français se sont dévoilés. Pierre Faurre, président de Sagem, connu du grand public pour ses télécopieurs, a fait savoir à plusieurs reprises qu'il cherchait des partenaires financiers pour récupérer la participation de Cerus. Cette solution, qui a la faveur des constructeurs, permettrait d'exploiter les compétences de Sagem dans l'électronique, un des points faibles de Valeo.

Le deuxième candidat à sortir du bois a été Jean-Claude Leny, le président de Framatome, spécialiste des chaudières nucléaires. Il trouvait ainsi un moyen d'investir la trésorerie considérable que recèle Framatome (8 milliards de francs). Cette initiative n'est pas du goût des actionnaires principaux du constructeur nucléaire, Alcatel Alsthom et l'Etat.

PRIX PROHIBITIF

M. Borotra a torpillé cette offre dans *Les Echos* : *« Je ne suis pas très favorable au rachat de Valeo par Framatome. Je crois que, dans ce type de dossier, il faut avoir un projet industriel »*. Le ministre, qui ne veut pas entendre parler de diversification industrielle, souhaite que Framatome *« conforte sa position d'opérateur sur le marché énergétique pour les vingt cinq ans qui viennent »*.

D'autres sociétés comme le groupe pétrolier Total, ont approché le dossier, mais aucun n'a fait d'offre ferme, au grand regret de Michel Cicurel, le patron de Cerus. Valeo coûte cher : la société vaut en Bourse près de 20 milliards de francs et Michel Cicurel en exige 28.

C'est à cause de ce prix prohibitif que les constructeurs, Renault et PSA, *qui capitalisent respectivement* 34 et 37 milliards de francs, ne peuvent pas songer à investir eux-mêmes dans Valeo. Au-delà des contraintes financières, l'heure n'est pas, pour les constructeurs, à la réintégration de leurs fournisseurs : les coûts de recherche et développement des composants automobiles ne sont plus amortissables sur un seul client.

Une cession en Bourse de la participation de Cerus dans Valeo n'est pas non plus envisagée. M. De Benedetti renoncerait alors à valoriser sa prime de contrôle, ce qu'il n'est pas disposé à faire.

Aujourd'hui, la solution la plus probable et qui rallie le plus de suffrages serait un rachat par l'américain TRW, numéro un mondial des coussins gonflables de sécurité (*air bags*). Franck Borotra n'y mettrait pas son veto. Cette solution *« est certainement moins stratégiquement dangereuse que la solution Delphi »*. Jacques Calvet lui même se prépare à accepter un tel scénario. *« Si aucune solution française n'aboutissait, j'irais vers un accord avec TRW, sous certaines conditions comme je l'ai fait avec M. De Benedetti en 1986 quand il a acheté 28 % de Valeo »*, admet-il. Mais ces garanties ne peuvent avoir qu'un temps.

Ar. L. et V. Ma.

COMMENTAIRE

NATION ET MONDIALISATION

La mondialisation efface-t-elle la nation ? Le débat – crucial pour savoir ce qui restera comme autonomie dans un univers de libre-échange – trouve une application concrète dans le cas de Valeo. Une fois écartés les *a priori* idéologiques, libéraux ou nationalistes, le passeport du propriétaire de l'équipementier a-t-il de l'importance pour les constructeurs Peugeot et Renault ? Et pour les Français ? N'ont-ils pas avantage à acheter n'importe où, à meilleur prix, grâce à la concurrence mondiale ?

L'examen du cas Valeo donne raison à MM. Calvet et Schweitzer, et au ministre de l'industrie, lorsqu'ils en appellent à une *« solution française »*. La propriété de Valeo importe parce que le prix n'est pas le seul critère qui préside aux relations clients-fournisseurs dans l'automobile, contrairement aux principes de l'économie de marché.

L'innovation intervient presque autant, dès lors que le développement de nouveaux produits est confié par les constructeurs à leurs équipementiers avec lesquels ils doivent tisser une relation de confiance à long terme. Peut-on avoir un même partenariat avec une firme dont les centres de recherches et de décision sont à Detroit ou à Tokyo plutôt qu'à Paris ? Aujourd'hui à l'évidence, non. Les liens de dépendance réciproque sont tels que laisser filer un bout de la filière menace l'ensemble de l'industrie automobile française.

Eric Le Boucher

Un groupe rentable

● Valeo est le 17e équipementier automobile au monde. Les trois premiers sont dans l'ordre l'américain Delphi, le japonais Nippondenso et l'allemand Bosch. Le deuxième français Bertrand Faure est quarantième.
● Le chiffre d'affaires en 1995 de Valeo : 25,2 milliards de francs, en hausse de 25 % par rapport à 1993.
● Résultat net 1995 : 1,01 milliard de francs, en hausse de 43 % par rapport à 1993.
● Dépenses de recherche et développement en 1995, 1,505 milliard de francs, en hausse de 42 % par rapport à 1993. Soit 6 % du chiffre d'affaires contre 5,2 % deux ans avant.
● Les effectifs au 31 décembre 1995 étaient de : 29 600 personnes, contre 25 400 au 31 décembre 1993.
● Le groupe a 92 usines réparties dans vingt pays.

Une levée de boucliers injustifiée ?

JACQUES CALVET a-t-il toujours tort ? Le patron médiatique de PSA Peugeot-Citroën a le don d'énerver son auditoire en lui rabachant les mêmes rengaines. La perte par la France de ses entreprises, qui passent sous pavillon étranger, fait partie de ses dadas.



ANALYSE

L'éventuel rachat de Valeo par un étranger n'a pas manqué de relancer son énervement à l'égard d'un pays qui ne sait pas conserver ses richesses.

Cerus – la holding française de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti – a en effet récemment mis en vente sa participation de 28 % du capital qu'il détient dans l'équipementier automobile Valeo, spécialiste des embrayages et des phares, avec 25 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 29 600 salariés. En l'occurrence, seuls des industriels étrangers, notamment américains, disposent de la vingtaine de milliards de francs nécessaires. Les noms de Dephi, filiale de General Motors, et de l'américain TRW, numéro un mondial des coussins de sécurité gonflables (*air bags*), sont avancés.

TRANSFERT DE LA RECHERCHE

L'affaire a provoqué une levée de boucliers de Renault, PSA Peugeot-Citroën et même Volkswagen, qui représentent à eux trois plus de 40 % des ventes de Valeo. *« Je ne laisserai pas Valeo passer sous contrôle étranger »*, martèle Jacques Calvet, qui, comme Renault, a menacé d'asphyxier Valeo en coupant ses commandes. Le gouvernement s'en est ému et a nommé un « M. Valeo » pour trouver des repreneurs français. Sagem, connu pour ses télécopieurs, Framatome, fabricant de chaudières nucléaires, et le pétrolier Total ont manifesté un intérêt et étudient le dossier. Mais une *« solution nationale »* sérieuse peine à se dégager.

M. Calvet et ses confrères craignent que le changement de propriétaire de Valeo ne les fragilise face aux constructeurs étrangers. Leurs arguments, qui mêlent nationalisme et considérations industrielles, sont-ils solides ?

Une vente à un étranger représenterait une menace pour l'emploi en France, disent-ils. C'est oublier que Valeo réalise 63 % de son chiffre d'affaires hors de France et que la moitié de ses effectifs sont à l'étranger. Dirigé d'une main de fer par Noël Goutard, le groupe localise sans état d'âme ses usines (au nombre de quatre-vingt-douze, réparties dans vingt pays), avec la compétitivité pour seul critère. Comme tous les fabricants d'équipements, Valeo doit accompagner les constructeurs partout dans le monde pour les livrer en « juste à temps ».

Valeo passerait-il sous contrôle étranger ? La firme l'est depuis dix ans, date de l'entrée – déjà houleuse à l'époque – de l'Italien Carlo De Benedetti à son capital. Depuis, Cerus est l'actionnaire qui dirige Valeo avec 28 % de ses actions mais 42 % de ses droits de vote.

Y a-t-il un risque de déplacement de la recherche française à l'étranger ? Sans aucun doute. Mais encore faut-il relativiser cette remarque en soulignant que Valeo, entreprise décentralisée, a déjà installé trois centres d'études et de recherche sur treize hors de France (Allemagne, Suède, Etats-Unis). L'an dernier, il en a ouvert un quatrième en Grande-Bretagne, spécialisé dans l'électronique, secteur stratégique s'il en est.

PSA, Renault et Volkswagen seront-ils fragilisés ? Au fil des ans, les sous-traitants sont devenus des acteurs clés du secteur automobile. Les constructeurs leur ont transféré une grande partie de leur travail, notamment celui d'élaborer des systèmes entiers (freins, batteries, sièges, démarreurs, tableaux de bord...), qui représentent aujourd'hui jusqu'à 70 % de la valeur ajoutée d'une automobile. On est bien loin des années 70, où les constructeurs faisaient la course à la robotisation, tandis que les équipementiers se contentaient de leur fournir les pièces simples.

Une star de la cote

Valeo

Secteur automobile

Les voitures actuelles, avec leurs freins ABS, leurs coussins de sécurité gonflables, leurs optiques complexes ou leur climatisation – autant de produits mis au point et fabriqués par les équipementiers – n'ont plus rien à voir avec celles des années 70. Conséquence qui préoccupe les constructeurs : ils maîtrisent une part toujours plus restreinte de l'innovation technologique, même s'ils conservent l'assemblage final. Pour obtenir les équipements dernier cri, ils établissent avec les équipementiers des liens de partenariat de recherche-développement. Sur le futur centre de recherche de Renault à Guyancourt, en région parisienne, mille postes de travail seront réservés aux équipementiers.

D'où le veto de Jacques Calvet : si Valeo passe sous contrôle de Delphi, comment collaborer en totale confiance avec ce sous-traitant propriété de General Motors ?

UNE FILIÈRE FRAGILE

L'argument n'est pas convaincant. La plupart des sous-traitants, qui ont besoin de plusieurs clients pour vivre, élèvent des « murailles de Chine » entre eux et se dotent de fermes règles déontologiques. Révéler à General Motors les projets de Peugeot serait une erreur suicidaire. D'ailleurs, PSA dispose d'une filiale d'équipements, Ecia (7 500 salariés), qui travaille pour d'autres constructeurs, à commencer par Renault, à hauteur de près de 40 % de son chiffre d'affaires.

Une autre crainte concerne l'innovation : Valeo une fois américanisé, les constructeurs européens deviendront-ils petit à petit des clients de second rang ? Les équipementiers réservent naturellement la primeur de leurs découvertes à leurs meilleurs clients. *« Nous aurions systématiquement deux ans de retard par rapport à la concurrence »*, craint Jacques Calvet. Un tel risque, réel, serait toutefois moindre dans le cas d'un rachat par TRW, qui n'est adossé à aucun groupe automobile et qui fait figure de favori.

Reste l'argument non énoncé mais fondement de tous les autres : à une époque où les constructeurs français doivent réduire de 20 à 30 % le prix de revient de leurs automobiles face à une concurrence redoublée, c'est toute la filière automobile française qui se révèle fragile. Hier, les constructeurs maintenaient les équipementiers dans une semi-dépendance afin de leur imposer des baisses de prix. Aujourd'hui, ils sont pris en tenaille entre leur volonté de favoriser l'émergence d'équipementiers mondiaux, partenaires à long terme, et la crainte de traiter avec des interlocuteurs devenus trop puissants pour continuer à leur imposer des baisses de tarifs.

La menace qui pèse sur Valeo est d'autant plus symptomatique des faiblesses françaises qu'il ne s'agit pas du sauvetage d'une entreprise bancale mais de l'un des joyaux de l'industrie nationale.

Arnaud Leparmentier et Virginie Malingre

هكذا من الاصل

La détente monétaire reprend son cours en Europe

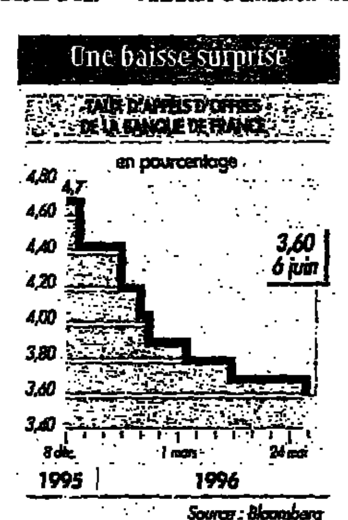
La Banque de France a réduit, jeudi 6 juin, de 0,10 % son principal taux directeur

Les banques centrales du Danemark, du Royaume-Uni et de la France ont assoupli, jeudi 6 juin, leur politique monétaire. Cette salve de baisses a surpris les opérateurs, la Bundesbank optant, depuis plusieurs semaines, pour le statu quo. Le geste de l'institut d'émission français reflète son inquiétude concernant l'évolution de l'activité économique. Les statistiques de croissance au deuxième trimestre s'annoncent médiocres.

MALGRÉ L'IMMOBILISME de la Bundesbank, la détente monétaire a repris son cours en Europe. Les banques centrales de Suède et d'Espagne avaient, mardi 4 juin, abaissé leurs taux directeurs. Jeudi 6 juin, les instituts d'émission du Danemark, du Royaume-Uni et de la France ont pris le relais et assoupli leurs conditions de crédit.

Le premier a réduit de 0,10 % le niveau de ses prises en pension. Un peu plus tard, dans la matinée, la Banque d'Angleterre a annoncé une réduction d'un quart de point de son taux de base, ramené à 5,75 %. Enfin, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a abaissé de 0,10 %, à 3,60 %, le niveau de ses appels d'offres. La Bourse de Paris a accueilli favorablement cette décision, gagnant 0,84 %.

Cette salve de baisses a surpris les opérateurs des marchés financiers. Au Royaume-Uni, l'économie reste dynamique et continue à progresser à un rythme nettement supérieur à celui de ses homologues continentales. Le produit intérieur brut britannique devrait augmenter de 2,5 % en 1996 (contre 1,3 % en France et 0,75 % en Allemagne), ce qui permet au taux de chômage de baisser régulièrement. Même le marché de l'immobilier, longtemps sinistré, donne des signes de reprise. La société Halifax, spécialisée dans la ditribution de crédits hypothécaires, a revu à la hausse (de 2,5 % à 5 %) ses prévisions de l'accroissement des prix des logements pour l'année. *« Le fait est que nous avons une très bonne situation sur le front de l'inflation et que je peux, en conséquence, faire ce petit ajustement sans danger »*, a expliqué le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke. Le parti libéral a, au contraire, estimé que *« l'objectif gouvernemental en matière d'inflation a été remplacé par un objectif de réélection »*.



L'institut d'émission français a légèrement assoupli sa politique monétaire afin de donner un petit coup de pouce à l'économie.

La surprise a été plus grande encore en France, étant donné le lien très étroit qui unit les politiques monétaires française et allemande. Or, malgré la faiblesse de l'économie outre-Rhin, la Bundesbank opte, depuis plusieurs semaines, pour le statu quo. Le niveau de ses prises en pension hebdomadaires (REPO), essentiel car il détermine directement le niveau des rendements sur le marché monétaire allemand, n'a plus été modifié depuis le début du mois de février. Il se situe à 3,30 %.

COUP DE POUCE

La Bundesbank se trouve gênée, dans sa politique, par la progression trop rapide de sa masse monétaire, qui constitue son principal indicateur. L'agrégat de monnaie M3 a progressé de 11,2 % en avril (après 12,3 % en mars), bien au-dessus de l'objectif (compris entre 4 % et 7 %) que s'est fixé la Bundesbank pour 1996. Cette anomalie gêne la banque centrale allemande, qui peut craindre de perdre une partie de sa crédibilité auprès des investisseurs en agissant trop hâtivement. Une défiance accrue des opérateurs se traduirait par une remontée des taux d'intérêt à long terme, pénalisante pour le financement de l'économie allemande.

Les analystes estimaient, dans ces conditions, qu'il était vain d'attendre un geste de la Banque de France tant que la Bundesbank n'abaisserait pas son REPO. Les faits leur donnaient raison : depuis le 11 avril, l'institut d'émission français n'avait plus abaissé le taux de ses appels d'offres. A quoi attribuer ce changement soudain d'attitude alors même que le franc, affecté par les remous sociaux, donnait, jeudi matin, quelques signes de faiblesse face au deutschemark ?

Les experts rejettent catégoriquement l'idée selon laquelle la Banque de France cherche à s'affranchir de la tutelle monétaire allemande. Ils estiment, en revanche, que son geste reflète l'inquiétude d'une majorité des membres du conseil concernant l'évolution économique. Après un premier trimestre meilleur que prévu (+ 1,2 % de croissance du PIB), le second trimestre s'annonce, en revanche, très médiocre. La Banque de France cherche à compenser, par un petit coup de pouce monétaire, ce net ralentissement de l'activité.

Pierre-Antoine Delhommais

Le loyer de l'argent devrait encore rester très bas au Japon

TOKYO
de notre correspondant

L'enquête trimestrielle de la Banque du Japon (*tankan*), baromètre du climat des affaires, qui a été publiée vendredi 7 juin, confirme à la fois une amélioration de la perception de la situation économique et une prudente expectative des industriels. Une incertitude qui ne devrait pas inciter la Banque du Japon à relever les taux d'intérêt, qui sont à leur niveau historique le plus bas (le taux d'escompte a été ramené à 0,5 % en septembre dernier).

De l'enquête de la banque centrale, qui reflète les opinions positives et négatives des dirigeants d'entreprise, se dégage le sentiment qu'en dépit d'indices favorables la reprise reste fragile et que la confiance, quoique plus grande qu'en février, n'est pas encore vraiment revenue.

Après une vague de rumeurs sur la possibilité d'un relèvement des taux au cours des dernières semaines, les déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Yasuo Matsushita, puis du secrétaire du cabinet, Seiroku Kajiyama, partisans de la prudence, ont jeté de l'eau sur le feu, et s'est établi une sorte de consensus qu'il faudra attendre le prochain *tankan*, en septembre, pour que la reprise ait des effets tangibles sur les taux.

A la veille du sommet des pays industrialisés de Lyon, et alors que les Etats-Unis insistent auprès de Tokyo sur la nécessité de soutenir la conjoncture (la hausse des taux japonais pourrait, en outre, affecter le marché américain par des mouvements de retrait des investisseurs), il est peu vraisemblable que la banque centrale soit incitée à durcir sa politique monétaire.

La baisse des taux a, notamment, permis aux banques d'accroître leurs marges d'intermédiation afin de faire face à l'apurement des créances douteuses dont de récentes faillites d'institutions financières laissent craindre que leur niveau soit encore une fois supérieur au montant officiellement annoncé. La reprise qui s'amorce ne semble, en outre, pas assez soutenue pour qu'elle comporte un risque de surchauffe.

Washington insiste auprès de Tokyo sur la nécessité de soutenir la conjoncture, et la reprise qui s'amorce ne semble pas comporter un risque de surchauffe

Le maintien du différentiel des taux entre les Etats-Unis et le Japon conjugué à un relatif déclin de l'excédent commercial nippon joue, également, en faveur du dollar face au yen. Ils rendent moins probables une éventuelle remontée du yen alors que, depuis quelques semaines, en quête de signaux d'une intervention de la banque centrale, les opérateurs ont *« broyé de la rumeur »*, accordant à la moindre déclaration d'hommes politiques, de haut fonctionnaires des finances ou de la banque centrale une importance souvent disproportionnée.

Dénommé « Monsieur Yen » par le *New York Times*, le directeur général des affaires internationales du ministère des finances, Eisuke Sakakibara, est l'un de ces « gourous ». La rumeur selon laquelle en juin, époque où, avec la fin de la session parlementaire, les hauts fonctionnaires changent d'affectation, M. Sakakibara pourrait quitter ses fonctions a électrisé les cambistes. Son départ ou son maintien étant interprété comme la garantie de la poursuite ou la remise en cause d'une politique de stabilisation du cours du yen par rapport au dollar.

Personnalité perçue par les médias étrangers comme peu orthodoxe et par conséquent *« gênante »* pour une bureaucratie conformiste, M. Sakakibara jouit d'un poids psychologique particulier auprès des cambistes. Il est l'auteur de livres tels que *Le Japon au-delà du capitalisme* et *Le capitalisme japonais comme forme de civilisation*, dans lesquels l'approche « culturaliste » (les valeurs communautaires asiatiques opposées à l'individualisme occidental) et l'identité du *« modèle »* nippon perçu comme alternative au *« modèle »* néo-américain, thèmes qui font toujours recette tant au Japon même qu'auprès des étrangers, lui ont valu d'être considéré par ces derniers comme l'un de ces *« visionnaires »* dont le Japon aurait tant besoin.

M. Sakakibara a certainement à son crédit la baisse du yen, qui, voilà un an, était monté au zénith, atteignant 80 yens pour un dollar, provoquant un vent de panique chez les industriels exportateurs. Son action concertée avec les autorités financières des autres pays, conjuguée à un sens certain des relations publiques (« confidences » ciblées à certaines agences de presse), a été payante : le yen fluctue actuellement à 109 yens pour un dollar. L'« effet Sakakibara » est, en tout cas, un signe supplémentaire des attentes se manifestant sur un marché des changes qui tend, peut-être en raison de la stabilisation relative du yen, à s'ennuyer.

Philippe Pons

Les scientifiques envahissent la City

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Longtemps, dans la City, le terme *« intellectuel »* a conservé un sens péjoratif, évocateur d'abstractions fumeuses et de dilettantisme éclairé. Or voilà que les scientifiques bardés de diplômes, maniant avec virtuosité des modèles mathématiques complexes, envahissent les salles de changes. Une révolution ! Les banques rémunèrent grassement les maîtres d'études pour qu'ils leur trouvent les forts en thème, particulièrement les docteurs ès physique, mathématiques et statistiques. Les unes après les autres, les universités, les célèbres comme les moins célèbres, créent des centres de recherche financière pour les intégrer au département des mathématiques appliquées, avec l'aide du secteur privé.

« Les anciens chercheurs font désormais partie intégrante de la vie financière au même titre que les traders. Les chiffres imprègent tous les métiers de la banque. La finance est devenue une discipline de premier plan », déclare Rudi Bogni, ex-directeur général pour l'Europe, le Proche-Orient et l'Afrique, de la Swiss Bank Corporation (SBC), qui est actuellement en congé sabbatique de deux ans à l'Imperial College de Londres pour étudier la mystérieuse *« théorie des options »*. « La revanche des scientifiques de l'espace » (*rocket scientists*), titrait récemment l'hebdomadaire spécialisé *The London Financial News* devant l'importance des salaires payés par la City aux nouveaux venus, comparés aux maigres traitements versés par des universités en crise. Avec le boom des produits dérivés et les risques qu'ils font courir aux sociétés, celles-ci ne peuvent plus se contenter, comme auparavant, de généralistes formés à l'école du « P.P.E. » (philosophie-politique-économie), chère aux universités d'Oxford et de Cambridge.

LA CRAVATE N'EST PLUS OBLIGATOIRE...

Dans un monde qui subit la pression simultanée de la concurrence à couteaux tirés et de l'évolution technologique accélérée, le contrôle des accidents potentiels prend une extrême importance : la banqueroute de la Barings, l'an dernier, provoquée par les malversations d'un « broker », l'atteste. La présence d'un *« rocket scientist »* peut rassurer un client perdu devant des données satistiques sophistiquées sur les monnaies et les taux défiant toute imagination.

Ces *« petits génies »* venus d'ailleurs, partis à l'assaut de ce sanctuaire du capitalisme européen, ont bouleversé la culture ambiante. Dans cette énorme entreprise de matière grise qu'est devenue la firme SBC-Warburg, la cravate n'est plus obligatoire sauf pour les rendez-vous extérieurs. *« L'atmosphère est plus calme, plus informelle. En revanche, le travail est plus rigoureux »*, note un R.M.A., c'est-à-dire un *risk management advisor*, ingénieur informaticien de formation, le cheveu en bataille, la chemise ouverte.

Pourtant, si nécessaires soient-ils, le défi intellectuel et l'esprit méthodique et conceptuel ne font pas obligatoirement un bon professionnel. Habitués à cogiter seuls, de nombreux scientifiques ont du mal à s'adapter au travail en commun, considéré par la City comme une vertu cardinale. Ils éprouvent de grandes difficultés à trouver un langage commun avec les financiers plus traditionnels. *« Je les trouve naïfs en affaires, souvent incapables d'expliquer simplement leurs produits à l'acheteur potentiel »*, insiste un responsable du recrutement. Comme on le voit, les jours des humanistes ou des sans-diplôme ne sont pas tout à fait comptés.

Marc Roche

Les cours du cuivre s'effondrent sur le marché londonien

LE PRIX DU CUIVRE s'est effondré, *jeudi 6 juin*, sur le marché londonien des métaux. En milieu de séance, les cours sont tombés en dessous de 1 910 dollars la tonne, soit 337 dollars de moins que la veille (– 15 %). Après l'intervention des autorités de marché, le prix du métal rouge s'est repris et a terminé autour de 2 110 dollars la tonne, soit son plus bas niveau depuis deux ans. Dans la foulée, tous les autres métaux cotés au London Metal Exchange (LME) se sont inscrits en baisse.

Ces dernières semaines, le marché du cuivre était soutenu par des rumeurs d'achats massifs de la part de la Chine, qui ne se sont pas concrétisés. Les investisseurs s'inquiètent, désormais, de la surproduction mondiale et liquident leurs positions. En six séances, le cuivre a perdu 25 % de sa valeur. Des fonds d'investissements, dont celui de Georges Soros, sont suspectés de spéculer à la baisse.

DÉPÊCHES

■ **ATT : le géant américain des télécommunications** a annoncé, *jeudi 6 juin*, la cession de sa filiale ATT Capital Corporation, spécialisée dans les crédits d'équipements (leasing) pour 2,2 milliards de dollars (11,4 milliards de francs) à un consortium financier constitué autour de GRS Holding Company et Babcock and Brown, spécialisés dans les activités de leasing.

■ **TÉLÉCOMS : le gouvernement britannique** a annoncé, jeudi 6 juin, la suppression, à partir du mois de juillet, des avantages accordés aux deux principaux opérateurs de télécommunications du pays, British Telecommunication (BT) et Mercury, pour la fourniture de services internationaux. Les autres compagnies peuvent présenter des candidatures selon les mêmes termes que BT et Mercury.

■ **THOMSON : Arthur Paecht, rapporteur de la commission des finances sur le projet de loi de la programmation militaire**, a estimé, dans un rapport publié cette semaine, *« qu'il ne paraît pas essentiel d'exiger une privatisation en bloc, au profit d'un seul et unique repreneur... de Thomson »*. Le député du Var (UDF-PR) préconise que l'Etat conserve une participation minoritaire assortie d'une *golden share* (action spécifique).

■ **FERRI : la Banque Bruxelles Lambert (BBL) France**, filiale de la banque belge Bruxelles Lambert, vient de racheter les participations détenues par le Crédit foncier de France, la Caisse des dépôts et l'UAP dans le capital de la société de bourse Ferri SA. La famille Ferri reste actionnaire à hauteur de 40 % dans le capital de la société de bourse.

■ **PILKINGTON : le groupe verrier britannique** a annoncé, jeudi 6 juin, une perte nette de 73 millions de livres (582 millions de francs), incluant 155 millions de livres pour frais de restructuration, pour son exercice clos au 31 mars 1996. Hors éléments exceptionnels, Pilkington affiche un résultat avant impôts de 212 millions de livres, en hausse de 47 %.

● **MESSIER-BUGATTI : la firme américaine BF Goodrich** aurait proposé, selon *La Tribune* du vendredi 7 juin, entre 800 et 900 millions de francs pour le rachat de la filiale de la Snecma spécialisée dans les freins pour avions. La Societé européene de propulsion, autre filiale de la Snecma, devrait déposer une offre concurrente.

■ **SMITHKLINE BEECHAM-GLAXO WELCOME : les deux premiers groupes pharmaceutiques britanniques** ont annoncé, jeudi 6 juin, un accord de collaboration sur le séquençage de micro-organismes, responsables de maladies infectueuses.

■ **KIMBERLY-CLARK : la filiale française du papetier américain** a annoncé, juedi 6 juin, un plan de licenciement concernant 53 personnes au sein des services commerciaux et administratifs.

■ **DOUBLET : la société française** a annoncé, vendredi 7 juin, qu'elle avait remporté le contrat de fourniture de tous les drapeaux pour les Jeux olympiques d'Altanta.

L'inquiétude souriante des cheminots

Cinquante mille salariés de la SNCF, selon les organisations syndicales, ont manifesté à Paris, jeudi 6 juin, pour peser sur les prochaines décisions gouvernementales

Six mois après la fin du conflit de l'hiver 1995, les cheminots ont voulu rappeler au gouvernement qu'ils étaient *« toujours présents »* et qu'ils exigeaient *« la reprise de la dette par l'Etat, le développement du service public, la défense de l'emploi et du statut des cheminots, l'abandon des filialisations »*. Les cheminots avaient reçu le matin même un encouragement inattendu du groupe RPR du Sénat qui, refusant de *« se contenter de bricoler, ou de maintenir le statu quo »*, réclame dans un rapport sur l'avenir du ferroviaire *« la reprise totale de l'endettement de la SNCF par l'Etat »*. Le président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, auditionné mercredi par la commission des finances de l'Assemblée nationale, a fustigé la *« dérive bureaucratique »* de la SNCF, où *« seulement un salarié sur six est en contact direct avec le public »*. Le gouvernement, qui a lancé le *« débat national sur l'avenir du ferroviaire »*, rendra ses arbitrages à l'issue des discussions qui auront lieu au Parlement les 11 et 25 juin.

SIFFLETS, CALICOTS et ballons rouges ; torches d'urgence allumées sur le bitume, plantées comme autant de jalons entre la cour de Rome et la rue du bac : les cheminots ont recréé mercredi 6 juin l'ambiance des grands jours aux cris joyeusement repris de *« tous ensemble, tous ensemble, ouais, ouais ! »*.

En première ligne, épaules soudées d'un pack entrant en mêlée, la CGT faisait masse. On repérait les tee-shirts blancs des cheminots de Paris-Nord, l'un des piquets de grève phares du mouvement de décembre. *« Si le gouvernement et la direction de la SNCF nous présentent le même contrat de plan que cet hiver, avec des ajustements de façade, on repartira. Oui, on recommencera la grève »*, affirmait un cégétiste. *« Nous voulons des assurances sur notre statut et sur l'avenir du service public »*, ajoutait un autre avant qu'une pétarade ne couvre sa voix. A quelques mètres, Louis Viannet apparaissait en tête de cortège, rapidement entouré par les équipes de télévision. La défense du service public était sur toutes les lèvres. Le speaker annonçait triomphal l'arrivée des cheminots de Sotteville : *« Ils sont plus de cinq cents ! »*

« C'EST PAS NOTRE DETTE »

Tout en retrait, fermant la marche, derrière une énorme inscription à la craie, *« FO, grosse colère »*, les militants de Force ouvrière attendaient sous le soleil que le long ruban humain se déroule enfin. *« Jusqu'à présent, on a préservé le statu quo sur la caisse maladie et sur les retraites. S'ils touchent à ça, ils vont remettre le feu aux poudres »*, expliquait Roger, du dépôt de Villeneuve-Saint-Georges. *« Nous*, poursuivait-il, *on veut l'arrêt de toutes les filialisations. »* Un de ses collègues approuvait : *« Maintenant, on ne fait plus le wagonnage* (entretien des wagons), *ni l'impression des titres de chemin de fer. Tout ça, c'est passé au privé. »*

Un troisième s'énervait un peu d'entendre parler de la dette de la SNCF : *« C'est la dette du gouvernement, du Parlement, de l'Etat, mais c'est pas notre dette. Quand on décide de construire des autoroutes, on ne demande pas aux routiers de payer ! »* Un peu plus loin, Alain Faurie, responsable CFDT de la Dordogne, voyait midi à sa porte. *« Dans mon département, le chemin de fer est vital pour le désenclavement et l'emploi. Nous sommes cent cheminots. La SNCF est le premier employeur industriel. Après l'hiver, nous avions obtenu le gel des suppressions d'effectifs. Maintenant les budgets se resserrent et les suppressions d'emplois vont reprendre. »* Et d'évoquer les poursuites judiciaires qui guettent le président de la SNCF, M. Loïk Le Floch-Prigent : *« On ne sait pas si on va le garder longtemps à la tête de l'entreprise... »*

L'ALLIANCE QUE SUD REFUSE

Sous un gros ballon vert s'étaient regroupés les bataillons de SUD-Cheminots, le petit dernier des syndicats du rail, encore boudé par les autres syndicats et par la direction qui refuse de le reconnaître comme interlocuteur. Bernard Bouché, l'un des responsables de SUD-Cheminots, dénonçait le discours sur un prétendu *« consensus entre les syndicats et la direction »*. *« L'objectif de Le Floch-Prigent*, explicitait un tract de son organisation, *est d'obtenir une sorte d'union sacrée derrière sa politique. (...) C'est le tous-ensemble-patron-syndicats-personnel qui est recherché. »*

Une alliance que SUD refuse radicalement tant que *« nous n'aurons obtenu aucune mesure susceptible de nous faire croire en l'avenir »*, poursuivait Bernard Bouché. Un de ses amis confirmait que la direction de la SNCF envisageait de supprimer 4 500 postes en 1997. Un drôle d'avenir. *« Le climat est un peu explosif. Nous sommes sur le fil du rasoir*, reprenait le responsable de SUD. *Les cheminots sont prêts à repartir dans la rue. Même pendant l'été. Aujourd'hui il fait beau, mais en réalité nous sommes dans le brouillard. »*

UNE RÉELLE DÉTERMINATION

Vers 15 heures, le cortège s'était regroupé rue du Bac. Avant de se disperser, la foule regardait les torches incandescentes alignées sur le boulevard Saint-Germain, envoyant leur fumée opaque vers la *« maison sans fenêtres »*, l'Assemblée nationale, où des délégations de cheminots devaient être reçues. Les policiers estimaient à 14 000 le nombre de manifestants, la CGT en revendiquait au moins 40 000.

Il y avait dans les rues de Paris au moins une donnée inquantifiable, mais tangible : la détermination des cheminots revenus de l'hiver comme de beaux diables pour dire qu'ils croyaient en leur printemps. Quitte à revenir le crier autant qu'il faudra. *« Public et privé ensemble »*, disait une banderole, rappelant en sourdine tout l'enjeu de cette joyeuse marche sous le soleil, joyeuse et grave, où, derrière les rires, pointait l'inquiétude.

Eric Fottorino

Les syndicats ont réussi leur « débarquement revendicatif »

PRUDENTES sur la détermination de leurs troupes à se remobiliser à peine six mois après le long conflit de l'hiver dernier (*Le Monde* du 7 juin), les fédérations de cheminots pouvaient être relativement satisfaites à l'issue de la manifestation parisienne du 6 juin. *« Les cheminots ont répondu »*, constatait Bruno Dalberto, le secrétaire général de la CFDT-cheminots. *« Nous avions dit à la fin de la grève que le mouvement était suspendu. Six mois se sont écoulés, nous rappelons que nous sommes toujours présents »*, a surenchéri le secrétaire général de la CGT-cheminots, Bernard Thibault. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, présent dans le cortège, s'est empressé de tirer des conclusions politiques de cette mobilisation : *« le gouvernement doit savoir que le rapport de forces qui s'exprime aujourd'hui saura s'exprimer encore dans les semaines et les mois qui viennent, avec encore plus de force. »*

Les fédérations CGT, CFDT, FO et CFTC ont expliqué leurs exigences aux groupes parlementaires du Palais-Bourbon, qui les recevaient à quelques jours du débat prévu mardi 11 juin à l'Assemblée nationale : *« La reprise de la dette par l'Etat, le développement du service public, la défense de l'emploi et du statut des cheminots, l'abandon des filialisations. »* Le matin même de la manifestation, les cheminots avaient reçu un encouragement inattendu du groupe RPR du Sénat qui, refusant *« de se contenter de bricoler ou de maintenir le statu quo »*, réclamait, dans un rapport sur l'avenir du ferroviaire, *« la reprise totale de l'endettement de la SNCF par l'Etat »*.

Le président de la SNCF, Loïk Le Floch-Prigent, auditionné mercredi par la commission des finances de l'Assemblée nationale, a rappelé qu'il voulait que *« le client devienne la raison d'être de l'entreprise »*. Fustigeant la *« dérive bureaucratique »* de la SNCF, où *« seulement un salarié sur six est en contact direct avec le public »*, il a annoncé une nouvelle organisation qui permettra de *« responsabiliser »* les cheminots *« sur des objectifs précis et de dégager des indicateurs de performance incontestables »*. M. Le Floch-Prigent a voulu rassurer les cheminots en expliquant que les économies de gestion n'impliquaient pas des fermetures de lignes. Il est plus utile, selon lui, de *« savoir comment la SNCF peut gagner de l'argent avec le réseau existant de 32 000 kilomètres »*.

Les différents acteurs de ce débat national attendent maintenant que le gouvernement prenne position. Bernard Pons, ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat, ouvriront le feu mardi prochain devant les députés.

Christophe Jakubyszyn

Faible mobilisation à la RATP et à La Poste

Les salariés de la RATP n'ont répondu que très modérément, jeudi 6 juin, à l'appel à la mobilisation lancé par la CGT, qui conteste un texte signé entre la direction et les autres syndicats *sur le droit syndical et l'exercice du droit de grève* (*Le Monde* du 7 juin). Malgré l'appel de l'Union syndicale CGT à débrayer en fin de service, le trafic est resté quasiment normal sur les lignes de métro et de bus. Seuls 200 à 300 agents se sont rassemblés dans la matinée dans le hall de la RATP pour manifester leur opposition à ce protocole d'accord sur *« le droit syndical et l'amélioration du dialogue social »*.

Par ailleurs, à La Poste, où la CGT et Sud appelaient les agents à se mobiliser le 6 juin contre *« la privatisation »*, 2 % seulement des postiers se sont mis en grève.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 7 JUIN

Liquidation : 21 juin
Taux de report : 3,75
Cours relevés à 12 h 36

CAC 40 ↗ PARIS
+0,27 %
CAC 40 : 2138,93

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	930	925	- 0,53	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	830	823	- 0,84	1000
Renault (T.P.)	1779	1775	- 0,22	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2000	2000	—	1000
Saint Gobain(T.P.)	1250	1231	- 1,52	1000
Thomson S.A (T.P)	1080	1061	- 1,75	1000
Accor	741	743	+ 0,26	100
AGF-Ass.Gen.France	141	141,50	+ 0,35	30
Air Liquide	920	917	- 0,32	70
Alcatel Alsthom	470,80	469	- 0,38	40
Alcatel Cable	460,30	461	+ 0,15	10
Alspi	475	475	—	50
Axa	296	295,30	- 0,23	60
Axime	720	727	+ 0,97	10
Bail Investis	850	850	—	100
Bancaire (Cie)	580	581	+ 0,17	100
Bazar Hot. Ville	560	550	- 1,78	50
Bertrand Faure	186	186	—	5
BIC	664	658	- 0,90	50
BIS	678	665	- 1,91	20
B.N.P.	190,90	190	- 0,47	25
Bollore Techno.	605	604	- 0,16	50
Bongrain	2582	2560	- 0,85	50
Bouygues	575	574	- 0,17	50
Canal +	1194	1181	- 1,08	20
Cap Gemini Sogeti	191	200	+ 4,71	40
Carbone Lorraine	780	780	—	50
Carrefour	2738	2764	+ 0,94	100
Casino Guichard	218	218	—	10
Casino Guich.ADP	153	153	—	10
Castorama Dl (Li)	989	983	- 0,60	25
C.C.F.	252	252	—	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	58	57,50	- 0,86	10
Cegid (Ly)	436	429	- 1,60	25
CEP Communication	442	442	—	10
Cerus Europ.Reun	112,50	110	- 2,22	100
Cetelem	1099	1094	- 0,45	45
CGIP	1213	1220	+ 0,57	100
Chargeurs	1450	1438	- 0,82	100
Christian Dior	712	702	- 1,40	52
Ciments Fr.Priv.B	239,10	239,50	+ 0,16	25
Clarins	773	779	+ 0,77	50
Club Mediterranee	481	481	—	25
Coflexip	197,20	198	+ 0,40	30
Colas	970	970	—	40
Comptoir Entrep.1	12,85	13	+ 1,16	10
Comptoir Moder.	2292	2279	- 0,56	100
CPR	418	419,80	+ 0,43	50
Cred.Fon.France	32,90	32,70	- 0,60	100
Credit Local Fce	441,50	439	- 0,56	100
Credit Lyonnais CI	143	141,10	- 1,32	100
Credit National	367,50	370,30	+ 0,76	100
CS Signaux(CSEE)	284	278,50	- 1,93	100
Damart	3960	3965	+ 0,12	50
Danone	764	772	+ 1,04	10
Dassault-Aviation	724	701	- 3,17	50
Dassault Electro	373	381	+ 2,14	50
De Dietrich	269,90	268	- 0,70	25
Degremont ■	462,40	464	+ 0,34	50
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,60	50	+ 0,80	100
DMC (Dollfus Mi)	244	241	- 1,22	75
Docks France	1145	1138	- 0,61	10
Dynaction	137,40	138,80	+ 1,01	25
Eaux (Gle des)	558	561	+ 0,53	100
Ecco	1363	1365	+ 0,14	25
Eiffage	642	659	+ 2,64	50
Elf Aquitaine	388,10	387,40	- 0,18	50
Eramet	386	374	- 3,10	20
Eridania Beghin	817	816	- 0,12	65
Essilor Intl	1280	1283	+ 0,23	20
Essilor Intl ADP	1029	1010	- 1,84	20
Esso	630	630	—	50
Eurafrance	2005	2003	- 0,09	200
Euro Disney	14,60	14,85	+ 1,71	5
Europe 1	1179	1199	+ 1,69	100
Eurotunnel	8,30	8,15	- 1,80	—
Filipacchi Medias	1006	1007	+ 0,09	20
Finextel	77,60	77,40	- 0,25	100
Fives-Lille	558	580	+ 3,94	50
Fromageries Bel	4982	4971	- 0,22	50
Galeries Lafayette	1765	1765	—	100
GAN	144,40	142	- 1,66	10
Gascogne (B)	475	480	+ 1,05	[illegible]
Gaz et Eaux	2187	2190	+ 0,13	50
Geophysique	295	290	- 1,69	10
G.F.C.	420,30	422	+ 0,40	100
Groupe Andre S.A.	480,10	480,60	+ 0,10	50
Gr.Zannier (Ly) #	108,10	108,30	+ 0,18	10
GTM-Entrepose	337	340	+ 0,89	50
Guilbert	783	780	- 0,38	10
Guyenne Gascogne	1838	1844	+ 0,32	100
Havas	431,60	428	- 0,83	15
Havas Ad.Euro RSCG	601	600	- 0,16	50
Imetal	790	785	- 0,63	50
Immeubl.France	340	338,10	- 0,55	50
Ingenico	71,25	70	- 1,75	10
Interbail	270	270,20	+ 0,07	100
Intertechnique 1	591	595	+ 0,67	100
Jean Lefebvre	312	314,10	+ 0,67	50
Klepierre	627	631	+ 0,63	100
Labinal	737	734	- 0,40	100
Lafarge	334	333	- 0,29	25
Lagardere (MMB)	140,10	139,90	- 0,14	40
Lapeyre	331	325	- 1,81	10
Lebon	214	[illegible]	—	50
Legrand	938	938	—	10
Legrand ADP	620	620	—	10
Legris Indust.	250	250	—	20
Locindus	830	830	—	150
L'Oreal	1620	1629	+ 0,55	10
LVMH Moet Vuitton	1290	1295	+ 0,38	10
Lyonnaise Eaux	509	512	+ 0,58	60
Marine Wendel	450	450,50	+ 0,11	[illegible]
Metaleurop	54	57,60	+ 6,66	[illegible]
Metrologie Inter.	19,05	19,40	+ 1,83	[illegible]
Michelin	264,70	264,50	- 0,07	[illegible]
Moulinex	76,15	77	+ 1,11	[illegible]
Nord-Est	140,20	140,20	—	[illegible]
Nordon (Ny)	420	420	—	[illegible]
NRJ #	700	708	+ 1,14	[illegible]
OLIPAR	120,90	119,10	- 1,48	[illegible]
Paribas	323	323,60	+ 0,18	[illegible]
Pechiney	224,50	223	- 0,66	[illegible]
Pechiney CIP	242	248,90	+ 2,85	[illegible]
Pechiney Intl	106	105,30	- 0,66	[illegible]
Pernod-Ricard	341,40	340,30	- 0,32	[illegible]
Peugeot	721	724	+ 0,41	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1602	1690	+ 5,49	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	454	450	- 0,88	[illegible]
Poliet ■	547	546	- 0,18	[illegible]
Primagaz	564	567	+ 0,53	[illegible]
Promodes ■	1340	1344	+ 0,29	[illegible]
Publicis	405	405	—	[illegible]
Remy Cointreau	154	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Renault	140,50	140	- 0,35	[illegible]
Rexel	1384	1360	- 1,73	[illegible]
Rhone Poulenc A	133,30	132,50	- 0,60	[illegible]
Rochette (La)	33	[illegible]	- 1,51	[illegible]
Roussel Uclaf	1201	1200	- 0,08	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4260	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Sade (Ny)	203	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Sagem SA	3175	3175	—	[illegible]
Saint-Gobain	669	676	+ 1,04	[illegible]
Saint-Louis	1426	1420	- 0,42	[illegible]
Salomon (Ly)	3900	3900	—	[illegible]
Salvepar (Ny)	445,90	445	- 0,20	[illegible]
Sanofi	395	395,50	+ 0,12	[illegible]
Sat	1965	1900	- 3,30	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1565	1569	+ 0,25	[illegible]
Schneider SA	244,90	245	+ 0,04	[illegible]
SCOR SA	204,80	204	- 0,39	[illegible]
S.E.B.	892	900	+ 0,89	[illegible]
Sefimeg	350	[illegible]	- 1,42	[illegible]
SEITA	207,10	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Selectibanque	104	[illegible]	- 0,38	[illegible]
SFIM	1060	[illegible]	- 0,37	[illegible]
SGE	110	[illegible]	- 0,90	[illegible]
Sidel ■	1252	1256	+ 0,31	[illegible]
Simco	469	[illegible]	- 0,81	[illegible]
S.I.T.A.	1193	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Skis Rossignol	1910	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Sligos	490	490	—	[illegible]
Societe Gale A	559	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Sodexho	1986	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Sommer-Allibert	1385	1390	+ 0,36	[illegible]
Sophia	226,50	227	+ 0,22	[illegible]
Spir Communication	579	564	- 2,59	[illegible]
Strafor Facom	373	378	+ 1,34	[illegible]
Suez	200,50	203,50	+ 1,49	[illegible]
Synthelabo	435	441	+ 1,37	[illegible]
Technip	470	470	—	[illegible]
Thomson-CSF	140,50	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Total	384,60	386,10	+ 0,39	[illegible]
UAP	102,50	101,50	- 0,97	[illegible]
UFB Locabail	509	509	—	[illegible]
UGC DA (M)	307	[illegible]	—	[illegible]
UIC	70,50	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
UIF	439,50	[illegible]	- 0,34	[illegible]
UIS	180	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Unibail	532	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Union Assur.Fdal	660	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Usinor Sacilor	74,90	[illegible]	+ 4,13	[illegible]
Valeo	283,50	[illegible]	- 2,01	[illegible]
Vallourec	241,30	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Via Banque	178,30	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Worms & Cie	269,10	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1206	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Elf Gabon	1155	[illegible]	- 1,12	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	280,20	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Adidas AG #	406,90	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
American Express	246	[illegible]	- 4,75	[illegible]
Anglo American #	326	[illegible]	+ 0,33	[illegible]
Angold #	513	[illegible]	- 0,58	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,45	[illegible]	- 1,03	[illegible]
A.T.T. #	321,90	[illegible]	- 0,96	[illegible]
Banco Santander #	235,10	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	151,60	[illegible]	- 0,39	[illegible]
B.A.S.F. #	1430	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Bayer #	173	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Blenheim Group	36	[illegible]	+ 2,91	[illegible]
Cordiant PLC	9,50	[illegible]	- 0,52	[illegible]
Crown Cork ord.	245,50	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
Crown Cork PF CV	238,30	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Daimler Benz #	2845	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
De Beers #	165,90	[illegible]	- 1,14	[illegible]
Deutsche Bank #	243	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Dresdner Bank #	129,10	[illegible]	—	[illegible]
Driefontein #	72	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Du Pont Nemours #	411,60	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Eastman Kodak #	395	[illegible]	- 1,87	[illegible]
East Rand #	3,37	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Echo Bay Mines #	62,60	[illegible]	- 2,55	[illegible]
Electrolux #	273,90	[illegible]	- 2,51	[illegible]
Ericsson #	117	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Exxon Corp. #	439,30	[illegible]	- 0,09	[illegible]
Ford Motor #	186,80	[illegible]	—	[illegible]
Freegold #	54,20	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Gencor Limited #	20	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
General Elect. #	442,20	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
General Motors #	291	[illegible]	—	[illegible]
Gle Belgique #	394	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	34,50	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Guinness Plc #	36,60	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Hanson Plc	14,60	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	56,50	[illegible]	- 0,70	[illegible]
Hitachi #	48,40	[illegible]	—	[illegible]
Hoechst #	172,10	[illegible]	+ 1,62	[illegible]
I.B.M #	534	[illegible]	- 2,43	[illegible]
I.C.I #	68,90	[illegible]	- 2,03	[illegible]
Ito Yokado #	296,50	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Matsushita #	87,95	[illegible]	—	[illegible]
Mc Donald's #	259	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Merck and Co #	349,90	[illegible]	- 2,09	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	69,70	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Mobil Corporat.#	582	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	452,80	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5830	[illegible]	—	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	73,50	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Nokia A	207,70	[illegible]	- 1,25	[illegible]
Norsk Hydro #	243,10	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Petrofina #	1562	[illegible]	- 0,38	[illegible]
Philip Morris #	529	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Philips N.V #	182	[illegible]	- 0,49	[illegible]
Placer Dome Inc #	141,50	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Procter Gamble #	470	[illegible]	—	[illegible]
Quilmes	258	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	36,35	[illegible]	- 1,78	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	343,50	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Royal Dutch #	787	[illegible]	- 0,25	[illegible]
R T Z #	77,50	[illegible]	- 0,12	[illegible]
Sega Enterprises	243,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Saint-Helena #	30,90	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Schlumberger #	426,10	[illegible]	- 0,89	[illegible]
SGS Thomson Micro.	217	[illegible]	- 0,92	[illegible]
Shell Transport #	73,20	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Siemens #	289	[illegible]	—	[illegible]
Sony Corp. #	331,90	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Sumitomo Bank #	98,15	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
T.D.K #	299,80	[illegible]	- 1,10	[illegible]
Telefonica #	93,85	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Toshiba #	36	[illegible]	—	[illegible]
Unilever #	720	[illegible]	—	[illegible]
United Technol. #	566	[illegible]	+ 3	[illegible]
Vaal Reefs #	502	[illegible]	- 0,39	[illegible]
Volkswagen A.G #	1870	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Volvo (act.B) #	116,70	[illegible]	- 1,54	[illegible]
Western Deep #	217	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Yamanouchi #	105,80	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Zambia Copper	3,35	[illegible]	+ 2,08	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseil[le]
Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie [3]
■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 36
VENDREDI 7 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,50	5,484
CEPME 8,5% 88-97CA	104,15	8,059
CEPME 9% 89-99 CA#	110,89	7,328
CEPME 9% 92-06 TSR	114,50	8,730
CFD 9,7% 90-03 CB	118,68	3,392 d
CFD 8,6% 92-05 CB	113,30	2,880
CFF 10% 88-98 CA#	109,60	6,393 o
CFF 9% 88-97 CA#	104,69	6,221
CFF 10,25%90-01CB#	114,90	2,499
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,15	0,366 ↑
CLF 9%88-93/98 CA#	106,77	3,246 ↑
CNA 9% 4/92-07	117	0,962 d
CRH 8,6% 92/94-03	112,55	8,281
CRH 8,5% 10/87-88#	108,93	2,305 ↓
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,62	2,773 o
EDF 8,6% 92-04 #	113,45	1,588
Emp.Etat 6%93-97 #	101,92	5,443 o
Finansder 9%91-06#	116,52	4,889 o
Finansd.8,6%92-02#	113,11	3,219
Floral9,75% 90-99#	112,80	8,631
OAT 8,5% 87-97CA#	104,38	8,198
OAT 9,90%85-97 CA#	107,85	4,923 o
OAT 88-98 TME CA	—	2,218
OAT 9/85-98 TRA	102,41	4,612 d
OAT 9,50%88-98 CA#	109,39	9,163 o
OAT TMB 87/99 CA	99,85	1,595 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	108,70	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,12	1,770
OAT 85/00 TRA CA	105,60	5,590
OAT 10%5/85-00 CA#	116,38	0,438
OAT 89-01 TME CA	103,75	2,218
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,41	4,645 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	114,60	5,565 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	114,70	1,718
SNCF 8,8% 87-94CA	108,80	5,150
Lyon.Eaux 6,5%90CV	911	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	◆	226	226
Bains C.Monaco		552	560
B.N.P.Intercont.		352	353,10
Bidermann Intl	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,80
Centenaire Blanzy	◆	400	400
Ceragen Holding	◆	20,25	[illegible]
Champex (Ny)	◆	21,90	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		357	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2126	[illegible]
Cpt Lyon Alem		377	[illegible]
Concorde-Ass Risq		900	[illegible]
Gpe Valfond ex.CMP	◆	12,20	[illegible]
Darblay	◆	480	[illegible]
Didot Bottin		850	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	4385	[illegible]
Ecia		780	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1245	[illegible]
Eridania Beghin CI		799	[illegible]
Fidei		36	[illegible]
Finalens	◆	390	[illegible]
F.I.P.P.	◆	110,80	[illegible]
Fonciere (Cie)		540	[illegible]
Fonciere Euris		233	[illegible]
Foncina #		432,10	[illegible]
France I.A.R.D.	◆	1006	[illegible]
France S.A		1304	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2030	[illegible]
Gaumont #		370	[illegible]
Genefim	◆	158	[illegible]
Gevelot		1837	[illegible]
G.T.I (Transport)		385	[illegible]
Immobail		114,50	[illegible]
Immobanque		729	[illegible]
Lucia		54	[illegible]
Monoprix	◆	149,60	[illegible]
Metal Deploye	◆	444	[illegible]
Mors #		14,05	[illegible]
Navigation (Nle)		68,50	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	272	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		1401	[illegible]
Parfinance	◆	205	[illegible]
Paris Orleans	◆	278	[illegible]
Piper Heidsieck		1250	[illegible]
Promodes (CI)	◆	918	[illegible]
PSB Industries Ly		358	[illegible]
Rougier #		467	[illegible]
Saga		160	[illegible]
Salins du Midi		455	[illegible]
Silic		745	[illegible]
S.I.P.H.		394	[illegible]
Sofal		[illegible]	[illegible]
Sofragi	◆	3852	[illegible]
Soudure Autogene	◆	980	[illegible]
Sovabail	◆	336	[illegible]
Taittinger		1821	[illegible]
Tour Eiffel		278	[illegible]
Vicat		420	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 36
VENDREDI 7 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		53,50	53,50
AFE #		495,30	500
Aigle #		178,50	180
Albert S.A (Ns)	◆	139	139
Altran Techno. #		1493	1490
Montagnes P.Gest		729	700
Assystem #		570	570
Bque Picardie (Li)	◆	600	600
Bque Sofirec (M)	◆	570	690
Bque Tarneaud(B)#		230,10	235
Bque Vernes		425	425
Beneteau #		716	700
B I M P		72	72
Boiron (Ly) #		642	632
Boisset (Ly)#		225	225
But S.A.		353	342
Cardif SA		773	760
C.E.E #		279	260
CEGEP #		153,10	153
Cermex # (Ly)		359	360
CFPI #		235	235
Change Bourse (M)		345	340
Christ.Dalloz #		1630	1598
Cipe France Ly #		505	514
CNIM CA#		180	180
Codetour		328	328
Comp.Euro.Tele-CET		340	345
Conflandey S.A.	◆	304,90	304,90
C.A.Haute Normand		328	328
C.A.Ille & Vilaine		338	338,50
C.A.de l'Isere Ly#		393	393
C.A. Oise CCI		263,50	260
Creeks		62,10	62,10
Devanlay		565	562
Devernois (Ly)		516	519
Ducros Serv.Rapide	◆	72	72
Ecco Trav.Tempo Ly		451,80	450,90
Europ.Extinc.(Ly)		249,90	251
Europ Propulsion		599	594
Expand s.a	◆	224,90	234,90
Factorem		760	775
Faiveley #		345	340
Finacor		110,20	106,10
Fininfo	◆	540	540
Fructivie		625	616
Gautier France #		289	295
Gel 2000		90,90	[illegible]
GFI Industries #		673	[illegible]
Girodet (Ly) #		42,05	42,05
GLM S.A.		275,50	276
Grandoptic.Photo #		686	685
Gpe Guillin # Ly		190	188
Kindy #		163	162,80
Guerbet		380	382
Hermes internat.1 #		1445	1435
Hurel Dubois		523	525
ICBT Groupe #		210	208
I.C.C.		171	175
Idianova		68	[illegible]
Int. Computer #		137	139
IPBM		65,50	[illegible]
M6-Metropole TV		593	593
Manitou #		611	[illegible]
Manutan		919	945
Marie Brizard		1267	1260
Maxi-Livres/Profr.		264	272
Mecelec (Ly)		86,10	87,35
MGI Coutier		295	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		82	[illegible]
Naf-Naf #		72,70	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny		722	720
OGF Omn Gest.Fin.	◆	710	710
Onet #		998	[illegible]
Paul Predault #		182	[illegible]
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #	◆	103	[illegible]
Pochet	◆	925	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)		250	[illegible]
Radiall #		640	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly		209,10	[illegible]
Reydel Indust.Li	◆	1039	[illegible]
Robertet #		1380	[illegible]
Rouleau-Guichard		455	[illegible]
Securidev #		76,80	[illegible]
Smoby (Ly)#		611	[illegible]
Sofco (Ly)		120	[illegible]
Sofibus	◆	370	[illegible]
Sogepag #	◆	142	[illegible]
Sogeparc (Fin)		661	[illegible]
Sopra		365	[illegible]
Steph.Kelian #		76	[illegible]
Sylea		498	[illegible]
Teisseire-France	◆	203,10	[illegible]
TF1-1		626	[illegible]
Thermador Hold(Ly)		373	[illegible]
Trouvay Cauvin #		89	[illegible]
Unilog		585	[illegible]
Union Fin.France		500	[illegible]
Via Credit(Banque)	◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #		144,20	[illegible]
Vilmorin et Cie #		327	[illegible]
Virbac		730	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 36
VENDREDI 7 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
High Co.	◆	254	[illegible]
Infonie		408	[illegible]
Joliez-Regal		98,90	[illegible]
Proxidis		84,10	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 36
VENDREDI 7 JUIN

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	38,45	38,45
Mumm	◆	1360	[illegible]
Nobel	◆	167,60	167,60
Sté lecteurs du Monde	◆	189	189

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseil[le]
Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indicati[on] catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coup[on] détaché; ● droit détaché; o = offer[t] d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ deman[de] réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 6 juin

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,21	116,39
BANQUE POPULAIRE			
Valorg	◇	2406,26	2372,67
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9438,17	9438,17
Arbitr. Première		9022,89	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17293,75	17287,71
BNP			
Antigone Trésorerie		854755	854755
Natio Court Terme		13730	13730
Natio Court Terme2		373015	373015
Natio Epargne		2162,96	2141,54
Natio Ep. Capital C/D		15501,83	15348,35
Natio Ep. Croissance		2367,12	2320,71
Natio Ep. Obligations		212,24	208,08
Natio Epargne Retraite		143,60	140,78
Natio Epargne Trésor		10576,11	10535
Natio Epargne Valeur		558,56	547,61
Natio France Index		1134,59	1112,34
Natio Immobilier		1229,63	1205,52
Natio Inter		1855,15	1818,77
Natio Monétaire C/D		5338,42	5338,42
Natio Opportunités		167,46	164,18
Natio Patrimoine		1531,86	1501,82
Natio Perspectives		1261,37	1236,64
Natio Placements C/D		76457,03	76457,03
Natio Revenus		1079,59	[illegible]
Natio Securité		11574,98	11574,98
Natio Valeurs		1057,15	1036,42
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monedem		89330,84	89330,84
Oblig. tres caté.		234,45	230,99
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		648,42	629,53
Le Livret Portefeuille D		879,96	854,33
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2171,91	2167,57
Patrimoine Retraite C		297,74	291,90
Sicav Associations C		2361,72	2361,72
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19027,91	18985,93
Mutual. dépôts Sicav C		18258,59	18222,15
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		216,21	209,91
Ecur. Capicourt C		227,45	228,90
Ecur. Capitalisation C		228,07	225,83
Ecur. Distrimonétaire D		10282,64	10282,64
Ecur. Expansion C		80005,25	79686,53
Ecur. Géovaleurs C		3001,19	2913,78
Ecur. Investis. D		176,26	171,13
Ecur. Monépremière		10958,48	10958,48
Ecur. Monétaire C/D		12684,27	12684,27
Ecur. Trésorerie C/D		311,99	311,99
Ecur. Trimestriel D		1974,86	1955,31
Eparcourt-Sicav D		191,56	191,08
Horizon C		1726,66	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		98,79	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11312,80	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11519,13	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		11847,26	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	115874,53	115874,53
Atout Amérique		148,34	[illegible]
Atout Asie		104,74	[illegible]
Atout Futur C		615,59	[illegible]
Atout Futur D		587,22	522,90
Coexis		1811,76	[illegible]
Dieze		1683,38	[illegible]
Elicash	◇	918966,81	918966,81
Epargne-Unie		171	[illegible]
Eurodyn		1835,08	[illegible]
Indicia	◆	1274,50	[illegible]
Moné.JC	◇	11587,93	11587,93
Moné.JD	◇	11587,93	11587,93
Oblifutur		3937,53	[illegible]
Oraction		1835,82	1790,04
Proficies		1020,28	[illegible]
Revenu-Vert		1195,36	[illegible]
Sévéa	◆	107,64	[illegible]
Synthésis		15901,80	15890
Uni Foncier		1262,14	1231,36
Uni France		673,35	[illegible]
Uni Garantie C		1699,16	[illegible]
Uni Garantie D		1381,54	[illegible]
Uni-Régions		1653,05	[illegible]
Univar C	◇	300,34	[illegible]
Univar D	◇	300,34	[illegible]
Univers Actions		190,29	[illegible]
Univers-Obligations		2185,20	[illegible]
CIC BANQUES			
Francic		579,91	[illegible]
Francic Pierre	◆	120,46	[illegible]
Francic Régions		1697,64	[illegible]
CIC PARIS			
Cicamonde		1324,25	[illegible]
Converticic		358,28	[illegible]
Ecocic		1479,61	[illegible]
Oblicic Mondial		3347,71	[illegible]
Oblicic Régions		1184,16	[illegible]
Rentacic		165,36	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1302,22	[illegible]
Lion 20000		16708,30	[illegible]
Lion Association		11153,84	[illegible]
Lion Plus		1399,79	[illegible]
Lion Trésor		2322,05	[illegible]
Oblilion		1809,89	[illegible]
Sicav 5000		578,94	[illegible]
Slivafrance		964,61	[illegible]
Slivam		481,47	[illegible]
Slivarente		237,33	[illegible]
Slivinter		609,81	[illegible]
Trilion		5277,96	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2048,89	[illegible]
Crédit Mutuel Capital		1711,01	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T		864,14	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		104,71	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22343,68	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		230,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1252,70	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1108,10	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		751,74	[illegible]
Saint-Honoré Capital		17818	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		642,39	[illegible]
St-Honoré Pacifique	◆	805,41	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1787,57	[illegible]
Stratégie Actions		966,15	[illegible]
Stratégie Rendement		1778,40	[illegible]
Amplitude Monde C		826,15	[illegible]
Amplitude Monde D		804,81	[illegible]
Elanciel D		734,79	[illegible]
Emergence Poste C/D		112,65	[illegible]
Géobilys C		614,38	[illegible]
Géobilys D		599,07	[illegible]
Intensys C		113,71	[illegible]
Intensys D		108,87	[illegible]
Latitude C		144,51	[illegible]
Latitude D		135,96	[illegible]
Oblitys D		578,15	[illegible]
Plénitude C/D		160,62	[illegible]
Poste Gestion C		43156,28	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5277,86	[illegible]
Solstice D		2355,63	[illegible]
Thésora C		914,84	[illegible]
Thésora D		832,71	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE			
Actimonétaire C		36916,55	[illegible]
Actimonétaire D		31420,38	[illegible]
Cadence 1 D		1069,98	[illegible]
Cadence 2 D		1056,77	[illegible]
Cadence 3 D		1061,57	[illegible]
Capimonétaire C		2000,46	[illegible]
Capimonétaire D		1858,70	[illegible]
Capioblig C		8437,15	[illegible]
Interoblig C		6463,97	[illegible]
Intersélection France D		594,30	[illegible]
S.G. France opport. C		1724,29	[illegible]
S.G. France opport. D		1662,79	[illegible]
Sogenfrance C		1512,98	[illegible]
Sogenfrance D		1396,30	[illegible]
Sogépargne D		312,15	[illegible]
Soginter C		1813,63	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1266,98	[illegible]
Sogellance D		1700,98	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		146,59	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

■ **LA BANQUE DE FRANCE a diminué, jeudi 6 juin, pour la douzième fois depuis l'automne son taux d'appel d'offres, le ramenant à 3,60 % contre 3,70 % depuis le 11 avril.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a fini en baisse de 0,24 % le 7 juin. Le Nikkei a perdu en clôture 52,65 points à 21 751,81 points à la suite d'une forte baisse du marché obligataire.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en recul, vendredi, à Tokyo, juste après la publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture de la Banque du Japon, à 108,52 yens, contre 108,76.**

■ **L'OR a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hongkong à 386,10-386,40 dollars l'once, contre 386,40-386,70 dollars jeudi en clôture.**

■ **WALL STREET a viré de bord, jeudi, en fin de séance et a terminé en nette baisse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 0,53 % à 5 667,19 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

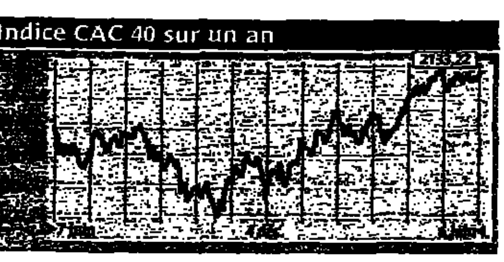
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Fermeté à la Bourse de Paris

HÉSITANTE en début de séance, la Bourse de Paris affichait à la mi-journée une note soutenue dans un marché relativement actif. En hausse de 0,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 qui affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,22 %, s'appréciait de 0,26 % à 2 138,83 points aux alentours de 12 h 30. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 1,7 milliard de francs. Le Matif était stable, le contrat des bons du Trésor à 10 ans s'établissant à 123,54.

Jeudi soir Wall Street a cédé 0,53 % en attendant la publication vendredi des statistiques concernant l'évolution de l'emploi en mai. Les taux à long terme sont revenus à 6,90 % contre 6,95 % la veille. Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin a estimé jeudi que les taux d'intérêt à long terme devraient rester à des niveaux compatibles avec la poursuite d'une expansion économique *« solide ». « Ils fluctueront selon l'évolution de la croissance, augmentant quand l'activité s'accélérera et baissant quand l'activité se ralentira »*, a-t-il ajouté.

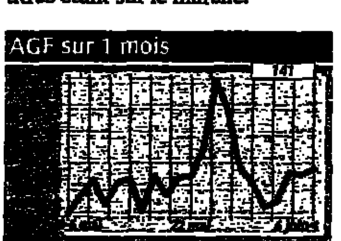
Du côté des valeurs, Metaleurop, qui a renoué avec les bénéfices, gagnait 7,4 %. Hausse de 4,3 % de Pinault-Printemps-Redoute. Sita s'appréciait de 3,5 %, Eiffage et Zodiac, de 2,6 %. Sat perdait 3,2 %. Cerus 2,7 % et Bis 2,5 %.



CAC 40/5 jours

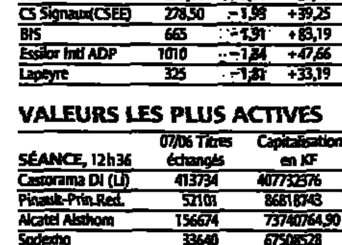
AGF, valeur du jour

LES ASSURANCES générales de France ont peu varié, jeudi 7 juin, à la Bourse de Paris. L'action a gagné 0,28 %, à 141 francs, avec 720 000 titres échangés. Les AGF, qui vont prendre le contrôle de la CAMAT (Compagnie d'assurance maritime, aviation et transport), ont annoncé, jeudi, qu'elles déposeront dans les *« plus brefs délais »* un projet d'OPA sur les titres de la CAMAT détenus par les actionnaires minoritaires. Elle sera lancée au prix de 175 francs par action. La CAMAT est détenue à 75 % par l'assureur italien INA et à 14 % par les AGF, environ 10 % de titres étant sur le marché.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h36	Cours au 07/06	Var. % 06/06	Var. % 31/12
Metaleurop	57,60	+6,66	+26,87
Pinault-Prin.Red.	1690	+5,89	+72,97
Cap Gemini Sogeti	200	+4,71	+44,92
Usinor Sacilor	78	+4,13	+20,46
Fives-Lille	580	+3,94	+57,60
Pechiney CIP	248,90	+2,85	+34,54
Sodexho	2039	+2,66	+41,59
Eiffage	659	+2,64	-9,72
S.I.T.A	1220	+2,26	+42,02
Dassault Electro	381	+2,14	+135,33



BAISSES, 12h36			
Sat	1900	-3,30	+6,50
Dassault-Aviation	701	-3,17	+119,74
Eramet	374	-3,10	+16,87
Spir Communication	564	-2,99	+25,61
Cerus Europ.Reun	110	-2,22	+81,81
Valeo	277,80	-2,08	+22,48
CS Signaux(CSEE)	278,50	-1,98	+39,25
BIS	665	-1,91	+83,19
Essilor Intl ADP	1010	-1,84	+47,66
Lapeyre	325	-1,81	+33,19

VALEURS LES PLUS ACTIVES

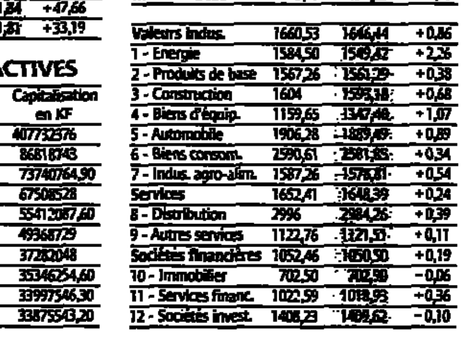
SÉANCE, 12h36	07/06 Titres échangés	Capitalisation en KF
Castorama Dl (Li)	413734	407732376
Pinault-Prin.Red.	52101	86818743
Alcatel Alsthom	156674	73740764,90
Sodexho	33640	67508528
AGF-Ass.Gen.France	390769	55412087,60
Carrefour	17996	49368729
Danone	48364	37282048
Michelin	133183	35346254,60
Total	88133	33997546,30
Cap Gemini Sogeti	170796	33875543,20

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

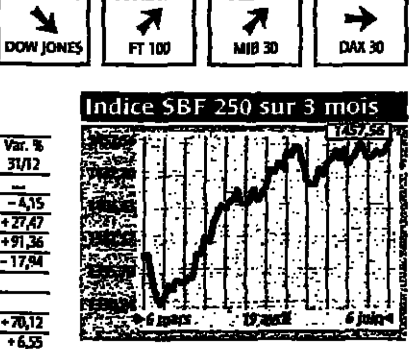
HAUSSES, 12h36	Cours au 07/06	Var. % 06/06	Var. % 31/12
Berthet Bondet	220	+22,22	—
C.A.Loire Atl.Ns #	306,70	+7,35	-4,15
Jeanjean #	63,10	+4,99	+27,47
Sabate (jce1-1-94)	421	+4,20	+91,36
Petit Bateau	27,90	+4,10	-17,94
BAISSES, 12h36			
Tasq	13,95	-12,81	+70,12
C.E.E #	260	-6,81	+6,55
Cofimur	121,60	-5	-9,72
Arus(exHardy-Tort)	93	-4,30	-8,10
G.E.P Pasquier	58	-4,76	-19,44

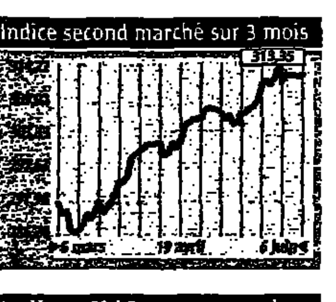
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

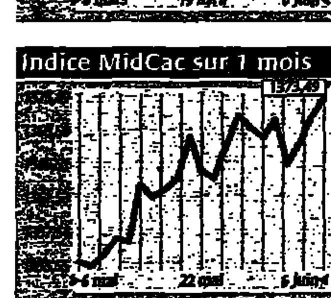
	06/06	05/06	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1501,40	1491,60	+0,66
Ind. gén. SBF 250	1457,56	1449,53	+0,55
Ind. Second Marché	313,35	313,01	+0,11
Indice MidCac	1373,49	1371,27	+0,16



Valeurs indus.	1660,53	1646,44	+0,86
1 - Energie	1584,50	1549,42	+2,26
2 - Produits de base	1567,26	1561,29	+0,38
3 - Construction	1604	1595,38	+0,68
4 - Biens d'équip.	1159,65	1147,48	+1,07
5 - Automobile	1906,28	1889,49	+0,89
6 - Biens consom.	2590,61	2581,85	+0,34
7 - Indus. agro-alim.	1587,26	1578,81	+0,54
Services	1652,41	1648,39	+0,24
8 - Distribution	2996	2984,26	+0,39
9 - Autres services	1122,76	1121,53	+0,11
Sociétés financières	1052,46	1050,50	+0,19
10 - Immobilier	702,50	702,90	-0,06
11 - Services financ.	1022,59	1018,93	+0,36
12 - Sociétés invest.	1408,23	1409,62	-0,10





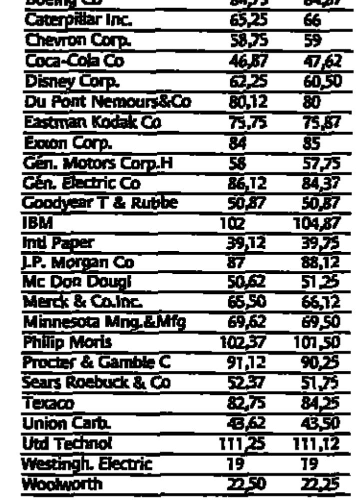


Nouveau repli à la Bourse de Tokyo

POUR la deuxième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, vendredi 7 juin. L'indice Nikkei a perdu 52,65 points à 21 751,81 points, soit un repli de 0,24 %.

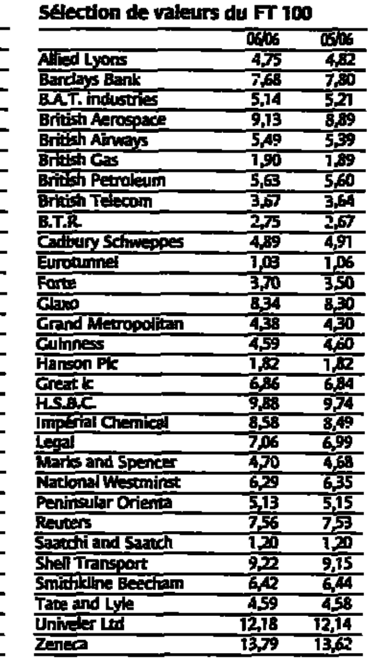
La veille, à Wall Street, déprimé par un fort recul des valeurs de la haute technologie et une légère remontée des taux d'intérêt à long terme, l'indice Dow Jones a terminé en baisse. Au terme des transactions, ce dernier s'est inscrit en repli de 30,29 points à 5 667,19 points, soit un retard de 0,53 %. Sur le Nasdaq, le titre du groupe Presstek (qui prétend avoir mis au point une technologie d'impression révolutionnaire) a plongé de 31-1/2 à 77-1/2 dollars. La SEC, organisme de contrôle des marchés, a ouvert une enquête pour déterminer une possible manipulation de l'action. Le président de Presstek et son fils ayant vendu récemment une grande partie de leurs avoirs dans la compagnie.

En Europe, alors que Francfort chômait, la Bourse de Londres a modérément progressé réagissant avec circonspection à la baisse de taux décidée par le gouvernement. L'indice Footsie a gagné 6,9 points à 3 760,3 points, une avance de 0,2 %.



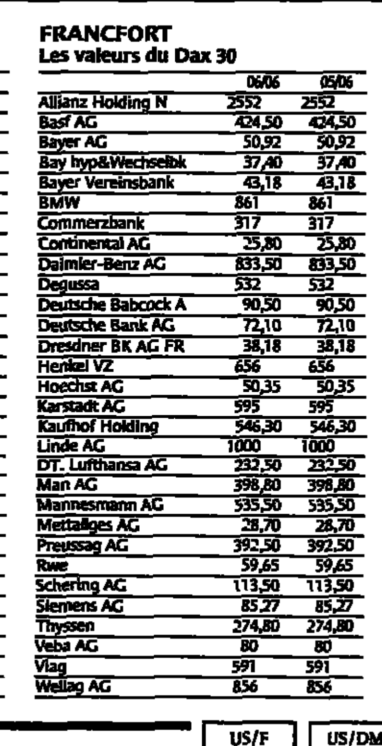
INDICES MONDIAUX

	Cours au 06/06	Cours au 05/06	Var. en %
Paris CAC 40	2133,22	2115,35	+0,84
New-York/DJ indus.	5682,70	5697,48	-0,26
Tokyo/Nikkei	21804,50	21883,60	-0,35
Londres/FT100	3760,30	3753,40	+0,18
Francfort/Dax 30	2552,53	2552,53	—
Frankfort/Commer.	899,49	899,49	—
Bruxelles/Bel 20	2063,83	2063,83	—
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	1004	1001	+0,30
Amsterdam/Gé. Cbs	385,90	384,90	+0,26
Madrid/Ibex 35	364,59	362,58	+0,55
Stockholm/Affarsal	1584,68	[illegible]	—
Londres FT30	2799,50	2793,10	+0,23
Hong Kong/Hang S.	11225,80	11092,50	+1,19
Singapour/Strait t	2334,26	2326,81	+0,32



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	06/06	05/06
Alcoa	57,75	59,75
American Express	46,62	46,50
Allied Signal	56,12	55,50
AT & T	62,25	62,12
Bethlehem	12,25	12,50
Boeing Co	84,75	84,87
Caterpillar Inc.	65,25	66
Chevron Corp.	58,75	59
Coca-Cola Co	46,87	47,62
Disney Corp.	62,25	60,50
Du Pont Nemours&Co	80,12	80
Eastman Kodak Co	75,75	75,87
Exxon Corp.	84	85
Gén. Motors Corp.H	58	57,75
Gén. Electric Co	86,12	84,37
Goodyear T & Rubbe	50,87	50,87
IBM	102	104,87
Intl Paper	39,12	39,75
J.P. Morgan Co	87	88,12
Mc Don Dougl	50,62	51,25
Merck & Co.Inc.	65,50	66,12
Minnesota Mng.&Mfg	69,62	69,50
Philip Moris	102,37	101,50
Procter & Gamble C	91,12	90,25
Sears Roebuck & Co	52,37	51,75
Texaco	82,75	84,25
Union Carb.	43,62	43,50
Utd Technol	111,25	111,12
Westingh. Electric	19	19
Woolworth	22,50	22,25

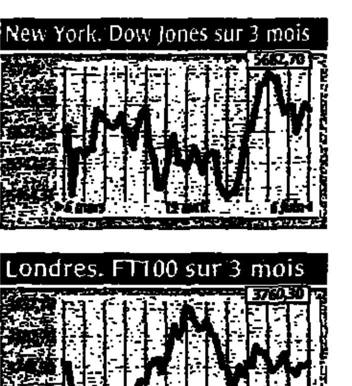


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	06/06	05/06
Allied Lyons	4,75	4,82
Barclays Bank	7,68	7,80
B.A.T. industries	5,14	5,21
British Aerospace	9,13	8,89
British Airways	5,49	5,39
British Gas	1,90	1,89
British Petroleum	5,63	5,60
British Telecom	3,67	3,64
B.T.R.	2,75	2,67
Cadbury Schweppes	4,89	4,91
Eurotunnel	1,03	1,06
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,34	8,30
Grand Metropolitan	4,38	4,30
Guinness	4,59	4,60
Hanson Plc	1,82	1,82
Great Ic	6,86	6,84
H.S.B.C.	9,88	9,74
Impérial Chemical	8,58	8,49
Legal	7,06	6,99
Marks and Spencer	4,70	4,68
National Westminst	6,29	6,35
Peninsular Orienta	5,13	5,15
Reuters	7,56	7,53
Saatchi and Saatch	1,20	1,20
Shell Transport	9,22	9,15
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,59	4,58
Univeler Ltd	12,18	12,14
Zeneca	13,79	13,62

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	06/06	05/06
Allianz Holding N	2552	2552
Basf AG	424,50	424,50
Bayer AG	50,92	50,92
Bay hyp&Wechselbk	37,40	37,40
Bayer Vereinsbank	43,18	43,18
BMW	861	861
Commerzbank	317	317
Continental AG	25,80	25,80
Daimler-Benz AG	833,50	833,50
Degussa	532	532
Deutsche Babcock A	90,50	90,50
Deutsche Bank AG	72,10	72,10
Dresdner BK AG FR	38,18	38,18
Henkel VZ	656	656
Hoechst AG	50,35	50,35
Karstadt AG	595	595
Kaufhof Holding	546,30	546,30
Linde AG	1000	1000
DT. Lufthansa AG	232,50	232,50
Man AG	398,80	398,80
Mannesmann AG	535,50	535,50
Mettallges AG	28,70	28,70
Preussag AG	392,50	392,50
Rwe	59,65	59,65
Schering AG	113,50	113,50
Siemens AG	85,27	85,27
Thyssen	274,80	274,80
Veba AG	80	80
Viag	591	591
Wellag AG	856	856





Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

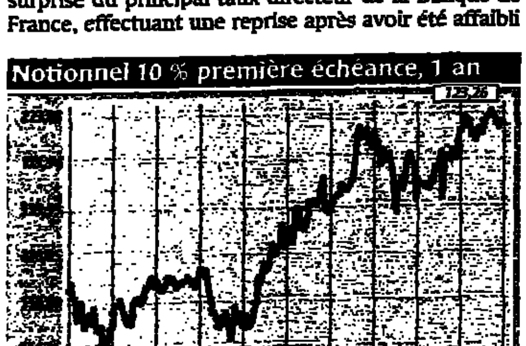
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

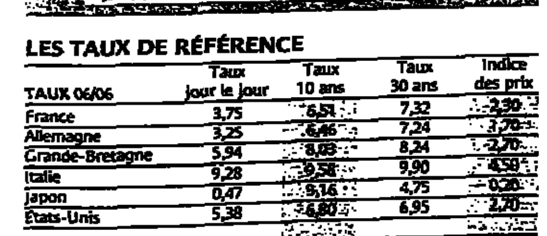
Effritement du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse vendredi 7 juin. L'échéance juin du contrat perdait 6 centièmes, à 123,46, après quelques minutes de transactions.

La veille, le Matif avait bien accueilli la réduction surprise du principal taux directeur de la Banque de France, effectuant une reprise après avoir été affaibli dans la matinée par le recul du franc face au deutschemark. Le contrat notionnel échéance juin avait terminé à 123,54, en hausse de 28 centièmes.

Le contrat Pibor échéance juin avait, pour sa part, terminé à 96,03, en hausse de 0,07 point par rapport à la veille, alors qu'il avait baissé dans la matinée jusqu'à 95,93. La baisse du taux directeur français a déclenché une nette reprise du contrat Pibor.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

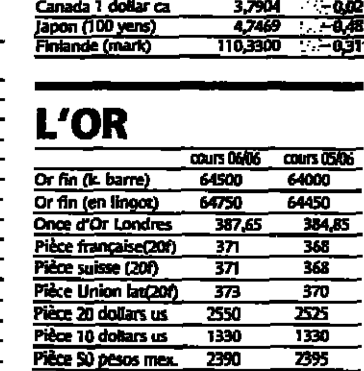
TAUX 06/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	6,51	7,32	2,30
Allemagne	3,25	6,46	7,24	1,70
Grande-Bretagne	5,94	8,03	8,24	2,70
Italie	9,28	9,58	9,90	4,50
Japon	0,47	3,16	4,75	-0,20
États-Unis	5,38	6,80	6,95	2,70

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 06/06	Taux au 05/06	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,37	5,37	100,66
Fonds d'État 5 à 7 ans	NC	NC	NC
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,38	6,38	101,21
Fonds d'État 10 à 15 ans	NC	NC	—
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,20	7,20	101,29
Obligations françaises	6,73	6,73	101,16
Fonds d'État à TME	-1,88	-1,88	101,29
Fonds d'État à TRE	NC	NC	NC
Obligat. franç. à TME	-1,40	-1,40	100,73
Obligat. franç. à TRE	NC	NC	—

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 06/06	Vente 06/06	Achat 05/06	Vente 05/06
Jour le jour	3,7500	—	3,7500	—
1 mois	3,80	3,93	3,72	3,89
3 mois	3,91	4,04	3,84	3,96
6 mois	3,98	4,11	3,89	4,01
1 an	4,10	4,22	4,03	4,15
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,9063	—	3,8750	—
Pibor Francs 3 mois	4	—	3,9766	—
Pibor Francs 6 mois	4,0703	—	4,0508	—
Pibor Francs 9 mois	4,1484	—	4,0977	—
Pibor Francs 12 mois	4,2461	—	4,1875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,4740	—	4,4792	—
Pibor Écu 6 mois	4,4740	—	4,4740	—
Pibor Écu 12 mois	4,5573	—	4,5677	—



MATIF

Échéances 06/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	145362	123,26	123,64	123,20	123,54
Sept. 96	20821	[illegible]	122,16	121,74	122,08
Déc. 96	2438	120,52	120,88	120,52	120,80
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	120,68
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	22083	95,96	96,05	95,93	96,03
Sept. 96	41049	95,90	96	95,85	95,98
Déc. 96	12931	95,78	95,88	95,72	95,85
Mars 97	3896	95,58	95,68	95,55	95,65
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	701	90,78	91,20	90,78	91,12
Sept. 96	137	[illegible]	90,58	90,36	90,70

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 06/06	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juin 96	17332	2102	2123	2101	2119
Juillet 96	402	[illegible]	2120	2100,50	2116,50
Août 96	15	[illegible]	2125,50	2125,50	2123,50
Sept. 96	1599	2114,50	2133	2114	2131

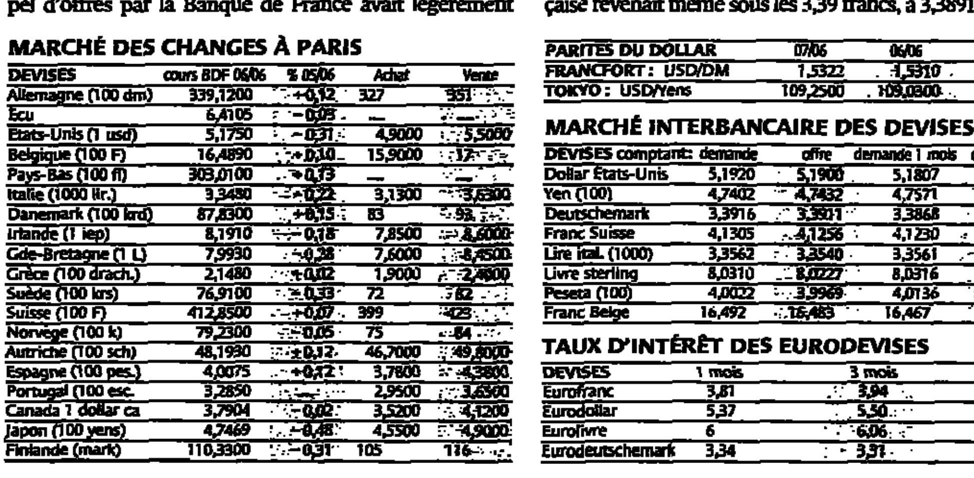
LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1750 | US/DM ↗ 1,5322 | US/¥ ↗ 109,2500 | DM/F ↗ 3,3912 | £/F ↘ 7,9930

Léger recul du dollar

LE DEUTSCHEMARK était pratiquement inchangé, vendredi 7 juin, au cours des premiers échanges interbancaires, cotant 3,3887 francs. Le dollar reculait à 5,1795 francs et 1,5290 deutschemark, contre respectivement 5,1865 francs et 1,53 DM au cours des transactions interbancaires de jeudi soir.

La veille, l'annonce surprise d'une baisse du taux d'appel d'offres par la Banque de France avait légèrement profité au franc français, alors que le dollar restait toujours erratique à la veille de la publication des chiffres de l'emploi aux Etats-Unis. Le franc, tombé au plus bas, à 3,3922 francs pour un deutschemark dans la matinée, avait progressivement regagné du terrain après l'annonce d'une baisse de 0,10 %, à 3,60 %, du taux d'appel d'offres de la Banque de France. En fin de journée, la devise française revenait même sous les 3,39 francs, à 3,3891 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 06/06	% 05/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,1200	+0,12	327	351
Ecu	6,4105	-0,03	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1750	-0,31	4,9000	5,5000
Belgique (100 F)	16,4890	+0,10	15,9000	17
Pays-Bas (100 fl)	303,0100	+0,13	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3480	+0,22	3,1300	3,6300
Danemark (100 krd)	87,8300	+0,15	83	93
Irlande (1 iep)	8,1910	-0,18	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9930	-0,28	7,6000	8,4500
Grèce (100 drach.)	2,1480	+0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,9100	-0,33	72	82
Suisse (100 F)	412,8500	+0,07	399	423
Norvège (100 k)	79,2300	-0,05	75	84
Autriche (100 sch)	48,1930	+0,12	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0075	+0,12	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,2850	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7904	-0,02	3,5200	4,1200
Japon (100 yens)	4,7469	-0,48	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	110,3300	-0,31	105	116

PARITES DU DOLLAR	07/06	06/06	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5322	1,5310	+0,08
TOKYO : USD/Yens	109,2500	109,0300	+0,20

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,1920	5,1900	5,1807	5,1797
Yen (100)	4,7402	4,7432	4,7571	4,7518
Deutschemark	3,3916	3,3901	3,3868	3,3863
Franc Suisse	4,1305	4,1256	4,1230	4,1189
Lire ital. (1000)	3,3562	3,3540	3,3561	3,3546
Livre sterling	8,0310	8,0227	8,0316	8,0265
Peseta (100)	4,0022	3,9969	4,0136	4,0091
Franc Belge	16,492	16,483	16,467	16,459

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,94	4
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6	6,06	6,12
Eurodeutschemark	3,34	3,31	3,31

L'OR

	cours 06/06	cours 05/06
Or fin (k. barre)	64500	64000
Or fin (en lingot)	64750	64450
Once d'Or Londres	387,65	384,85
Pièce française(20f)	371	368
Pièce suisse (20f)	371	368
Pièce Union lat(20f)	373	370
Pièce 20 dollars us	2550	2525
Pièce 10 dollars us	1330	1330
Pièce 50 pesos mex.	2390	2395

LE PÉTROLE

En dollars	cours 06/06	cours 05/06
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	06/06	05/06
Dow-Jones comptant	210,87	210,87
Dow-Jones à terme	362,65	363,38
CRB	247,55	247,45

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2200	2420
Cuivre à 3 mois	2075	2320
Aluminium comptant	1481	1510
Aluminium à 3 mois	1517	1546
Plomb comptant	825,50	815
Plomb à 3 mois	824	820
Etain comptant	6110	6120
Etain à 3 mois	6135	6140
Zinc comptant	1008,50	1021
Zinc à 3 mois	1032,50	1045,50
Nickel comptant	7805	7845
Nickel à 3 mois	7920	7960

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,31	5,31
Platine à terme	—	—
Palladium	129,50	129,20
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,08	6,08
Maïs (Chicago)	5,24	5,24
Grain. soja (Chicago)	8,02	8,02
Tourt. soja (Chicago)	247	247
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	110	110
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	1885	1885
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	—	—

هكذا من الاصل

2

AUJOURD'HUI

SPORTS

CHAMPIONNAT D'EUROPE La phase finale du championnat d'*Europe des nations*, qui *aura lieu* jusqu'au 30 juin en Angleterre, s'ouvrira, samedi 8 juin à Wembley, par la rencontre entre l'Angleterre et la Suisse. Le nombre d'équipes participant à la phase finale du championnat d'Europe des nations est passé de huit en 1992 à seize cette année. ● L'UEFA, en particulier son président, le Suédois Lennart Johansson, compte sur cette épreuve aux allures de mini-Coupe du monde pour affirmer sa prééminence sur le football mondial. ● L'ANGLETERRE *figure parmi* les favoris au titre, mais devra prouver par son style de jeu que la richesse de son championnat national n'est pas seulement financière. ● LA POLICE anglaise multiplie les initiatives pour prévenir les risques de hooliganisme, dont la presse *brandit* la *menace* depuis plusieurs semaines.

L'Euro 96 sera un test de santé pour le football européen

Le président de l'UEFA, Lennart Johansson, a voulu faire du tournoi, organisé en Angleterre du 8 au 30 juin, une démonstration de force à l'usage des autres continents de la Fédération internationale

LE 26 OCTOBRE 1863, attablés à la Freemasons Tavern de Londres, un quarteron de gentlemen fondait la Football Association. Ces *dignes jeunes gens en profitèrent* pour apporter quelques retouches aux règles élaborées sur le pré, *quinze années auparavant, par les* étudiants de Trinity College, à Cambridge. Ils couchèrent noir sur *blanc dix-sept règles* fondamentales, pratiquement inchangées depuis. Un sport était officielle*ment né*, dont allait se toquer la terre entière.

Un siècle un tiers plus tard, le football vient se ressourcer au pays, alors que la mode du ballon rond ne s'est pas éteinte. Bien au contraire. Les compétitions nationales et internationales s'étoffent, se multiplient, sans que jamais n'apparaisse le moindre signe de lassitude. La profusion paraît même entretenir la passion. L'Euro 96, qui *débute samedi 8 juin*, devrait en être une nouvelle démonstration. Le nombre d'équipes qui participeront à la *phase finale* du championnat d'Europe des nations est passé de huit en 1992 à *seize cette année. La compétition* régionale prend donc l'embonpoint d'une Coupe du monde. Trente et un matches seront disputés dans huit stades. Le budget dépassera le milliard de francs. Les organisateurs rêvent déjà que les bénéfices suivront la même courbe multiplicatrice.

Les responsables de l'Union européenne de football (UEFA) pourront arguer qu'ils ne font là que suivre le vent de l'Histoire. La géopolitique européenne, avec *l'éclatement de l'ex-URSS, puis de* l'ex-Yougoslavie, n'a pas épargné le sport le plus populaire. De l'Atlantique à l'Oural se recensent *désormais quarante-neuf* fédérations nationales. A peine autoproclamés, les nouveaux pays, *souvent impécunieux, se sont* empressés de lancer, comme un des premiers actes fondateurs de la nation, leur championnat et leur équipe nationale. La présence en Angleterre de la Croatie sera le signe tangible du bouleversement des cartes. La première qualification de la Turquie peut également être considérée comme le signe de son arrimage sportif à un continent qui hésite à l'accueillir politiquement.

Démantèlement d'un côté, regroupement *de l'autre. Neuf des* seize participants à l'Euro 96 appartiennent à l'Union européenne. *Depuis l'arrêt Bosman, en dé*cembre 1995, Bruxelles a fait une entrée fracassante dans les affaires du ballon rond. En imposant *la libre circulation des joueurs* communautaires, les juges de la Cour de justice des Communautés européennes ont ouvert un peu plus la voie vers un super-championnat des clubs riches.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

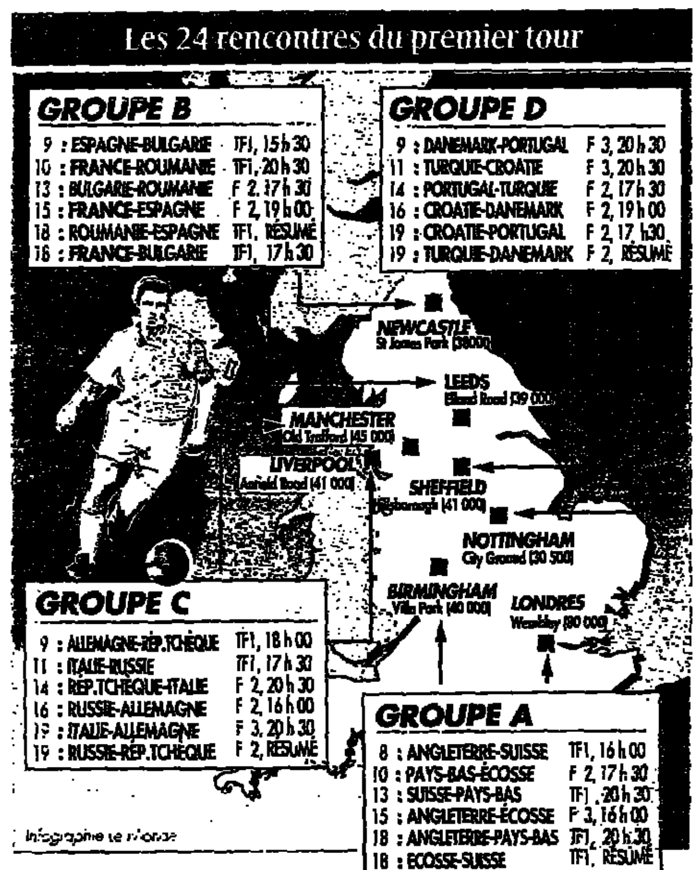
Lennart Johansson, le président de l'UEFA, a dû faire face à tous ces bouleversements. Son empire a ressemblé *à un colosse au pied* d'argile. En l'an 2000, quand aura lieu le prochain Euro, le Suédois espère *pourtant bien avoir pris du* grade, candidat qu'il est à la présidence de la Fédération interna*tionale de football (FIFA). Le Bré*silien Joao Havelange, actuel détenteur du poste, essaie de s'y opposer en favorisant l'émergence de nouveaux pays, notamment en Asie, où aura lieu la Coupe du monde en 2002 (Japon et Corée du Sud). En portant à trente-deux le nombre de participants à la prochaine Coupe du monde, en France en 1998, la FIFA avait voulu répondre aussi à la course au gigantisme, tout en essayant de diluer l'influence de l'Europe.

L'Euro 96 fera donc office de *campagne électorale, voire de* Camp du Drap d'or. Il s'agira d'affirmer aux autres potentats mon*diaux du football que* l'Europe est toujours à la proue de ce sport, machine de guerre sportive et fi*nancière. La présence de toutes* les grandes nations de cette région du monde (Italie, Allemagne, Angle*terre*, Espagne, Pays-Bas) confère au rassemblement anglais une aura sans égale. Le choix du pays d'accueil est, lui aussi, judicieux. Le football insulaire est une corne d'abondance, sans doute le plus riche du monde. *Quel meilleur en*droit pour affirmer son droit d'aînesse que le berceau du ballon rond ? *Lennart Johansson se pose* ainsi en héritier direct des preux de la Freemasons Tavern.

Deux *inconnues* planent pourtant sur la démonstration de force de l'UEFA : les spectateurs et les *joueurs*. Le retour du hooliganisme jetterait évidemment un voile noir sur la compétition. Mais un *football* insipide, timoré, tel qu'il fut pratiqué en Suède il y a quatre ans, pourrait également ternir la fête annoncée. Le tournoi devra tenir la comparaison avec le Mondial américain de *1994*, sur *le* terrain et dans les gradins. L'Europe aura alors prouvé, dans son sanctuaire, qu'elle n'est pas encore disposée à la décadence.

Benoît Hopquin

Les 24 rencontres du premier tour



Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale qui auront lieu à Londres et Liverpool, samedi 22 juin, puis à Manchester et à Birmingham, dimanche 23. Les demi-finales se joueront à Londres et à Manchester, mercredi 26. La finale aura lieu a Londres, le dimanche 30 juin.

Les « Boys » de Terry Venables rêvent d'un couronnement à domicile

LONDRES
de notre envoyé spécial

Où en est le football anglais ? Le coup d'envoi du championnat d'Europe des Nations sonne l'heure de la réponse à une question que médias et supporteurs d'outre-Manche tournent dans tous les sens. La cause de leur tourment réside dans un simple constat : depuis plus de deux ans, l'équipe nationale est en panne de références. Elle n'était pas qualifiée pour la Coupe du monde aux Etats-Unis, victime d'une pauvre campagne éliminatoire. Pour occuper son impatience de l'Euro, elle n'a disputé que des matches pour rire. Et, dans ces rencontres amicales, elle ne s'est inclinée qu'une fois, face au Brésil, champion du monde. Pas de quoi s'inquiéter *ni* de se satisfaire. Il faut donc attendre. Espérer tout de ce premier match officiel, samedi 8 juin, face à la Suisse, sur la pelouse de Wembley. *Les* « Boys » de Terry Venables seront-ils capables d'égaler la prestigieuse génération de 1966, sacrée championne du monde sur *ses terres* ?

Dans son édition du dimanche 2 juin, le *Sunday Times* résume d'une question la part d'angoisse, ancrée *au tréfonds de tout amoureux du* ballon rond : *« L'Angleterre est-elle sur la route de la gloire ? »* Car le foot anglais a perdu sa *morgue sportive. La douloureuse saison euro*péenne des clubs a égratigné l'orgueil du pays : pas un titre, pas une finale, et un printemps désolant. Comme si la parenthèse ouverte en 1985, après le drame du Heysel et l'exclusion pour cinq ans des équipes de toute compétition européenne, ne parvenait pas à se fermer.

Il s'est donc mis à douter. A remettre en cause le style ancestral fondé sur la vaillance et *le* cœur à l'ouvrage. Les joueurs du continent s'étaient inventé une technique et une tactique suffisantes pour déboussoler les plus braves de leurs collègues d'outre-Manche. Terry Venables, l'entraîneur, n'a eu d'autre choix que de se muer en grand réformateur. Pour la liste des vingt-deux sélectionnés, il a choisi des jeunes, et des créatifs. Il a misé sur les plus *euro*péennes des vedettes du championnat, aguerris au contact des meilleurs étrangers qui ont rejoint en masse la *Premier League* depuis deux saisons. Le public ne demande qu'à s'enticher des Robbie Fowler ou Steve McManaman. A goûter de nouveau aux facéties de Paul *Gas*coigne, le meneur de jeu. A condition qu'ils gagnent.

LE FIL ROMPU DES VICTOIRES

Ce ne serait que le dernier acte d'une renaissance, *dont certains aspects ont déjà ébloui* l'Europe. Présumé pauvre en jeu, le football anglais est riche en moyens. Il s'est forgé une ren*tabilité grâce à des droits de retransmission* somptueux et un marché des produits dérivés en expansion. Pour s'offrir le championnat de *première division, Rupert Murdoch* et BSkyB ont versé 304 millions de livres sterling (environ 2,4 milliards de francs) aux clubs. Le contrat, signé en 1992, *court* sur une durée de cinq ans. Le marchandisage, la vente de maillots et de colifichets de toute nature connaissent un développement régulier. Manchester United crée le tiers de son chiffre d'affaires par cette activité. Depuis 1991, l'équipe d'Eric Cantona est cotée en Bourse, comme Chelsea et Tottenham, symbole éclatant de la réussite financière du football. *Même* si le cours de l'action *MU* suit les résultats inégaux de l'équipe. Entre janvier, période de passage à vide, et *mai*, où le titre de champion a été définitivement acquis, elle a gagné 100 %.

L'argent a surtout bénéficié aux clubs les plus riches. Ils ont aussi su l'utiliser pour une bonne cause : la rénovation des stades. Lors des deux *saisons précédentes, ils y ont consacré autant* de moyens qu'à l'achat des joueurs. La tragégie de Hillsborough, qui avait provoqué la mort de 95 personnes *le 15 avril 1989, est à l'origine du* changement. Le gouvernement avait alors exigé la modernisation des enceintes sportives. Elle a *été menée avec intelligence.* Les spectateurs anglais sont aujourd'hui au bord du terrain, à portée des lignes de touche. Le championnat y doit *sans doute pour une part son succès* d'affluence. La fréquentation des stades a augmenté cette saison de 13,5 %.

Ce bonheur statistique sera pourtant oublié pendant les trois semaines de l'Euro. L'amateur de football veut renouer le fil rompu des victoires. Car depuis 1966, année bénie, l'équipe nationale n'a plus rien gagné. Pour retrouver la mémoire du triomphe, l'*Observer*, hebdomadaire dominical, n'a pas hésité à frapper à la porte de Tony Blair, le leader de l'opposition travailliste. Celui-ci a pris sa plume, évoquant, les larmes dans le stylo, le doux souvenir de ses treize ans. Il passait ses vacances en France, quand, de l'autre côté du Channel, l'Angleterre devenait championne du monde. *« Je me le rappelle comme si c'était hier,* écrit Tony Blair. *Je me souviens de l'exaltation de la victoire, de l'adrénaline dans mes veines, de ma fierté, de mon adoration pour nos héros. »*

Pascal Ceaux

Mobilisation générale de la police anglaise

LONDRES
de notre correspondant

Tandis que la police anglaise met la dernière main à ses préparatifs pour assurer la bonne marche de l'Euro 96, certaines failles du système chargé de prévenir la violence dans les stades paraissent déjà béantes. Ainsi, en dépit de tous les contrôles, y compris informatiques, *sur la vente des billets, le verrouil*lage de la billetterie n'a pas donné les résultats escomptés. Selon le *Financial Times*, des milliers de tickets sont ainsi en vente dans des agences non homologuées ou à la sauvette. Il s'agit en général d'invendus remis illégalement sur le marché par des fédérations ou des agences peu scrupuleuses. Le risque de voir ainsi côte à côte des supporteurs d'équipes rivales inquiète la police, surtout dans un pays connu pour la violence endémique de ses hooligans.

Pourtant, la police s'est donné les moyens de contrer ce fléau. Tout d'abord sur le terrain, en contrôlant l'entrée des stades, en interdisant la vente d'alcool avant les rencontres, en séparant physiquement les sup*porteurs des deux camps* et en mettant l'accent sur la sécurité de matches à haut risque comme Angleterre-Ecosse ou Angleterre - Pays-Bas à Wembley. Mais, surtout, par une mobilisation de toutes les forces de l'ordre, qui n'est pas sans rappeler l'ampleur de celle entreprise contre les attentats de l'IRA. Ces derniers jours, de nombreux raids ont été opérés dans le milieu des hooligans à travers le pays. La police a procédé à des arrestations retransmises à la télévision et saisi des armes de poing, des billets et de l'argent. Pour identifier les fauteurs de troubles potentiels, elle a utilisé l'arme suprême, de plus en plus ré*pandue de ce côté* du Channel : des caméras de surveillance. Des photos prises pendant des incidents, comme récemment à Newcastle, ont été publiées, et les personnes identifiées priées de se *présenter* à la police.

En plus de ces loubards anglais, nourris *d'une culture de violence* – parfois liée à des mouvements extrémistes comme les néo-nazis de Combat 18 – et d'alcool, la police craint l'arrivée de hooligans du continent, en particulier allemands et néerlandais. On assiste donc à une coopération policière européenne, d'autant plus impressionnante qu'elle intervient à un moment où le ministre britannique de l'intérieur, John Howard, vient de mettre son veto à Europol, crise de la « vache folle » oblige. Les polices étrangères ont envoyé des listes de suspects, établi des bureaux de liaison, envoyé sur place des physionomistes.

APPEL À LA DÉLATION

La police du royaume sera en état d'alerte pendant toute la durée de la compétition. Le Service natio*nal de renseignements criminels* (NCIS) s'est adjoint la Football Unit (FU), créée en 1989. Cette cellule de *six policiers coordonne les informa*tions obtenues par quatre-vingt-treize Football intelligence officers, détachés des forces locales de police et en contacts permanents avec les clubs. Avec le Centre national de coordination, installé à Scotland Yard, elle sera le cerveau d'une opération qui a pour but de défaire dé*finitivement l'Angleterre de son* image de violence footballistique et de *« planifier un Euro 96 sûr, amical et couronné de succès »*. Un numéro vert a été mis en place pour dénoncer, anonymement si nécessaire, les hooligans.

L'équipe nationale anglaise n'a *guère donné l'exemple à ses fans de* la bonne conduite à tenir. Elle vient d'être pénalisée financièrement *pour avoir vandalisé un avion qui* la ramenait d'un match amical à Hongkong. L'équipe, qui avait *montré un désintérêt profond pour* une rencontre dont le seul enjeu était financier, avait largement arrosé, avant *le décollage et dans* l'avion, l'anniversaire du joueur Paul Gascoigne. Il en était résulté une plainte de la compagnie Cathay Pacific pour 5 000 livres (environ 40 000 francs) de dégâts, mais surtout une volée de critiques contre le comportement de joueurs, que la Football Union n'a pas eu le courage de sanctionner autrement que par une amende. Une bavure qui ne peut que nuire aux efforts des organisateurs pour assurer la bonne marche de l'Euro 96.

Patrice de Beer

La compétition sur Internet

En plus des 7 milliards de téléspectateurs potentiels, l'Euro 96 est accessible sur Internet en se connectant à : http : //www. euro96. org/ que ce soit pour la réservation des billets ou pour les informations sur la compétition. La société franco-britannique d'informatique Sema Group, intégrateur de systèmes officiel de l'Euro – gestion opérationnelle, information et résultats –, a ainsi voulu, pour la première fois, mettre sur le réseau une grande compétition internationale. La tâche qui lui est confiée est d'autant plus complexe que les rencontres sont réparties sur 8 sites avec 16 équipes, 1,1 million de billets délivrés, 6 000 journalistes, 1 000 volontaires, 400 VIP et 5 000 matériels. Les envoyés spéciaux devraient pouvoir suivre toutes les données des matches sur ordinateurs PC de Digital équipés de logiciels Microsoft Windows 95.

COMMENTAIRE

TROIS ÉLÉMENTS D'INQUIÉTUDE

D'une compétition de football à l'autre, chacun y va de ses prédictions plus ou moins alar*mistes sur les violences* entre supporteurs. Avant la Coupe du monde 1990 en Italie, certains *journaux londoniens* promettaient ainsi la *« troisième guerre mondiale »*. Les policiers britanniques affichaient au contraire leur confiance : *« Nous avons dressé une « liste noire » : les casseurs ne pourront pas se rendre en Italie. »* Résultat : *tout le monde se trompait.* Il n'y eut certes pas de *« guerre »*, mais, *« liste noire »* ou pas, les *casseurs étaient du voyage.* Six ans plus tard, la situation est identique : la police rassure, la *presse dramatise. Trois éléments* incitent en fait à l'inquiétude.

D'abord, une évidence : contrairement à une idée reçue, le phénomène hooligan n'est pas mort en Angleterre. En perte de vitesse dans les clubs, il demeure préoccupant dans le sillage de l'équipe nationale. La sélection attire en effet des *« fans »* nationalistes. Les noyaux durs des différents clubs – deux à trois mille jeunes – ac*ceptent une sorte d'« union sacrée »*. Ils sévissent par bandes restreintes mais mobiles, à l'extérieur des stades. Deuxième *élément : le match proposé* à l'Angleterre dès le premier tour, contre l'Ecosse. Les Anglais, qui *nourrissent à l'encontre* des Ecossais – considérés comme pacifiques –, une haine ancestrale, attendent ce jour depuis 1989, année de la dernière confrontation entre les deux équipes. A l'époque, des émeutes avaient éclaté à Glasgow.

Troisième point : la présence de l'Allemagne, pays qui a vu se développer, depuis une dizaine *d'années, une forme* particulière de violence. Les deux mille *« hools »* allemands, comme ils se surnomment eux-mêmes, sont d'authentiques spécialistes. Même s'ils sont connus de la police, ils voudront ravir la vedette aux Anglais.

Dans l'excitation ambiante, le risque existe de tomber dans les excès observés en Italie, où les *journalistes* étaient parfois plus nombreux que les hooligans. Toutes caméras dehors, ils guettaient les incidents, ce qui avait accentué la tension. A deux ans du Mondial 1998, les autorités françaises auront au moins un aperçu des problèmes que pose une telle compétition, quand il devient difficile de faire la part du vrai et du faux, des véritables menaces et des craintes injustifiées.

Philippe Broussard

Le tournoi féminin se conclut sur un classique duel entre Steffi Graf et Arantxa Sanchez

Les deux joueuses se sont déjà retrouvées en finale de Roland-Garros en 1989 et en 1995

Comme en 1995, la finale dames des Internationaux de France de Roland-Garros opposera, samedi 8 juin, Steffi Graf, tête de série n° 1, à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (n° 4). La première a balayé, jeudi, en demi-finale, l'Espagnole Conchita Martinez (n° 3). La deuxième a battu la Tchèque Jana Novotna (n° 10) qui a été trahie par ses nerfs alors qu'elle servait pour le deuxième set, et pouvait revenir dans le match. Steffi Graf, tenante du titre, apparaît comme favorite.

À LA VEILLE des Internationaux de France, Monica Seles avait annoncé qu'elle ne serait pas sûre d'honorer de sa présence la finale du simple dames. La triple championne des lieux n'a pu convenablement fêter son grand retour à Paris après trois ans d'absence.

ROLAND-GARROS

Elle s'est absentée dès les quarts de finale, et a été banalement remplacée par Steffi Graf et Arantxa Sanchez-Vicario. A vingt-six ans, la première, qui jouait jeudi sa dixième demi-finale consécutive à Paris, accède à une huitième finale. A vingt-quatre ans, la deuxième joue sa cinquième finale depuis sa victoire en 1989. En habituées des lieux, elles ont promis de servir une belle finale.

Jeudi, les deux femmes ont expédié, en deux matches ternes, les dernières joueuses qui auraient pu s'immiscer en invitées surprises. Las, Conchita Martinez et Jana Novotna ne se sont pas montrées à la hauteur de leurs espérances. Elles voulaient parvenir pour la première fois de leur carrière en finale de Roland-Garros ; elles ont toutes deux été battues en deux sets, trop vite intimidées par les événements.

Sans le « piment » Seles, la finale rappelle les souvenirs de 1995. Monica n'était pas encore revenue. Alors, sur le circuit, Steffi Graf et Arantxa Sanchez-Vicario assuraient le spectacle, quasiment seules, portant à bout de bras un tennis féminin qui leur doit beaucoup. Pendant l'intérim, elles s'étaient rencontrées quatre fois en finale d'un tournoi du grand chelem et s'étaient partagé les victoires. 1995 fut leur plus belle empoignade. A Paris et à Wimbledon, elles enthousiasmèrent le public en offrant deux finales serrées et belles, toutes deux remportées par Steffi Graf.

Pour Arantxa Sanchez-Vicario, cette nouvelle finale est un juste retour des choses. Mise à l'écart de la scène dès le retour de Monica Seles aux Internationaux des Etats-Unis, rétrogradée à la place de troisième joueuse mondiale, l'Espagnole en a pris ombrage. A New York, elle fut battue en huitième de finale, avant de s'incliner en quarts de finale en Australie. Troisième joueuse mondiale et tête de série n° 4 à Paris, Arantxa Sanchez-Vicario retrouve un rang qu'elle estime dû. *« C'est une forme de reconnaissance, à l'intention de tous ceux qui n'ont plus cru en moi pendant tous ces mois »*, dit-elle.

A Paris, malgré l'absence de Monica Seles, elle n'est toujours pas favorite. Arantxa s'est montrée encore un brin fragile, cédant des sets et dévoilant des failles dans son jeu volontaire et accrocheur. Son bras semble moins précis et sa lucidité du jeu plus floue. Devant elle, en finale : Steffi Graf. L'Allemande est arrivée à Paris plus que joyeuse. Absente des Internationaux d'Australie pour se faire opérer un os du pied, elle est revenue en pleine forme. Depuis deux mois, Steffi est, en effet, libérée des fortes douleurs que son dos endure depuis deux ans. Steffi Graf a pu s'entraîner sans compter : *« Je vais bien, je joue mieux que l'an dernier, j'ai de bonnes sensations sur le court et dans la frappe de la balle »*, a-t-elle expliqué. Arantxa Sanchez-Vicario a avoué un peu de nervosité à la perspective de rencontrer l'Allemande qu'elle n'a plus battue depuis plus d'un an et demi.

Au-delà de l'enjeu, l'affiche de cette finale sonne comme une défaite pour le tennis féminin. Parce que Monica Seles n'est pas là, en convalescence, blessée ou en manque de forme, Steffi Graf et Arantxa Sanchez-Vicario n'en finissent plus de se rencontrer.

Elles ont, toutes deux, célébré leur trente-cinquième retrouvaille dans un sourire : *« Cela devient une longue histoire »*, a soupiré Steffi.

> Au-delà de l'enjeu, l'affiche de cette finale sonne comme une défaite pour le tennis féminin. Parce que celui-ci manque de vedettes consistantes.

La question que l'on pensait un peu réglée par le retour de Monica Seles, se pose une nouvelle fois. Le tennis féminin manque de championnes consistantes. Vainqueur de Monica Seles, Jana Novotna n'a pu tenir la distance devant Sanchez-Vicario, joueuse qu'elle connaît par cœur puisqu'elle est sa partenaire de double. Pis, la déconvenue de Conchita Martinez. Tête de série n° 3 du tournoi, spécialiste de terre battue et louée pour ses talents, l'Espagnole n'a pris que quatre jeux à Steffi Graf et reste, pour la troisième année consécutive, aux portes de la finale.

Comme dans les années 80 où il fallait se languir de la lutte finale entre Martina Navratilova et Chris Evert, le tennis féminin cherche de plus solides championnes. Mais le circuit est désert. Sixième joueuse mondiale, la Croate Iva Majoli a gagné quatre jeux contre Graf en quarts de finale. Dixième joueuse mondiale, l'Américaine Lindsay Davenport n'avait pas tenu une heure contre Conchita Martinez qui, à son tour, jeudi, n'a tenu qu'un peu plus d'une heure contre Steffi Graf.

Finaliste à Paris en 1994 et vainqueur des Internationaux d'Australie 1995, Mary Pierce s'est perdue dans les doutes d'une carrière trop rapide, éliminée dès le troisième tour. L'Américaine Jennifer Capriati, elle aussi de retour, est sortie au premier tour. Après deux semaines de matches souvent mornes, d'héroïnes à plat, en attendant le vrai retour de Monica Seles sur terre battue, il faut compter sur la finale pour retrouver le tennis féminin. En quelque sorte, reprendre de vieilles habitudes.

Bénédicte Mathieu

La trente-cinquième rencontre

Depuis leur premier match – un seizième de finale au tournoi de Jersey, en 1988, gagné par l'Allemande –, Steffi Graf et Aranxta Sanchez-Vicario se sont rencontrées trente-quatre fois, dont vingt-trois en finale d'un tournoi, et une fois en finale de la Coupe de la Fédération. Depuis mars 1993, les deux femmes ne se sont plus retrouvées qu'en finale. Steffi Graf mène par 26 victoires à 8. Et par 7 à 3 sur les dix dernières rencontres :

- **San Diego 1993 (dur) :** Graf bat Sanchez 6-4, 4-6, 6-1
- **Masters 1993 (synthétique) :** Graf bat Sanchez 6-1, 6-4, 3-6, 6-1 (les Masters se jouent à la meilleure des trois manches).
- **Internationaux d'Australie 1994 (dur) :** Graf bat Sanchez 6-0, 6-2.
- **Delray 94 (dur) :** Graf bat Sanchez 6-3, 7-5.
- **Hambourg 1994 (terre battue) :** Sanchez bat Graf, 4-6, 7-6 (7-3), 7-6 (8-6).
- **San Diego 1994 (dur) :** Graf bat Sanchez 6-2, 6-1.
- **Open du Canada 1994 (dur) :** Sanchez bat Graf 7-5, 1-6, 7-6 (7-4).
- **Internationaux des Etats-Unis 1994 (dur) :** Sanchez bat Graf, 1-6, 7-6 (7-3), 6-4.
- **Roland-Garros 1995 (terre battue) :** Graf bat Sanchez 7-5, 4-6, 6-0.
- **Wimbledon 1995 (gazon) :** Graf bat Sanchez 4-6, 6-1, 7-5.

Le scénario panique de Jana Novotna

POUR LA ÉNIÈME fois, Jana Novotna fait vérifier par l'arbitre la marque laissée par sa première balle de service sur la terre battue du central. La joueuse tchèque refuse d'admettre sa faute. Le visage fermé, elle secoue nerveusement sa crinière blanchie par le soleil en pestant. De l'autre côté du filet, l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario attend patiemment. Encore un point, et elle sera qualifiée pour la finale. Jana Novotna servait quelques instants plus tôt pour s'adjuger ce deuxième set, elle se débat maintenant pour ne pas perdre la partie. Ce triste scénario est devenu classique.

Célèbre sur le circuit pour l'élégant jeu de service-volée qui fait d'elle une des rares joueuses performantes sur toutes les surfaces, Jana Novotna est également connue pour la fragilité de ses nerfs. L'approche de chaque victoire, qu'elle vit comme un supplice, lui a coûté, notamment, le titre à Wimbledon en 1993. Menant par quatre jeux à un et bénéficiant d'une balle de 5-1 dans la troisième et dernière manche face à Steffi Graf – qui avoua ensuite avoir cru la défaite inévitable –, Jana s'était complètement effondrée.

BONHEUR ET SANTÉ

Cette fâcheuse tendance à la panique s'est accentuée depuis. L'an passé, à Roland-Garros, elle menait cinq jeux à zéro et 0 - 40 dans le dernier set face à l'Américaine Chanda Rubin. Avant de concéder neuf balles de match et, finalement, son billet pour les huitièmes de finale. Jeudi 6 juin, Arantxa Sanchez-Vicario n'a pas eu à forcer son talent. Jana lui a servi la victoire sur un plateau. Alors qu'elle bénéficiait de deux occasions de lui ravir son service, elle a, par exemple, commis une ahurissante série de quatorze erreurs non provoquées. Elle a, en outre, multiplié les doubles fautes aux moments cruciaux.

Elle semblait pourtant libérée de ses vieux démons. Sa victoire en deux manches (7-6, 6-3) sur Monica Seles en quarts de finale l'avait revigorée. Mais, contre Arantxa Sanchez-Vicario, le cauchemar a recommencé. *« Pas moyen de lui faire admettre qu'elle a peur de gagner*, désespère un chroniqueur tchèque. *Elle a toujours une bonne excuse et Hana Mandlikova* [vainqueur de quatre tournois du Grand Chelem dont Roland-Garros en 1981]. *qui l'entraîne depuis 1990, refuse également d'aborder ce sujet. Elle ne s'en sortira jamais. »*

Visiblement déconcertée et excédée par ce nouvel échec, Jana ne déviait pas pour autant de son éternelle théorie à l'heure des justifications. *« Arantxa ne fait pas vraiment grand-chose d'autre que d'attendre la faute de l'adversaire*, a-t-elle déclaré d'un ton sec, sans même attendre la fin de la question. *Elle frappait des balles très hautes, qui m'empêchaient d'attaquer et de finir les points comme je l'aurais voulu. De toutes façons, je sais tout faire, service-volée ou jeu de fond de court. J'ai les capacités pour battre les plus grandes joueuses... Et puis, il y autre chose dans la vie que le tennis. »* Oui, mais quoi ? lorsque, à bientôt vingt-huit ans, et après dix ans de carrière, en dépit d'un immense talent, on court toujours après son premier titre du Grand Chelem ? *« Le bonheur et la santé »*, affirme Jana Novotna sans plaisanter.

Patricia Jolly

Jean-Philippe Ruggia fête au Grand Prix de France sa dixième saison de pilote de vitesse motocycliste

LES FANS-CLUBS ne sont pas vraiment son genre : Jean-Philippe Ruggia est un garçon réservé. *« Si on veut me rencontrer, je suis toujours disponible. Mais j'ai besoin de calme et j'aurai toujours un peu de mal avec les admirateurs trop démonstratifs. »* Sous le cheveu sombre, le regard est doux et le sourire discret.



PORTRAIT

Dans la vie, Jean-Philippe Ruggia est un trentenaire paisible. Mais, sur une moto, le Toulonnais se déchaîne. Sa photo a fait le tour du monde en 1988. Il était le premier pilote à toucher la piste avec son coude. L'angle qu'il donnait à sa machine, couchée dans un virage jusqu'à l'extrême limite de l'effet gyroscopique, donnait des frissons aux spécialistes. Cette audace a fait sa réputation de pilote.

Depuis dix ans, Jean-Philippe Ruggia a presque toujours été dans les dix premiers du championnat du monde de vitesse. Meilleur français depuis plusieurs saisons, il a terminé à la 5e place des 250 cm³ en 1995. Dimanche 9 juin, sur le circuit Paul-Ricard, au Castellet (Var), il sera une nouvelle fois un des pilotes les plus en vue du Grand Prix de France. Même si ses performances sont un peu éclipsées depuis le début de l'année par celles d'Olivier Jacque, 3e du classement mondial après cinq grands prix, Jean-Philippe Ruggia ne prend pas ombrage des résultats de son camarade de l'écurie Tech 3. *« J'ai apprécié de pouvoir aider Olivier depuis qu'il est arrivé avec nous*, dit-il. *Entre nous deux, l'agressivité sportive restera toujours dans les limites de l'intérêt de l'écurie. »*

« À L'INSTINCT »

Toutes ces années de grands prix ont fait de Jean-Philippe Ruggia un témoin attentif de l'évolution de la moto de vitesse. *« J'ai fait ma première course sur circuit le jour de mes dix-huit ans. C'était la Coupe Yamaha, et je me souviendrai toujours des pointes à plus de 200 km/h sur une RD-350. »* Son père, qui tient un magasin de moto à Hyères, fait alors courir plusieurs pilotes connus. Il lui offre une machine de compétition en 1986. Jean-Philippe fait le championnat de France, et devient vice-champion d'Europe.

Avec une machine prêtée par Yamaha, il s'aligne dans son premier championnat du monde 250 cm³ en 1987. La camionnette et la caravane de son père l'accompagnent sur la plupart des quinze épreuves de la saison. Sa place de premier pilote privé lui permet d'intégrer l'équipe Sonauto-Yamaha l'année suivante. *« C'était la grande époque de Wayne Gardner en 500 et de Sito Pons en 250. Il y avait beaucoup d'argent sur le circuit. Mais il fallait régler les motos à l'instinct parce que l'informatique n'intervenait pas encore. »* Jean-Philippe dispose d'une moto d'usine en 1989. Il multiplie les podiums. A quatre courses de la fin de la saison, il est deuxième au championnat du monde. Mais il se blesse dans une chute au Grand Prix de Tchécoslovaquie.

Depuis ses débuts, Jean-Philippe Ruggia se garde de se laisser étourdir par les sollicitations de toutes sortes. *« Un jeune pilote a toujours tendance à vouloir profiter de ses premiers succès*, prévient-il. *Il doit au contraire gérer sa vie de façon très stricte. Faire attention à son alimentation, à sa préparation physique. On ne peut pas être performant si on fait la fête. »* De ses années d'apprentissage, Jean-Philippe Ruggia a conservé un véritable goût pour la diététique : il préfère se priver de plateaux-repas dans les longs voyages en avion. Pour dévorer les mauvaises graisses qu'il est le seul à deviner sur ses muscles secs, il a trouvé une recette miracle avec les jus d'ananas frais.

En 1990 et 1991, Jean-Philippe Ruggia court dans la catégorie reine des 500 cm³ avec l'écurie officielle Yamaha, qui vient d'obtenir un titre de champion du monde avec Christian Sarron.

DEUX VICTOIRES EN 1993

C'est l'époque des grands changements pour le championnat du monde de vitesse. Bernie Ecclestone, l'habile patron des constructeurs de formule 1, met en place à la demande des patrons d'écurie, en guerre avec les pouvoirs sportifs, une organisation calquée sur celle des grands prix automobiles.

« Les amateurs ont alors perdu toutes chances de bien figurer dans les courses. L'ambiance est devenue de plus en plus dure dans les paddocks, raconte Jean-Philippe Ruggia. *Il faut maintenant des moyens considérables pour gagner quelques fractions de seconde au tour. La télémétrie est entrée en jeu pour les réglages. Une séance de qualification et une course se gagnent sur des choix de pneus. Les motos sont des plus en plus brutales à piloter. »*

Revenu en 250 cm³ avec Gilera, puis Aprilia, deux marques italiennes, Jean-Philippe Ruggia remporte ses premières victoires aux Grands Prix d'Angleterre et d'Italie, en 1993. La saison suivante chez Aprilia est difficile, malgré une victoire en Espagne. Massimiliano Biaggi, le futur champion du monde, n'est pas un coéquipier très conciliant.

Depuis deux ans, Jean-Philippe Ruggia court sur une Honda d'usine de l'écurie d'Hervé Poncharal. Mais la marque japonaise a pris du retard sur les Italiens. Biaggi et Aprilia dominent outrageusement le championnat du monde depuis deux saisons. Pour tenter de décrocher une bonne place en qualifications au Grand Prix d'Espagne, Jean-Philippe Ruggia a pris tous les risques.

Trop cette fois : une chute plus violente que les autres lui a coûté quatre fractures au pied et deux côtes fêlées. Il sera à peine remis au Grand Prix de France. Pourtant, le circuit du Castellet fait partie de ceux qu'il affectionne particulièrement : *« J'aimerais réussir mon 130e Grand Prix sur les lieux où j'ai appris à piloter. »* De ses résultats de fin de saison dépendent aussi ses chances de retourner en 500 cm³ pour finir sa carrière.

Christophe de Chenay

Richard Virenque et Laurent Jalabert en tête du Critérium du Dauphiné

TROIS FRANÇAIS ont pris les premières places de la quatrième étape du Critérium du Dauphiné, jeudi 6 juin, au sommet du mont Ventoux. Richard Virenque s'est imposé devant son compagnon d'échappée, Laurent Jalabert, tandis que Laurent Brochard se classait troisième. Laurent Jalabert a aussi conquis le maillot jaune de leader, avec dix secondes d'avance sur Richard Virenque. A trois semaines du départ du Tour de France, le coureur de Mazamet a surtout à nouveau marqué des points par rapport au favori de l'épreuve, Miguel Indurain.

L'Espagnol n'a pu prendre que la quatrième place au sommet du Ventoux. Durant l'ascension, il n'a cessé de perdre du temps sur le duo d'échappés, Virenque-Jalabert, partis dès les premiers contreforts. A l'arrivée, Miguel Indurain, déjà dominé par Jalabert dans le dernier col de la Classique des Alpes, samedi 1er juin, avait perdu plus d'une minute. Vendredi 7 juin, une étape contre la montre de 42 km entre Gigondas et Beaumes-de-Venise devait lui offrir l'occasion de se rassurer. L'an dernier, l'avantage pris par l'Espagnol dans cet exercice lui avait permis de s'imposer au classement final.

■ **ATHLÉTISME : la Fédération et le Comité olympique danois ont *« déploré »***, jeudi 6 juin, le refus du Kenya de laisser le champion du monde du 800 mètres, le Kenyan Wilson Kipketer, courir sous les couleurs du Danemark aux Jeux olympiques d'Atlanta. Agé de 23 ans, celui-ci habite au Danemark depuis cinq ans et demi et doit attendre encore dix-huit mois avant d'obtenir la nationalité danoise, conformément à la loi en vigueur dans le pays. Il représentait le Danemark lors des championnats du monde à Göteborg, après avoir obtenu une dispense de la Fédération internationale d'athlétisme. Kipketer, qui ne veut pas s'aligner sous les couleurs du Kenya, devra patienter jusqu'aux Jeux de Sydney pour disputer un 800 mètres olympique. – *(AFP.)*

■ **OLYMPISME : Jacques Donnay, président du conseil général du Nord et député européen (RPR)**, s'est déclaré *« inquiet des méthodes de travail »* du conseil de candidature de Lille à l'organisation des Jeux de 2004. Il lui a reproché d'agir *« sans concertation avec ses partenaires »* et de manquer de précision dans les chiffres. M. Donnay avait émis des réserves dès le lancement du projet sur les capacités de financement de la candidature lilloise.

■ **Environ 170 000 billets pour des épreuves des Jeux d'Atlanta** (handball et escrime notamment) portent un horaire erroné, parce que le programme a été modifié après leur impression. Le comité d'organisation a spécifié, jeudi 6 juin, que ces billets ne seront ni échangés ni remboursés. Chaque acheteur de billets recevra un guide qui précisera les changements d'horaires. – *(Reuter.)*

RÉSULTATS

CYCLISME
CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ
4e étape
Tain-L'Hermitage - Mont-Ventoux
1. R. Virenque (Fra, Festina), les 173 km en 5 h 0 min 39 s ; 2. L. Jalabert (Fra) m. t. ; 3. L. Brochard (Fra), à 1 min 1 s ; 4. M. Indurain (Esp), à 1 min 7 s ; 5. S. Heulot (Fra), à 1 min 21 s.
Classement général : 1. L. Jalabert (Fra, Once), 19 h 39 min 22 s ; 2. R. Virenque (Fra) à 10 s ; 3. L. Brochard (Fra), à 47 s ; 4. M. Indurain (Esp), à 53 s ; 5. S. Heulot (Fra), à 1 min 22 s.

HOCKEY SUR GLACE
COUPE STANLEY NHL
Finale
Colorado Avalanche - Florida Panthers 8-1
Colorado mène 2-0

TENNIS
INTERNATIONAUX DE FRANCE
Demi-finales
DAMES
S. Graf (All, n° 1) b. C. Martinez (Esp, n° 3) 6-3, 6-1 ; A. Sanchez (Esp, n° 4) b. J. Novotna (Tch, n° 10) 6-3, 7-5.
DOUBLE MESSIEURS
G. Forget - J. Hlasek (Fra, Su, n° 5) b. T. Woodbridge - M. Woodforde (Aus, n° 1) 6-3, 4-6, 6-4 ; E. Kafelnikov - D. Vacek (Rus, Tch, n° 7) b. J. Palmer - J. Stark (E-U) 6-4, 7-6 (7-5).

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS
N° 919

HORIZONTALEMENT

I. Celui de Madame Arthur ne faisait pas fortune. – II. Remet d'aplomb tant bien que mal. Il n'a rien qu'on puisse dire pour lui. – III. En souffrance. Ville du Midi. – IV. Aune ou fait des histoires. On se fie à sa bonne mine. – V. A servi de modèle. Peut révéler le génie. – VI. En Afrique. Monture à moteur. – VII. On ne connait rien à la durée de la nôtre. Il vous trompe ! – VIII. Mener son affaire. Resta grand ouvert. Manœuvre. – IX. Pour qu'on puisse se regarder dans la glace. Il a quelques handicaps. – X. Sont stressants ou débilitants ! Ne brille pas par l'intelligence. – XI. Passable.

VERTICALEMENT

1. Chacun s'engage en vain à les débusquer. – 2. Se souvient. Pour mini-vocabulaire. – 3. Mal traitèrent. – 4. Pour la mise en terre. Pour la mise en boîte. – 5. Disparue. Dans le coût. – 6. Met dehors. Trois points. Sont le plus souvent français. – 7. Ecossais. Pour le petit enfant ou pour le routier. – 8. Pronom. Protège la devanture. Note. – 9. Quand ils font dans la finance, gare aux dégâts. – 10. Ne paye pas de retour. Compagnon de marin. – 11. Agit sans ménagements. Câble. – 12. Poussent à se surpasser.

SOLUTION DU N° 918

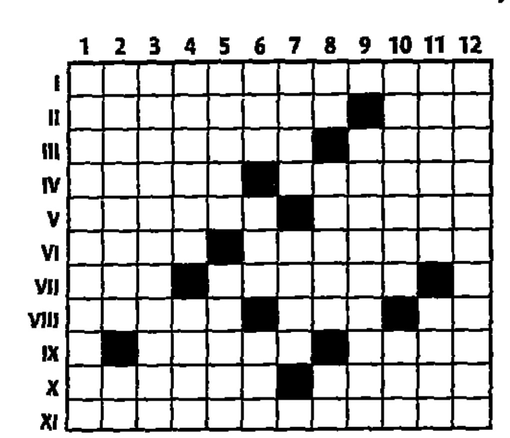
Horizontalement

I. Trésor public. – II. Révise. Tréma. – III. Obit. Taies. – IV. Matériels. FN. – V. Pré. Ecrêtera. – VI. Eberlués. Mus. – VII. La. Iule. Ibis. – VIII. Otarie. Coati. – IX. Eilat. Cadrée. – X. Ivoi. Ménager. – XI. Leishmaniose.

Verticalement

1. Trompe-l'œil. – 2. Rébarbative. – 3. Evitée. Aloi. – 4. Site. Rirais. – 5. Os. Reluit. – 6. Réticule. Mm. – 7. Aérée. CEA. – 8. Utiles. Cann. – 9. Brest. Iodai. – 10. Les. Embargo. – 11. Im. Fruitées. – 12. Carnassière.

François Dorlet



SCRABBLE (R)
N° 499

TOUT LE MONDE IL A GENTILÉ

Malgré notre titre, GENTILÉ n'est que substantif. Selon l'ODS 2, c'est le *nom d'un habitant d'un lieu*. Bien que datant de 1752 (il est dans l'*Encyclopédie* de Diderot), ce mot n'est entré en grâce que dans les années 80, à la suite de la recommandation de l'Office de la langue française du Québec.

Il eût été tentant de regrouper les gentilés géographiquement, sauf que les scrabbleurs ignorent les distances : pour eux, le PARISIEN est beaucoup plus proche du PANAMIEN que du RÉMOIS. Nous vous proposons donc de retrouver quelques gentilés en -ÉEN ou -IEN, non pas par leur localisation géographique mais par le truchement de leur anagramme. Exemple : le —- est accro à l'ASPIRINE. Solution : PARISIEN.

1. Ce *maso* d'—- est branché sur les LANIÈRES – 2. Le vieillard —- est INGAMBE – 3. Hier, ils HIÈRENT *(enfoncèrent)* les pilotis du —- – 4. Tandis que leurs femmes HIAIENT l'épieu du —- – 5. j'ENLAÇAIS mon loulou —- – 6. *j'ENROULAI la yourte de l'*—- – 7. La LITANIE de l'—- me scie – 8. La SUINTINE sied au —- – 9. Le —- MENUISE son meuble – 10. *Mon —- et mon —- sont de* l'histoire ANCIENNE – 11. SOUDAINE fut la fortune du —- – 12. Pour le skin, tout —- a une *tête de GALÉRIEN* – 13. BENOITE aime un —- – 14. Dans tous les ENFEUX de l'église gisait, ô surprise, un —- – 15. j'EMPANNAI *le remorqueur du* —- – 16. j'ENTOLAI le —- – 17. Le gabelou —- a rempli sa SAUNIÈRE – 18. l'INGÉNUE sourit au —- – 19. La braise de l'—- a besoin d'être TISONNÉE – 20. Le spécialiste du NIELLAGE de la vaisselle est —-.

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. ARLÉSIEN. – 2. GAMBIEN. – 3. RHÉTIEN *(Alpes centrales)*. – 4. HAÏTIEN. – 5. ALSACIEN. – 6. OURALIEN. – 7. ITALIEN. – 8. TUNISIEN. – 9. MEUSIEN. – 10. ANNECIEN, NANCÉIEN. – 11. SAOUDIEN. – 12. ALGÉRIEN. – 13. BÉOTIEN *(Grèce centrale)*. – 14. FUXÉEN *(Foix)*. – 15. PANAMIEN. – 16. LAOTIEN. – 17. EURASIEN. – 18. GUINEEN. – 19. ESTONIEN. – 20. GALILÉEN.

LTSM, 68, avenue des Minimes, Saint-Mandé, 30 avril 1996. Tournois le mardi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage *signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de* consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	TNROEVU			
2	MEOLRYO	OUVRENT	H 2	78
3	LO+PREIC	MOYER	1 D	84
4	IFMLROT	RUPICOLE (a)	3 G	82
5	LMO+ONIB	RÉTIF	N 2	32
6	UEZNLIS	COLOMBIN (b)	K 3	76
7	L+NREIUE	USINEZ	11 G	58
8	I+HERXPL	LUZERNE	L 9	38
9	ILR+?UDV	SPHEX	H 11	66
10	DIUV+TKE	L(A)RMOYER	1 A	51
11	EITUV+SU	KID	J 2	36
12	ETU+CASS	VISU	O 1	42
13	AETHITA	ASTUCES	O 6	85
14	EMASELE	HÂTAIENT	7 B	64
15	BEQDNIA	ÉGALAMES	E 5	90
16	INQ+FA?D	BANDE	14 J	28
17	DFN+TAEI	Q(U)AIS	12 A	38
18	ANESAJO	DÉFIANTE	14 A	78
19	AEOS+UEW	JAS	8 A	37
20	AEEU+G	WON	N 9	33
21	AGU	ÉTÉ	G 13	21
		AU	15 A	17
				1 134

(a) L'anagramme PICOLEUR perd 4 points ; PROCLIVE, 4 B, 80. (b) Relatif au pigeon ; étron.

1re Clotilde Paillet, 1 040 ; 2e Françoise Lumbroso, 943 ; 3e Joëlle Gobard, 932.

ANACROISÉS (R)
N° 920

HORIZONTALEMENT

1. AAENQRTU. – 2. ABEELOP. – 3. EGINNORU. – 4. AEEINSS (+1). – 5. CEGHIRSU. – 6. AAAHINT. – 7. AACCELM (+1). – 8. BEEEILRUZ. – 9. EEESTTZ. – 10. EINNRTU (+2). – 11. AAEFFNRS. – 12. AADEHILP. – 13. DEEIMSU. – 14. DEEELOTT. – 15. EELRTTU. – 16. ACEEERSS (+3). – 17. EEIRSVZ (+5). – 18. DEEOSSU. – 19. AEGINNSU (+1). – 20. AACRSST (+2).

VERTICALEMENT

21. AEOQRTUZ. – 22. ADHRSU. – 23. ACEEFNN. – 24. AAGINTT (+1). – 25. ACEEIPRU (+2). – 26. ACEEORS. – 27. EFLNOST. – 28. EEEILLN. – 29. AADEISSS. – 30. ABDERSU. – 31. EEELLRS. – 32. CEHIRSV. – 33. AEIRTTV (+2). – 34. EEENPRSU. – 35. EEINRTU. – 36. AEEINRSU (+1). – 37. DEEEGRT. – 38. EGINTT. – 39. BEOTUZ. – 40. EIMNUZZ. – 41. AEEISSTU (+1). – 42. ELOOPRS.

SOLUTION DU N° 919

1. PAQUEBOT. – 2. OCCUPE. – 3. EMULSIVE. – 4. ZANZIBAR. – 5. LOULOUTE. – 6. INTACTES. – 7. OCTOBRE. – 8. SMASHEUR (RHUMASSE). – 9. GATTAS, manquas l'école. – 10. EMIETTE. – 11. REDORER. – 12. NOURRIE. – 13. AMENDERA. – 14. ERECTILE (CELERITE). – 15. CHOREGE. – 16. LIBERS (BRESIL LIBRES RIBLES). – 17. ETENDAGE (DEGANTEE). – 18. ENORMITE (EMIERONT). – 19. LUXUEUSE. – 20. AUTEURS (SAUTEUR). – 21. PEELING (EPINGLE). – 22. INFERNAL. – 23. AMMONIAC. – 24. QUEUTAT. – 25. RUELLE. – 26. ULULANT. – 27. ERRAIT (RATIER...). – 28. OCTAEDRE (DECOTERA). – 29. STOICIEN. – 30. OVATES, prêtres gaulois. – 31. RETORDES. – 32. TENESME. – 33. INSANE (NAINES NANISE). – 34. AMORAL. – 35. TIFOSI. – 36. MECHERA (CHARMEE REMACHE). – 37. BUCHETTE. – 38. CHASTETE (TACHETES). – 39. OUTSIDER (ETOURDIS OURDITES RUTOSIDE). – 40. BRETTELE, raye avec un outil. – 41. AERAGES (AREAGES). – 42. ELEVEUR (LEVUREE). – 43. MANETTES (TENTAMES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

ÉCHECS
N° 1692

TOURNOI DES GRANDS MAÎTRES (Séville, 1996)

Blancs : G. Kasparov.
Noirs : V. Kramnik.
Gambit-D. Variante de Méran.

1. d4	d5	19. éxf7+	Dxf7
2. ç4	ç6	20. f3	Dh5! (k)
3. Cç3	Cf6	21. g3 (l)	0-0!! (m)
4. Cf3	é6	22. fxé4 (n)	Dh3
5. é3	Cb-d7	23. Cf3 (o)	Fxg3!! (p)
6. Fd3	dxç4	24. Cç5 (q)	Txf3!! (r)
7. Fxç4	b5	25. Txf3	Dxh2+
8. Fd3 (a)	Fb7 (b)	26. Rf1	Fç8! (s)
9. 0-0	a6	27. Fg5 (t)	Fb5+
10. é4	ç5 (c)	28. Cd3	Té8!
11. d5 (d)	ç4 (e)	29. Ta2 (u)	Dh1+ (v)
12. Fç2 (f)	Dç7	30. Ré2	Txé4+
13. Cd4 (g)	Cç5 (h)	31. Rd2	Dg2+
14. b4 (i)	çxb3	32. Rç1	Dxa2
15. axb3	b4	33. Txg3	Da1+
16. Ca4	Cçxé4	34. Rç2 (w)	Dç3+
17. Fxé4 (j)	Cxé4	35. Rb1	Td4
18. dxé6	Fd6!	36. abandon (x)	

NOTES

a) A ce stade de la « *défense de* Méran », six lignes de jeu s'offrent aux Blancs : 8. Fb3, 8. Fé2, 8. Fd3, Fb7 ; 9. é4, b4 ; 10. Ca4, ç5 ; 11. é5 ; 8. Fd3, Fb7 ; 9. 0-0, b4 ; 8. Fd3, a6 ; 9. é4, ç5 ; 10. d5, et 8. Fd3, a6 ; 9. é4, ç5 ; 10. é5.

b) Caractéristique de la formation Wade, cette variante, qui est souvent jouée de nos jours, donne lieu à d'interminables discussions théoriques.

c) Après 10..., b4 ; 11. Ca4, ç5 ; 12. é5, Cd5 ; 13. Cg5!, l'attaque des Blancs est dangereuse. Par exemple, si 13..., çxd4? ; 14. Cxé6!, fxé6 ; 15. Dh5+, Ré7 ; 16. Fg5+, Cd5-f6 ; 17. Té1, Dé8 ; 18. Dh4, Fxd5 ; 19. Dxd4.

d) Comme dans l'attaque Reynolds de la variante classique de Méran : 8. Fd3, a6 ; 9. é4, ç5 ; 10. d5, ç4. La suite 11. é5, Cd5 ; 12. Cg5 n'est pas très claire.

e) Quand le F-D noir est en b7, la blocade 11..., é5 n'est plus appropriée comme dans la variante de Reynolds précitée, à cause de la réponse 12. b3 !

f) Ou 12. dxé6, fxé6 (ou aussi 12..., çxd3) ; 13. Fç2, Dç7 ; 14. Dé2, Fd6 ; 15. Cg5, Cç5 ; 16. f4, h6 ; 17. Ch3, é5 ; 18. a4, 0-0! ; 19. axb5, Cé6 ; 20. bxa6, éxf4 ; 21. é5, f3! ; 22. gxf3, Cd4 ; 23. Dg2, Fxé5 ; 24. Fxh6?, Cxç2 ; 25. Dxç2, Fç8! ; 26. Rh1, Fxh3 ; 27. Tg1, Cg4 ; 28. abandon. (Wells-Dreev, Cappelle-la-Grande, 1992).

g) 13. Dé2 est plus connu que cette idée de Yakovitch, mais la pratique n'est pas défavorable aux Noirs après 13..., Fd6 ; 14. Fg5, 0-0-0. Le coup du texte pose le problème de la défense du pion é6.

h) Si 13..., b4 ; 14. dxé6! La réponse de Dreev contre Gelfand (Tilburg, 1963) 13..., é5 est meilleure qu'elle ne paraît : 14. Cf5, g6 ; 15. Ch6, Ch5! ; 16. Df3, Cf4 ; 17. Cxf7 (17. Cg4, Fd6 menaçant h5), Rxf7 ; 18. g3, g5! ; 19. gxf4, gxf4 ; 20. Dh5+, Ré7 ; 21. Dh4+, Rf7 ; 22. Dh5+ nulle (si 22. Fd1, Tg8+ ; 22. Rh1, Cf6 ; 23. Fh5+, Tg6!!).

i) Le champion du monde a dépensé peu de temps pour ce début de partie. 14. Dé2 est également à envisager. 14. dxé6, fxé6 ne pose aucun problème aux Noirs, qui peuvent poursuivre par 15..., 0-0-0.

j) La suite de la partie Yakovich-Sorokin (Open de Calcutta, 1991) 17. dxé6, Td8 ; 18. éxf7+, Rxf7 ; 19. Fé3, Fd6 ; 20. h3, Th-é8 ; 21. Tç1, Da5 ; 22. Fd3, Rg8 assure aux Noirs de bonnes perspectives d'attaque.

k) Les Blancs attendaient peut-être la suite 20..., Cf6 ; 21. Té1+ avec un net avantage.

l) Forcé. Si 21. fxé4?, dxb2+ ; 22. Rf2, 0-0, etc.

m) Avec ce superbe sacrifice de C, les Noirs obtiennent une attaque *extrêmement* dangereuse contre le R blanc.

n) Pratiquement forcé. Kasparov semble encore confiant dans sa *position* et n'a *réfléchi* jusque-là que quarante-deux minutes.

o) Mais voici que se pose un énorme problème de défense devant les multiples menaces de mat qui se profilent. Exemple : 23. Ff4, Fxf4 ; 24. Txf4 (et non 24. gxf4, Dé3+ ; 25. Tf2, Txf4), Txf4 ; 25. gxf4, Dé3+ ; 26. Rf1, Td8 avec gain ; ou 23. Dé2, Fxg3! ; 24. hxg3 (si 24. Dg2, Txf1+ ; 25. Rxf1, Tf8+ ; 26. Rg1, Fxh2+!), Fxé4!

p) Deuxième sacrifice, après le C, un F, avec la menace de mat 24..., Txf3 et 25..., Dxh2+.

q) A peine une minute pour trouver cette défense active qui remet *en jeu le C excentrique*. Si 24. hxg3, Dxg3+ ; 25. Rh1, Fxé4 ; et si 24. Dé2, Txf3 ; 25. Txf3, Fxé4!

r) Et un troisième sacrifice, cette fois une T, laissant trois pièces en prise.

s) Menace 27..., Fb5+.

t) Si 27. Ta5, Fç7!

u) Ultime tentative. Si 29. Fé3, Txé4 ; 30. Dd2, Dh1+ ; 31. Ré2, Dg2+ ; 32. Rd1, Dxf3+ ; etc. Et si 29. Dd2, Dh1+ ; 30. Ré2, Txé4+ ; 31. Té3, Dh5+ ; 32. Rf1, Dxg5.

v) Ou 29..., Fxd3+ ; 30. Dxd3 (30. Txd3, Tf8+ ; 31. Tf3, Dh1+ ; 32. Ré2, Dxf3+), Dh1+ ; 31. Ré2, Dé1 mat.

w) Si 34. Rd2, Dç3 mat.

x) Ou 36. Ra2, Fxd3 ; 37. Ff6, Fb1+ ; 38. Dxb1, Td2+ ; 39. Db2, Txb2+ ; 40. Ra1, Dç1 mat. Un festival.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1691 A. TROITZKY (1924)

(Blancs : Rd5, Td2, Pb4, h5, h6. Noirs : Ra6, Tg4, Fd7, Pb5, d6.)

1. h7, Tg5+ ; 2. Rxd6, Txh5 ; 3. Rç7!! (menace mat en a2). Fé6 ; 4. Rb8! (menace mat en d6), Fd5 ; 5. Txd5!, Txd5! 6. h8 = T! (et non 6. h8 = D?, Td8+ ; 7. Dxd8, pat) (avec une nouvelle menace de mat en h6), Td6 ; 7. ç7! (menaçant la T et mat en a8), Ra7 ; 8. Rxd6 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1692 A. TROITSKY (1937)

Blancs (5) : Rf1, Fé3, Cb1 et ç3, Pç6.

Noirs (4) : Rh2, Tf7, Fa7, Pf2.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE
N° 1688

COURONNE INDIVIDUELLE DAMES

Remporté par une Anglaise il y a deux ans, le *championnat du monde* individuel dames vient d'être gagné par une Française, Elisabeth Delor, qui a terminé également première (avec Hélène Zuccarelli) des épreuves de sélection de l'équipe de France dames.

♠ R
♡ D8652
◊ V2
♣ AR1052

♠ 97 ♡ V10943 ◊ 83 ♣ D974 — N / O E / S — ♠ AV10653 ♡ – ◊ R10964 ♣ V6

♠ D842
♡ AR7
◊ AD75
♣ 83

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Mme G.	Pierron	Cabanes	E. Delor
passe	1 ♡	2 ♡	contre
passe	passe	2 ♠	3 SA...

Ouest a entamé le 9 de Pique pour le Roi sec et l'As d'Est qui a rejoué le Valet de Pique. Sud a pris avec la Dame de Pique et a tiré *l'As de Coeur*, mais Est n'a pas fourni. Sud a alors joué le 8 de Trèfle pour le 4 et le 2. Est a pris avec le Valet et, pour ne pas *affranchir le 8 de Pique*, a *rejoué* Trèfle. *Comment Elisabeth Delor a-t-elle fait* TROIS SANS ATOUT *avec deux levées de mieux* (onze levées), quelle que soit la défense ?

Réponse

Le 6 de Trèfle a été pris par le 10. La déclarante a joué le Valet de Carreau pour le *Roi* et l'As, *puis elle a joué* le Roi de Coeur et est remontée au mort par la Dame de Coeur. Elle a alors tiré ses trois Trèfles maîtres et, sur le cinquième Trèfle, *Est a été squeezé* à Pique et à Carreau :

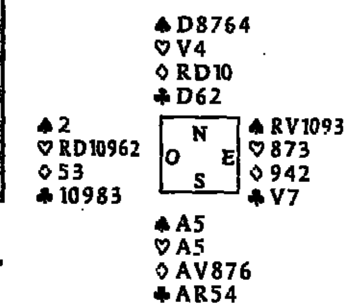
♡ 8 ◊ 2 ♣ 5 / ♠ 8 ◊ D7 — ♠ 10 ◊ 10 9

Est jeta le 10 de Carreau, et la déclarante défaussa le 8 de Pique et fit *le 7 de Carreau...*

On notera que, si Ouest avait eu *trois Carreaux*, le squeeze aurait été double (Coeur-Carreau sur Ouest et Pique-Carreau sur Est).

NUMÉRO UN MONDIAL

On a vu que, tous les deux ans, un championnat du monde individuel, *parrainé par* Generali, *désigne* un champion du monde « individuel ». Le gagnant, cependant, même s'il est forcément un grand artiste (comme c'est le cas d'Helgemo), n'est pas de facto classé en tête de tous les joueurs internationaux. Ainsi, le numéro un *mondial* est, *depuis plusieurs années*, Bob Hamman. Dès ses débuts en 1964, à vingt six ans, il a fait partie de l'équipe des Etats-Unis. Voici un chelem réussi au cours d'un match d'entraînement en 1966, contre Omar Sharif.



Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Hamman	Sharif	Mathe	Krauss
1 ◊	2 ♡	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 ◊	passe
6 ◊	passe	passe	passe

Ouest entama le 2 de Pique pour le 4 et le 9 d'Est. Hamman prit avec l'As et joua le 5. Ouest défaussa un Coeur, et Est (après avoir pris avec le 10) continua Pique. *Comment Hamman a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM À CARREAU contre toute défense ? Est pouvait-il, quand il a pris la main, faire chuter le contrat ?

Note sur les enchères

Nord ayant, sur le barrage à « 2 Coeurs », surenchéri « 2 Piques », Sud était décidé à aller au chelem. Mais, si le Roi de Pique avait été en Ouest, celui-ci aurait été plus facile à réussir.

COURRIER DES LECTEURS

« Suis-je trop indiscret, écrit un lecteur, si je vous demande combien vous connaissez de conventions ? »

Certainement les deux mille conventions que l'Américaine Amalya Kearse a publiées en 1990 dans son gros livre *Bridge Conventions Complete*, mais j'ai pris soin d'en oublier la plupart car il n'y en a guère qu'une trentaine qui soient vraiment utiles.

Philippe Brugnon

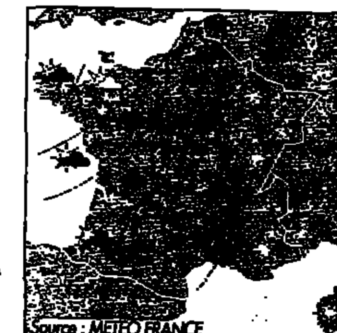
Des menaces d'orages

UNE PERTURBATION atlantique va traverser notre pays au cours du week-end. Son activité propre est faible, mais, en arrivant sur une France surchauffée, elle favorisera l'éclatement d'orages. A l'arrière, le soleil reviendra, avec une chaleur moins élevée.

Samedi, en Bretagne, dans les pays de Loire et en basse Normandie, le temps sera calme et plus frais, avec un ciel partagé entre les nuages et le soleil. Les plus belles éclaircies se produiront en fin d'après-midi sur la pointe de la Bretagne. Dans le Sud-Ouest, les Charentes, le Poitou, le Limousin et le Centre, le ciel sera menaçant dès le début de la matinée ; des pluies orageuses se produiront le matin ; elles se prolongeront une bonne partie de l'après-midi avant de s'atténuer par l'ouest en fin de journée. En Ile-de-France, en haute Normandie, et dans le Nord-Picardie, des nuages assez élevés feront leur apparition dans le ciel au cours de la matinée ; ils donneront ici ou là une ondée, voire un orage l'après-midi. Dans le sud du Massif Central, l'Auvergne, la Bourgogne et la région Champagne-Ardenne, après un début de matinée très prometteur, des nuages envahiront le ciel ; ils deviendront de plus en plus menaçants, et des ondées parfois orageuses éclateront à partir de la mi-journée. En Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sera encore une belle et chaude journée de juin, toutefois, cette chaleur tournera par endroits à l'orage au cours de l'après-midi, plutôt sur le relief. En Corse, le beau temps chaud se poursuivra sans la moindre contrariété.

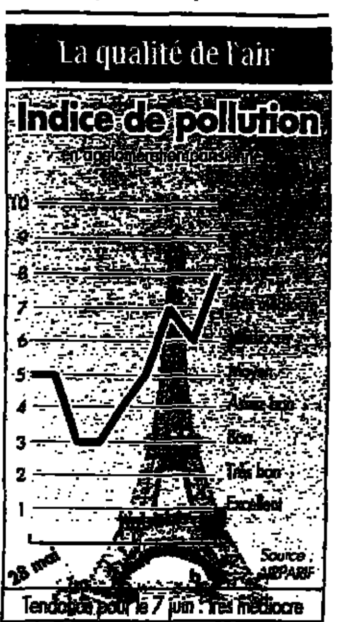
Les températures minimales resteront élevées, tandis que les maximales baisseront un peu par l'ouest : les maximales resteront généralement comprises entre 16 et 20 degrés, un peu plus dans les grandes agglomérations urbaines, et, au contraire, seulement 12 à 14 sur le littoral breton et la Manche ; quant aux maximales, elles atteindront encore 28 à 32 degrés sur l'ensemble de la moitié est, de 25 à 29 sur la moitié ouest du nord au sud, mais seulement de 19 à 22 le long de la Manche et sur les côtes bretonnes.

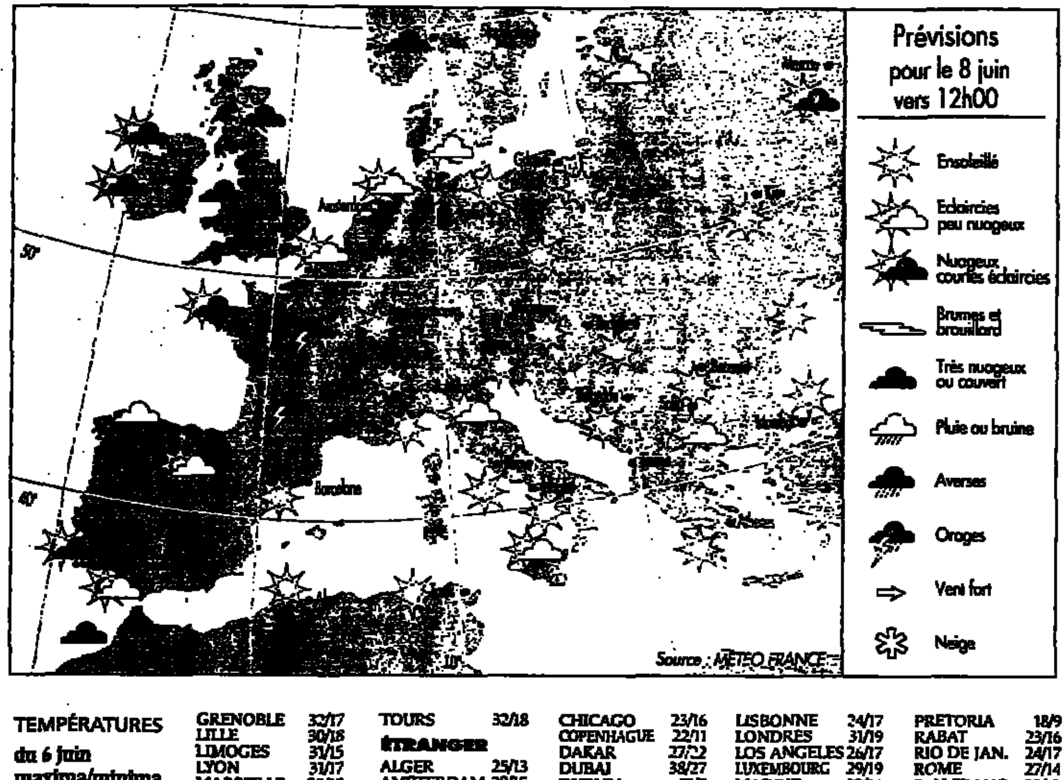
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 8 juin vers 12h00

La qualité de l'air







TEMPÉRATURES du 6 juin maxima/minima

FRANCE

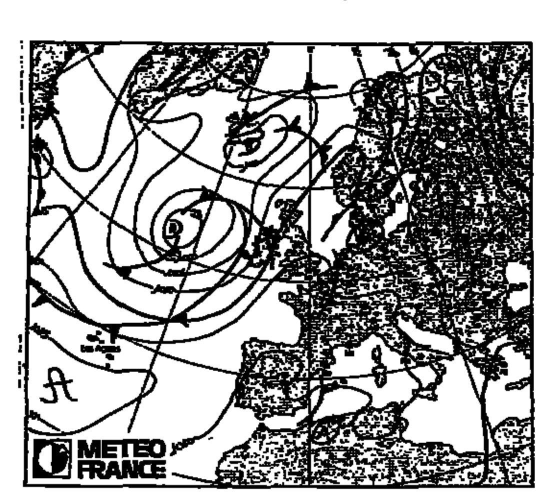
AJACCIO	26/15
BIARRITZ	33/23
BORDEAUX	34/20
BOURGES	31/18
BREST	25/13
CAEN	31/17
CHERBOURG	29/12
CLERMONT-F.	31/16
DIJON	30/16
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	32/17
LILLE	30/18
LIMOGES	31/15
LYON	31/17
MARSEILLE	30/19
NANCY	32/15
NANTES	30/17
NICE	28/20
PARIS	33/20
PAU	33/18
PERPIGNAN	28/17
POINTE-À-PIT.	31/23
RENNES	32/16
ST-DENIS-RÉUNION	27/18
ST-ÉTIENNE	31/17
STRASBOURG	32/17
TOULOUSE	31/18
TOURS	32/18

ÉTRANGER

ALGER	25/13
AMSTERDAM	29/15
ATHÈNES	32/24
BANGKOK	38/28
BARCELONE	27/17
BELGRADE	26/14
BERLIN	28/15
BOMBAY	36/29
BRASILIA	26/15
BRUXELLES	30/17
BUCAREST	29/16
BUDAPEST	28/15
BUENOS AIRES	18/5
CARACAS	28/20
CHICAGO	23/16
COPENHAGUE	22/11
DAKAR	27/22
DUBAI	38/27
DUBLIN	17/7
FRANCFORT	31/16
GENÈVE	29/16
HANOÏ	34/26
HELSINKI	18/10
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	24/15
JAKARTA	32/24
JÉRUSALEM	22/17
KIEV	23/13
KINSHASA	29/20
LE CAIRE	33/20
LIMA	17/15
LISBONNE	24/17
LONDRES	31/19
LOS ANGELES	26/17
LUXEMBOURG	29/19
MADRID	32/16
MARRAKECH	36/20
MEXICO	26/14
MILAN	29/16
MONTRÉAL	22/13
MOSCOU	21/13
MUNICH	28/13
NAIROBI	23/13
NEW DELHI	37/30
NEW YORK	26/17
PALMA DE M.	29/14
PÉKIN	25/15
PRAGUE	26/13
PRETORIA	18/9
RABAT	23/16
RIO DE JAN.	24/17
ROME	27/14
SAN FRANC.	20/12
SANTIAGO	16/3
SÉVILLE	34/17
ST-PÉTERS.	19/10
STOCKHOLM	21/12
SYDNEY	18/9
TENERIFE	26/19
TOKYO	25/16
TUNIS	17/16
VARSOVIE	25/9
VENISE	28/19
VIENNE	26/16



Situation le 7 juin, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 juin, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les nuances de l'Estérel

SUIVANT de près la mode, la coutume exigeait il y a quelque quarante ans que l'on allât chercher plus de fraîcheur en été sur les plages du Nord, abandonnant à leur implacable soleil les flots bleus et les roches rouges de la Méditerranée. A cette époque, les séducteurs de Maupassant, amis des lettres et des arts, rencontraient l'objet de leurs pensées – précises – sur le mont Saint-Michel ou le littoral normand. Depuis lors, beaucoup de vagues se sont brisées sur les grèves, le temps des paréos et du ski nautique a remplacé celui des ombrelles et des marchandes d'oublies, et la Côte d'Azur a connu des saisons d'été plus brillantes d'année en année.

Comme jadis, dans le Nord, peintres et romanciers s'en sont inspirés, les vedettes de théâtre et de cinéma s'y sont exhibées, les plus luxueux yachts étrangers ont pris l'habitude de jeter l'ancre dans ces mêmes rades de saphir où les plus fins *racers* inclinaient leurs voiles ; sac au dos, les fervents du camping ont accoté leur tandem aux pins parasols cependant que les trains de Paris ou d'ailleurs déversaient depuis juin jusqu'en octobre une foule de touristes avides de confondre leur teint aux nuances brique recuite de l'Estérel.

Sitôt après la victoire alliée, le pays entreprit de cicatriser ses plaies, et l'on peut dire aujourd'hui que, grâce aux efforts de tous, la Côte d'Azur a repris l'aspect accueillant qui la désignait à la faveur des touristes. Il ne reste plus de place en maints endroits de la côte, et la saison d'été s'annonce brillante. Malgré le prix fort qui caractérise les pierres précieuses de la plus belle eau, la saison d'été brillera de tous ses feux sur les galets brûlants ou le sable doré du littoral enchanté.

Henri Magnan
(8 juin 1946.)

PHILATÉLIE

Chambéry et Neuvy-en-Sullias

LUNDI 10 JUIN, La Poste mettra en vente générale deux timbres.

Le premier, d'une valeur de 4,50 F, est consacré à la cathédrale de Chambéry, remarquable par ses fresques de Fabrizio Sevesi (1809-1810), de Casimir Vicario (1835) et, cinquante ans plus tard, de Bernard Sciolli. Le second, d'une valeur de 6,70 F, représente un cheval en bronze du Musée archéologique et historique d'Orléans, appartenant au « trésor » gallo-romain découvert en 1861 à Neuvy-en-Sullias (Loiret).

★ **Vente anticipée, les samedi 8 et dimanche 9 juin, aux bureaux de poste temporaires « premier jour » ouverts respectivement à Chambéry, sur le parvis de la cathédrale, et à Orléans, au Musée des beaux-arts, 1, rue Fernand-Rabier.**

TIMBRES DE SERVICE

LE 3 JUIN, l'Unesco, à Paris, et le Conseil de l'Europe, à Strasbourg, ont émis chacun deux nouveaux timbres de service à 3 F et 3,80 F. Ils représentent respectivement les parcs nationaux d'Uluru (Australie) et de Los Glaciares (Argentine), pour l'Unesco, et le Palais des droits de l'homme de Strasbourg, pour le Conseil de l'Europe.



L'usage de ces timbres est réservé à l'affranchissement des correspondances déposées, à Paris, dans l'enceinte du siège de l'Unesco, place de Fontenoy (7e), et à l'annexe, 1, rue Miollis (15e) ; à Strasbourg, dans les boîtes aux lettres des bureaux de poste du Conseil de l'Europe.

P. J.

EN FILIGRANE

■ **Pierre Béquet à Tournus.** L'amicale philatélique de Tournus (Saône-et-Loire) présente jusqu'au 9 juin, au Palais de justice, salle 3, « Le temps d'une Marianne », exposition des timbres et d'œuvres personnelles de Pierre Béquet, créateur entre autres de la Marianne d'usage courant qui porte son nom. Une gravure sur Tournus tirée à 100 exemplaires est vendue sur place. A noter la présence de l'artiste pour des dédicaces les 8 et 9 juin.

PARIS EN VISITE

Dimanche 9 juin

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 11 heures (70 F), sortie du métro Philippe-Auguste (Vincent de Langlade) ; 15 h 30 (50 F + prix d'entrée), sortie du métro Philippe-Auguste côté boulevard de Charonne (Claude Marti).
■ **MONTMARTRE** (50 F), 11 heures, en haut du funiculaire sortie côté gauche (Claude Marti).
■ **LE SENTIER**, du Mail à la maison de Molière (50 F), 11 heures, sortie du métro Sentier côté rue du Sentier (Emilie de Langlade).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ ET L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, Pont Neuf devant la statue d'Henri IV (Connaissance de Paris).
■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).
■ **LE CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE** (60 F), 15 heures, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).
■ **DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL À LA PLACE NAPOLÉON-III** : festival Hittorff (60 F), 15 heures, sortie du métro Poissonnière (Vincent de Langlade).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **L'INSTITUT** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Approche de l'art).
■ **LE JARDIN ATLANTIQUE** (35 F), 15 heures, pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon, devant le terminus du bus 91 (Ville de Paris).
■ **LE MONTPARNASSE DES ARTISTES** (37 F), 15 heures, 171, boulevard du Montparnasse, devant La Closerie des Lilas (Monuments historiques).
■ **LE VIEUX VILLAGE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

Lundi 10 juin

■ **LE MARAIS DE Mme DE SÉVIGNÉ** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Pierre-Yves Jaslet).
■ **MARAIS** : sur les traces de Molière (50 F), 10 h 30 et 14 h 30, parvis de l'église Saint-Eustache (Frédérique Jannel).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : exposition « François Ier par Clouet », 11 heures ; le dix-septième siècle hollandais, 11 h 30 ; *Portrait de femme*, dite *La Belle Nani*, de Véronèse, 12 h 30 ; le miroir dans la peinture, 14 h 30 ; la peinture allemande, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **LE QUARTIER DE LA FOLIE-MÉRICOURT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Couronnes (Vincent de Langlade).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).
■ **LE QUARTIER DU PETIT-MONTROUGE** (37 F), 14 h 30, angle de l'avenue du Maine et de l'avenue du Général-Leclerc devant l'église (Monuments historiques).
■ **LE QUARTIER SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE** (50 F), 14 h 30, devant la façade de l'église (Connaissance de Paris).
■ **L'ARSENAL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Sully-Morland côté rue de Sully (Didier Bouchard).
■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge dans la cour (Monuments historiques).
■ **DU QUARTIER CARDINET-JOUFFROY À CELUI DES MUSICIENS**, 15 heures, sortie du métro Wagram (Vincent de Langlade).
■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).
■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
■ **LE PALAIS D'IÉNA**, siège du Conseil économique et social (carte d'identité, 55 F), 15 heures, 9, place d'Iéna (Paris et son histoire).
■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Gambetta devant la mairie (Paris passé, présent).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Pisanello (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Institut culturel de Paris).
■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (40 F), 16 h 30, place Saint-Sulpice devant l'entrée de l'église (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** L'Egypte va confier au secteur privé la construction de quatre autoroutes. La première reliera Alexandrie à Fayoum (240 kilomètres), la deuxième, Fayoum à Assouan (850 kilomètres). Les deux autres, longues de 260 kilomètres et 500 kilomètres, relieront les villes de Dairout et Sharq al Awainat aux oasis de Farafra et Kharga, dans le désert occidental. – *(AFP.)*

■ **LAOS.** Vientiane a demandé à la Malaisie son soutien pour que le Laos figure sur le tracé du chemin de fer qui reliera l'Asie du Sud et l'Europe. Les trains devraient partir de Singapour, puis traverser Kuala Lumpur (Malaisie) et Bangkok (Thaïlande) sur des voies déjà existantes, et emprunter ensuite une nouvelle ligne allant de Bangkok à Ho-Chi-Minh-Ville (Vietnam) et Kunming, au sud-ouest de la Chine, avant de se diriger vers l'Europe. – *(AFP.)*

■ **ASIE.** La saturation du trafic aérien guette la région Asie-Pacifique, d'après des experts de l'aviation qui estiment que le contrôle de l'espace aérien devient de plus en plus difficile et ne progresse pas au même rythme que la construction ou l'extension des aéroports. Entre 1991 et 1995, le nombre de passagers des sept principaux aéroports de la région a augmenté de 47 millions, et on devrait recenser 59 millions de voyageurs supplémentaires en 1999. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Les ressortissants du Chili devront dorénavant obtenir un visa pour voyager au Canada. Les autorités canadiennes ont pris cette décision pour mettre fin à un afflux de Chiliens demandant le statut de réfugié politique à leur arrivée au Canada. – *(AFP.)*

■ **SUISSE.** Pour pallier la cherté du franc suisse et devenir plus attractive pour les touristes, la station alpine de Graechen, dans le Haut-Valais, fabrique sa propre monnaie, le Graechen-dollar. Pour 100 francs suisses, un hôte obtient 112 Graechen-dollar, ce qui lui permet de bénéficier de réductions de 8 % à 12 % dans les hôtels, restaurants et magasins du village. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http://www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

TECHNO Le Palais omnisports de Bercy sera, samedi 8 juin, transformé en une gigantesque discothèque. Des milliers de jeunes assisteront à cette rave et communieront avec une vingtaine de stars de la dance music. La dance, qu'il ne faut pas confondre avec la techno, connaît un succès énorme avec nombre de titres vendus à 300 000 exemplaires et même 550 000 pour « Children », de Robert Miles. Ce filon est exploité par d'ingénieux producteurs indépendants. ● OPHÉLIE WINTER, diva de la techno populaire, tente une reconversion dans le rhythm'n'blues avec l'album *No Soucy*. ● LES RAVES, immenses soirées de musique techno, sont souvent interdites à cause des problèmes de drogue. Ce qui ne les empêche pas d'exister clandestinement. Les maisons de disques, quant à elles, cherchent à négocier avec le ministère de la culture.

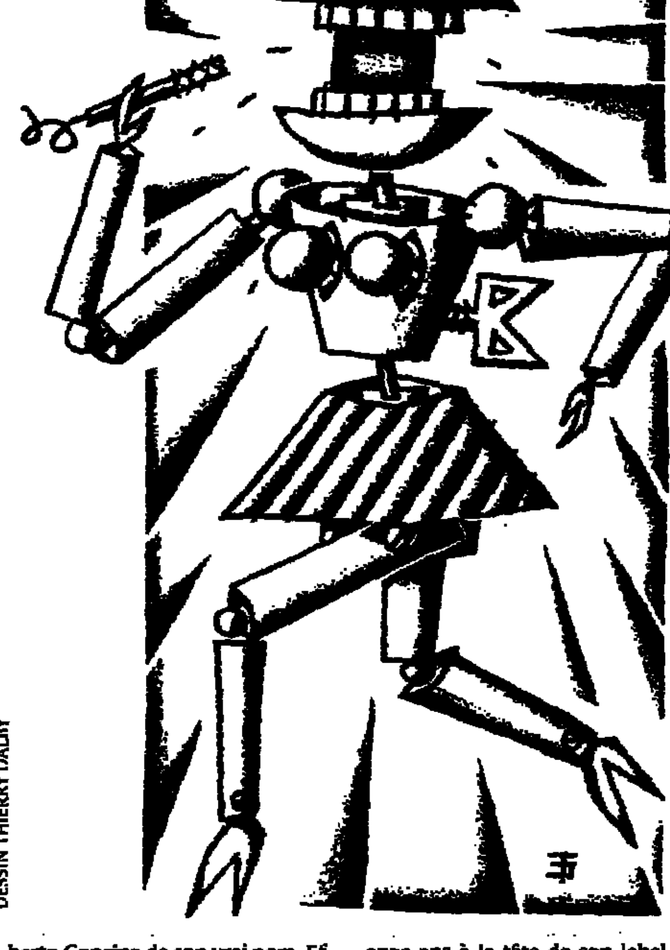
La dance music à la recherche permanente du succès commercial

Née dans les années 80 des progrès de la technologie, cette musique fait jeu égal avec celle des plus grandes stars du rock et de la chanson. Elle précipite des milliers de personnes dans les soirées « raves » et les « dance machines ». Quelques producteurs ingénieux savent exploiter le filon

LA DIFFÉRENCE qui sépare la techno de la dance music ressemble à celle qui distinguait le rock de la musique pop. D'un côté – pour le rock et la techno –, le purisme d'une avant-garde en réaction au goût des masses. De l'autre – pour la pop et la dance –, l'aspiration au succès populaire, la volonté de faire siffloter ou danser, en un mot, consommer par tous les moyens. Le public de la dance préfère les supermarchés aux disquaires spécialisés, les gros réseaux FM aux radios locales, les discothèques de province à l'élitisme des nuits parisiennes où l'on danse jusqu'à l'aube – les raves. Mais ces frontières peuvent vite s'effacer, car il n'y a souvent qu'un pas entre la réussite underground et le tube.

Dance et techno ont la même origine : l'explosion, au milieu des années 80, de la house music. A l'époque, dans les discothèques de Chicago, des disc-jockeys, eux-mêmes héritiers de la vague disco des années 70, ont mélangé des rythmes américains et des sonorités synthétiques des musiques européennes pour faire triompher à nouveau les plaisirs de la danse. Très vite, le genre se répandit à travers le monde. Il changera dix fois de nom – new beat, acid house, garage, trance, ambient... –, avant d'être désigné par deux termes génériques : la techno, dépendant des progrès technologiques (*sequencers*, échantillonneurs, diffusion on line) et la dance music, plus commerciale.

Le phénomène n'épargne pas la France. Le palmarès des meilleures ventes de disques consacre souvent, depuis quatre ou cinq ans, les producteurs de cette techno aguicheuse, habiles à doser mélodie facile, texte-slogan minimal, racolage sensuel, rythmes aseptisés. A de rares exceptions (Ace of Base, Masterboy, 2 Unlimited, Scatman), les albums des vedettes de la dance s'écoulent moins bien que leurs singles. En 1995, seulement trois disques de dance figuraient au classement des cinquante meilleures ventes d'albums (hors compilations) de l'année, alors que quatorze singles apparaissaient au top 50 des formats courts.


DESSIN THIERRY DALBY

CONSOMMER DANS L'INSTANT

La vente de ces « simples » est en revanche prolongée par les compilations rassemblant une vingtaine de titres, dont les scores sont impressionnants : près de 300 000 exemplaires pour « *la plus grande discothèque du monde* » (Scorpio). Autre symbole de cet engouement, les soirées Dance Machine organisées à Bercy par M 6 et Fun-Radio rassemblent près de 17 000 personnes. Samedi 8 juin, pour la neuvième fois, un public très jeune – entre quinze et vingt ans – communiera avec une vingtaine de stars du genre (E-Type, N'Trance, Corona, Ice MC), transformant (le plus souvent en play-back) le Palais omnisports de Bercy en une gigantesque discothèque. On percevra, là mieux qu'ailleurs, l'efficacité du produit, l'aspect impalpable de ces « chanteurs » et danseurs, la fugacité des multiples courants de la dance, musique à consommer dans l'instant.

Dernière tendance en vogue, la dream music. Son initiateur, Robert Miles, est un DJ italien, Roberto Concina de son vrai nom. Effrayé par le nombre d'accidents de la route à la sortie des boîtes de nuit, il aurait composé *Children*, un « instrumental » destiné à calmer les danseurs en fin de soirée. Après un détour dans des studios suédois et allemands (on ne parle pas pour rien d'« eurodance »), le titre est devenu ce tube international, mélange de nappes de piano rêveur et de beat techno – imaginez Richard Clayderman sous les lasers – qui trône depuis douze semaines au sommet de notre hit-parade. Comme toujours en pareil cas, ce succès a immédiatement engendré des copies.

Happy Music a toutes les raisons d'être heureuse. Cette maison de disques indépendante a fait signer à temps Robert Miles pour la France et touché le jackpot. Presque une habitude pour Pierre Forgacs, un ancien DJ, qui, depuis onze ans à la tête de son label, a prouvé que ses oreilles valaient de l'or. Benny B, Reel 2 Real, Technotronic, Robin S et 740 Boys sont quelques-unes des signatures qui ont permis à Happy Music de s'imposer, avec Scorpio et Airplay, comme l'un des trois gros labels indépendants de dance en France.

« *Nous achetons généralement nos morceaux à des producteurs étrangers*, explique Delphine Gosset, secrétaire générale de Happy Music. *Des pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Belgique ou les Pays-Bas ont une culture dance plus importante qu'en France. Dans ce milieu, il faut constamment être à l'affût des nouveaux sons. Un bon titre de dance est celui qui surprend, car les danseurs se lassent très vite. Il n'est en général pas question de carrière d'artiste. Il serait trop risqué de miser sur un nom alors que tout va si vite. En fait, nous achetons titre par titre. Nous avons mis du temps à établir nos réseaux, mais nous avons fait nos preuves. Maintenant les gens nous envoient leur produit en priorité.* »

CONCURRENCE

» *Quand d'autres labels savent que nous nous intéressons à quelqu'un, les enchères montent vite. Il est très difficile de trouver quelque chose à moins de 2 000 dollars* [10 000 francs]. *Ça peut s'envoler jusqu'à 30 000 dollars. Le contrat est complété par un pourcentage cédé sur les ventes.* » Happy Music a acheté le titre de Robert Miles 5 000 dollars environ (25 000 francs). A ce prix, un disque est amorti aux alentours de 10 000 exemplaires. Or il s'est vendu à ce jour plus de 550 000 exemplaires... « *L'affaire est juteuse*, concède Delphine Gosset, *mais notre situation n'est jamais confortable. Travailler dans la dance c'est jouer sans arrêt à la roulette.* »

Dans un marché du disque en stagnation, les professionnels de la dance observent cette année un léger tassement de leurs activités, dû en particulier à une apparente saturation de la compilation. Longtemps à la traîne, les multinationales ont créé des entités spécialisées (les *dance pool*). La concurrence est donc plus rude pour les indépendants.

Mais la perspective d'un « coup » lucratif allèche encore nombre de petits nouveaux. Bruno Keynard travaille dans la presse de charme depuis dix ans sous le nom d'Athos Keyne. L'envie lui a pris d'élargir ses activités à la techno. Avec la complicité d'un producteur, Valmont Texier, et armé d'un concept qui a pour nom MAD (Massive Attack Dance), il espère séduire les foules. Extrait du dossier de presse : « *La MAD traite de sujets tabous (l'homosexualité, religion, prostitution, bisexualité...) sur de la très bonne dance music, avec envolées de chœurs et sons magiques. Finis les textes bateaux de la dance music, maintenant, c'est du concret !* »

Propriétaire d'un studio d'enregistrement et déjà producteur de quelques hits (*Nouveau départ*, de Rodd ou *Fuck You Fuck Me*, signé T. Bull), Valmont Texier aborde sans détours ses activités : « *La dance permet de bouffer. C'est un produit Kleenex qui dépend de la demande. Des importateurs de sons, auxquels nous achetons des banques de données sonores, nous permettent de connaître les tendances de chaque pays. Les nouvelles technologies permettent de réaliser les chansons rapidement. On travaille les rythmiques et les boucles mélodiques sur séquenceurs. On engage une chanteuse payée au forfait, qui n'apparaîtra pas forcément sur la pochette ou dans le clip. Il est parfois préférable de trouver une personne au physique adapté. Si le disque marche, on peut engager des danseurs qui tourneront dans les discothèques pour promouvoir le titre. Il n'est pas rare que plusieurs groupes soient sur la route en même temps pour promouvoir le même morceau. Mon but est de gagner suffisamment d'argent pour investir enfin dans la promotion d'artistes. Notre démarche peut paraître cynique, mais nous nous amusons beaucoup.* »

Stéphane Davet

Marier la jungle et l'art contemporain

Des amateurs de raves danseront, le 20 juin, au rythme des DJ, tout en assistant à des interventions d'artistes. Ce métissage musique-art est dû à Radio Mentale et à la revue d'art contemporain *Blocnotes* qui s'emploie à bousculer les conventions de l'art, « *tout comme la techno bouscule les valeurs de la musique* », explique Frank Perrin, directeur de *Blocnotes*. Ce dernier défend « *l'ambient et la jungle, qui permettent de danser et parler en même temps* ». La « composition en direct » de la techno, qui « *plonge l'assistance dans le même fluide sonore* », peut se rapprocher des performances d'artistes. Il y a surtout dans cette musique des préoccupations sociales que défend la revue à travers les thèmes du corps, de la sexualité, de la consommation de masse, de l'identité, la résistance aux pouvoirs... Le prochain numéro de *Blocnotes* sortira fin juin avec pour thème « la fête ». La techno n'est pas loin.

★ Soirée Aérosphère, jeudi 20 juin de 22 heures à 3 heures du matin. La Flèche d'or, 102 *bis*, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

La reconversion d'Ophélie Winter au rhythm'n'blues

LA DANCE mène à tout à condition d'en sortir. C'est le pari que tente Ophélie Winter, hier diva platinée de la techno populaire, demain, peut-être, chanteuse soul. Sorti ces jours-ci, *No Soucy*, son premier album, semble lui donner raison. « *Il y a quelques années, j'ai enregistré deux singles avec des producteurs qui m'avaient fait signer un contrat de six ans. Ils voulaient faire de moi une vedette de la dance. Je n'aimais pas ce qu'ils me faisaient chanter. J'ai voulu casser le contrat, mais pendant un an et demi, le temps du procès, on m'a interdit de chanter. J'ai fait alors de la télévision sur M 6. J'ai présenté, entre autres, les cinq premiers Dance Machine.* »

L'AMI PRINCE

Libérée par le tribunal de ses obligations contractuelles, Ophélie reprend sa carrière de vocaliste des musiques noires américaines. « *J'adore la soul, le groove. Je suis une inconditionnelle de Prince, qui est devenu un ami. J'ai chanté avec lui. J'espère qu'un jour il me proposera des chansons.* » En attendant, sa maison de disques, East West (filiale du groupe Warner), lui a donné des moyens. Accompagnée d'une équipe musclée, Ophélie a traversé de nombreuses fois l'Atlantique pour parfaire un disque scintillant de toutes les trouvailles du nouveau rhythm'n'blues américain. « *Il n'y a rien sur ce disque que je n'assume pas*, dit-elle. *Le but était aussi de casser cette image de poupée sexy et superficielle. De m'imposer comme chanteuse sur une vraie scène. Ce qui est impossible dans la dance.* »

Ce disque est entré numéro 3 dans le classement des meilleures ventes d'albums en France, et une version anglophone sortira en janvier aux Etats-Unis. Ophélie Winter déborde d'ambition. « *Les stars américaines sont capables de gérer plusieurs activités. Je fais de la télé* [l'émission *Ophélie Street* sur M 6, *des défilés, du dessin, du cinéma* : *Hommes, femmes, mode d'emploi*, le dernier Lelouch] *et de la musique.* » Ophélie n'en a pourtant pas tout à fait fini avec la dance music. Elle devrait en effet prochainement être la vedette d'une comédie musicale produite par M 6. Elle jouera le rôle d'une provinciale montée à Paris pour assister à Dance Machine... « *J'espère ensuite ne plus rien avoir à faire avec la dance.* »

S. D.

★ « No Soucy », 1 CD East West 0630-15105-2. Distribué par WEA.

Les raves, un cauchemar pour les organisateurs et la police

Devant la répression accrue, les professionnels veulent négocier avec le ministère de la culture

UN AUTOCOLLANT « *censuré* » barre la pochette du disque et accuse : « *De plus en plus de raves sont victimes de l'arbitraire.* » A l'intérieur, la tribu Sir-Cus, qui publie cette compilation *Techno Travel*, joue sur les mots en franglais : « *Interdire les raves, c'est le début du cauchemar.* » Deux soirées techno prévues par Sir-Cus, un groupe invité au dernier Printemps de Bourges et distribué par Polygram, ont été interdites, au Zénith de Paris, le 1er juin, et dans les arènes de Nîmes, le 20 juillet.

Le cauchemar, pour le ministère de l'intérieur, est tout autre. A l'Assemblée nationale le 29 mai, Jean-Louis Debré déclare, à propos de « *l'ecstasy et* [des] *soirées rave, des instructions très précises ont été données aux services de police pour que le système répressif se mette en marche, sans complaisance à l'égard de ceux qui organisent de telles soirées, parce qu'il y a danger pour un grand nombre de nos enfants* ». Il ajoute avoir donné des instructions aux préfets pour, « *si nécessaire* », traduire les organisateurs devant la justice. Le ministre répondait à une question orale du député RPR Ernest Chénière, cet ancien principal du collège de Creil (Oise) qui avait fait de l'affaire du foulard islamique un tremplin pour sa carrière politique. M. Chénière s'insurge contre « *la caravane de cette redoutable marginalité* » qui cumule « *atteinte à l'ordre public, commerce illicite, trafic et usage de produits prohibés* ».

Même les organisateurs professionnels sont contraints d'annuler des soirées. La Tribu des pingouins avait obtenu les arènes de Nîmes l'été dernier pour une nuit « Boréalis » ; il n'y aura pas de « Boréalis » en août ni de soirée « Polaris » à Lyon à la Halle Tony Garnier. « *Un kilo et demi de diverses drogues a été saisi par le service d'ordre de Boréalis l'an dernier*, explique Jocelyne Pezet-Romieux, adjointe au maire de Nîmes, chargée des festivités. *Une publicité énorme avait été faite. Quatre mille personnes n'ont pu entrer dans les arènes et ont enfoncé les portes. Au matin, il y a eu une after* [poursuite de la fête dans d'autres lieux] *compliquée, qui a débordé les organisateurs.* »

Appliquant aussitôt les consignes de Jean-Louis Debré, les gendarmes ont interpellé sur place, dimanche 2 juin au matin, l'organisateur d'une fête en forêt près de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Aucune drogue n'a été saisie, mais le juge d'instruction du tribunal de Versailles a mis en examen le jeune homme pour « *dégradations volontaires* » et « *outrage et rébellion à agents de la force publique* ». Quant à la municipalité d'Avignon, elle a carrément interdit les raves (*Le Monde* du 18 mai).

CLANDESTINITÉ PROPICE

Si la répression s'accroît, c'est aussi que les organisateurs se professionnalisent et sont plus faciles à poursuivre. Ils cherchent eux-mêmes à contrôler la situation, font appel à des services d'ordre imposants et prévoient des « *after* » officielles. Sur le 3615 Rave, Basses fréquences annonce par exemple une soirée « *dans un lieu paradisiaque près de Paris* » avec DJs vedettes et toutes les tendances musicales de la techno. Et précise : « *Totally clean. Strict selection. Firm security. Absolutely no drugs. Maximum comfort. No violence or bad spirit.* »

Ces professionnels ont besoin que la techno perde en partie son parfum de scandale. A présent, l'illégalité des raves favorise toutes les escroqueries. Pour déjouer la police (et pimenter la soirée), les rendez-vous sont souvent donnés dans la rue, par exemple à Paris, place de la Nation, porte Maillot... Or la fête ne ressemble pas toujours à ce qui avait été annoncé au moment où le prix du billet a été encaissé. Si le service d'ordre est rémunéré, bien des DJs attendent encore les cachets promis. La clandestinité est propice à la vente des drogues les plus coupées de produits dangereux.

Après les déclarations du ministre de l'intérieur, le Syndicat national des producteurs de spectacle a protesté. Comme les majors qui possèdent des labels techno ou le magazine spécialisé *Coda*, ils tentent de convaincre le ministre de la culture de desserrer le joug et de faire, pour la techno, ce que Jack Lang avait fait pour le rap. Le milieu déplore que les décideurs et l'opinion ignorent ce mouvement musical. « *Le problème existe chaque fois que de nouvelles tendances musicales émergent, que les autorités ne comprennent pas. Mais la techno marchera : les répressions ne sont jamais venues à bout de la musique* », critique Jean Karacos, directeur du label Distance (Sony).

Les interdictions ont leurs avantages, estiment les « puristes », qui pressent eux-mêmes leurs vinyles à cinq cents exemplaires, citent Deleuze, Debord et Artaud et voient dans Internet et l'informatique musicale une culture de la résistance. Aux Boréalis ou aux fêtes de *Coda*, ils préfèrent les raves en forêt, ou – plus audacieuces – dans les chasses présidentielles de Rambouillet, comme à l'automne 1995.

« *Il y a beaucoup d'opportunistes dans la techno, beaucoup de primitifs* », estime le DJ Sekens Murdock, créateur du « technozine » (fanzine) *TNT* et collaborateur de la revue d'art contemporain *Blocnotes*. Les fêtes légales allemandes ou suisses le font frémir. Ces « *grosses machines* » à but commercial, où circulent les drogues, ce sont « *quinze mille personnes dans un hangar, le crâne rasé, toutes habillées pareil, qui ne s'adressent pas la parole* ». Thierry Benoist, de Sir-Cus, estime que « *beaucoup d'organisateurs sont très loin de l'esprit sympa et libertaire du début* ». Il reste à inventer des fêtes légales, à échelle humaine, « *différentes de Dance Machine* », pense Sekens Murdock. En attendant, espère-t-il, « *si le gouvernement continue à criminaliser la techno, tous ceux qui veulent résister vont se mettre à l'écouter* ».

Catherine Bédarida

La plongée de Nick Waplington dans l'Angleterre des sans-travail

Le photographe expose les images passionnantes d'une famille pauvre au nord du pays

THE WEDDING, FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, 75006, Paris. Jusqu'au 29 juin. Livre, éd. Aperture (distrib. Interart), 80 p., 73 photos, 312 F.
LIVING ROOM, FNAC Forum, Forum des Halles, 1-7, rue Pierre-Lescot, 75001, Paris. Livre, éd. Aperture (distrib. Interart), 72 p., 50 photos, 273 F.

C'est un quartier pauvre, quelque part au nord de l'Angleterre, où Nick Waplington habitait avec son grand-père quand il était adolescent. A Nottingham, tout le monde connaissait le grand-père, ce qui a permis à son petit-fils, fou de skate-board, de se faire accepter, et, sans l'air d'y toucher, de sortir un appareil photo pour tirer le portrait des gens, et accumuler des images qui forment une chronique des mariages, naissances, fêtes, de l'*under class*, celle qui vit d'allocations, de petits boulots et de débrouille.

Nick Waplington a publié un premier livre, en 1991, qui a fait grand bruit. *Living Room* est une chronique familiale qui a laissé Richard Avedon baba, quand il a découvert les images : « *Waplington montre la violence dans l'affection, la sexualité dans l'innocence, le frisson dans le foyer électrique, tout cela avec un nouveau vocabulaire, sans enjoliver, tout cela dans la même pièce en même temps.* »

Trois mois par an, Nick Waplington quitte son atelier londonien pour retrouver ses amis de Nottingham. Et pour les photographier. Il publie aujourd'hui, et expose, *The Wedding* (le mariage). On découvre Janet, la mariée, déjà présente dans *Living Room*, Clive, le marié, les quatre filles que Janet a eues de mariages précédents, puis les sœurs, frères, beaux-frères, et bien d'autres. Nous sommes également conviés aux fiançailles, à l'enterrement de la vie de garçon, à des *parties*, dîners familiaux, aux préparatifs du mariage, à la coiffure d'une fillette, aux beuveries. Autant de portraits et d'instants qui font penser à *Snapper*, le film de Stephen Frears.

Comme Frears, Waplington montre que la famille, quand tout *va mal, reste le dernier rempart* contre le chaos. Tous se serrent les coudes, ne se plaignent pas, rigolent, croquent le quotidien sans se poser de questions. Il n'y a rien *de larmoyant dans ces images*, simplement une pauvreté qui transpire des couleurs agressives, des corps empâtés par la bière et les sucreries, des espaces étouffants, des vêtements minables, de la moquette trouée de mégots, des attitudes et gestes vulgaires.

ÉCUEILS DÉJOUÉS

Qu'est-ce qui a changé depuis le premier livre ? « *La situation s'est dégradée*, répond Nick Waplington, *les aides sociales se sont encore réduites, la drogue et les armes à feu ont fait leur entrée dans la famille, les enfants fument et boivent de la bière, les biberons côtoient les mégots.* » Mais Nick Waplington nie vouloir réaliser une œuvre sociale : « *Ces gens ne représentent qu'eux-mêmes, ils sont mes amis, c'est tout. Le sujet n'est pas la pauvreté, mais les relations à l'intérieur de la famille.* » Il n'empêche, les autorités de Nottingham ont été choquées par ce travail, qui donnerait une image dégradante de leur ville. Après avoir tenté d'interdire son exposition, elles ont commandé à un photographe une étude « *plus positive* » de la cité...


PHOTO NICK WAPLINGTON IN « THE WEDDING », ED. APERTURE

Deux reproches sont faits à Nick Waplington : violer l'intimité d'amis transformés en archétype des laissés-pour-compte du thatchérisme ; faire de l'art avec un quotidien sordide dont les traits seraient exagérés. Deux écueils que le photographe déjoue avec conviction. D'abord parce qu'il n'observe pas, mais vit avec cette famille. La plupart des images sont prises dans la maison et non dans la rue, *ce qui différencie* Waplington de la plupart des photographes « sociaux ». Affirmant « *ne pas connaître de riche et ne pas vouloir en connaître* », il s'est occupé, la nuit du mariage, des enfants comme baby-sitter. « *Quand les mariés sont rentrés du pub à 2 heures du matin, je suis allé danser dans une boîte de Jungle.* » Et, le matin, il était là pour surprendre les mariés au réveil.

Waplington refuse également de publier dans la presse des images qu'il ne considère pas comme du reportage. Mais d'ajouter : « *Il est déterminant pour l'art d'être en prise avec la réalité.* » Où donc le classer ? Ce travail de l'intime renouvelle le style documentaire, et fait de Waplington un des meilleurs représentants d'une école britannique pour le moins décapante, mêlant férocité et tendresse. Mais, au-delà de la multitude de détails qui constituent autant d'informations, Waplington offre une vision surréaliste des relations humaines. Le premier plan est flou ; le cadre est sans cesse bousculé par des visages, corps, objets, matières impalpables *qui deviennent autant* de blocs abstraits. Nick Waplington crée des formes avec la couleur, dont les nuances laissent pantois. Ce ne sont plus, alors, des Anglais *anonymes qui* sont donnés en spectacle, mais un théâtre tragique et burlesque.

Michel Guerrin

Le préfet du Var « choqué » par la venue de NTM à Châteauvallon

Il réclame la déprogrammation du groupe

LES ATTAQUES contre le Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, et de son directeur Gérard Paquet, se poursuivent. Après Jean-Marie Le Chevallier, maire FN de Toulon, qui réclame la tête de Gérard Paquet (*Le Monde* du 1er et 2 juin 1996), c'est Jean-Charles Marchiani, préfet du Var – et proche de Charles Pasqua –, qui demande la déprogrammation du groupe de rap NTM (Nique Ta Mère), invité à Châteauvallon le 26 juillet 1996, dans le cadre de la *manifestation* « *Connexions hip-hop* ». Si le TNDI n'obéissait pas à cette requête, l'Etat s'opposerait au versement de la subvention permettant d'accueillir cette manifestation hip-hop. Cette décision a été notifiée, dans une lettre datée du 3 juin 1996, à Jean-Jacques Bonnaud, président du conseil d'administration du TNDI. (*Le Monde* du 7 juin).

Dans sa lettre, le préfet justifie sa position « *pour raison de morale républicaine* ». Estimant que, dans les paroles de ses chansons, le groupe de rap dénigre l'image de la femme et des forces de police, il se déclare « *choqué* », en tant « *que représentant de l'Etat, chrétien et homme* » par sa présence à Châteauvallon et affirme ne pas pouvoir « *laisser porter atteinte à la dignité de la femme et de la mère de famille* », au moment où l'Etat « *entame une réflexion sur la place de la famille dans la société* ». M. Marchiani rappelle aussi que NTM fait l'objet d'une information judiciaire au tribunal *de Toulon et d'une mise en examen* pour outrage à personne dépositaire de l'autorité publique. Au cas où la présence du groupe serait maintenue, le préfet ajoute *qu'il donnerait un avis défavorable* au financement par l'Etat de cette partie de la manifestation.

Un communiqué du TNDI, envoyé à la presse le 6 juin, en fin de matinée, indique que « *Gérard Paquet ne fera aucun commentaire en l'absence de toute notification officielle* ». Joint au téléphone, il a néanmoins remarqué que « *l'Etat, depuis l'arrivée du FN à Toulon, avait augmenté sa subvention de près de 2 millions de francs* », l'aidant ainsi à rééquilibrer son budget après qu'il eut refusé toute subvention de la ville de Toulon.

BRAS DE FER

Ces attaques répétées contre Châteauvallon semblent montrer *une volonté de déstabiliser* Gérard Paquet et son équipe. François Léotard, président de l'UDF, ardent défenseur de Châteauvallon depuis la victoire du FN à la mairie de Toulon, dans une conférence de presse qu'il tenait le *1er juin à la mairie de Fréjus*, avec à son côté Jean-Pierre Giran, maire RPR de Saint-Cyr, avait apporté un soutien inconditionnel à Gérard Paquet dans le bras de fer qui l'oppose à Jean-Marie Le Chevallier : « *Il est hors de question que nous laissions le Front national remettre en cause la liberté de création dans la plus importante institution culturelle du département.* »

Comment François Léotard et les différents élus de la majorité vont-ils aujourd'hui réagir à cette nouvelle offensive, venant de leurs amis politiques, après avoir défendu sans relâche la liberté d'expression pour Châteauvallon ? Et qu'en pense le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy ? Ces deux personnalités politiques sont attendues, les 15 et 16 juin, à Châteauvallon pour participer à deux journées de réflexion dont les thèmes sont les suivants : « Faire de la politique *face aux élus FN* », et « La grande peur française de la mondialisation, ou le refuge nationaliste ».

Dominique Frétard

Les grands maîtres du Baloutchistan à Paris

***TERRE ARIDE** et dénudée* brûlée par un soleil féroce, le Baloutchistan s'étend de part et d'autre de la frontière qui sépare l'Iran du Pakistan. Une région hostile et ingrate *dans laquelle rien* n'a jamais poussé, si ce n'est un art musical d'une exaltante et passionnante richesse. Une tradition perpétuée au fil des siècles par des artistes professionnels, tels ceux invités jeudi 6 juin par le Théâtre de la Ville, des musiciens qui ne s'étaient jusqu'alors jamais rencontrés. Hormis Abdorahmān Surizehi, époustouflant joueur de *benju* (cithare allongée à clavier rappelant l'épinette *ou* le dulcimer), installé en Norvège depuis huit ans, ils se déplacent sans arrêt, quittant leur village pour animer ici une fête, un mariage, participer à un rituel de guérison. S'ils ne semblent pas très à l'aise devant le public parisien, dont ils ignorent tout, ils n'en jouent pas moins avec une *extrême conviction* et une enivrante virtuosité.

Se produisant tour à tour en duo, en trio ou en quatuor, ils interprètent une musique d'une fraîcheur extrême, traversée d'ornementations serpentines. Notamment Rasoule Bakhsh, grand maître de la viole *sorud*, un magnifique objet richement ouvragé, instrument emblématique de la musique baloutche.

Une musique *évoquant* parfois certaines des traditions rencontrées en Inde ou au Moyen-Orient et qu'on avait jusqu'à présent approchée seulement sur disques (*Baloutchistan : Musiques d'extase et de guerison*, sur Ocora ; *Baloutchistan : Bardes du Makrān*, chez Buda Records).

Patrick Labesse

Une œuvre de jeunesse de Gluck au Théâtre des Champs-Elysées

***LA CLÉMENCE DE TITUS*, de Gluck, livret de Pietro Metastasio, avec Adrian Thompson (Titus), Elzbieta Szmytka (Vitellia), Sandrine Piau (Servilia), Audrey Michael (Sextus), Laura Polverelli (Annius), Roberto Scaltriti (Publius), Orchestre de Picardie, Louis Langrée (direction), Patrice Caurier et Moshe Leiser (mise en scène), Christian Fenouillat (décors), Agostino Cavalca (costumes). Théâtre des Champs-Elysées. Prochaines représentations : les 8, 10, 12, 14 juin à 19 h 30, le 16 juin à 17 heures. Tél : 49-52-50-50. Prix des places : de 60 F à 670 F.**

L'anathème cinglant de Debussy (« *Vive Rameau, à bas Gluck !* » et le culte grandissant de Mozart, incomparablement plus riche musicalement, *semblaient avoir porté un coup* fatal à Gluck. Ce n'était ni le premier ni le dernier car, depuis une quinzaine d'années, Gluck fait un retour sur les grandes scènes et, grâce aux baroqueux, sur les petites également.

C'est ainsi que Jean-Claude Malgoire et l'Atelier lyrique de Tourcoing (*Le Monde* du 30 janvier 1987) s'étaient avisés d'exhumer un opéra de jeunesse, *La Clémence de Titus*, écrit par Gluck en 1752 sur un livret de Métastase, qui inspira une quarantaine de compositeurs dont Mozart, en 1791. La belle production de Martin Schlumpf tourna en France et en Suisse. L'aventure aurait pu en rester là, une fois assouvie la curiosité *musicologique*, dans cet *opera seria* assez conventionnel, de la version primitive d'un des airs les plus émouvants, les plus originaux d'*Iphigénie en Tauride* (1779), *Ô malheureuse Iphigénie*, placé ici dans la bouche de Sextus faisant ses adieux à Vitellia. Mais voici qu'après avoir signé un cycle Gluck (*Iphigénie en Tauride*, *Orphée et Eurydice*, *Alceste*) avec Louis Langrée, Patrice Caurier et Moshe Leiser se sont laissé tenter par cette partition.

De prime abord, le résultat n'est guère convaincant *dans la mesure où les costumes* modernes et les jeux de scène qu'ils impliquent n'a rien à voir avec le rythme et les conventions musicales de l'*opera seria*, du moins dans les airs, où il n'y a rien à jouer. Mais le tact des metteurs en scène, l'ingéniosité des pans de murs coulissants, la beauté des costumes féminins et *surtout la qualité musicale* du spectacle, font que l'ensemble trouve rythme et cohérence.

Quoique réduit d'un tiers, la partition n'intéresse guère d'emblée. Il faut attendre que l'action se noue avec deux airs dramatiques de Vitellia, notamment, et les récitatifs accompagnés, où Gluck montre ses dons de dramaturge. Pour Servilia, la *seconda donna*, il a écrit également des pages touchantes, ainsi que pour Annius, son fidèle amant. Le rôle de Titus est plus ingrat car sa clémence ressemble décidément à une faiblesse pathologique. Adrian Thompson à fort à faire pour le rendre crédible. Elzbieta Szmytka, *voix sonore et flexible*, fait preuve d'un double talent, musical et dramatique. Sandrine Piau est parfaite aussi, dans un autre registre. Les ressources vocales d'Audrey Michael semblent plus limitées d'abord, *mais elle en use à merveille dans son grand air.* Les musiciens de l'orchestre de Picardie, enfin, jouent sur instruments modernes, mais avec un style si approprié qu'on s'y trompe, d'autant que Louis Langrée, au pupitre, fait des prodiges.

Gérard Condé

Les patrons des grands circuits défendent les multiplexes

LES REPRÉSENTANTS des exploitants de salles de cinéma sont inquiets, et surpris. Inquiets d'être pris en tenaille entre deux attaques *simultanées* contre ce que Pierre Vercel, président de la chambre syndicale *des théâtres cinématographiques*, appelle « *les cinémas de l'an 2000* » et qu'on a pris l'habitude d'appeler multiplexes. D'un côté, une part importante de la *profession (exploitants* indépendants, producteurs et distributeurs) dénoncent, dans ces installations, la source d'un futur déséquilibre en faveur des gros *films*, des grands circuits et des productions américaines, et reçoivent le soutien *du ministre de la* culture. De l'autre, les députés ont adopté un texte qui, pour éviter la *désertification* des centres-villes si ces multiplexes allaient s'installer systématiquement en banlieue, soumet la construction de tout complexe de plus de 1 500 places à une approbation des comités départementaux pour l'équipement et le commerce (CDEC).

Ils sont inquiets, mais aussi surpris : ces multiplexes tant décriés *sont*, selon leurs exploitants, la meilleure chance d'avenir offerte au cinéma en général, et au cinéma français en particulier. Aussi, aux côtés de M. Vercel et de Jean Labé, *président* de la Fédération nationale des cinémas de France, ce *sont les trois* « *poids lourds* » *qui* montent au créneau : Nicolas Seydoux, président de Gaumont, Guy Verrechia, président d'UGC, et Jean-Pierre Decrette, directeur *général* de Pathé. *Ces dirigeants* stigmatisent le mauvais procès fait au multiplexe. Nicolas Seydoux parlera « *d'ignorance et de mensonge* », tandis que Pierre Vercel évoquera à propos du vote de l'Assemblée « *un climat de démagogie délirante* ». Et d'aligner chiffres et prévisions. *Jean Labé explique ainsi* que les multiplexes représentent une chance inespérée de voir la fréquentation remonter de son étiage actuel (environ 130 millions d'entrées anuelles) à « *150, voire 160 millions de spectateurs* ». Et rappelle que les fluctuations coûtent ou bénéficient presque uniquement au cinéma français, la fréquentation des films américains restant à peu près stable.

HAUSSE CONSIDÉRABLE

Chaque patron de circuit donne ensuite les résultats de ses propres multiplexes : tous ont entraîné une *hausse considérable* (« *de 50 à 300 %* ») des entrées dans leur zone de chalandise. Et, selon eux, les films français sont les premiers bénéficiaires de cette évolution, aussi bien en présence dans des lieux dont ils étaient auparavant exclus, faute d'écrans, qu'en fréquentation. *Ils rappellent* également que, sur les douze multiplexes actuellement en activité, six sont en centre-ville (dont trois à Paris).

Dans un *premier temps*, les exploitants espèrent obtenir un assouplissement du *texte législatif* lors de son passage au Sénat le 18 juin, en faisant relever le seuil d'intervention du CDEC à 2 000, voire 2 500 ou 3 000 fauteuils. Au-delà, *reconnaissant que jusqu'alors* ils s'étaient « *insuffisamment expliqués* », les exploitants espèrent convaincre les pouvoirs publics et l'ensemble des professionnels *qu'un obstacle au dévelopement* des multiplexes serait « *un désastre* », dit Nicolas Seydoux, « *une catastrophe* », dit Guy Verrechia, « *pour le cinéma français* ».

Jean-Michel Frodon

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : le multiplexe UGC de Nantes** devait entrer en service mercredi 5 juin. La préfecture de Loire-Atlantique a refusé *in extremis* l'ouverture de ce « *Ciné Cité* » pour des raisons de sécurité. Selon la commission préfectorale, cet ensemble de douze salles (2 400 places), en étage au-dessus d'un magasin de sport, présenterait des défaillances dans les dispositifs d'alerte incendie et de détection des fumées.

■ **Un concours** organisé depuis vingt et un ans par le syndicat de la critique italienne récompense des thèses *consacrées au cinéma*. Une partie de ce prix Filippo Sacchi est réservé aux étudiants des universités françaises : deux récompenses, d'un montant de 3 millions de lires (environ 10 000 francs) pour la meilleure thèse de maîtrise et de 5 millions de lires (environ 15 000 francs) pour la meilleure thèse de doctorat, sont attribuées chaque année. Les étudiants ayant achevé leurs travaux au cours des *deux dernières années académiques* peuvent envoyer, impérativement avant le 30 juin, une demande de participation accompagnée d'un curriculum vitae, et de leur thèse, au SNGCI, viale Parioli n° 12-00198 Roma.

● ***LITTÉRATURE* : le prix Richelieu-Senghor** 1996 a été décerné à Betoule Fekkar-Lambiotte, sociologue algérienne et spécialiste de l'éducation. Il sera remis à la lauréate le 12 juin, à la mairie de Paris, en présence du maire, Jean Tibéri, d'Anne Magnant, délégué général à la langue française et de François Cloutier, président du cercle Richelieu-Senghor, sous le haut patronage de la princesse de Kent et du *président Léopold Sédar Senghor*, ancien chef de l'Etat sénégalais. Créé en 1987, ce prix est attribué à une personne dont l'action a contribué de façon exceptionnelle *au rayonnement international* de la langue et de la culture françaises. Mme Fekkar-Lambiotte a vécu jusqu'en 1963 en Algérie. Elle a été professeur de lettres modernes, puis directrice de l'école normale d'institutrices d'Oran.

MUSIQUE DU MONDE

GAMBIE
L'Art de la kora : Jali Nyama Suso

Avant que Mory Kanté ne la popularise au milieu des années 80, la *kora n'était guère connue du public* occidental. Aujourd'hui, grâce à Toumani Diabaté (*Djelika*, sur Hannibal Records) ou à Djeli Moussa Diawara (*Sobindo*, chez Mélodie), cette harpe à vingt et une cordes, montée sur une calebasse, est devenue familière à tous les amateurs, timides ou passionnés, des musiques du monde. Instrument-clé *de la tradition mandingue*, compagne inséparable du griot (ou *jali*) chanteur et conteur d'épopées et de louanges, la kora a ses têtes couronnées, ses figures de légende. Notamment en Gambie, bande de terre enclavée au sud du Sénégal, pépinière de koraistes.

Ainsi, Jali Nyama Suso, aujourd'hui décédé, virtuose et pionnier lorsque, en 1971, il part pour les Etats-Unis enseigner l'art délicat de son instrument. Réédition d'un disque paru en 1972, ce compact propose des pièces enregistrées au cours de ce séjour, complétées par quelques prises *recueillies* en Gambie. Parfois accompagné au chant, à la guitare dobro ou au kontingo (luth), *Jali Nyama Suso joue* une musique authentique, épurée. De sa kora il fait jaillir une pluie de notes douces et cristallines aux vertus apaisantes. ***Patrick Labesse***

★ 1 CD Ocora C 580027. Distribué par Harmonia Mundi.

INOLVIDABLES DUOS LATINOS

Quelle fête ! De ces duos de charme, lancés en cuivres veloutés par Graciela et Machito (*Me miraste y te mire*) et clos par les roucoulements mesurés (par le mambo) de Benny Moré et Olga Guillot (*Oye una cancion para ti*), il faudra retenir que la solitude n'est pas dans la nature cubaine, et que, *chantée en groupe et d'une même* voix, la souffrance individuelle n'en appartient pas moins à la communauté des *romantiques* transis.

De sa voix de goéland en vol, Liberdade Lamarque (avec Pedro Vargas) met du déchirement violoneux au paradis des maracas (*Quiereme mucho*), Miguelito Valdes, M. Babalù, fait des ronds de jambe à Olga Guillot, qui, elle-même, etc. ***V. Mo.***

★ 1 CD Caney CCD902. Distribué par Night and Day.

ROCK

ELVIS COSTELLO
All This Useless Beauty

Auteur prolifique, le plus brillant sans doute de sa génération, Elvis Costello ne s'est pas contenté de constituer une imposante discographie personnelle. Trop passionné par l'histoire des musiques populaires pour ne pas avoir envie d'y laisser sa trace de *songwriter*, ce Liverpuldien a aussi placé nombre de chansons dans le répertoire de ses idoles. Paul McCartney, Roy Orbison, Johnny Cash, Roger McGuinn, June Tabor... On parle de plusieurs centaines de morceaux écrits pour d'autres. Bizarrement, ces interprétations ont souvent déçu. Sans doute parce que, gourmande de mots, riche de jeux de tiroirs et d'esprit d'escalier, la langue d'Elvis fait parfois perdre le fil des émotions au narrateur qui ne la maîtrise pas tout à fait. Décidé, peut-être, à rendre justice à ses propres compositions, le chanteur reprend, dans *All This Useless Beauty*, quelques-uns de ses propres titres et démontre qu'il en *est assurément le meilleur* interprète. Entouré des Attractions, le groupe de ses débuts, reformé il y a *deux ans et qui donnait* à l'album *Brutal Youth* son explosive simplicité, Costello investit ces mélodies avec une conviction exemplaire. Jusqu'à donner à *Little Atoms*, *Why Can't A Man Stand Alone* ou *Distorted Angel* l'étoffe de classiques enfin révélés. ***S. D.***

★ 1 CD Warner 9362-46198-2.

PORNO FOR PYROS
Good God's Urge

Figure et promoteur du rock alternatif américain, à travers les albums de sa précédente formation, Jane's Addiction, et le festival itinérant Lollapalooza dont il est l'inventeur, Perry Farrell en a fui les clichés dépressifs et les facilités bruitistes. A la tête *aujourd'hui* de Porno For Pyros, groupe aux allures de tapis volant, il explore les contrées de son imagination lysergique. Comme vue à travers un prisme kaléidoscopique, sa musique se fragmente en explosions colorées. Certaines ambiances évoqueront irrésistiblement un psychédélisme en vogue dans les années 60. *100 Ways* et *Tahitian Moon* rappellent la luxuriance du *Love* d'Arthur Lee, *Kimberly Austin* ou *Bali Eyes* et empruntent la naïveté *délétère d'un Syd Barrett en équi*libre au bord du gouffre. ***S. D.***

★ 1 CD Warner 9362-46126-2.

A la découverte de quelques pianistes russes

Trois femmes dominent un panorama assez exceptionnel proposé par Melodyia

L'ÉCOLE DE PIANO RUSSE existe-t-elle ? Si l'on considère la volonté des Soviétiques d'utiliser la culture comme « force de frappe » dans les concours internationaux. Sans aucun doute. De pauvres jeunes, rivés à leur piano, ont perdu une partie de leur jeunesse à monter et descendre des gammes sur leurs claviers. Cela a-t-il donné beaucoup d'artistes ? On peut apprendre à jouer d'un instrument, pas à devenir artiste. La part d'impondérable échappe à la rationalisation. D'ailleurs peu de pianistes russes auront dominé en Occident de façon déterminante dans la génération *éduquée après la Révolution. Sviatoslav* Richter, Emil Guilels, Tatiana Nikolaeva, Vladimir Ashkenazy, Youri Egorov (et encore celui-là s'est-il échappé pour pouvoir vivre son homosexualité au grand jour). Quelques autres encore, sans doute, qui n'égaleront jamais en nombre les tapeurs, pour ne pas dire les cogneurs qui n'ont réussi à s'imposer ni à l'Ouest ni à l'Est. Avant et après la chute du mur.

Il y avait cependant en Union soviétique, de grands artistes qui n'eurent guère la possibilité de jouer en dehors des pays de l'Est, généralement des gens nés au *siècle* dernier ou dans les premières années du nôtre. Des Cortot, Backhaus, Haskil, Cziffra, Novaes totalement *inconnus en dehors de leur pays*. Certains étaient connus par des disques ramenés de Moscou que quelques « cinglés du classique » diffusèrent sur France Musique, il y a *quelques années*. Des pianistes à la forte individualité technique et artistique, niant de fait toute idée d'école pianistique russe. Comme le disait Nise Obino, grand professeur brésilien – élève d'une élève, d'un élève de Liszt... comme la majorité des grands et « petits » pianistes russes ! – : *« Il y a la bonne façon de jouer du piano et toutes les mauvaises ».*

FORTE EN THÈME ET VIRTUOSE

C'est ces pianistes *quasi-inconnus* pour *la* plupart que Melodyia nous invite à découvrir aujourd'hui. Dix pianistes, dont aucun ne laissera indifférent. Dix pianistes pourtant très différents les uns des autres. Si l'on n'est pas rebuté par les transcriptions (et pourquoi le serait-on), il faudra se jeter sur celle de *Pierre et le loup* de Prokofiev, aussi délicieuse que vicieuse sur le plan contrapuntique, réalisée par Tatiana Nikolaeva. Quelle science du clavier, quels phrasés malicieux, quel poids aussi cette artiste inclassable pouvait-elle développer dans une musique où on ne l'imagine généralement pas. Cette forte en thème réputée pour son Bach était aussi une sacrée virtuose : son interprétation de la *Huitième Sonate* du compositeur *russe sort de la même forge*. De l'acier de Damas, souple, brillant, invincible.

Mais la vraie surprise de ce coffret superbe *tient en deux disques. Le premier est joué par* Maria Grinberg (1908-1978). D'où tenait-elle cette façon incroyablement alerte de jouer Scarlatti, Seixas et Soler ? Ou avait-elle appris à jouer Mozart avec une patte si légère, un jeu si sérieux et pourtant si bondissant ? Dans les textes, sans aucun doute. Car le style d'une œuvre de ce type est tout entier dans les notes. Voilà une pianiste tout aussi captivante que Clara Haskil ou que Marcelle Meyer.

Le second est joué par une dame au nom imprononçable : *Elena Bekman-Chtcherbina* (1882-1951). Championne de la musique de son temps, cette artiste n'était pas snob pour *un sou – elle n'avait pas besoin de ne jouer* que les œuvres les plus sérieuses pour s'imposer. C'est donc dans un récital de petites pièces russes de salon qu'on découvre un jeu d'une fluidité, d'un charme ensorcelants. Sa sonorité, malgré l'âge de prises de son quasi-quinquagénaires, est d'un moelleux, d'une subitilité inouie.

Des minutes volées au temps et à une culture qui n'est sans doute plus du nôtre. Voilà ce que le disque peut nous apprendre quand il échappe aux lois du marketing le plus à courte vue.

Alain Lompech

★ *L'Ecole russe de piano* : Edvard Syomine, Grigory Ginzburg, Lev Oborine, Vladimir Ashkenazy, Maria Grinberg, Elisso Virsaladze, Ekaterina *Novitzkaïa*, Elena Bekman-Chtcherbina, Tatiana Nikolaeva et Igor Joukov : un coffret de dix CD Melodyia-BMG 74321-33230. Disques disponibles séparément.

CLASSIQUE

AARON COPLAND
Organ Symphony, Dance Symphony, Short Symphony, Orchestral Variations
Orchestre symphonique de Saint Louis, Leonard Slatkin (direction)

On ne peut comprendre les *musiques de Leonard Bernstein* ou de Steve Reich sans connaître celle d'Aaron Copland (1900). Partagée entre un sens rythmique dont la jubilation n'est comparable qu'à celle de Messiaen et une mélancolie élégiaque, la musique de Copland mériterait meilleure audience en France.

Il est de bon ton d'aimer ses *Variations pour piano* (1930), car jamais Copland ne s'est plus rapproché de Schoenberg qu'ici. Le premier atout de ce disque est d'en faire entendre l'orchestration (1957). Son second atout est de proposer les versions originales d'œuvres plus connues sous une autre physionomie : ainsi de la *Première symphonie*, restituée dans sa version concertante avec orgue (1924), du *Sextuor avec piano et clarinette*, qui était une *Short Symphony* (1932). Quant à la *Dance Symphony* (1929), elle est largement inspirée d'un ballet oublié, *Grhog* (1922), au demeurant récemment enregistré par Olivier Knussen (1 CD Argo 443 203-2). Cette musique, qui fit peur à la plupart de ses créateurs (difficultés de rythme et de mise en place), trouve un excellent second souffle grâce à *la baguette vive de Leonard* Slatkin, qui construit pas à pas, chez RCA, une remarquable anthologie d'ouvrages peu connus du répertoire américain (Barber, Piston Ives, William Schuman, Corigliano). ***R. Ma.***

★ 1 CD RCA Victor Red Seal 09026 68292 2.

AILES DANS LA NUIT
Mélodies suédoises
Anne Sofie von Otter (mezzo-soprano), Bengt Forsberg (piano)

Sigurd von Koch (1879-1919), Ture Rangström (1884-1947), Wilhelm Peterson-Berger (1867-1942), Emil Sjögren (1853-1918), sont des noms qu'il vaut mieux ne pas faire apparaître sur une pochette de disques, à moins de faire fuir l'auditeur de bonne volonté – car on ne sait rien de ces auteurs.

C'est bien à tort. Wilhelm Stenhammar (1871-1927) et Hugo Alfven (1872-1960) sont certainement les plus connus de cette anthologie : le premier écrit dans un style très schumannien, le second, si l'on en juge aux deux mélodies de l'opus 28 enregistrées *ici*, hésite entre la douce rêverie fauréenne et les chromatismes d'un Scriabine...

Mais il y a des pages souvent très personnelles et d'une grande beauté : mélodies élégiaques (plages 5, 16, 25), grinçantes (une valse presque « Piaf », plage 26), ou d'inspiration populaire (plages 14, 15, 23). Il faut connaître ces petits chefs-d'œuvre que Björling et quelques autres célèbres gosiers suédois aimaient à chanter sur l'ancien et le nouveau continent. Anne Sofie von Otter y fait preuve d'une musicalité sans faille (malgré quelques aigus un peu saturés), ainsi que son parte*naire au clavier*. ***R. Ma.***

★ 1 CD Deutsche Grammophon 449 189-2.

JAZZ

JIMMY SMITH/ EDDIE HARRIS
All the Way Live

Disque-type à éviter. Jimmy *Smith est un organiste fabuleux*. Jimmy Smith serait le seul capable de faire swinguer Barbara Hendricks. Eddie Harris (saxophones et tuyaux électroniques) a quelque chose de bouleversant dans sa polyvalence, cette ligne de crête où il se tient en équilibre à peine trop stable entre l'aventurisme et la banalité. Parfois, des phrases, comme échappées, sont surprenantes. L'homme est d'une délicatesse extrême. Au passage, on découvre un batteur de club, Kenny Dixon, nettement au-dessus de la moyenne. La pochette, avec son enseigne rouge du Keystone Korner et le bleu du ciel de San Francisco, est belle.

Alors ? Alors, c'est un enregistrement d'un soir d'août 1981. Au Keystone Korner, ce fut sans doute *une belle soirée. En disque, on* n'entend que les défauts, le son aigrelet, le manque de présence, le *négligé nécessaire des solos*, la nuit qui passe. En période se surproduction, et avec de tels artistes, ça ne s'impose pas. Voilà. ***F. M.***

★ 1 CD Milestones 9251-2.

COLLECTIF
Idiome 1 238

Ça démarre très fort, très vite, mur du son collectif (1 238 kilomètre/heure) pour s'arrêter, en fausse fin, cinquante-neuf minutes plus tard, après être passé par *toutes formes de détentes, de* ralentis, puis retour à la tension, à des accélérations. On trouve ici des combinaisons bien établies par les musiques improvisées, et on pourrait presque y voir comme une anthologie allant de l'Art Ensemble of Chicago (la relation percussions-batterie entre *Lê Quan* Ninh et Daniel Koskowitz, les tours de force convulsifs de Fabrice Charles au trombone et Michel Doneda au saxophone) aux plus récentes expérimentations sur *l'aléatoire dans les musiques assistées* par ordinateur. Ce qui semblerait, pour les uns, d'un grand sé*rieux* rebutant et, pour d'autres, d'un franc n'importe-quoi si l'esprit qui anime cet ensemble tout d'un bloc n'était en permanence à une fête excessive, traversée de bruits furieux (Jacques Debout aux disques et cassettes, Jean Pallandre aux magnétophones et synthétiseurs) et de cette urgence exprimée notamment par le traitement ultra-rock de la guitare (Dominique Repecaud) et de la basse (Olivier Paquotte). On en ressort nettoyé. ***S. Si.***

★ 1 CD 33 REPERMI 9506. Distribué par Sémantic.



CHANSON

HÉLÈNE COULON
Chansons d'amour excessives

Accompagnée au piano par Jean-Yves Frot, Hélène Coulon a fouillé dans le répertoire français pour y retrouver des pièces maîtresses de « l'amour excessif », un mal qui pousse l'amoureux à *« se piquer à l'eau de javel »* (*Le Tango stupéfiant*, de Carcel et Cor) ou l'amoureuse à zigouiller son amant (*J'aurais ta peau Léon*, de Bassiak et Delarue), quand l'objet des désirs les plus fous n'est pas d'un ordre *plus liquide* (*Mon Anisette*, d'Evrard et Meridian, chantée à la « saoularde »). Classique *dans son interprétation*, Hélène Coulon laisse tout loisir de savourer des textes très personnels, où se mêlent la passion (*Le roi a fait battre tambour*, traditionnel du XVII[e] siècle), l'humour-carapace (*J'ai fantaisie*, de Boby Lapointe, *Vampirisme* et *Le Bouclier en peau de femme*, deux chansons inédites de Barde et Legay), la tendresse déchirée (*Mademoiselle Emilie*, de Gilles Vigneault), la haine (*La Chaîne*, de Daniderff et Konn, interprétée à l'ancienne, un peu hésitante, en roulant les r). ***V. Mo.***

★ 1 CD Arkash HCAE95, 8, rue des Venelles. 86340 La Villedieu-du-Clain.

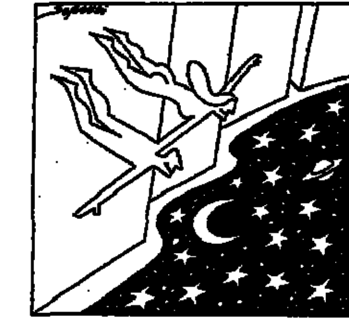
GILBERT LAFAILLE
Tout m'étonne

Un petit subterfuge pour faire croire à la nouveauté : un album de reprises des meilleures chansons de Gilbert Lafaille, pimenté de trois inédits, un balançant *Dents d'ivoire et Peau d'ébène*, un classique *Ballade de Jim Douglas* et un voyageur *Triangle des Bermudes*. Enregistré au début de cette année à Paris, le florilège présenté par *Chorus*, (bonne) revue consacrée à la chanson française, est l'occasion de remettre à l'ordre du jour *Neuilly Blues* ou *Le Président et l'Eléphant* (arrangements de Michel Haumont). ***V. Mo.***

★ 1 CD Chorus/Dédic Communication 8415-322.

Ves Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis

Dix-sept compagnies en compétition



LA MAISON de la culture de Bobigny reçoit, du 12 au 16 juin, les Ves Rencontres internationales de Seine-Saint-Denis, dont l'ancêtre fut le défunt Concours de Bagnolet (1969-1988). Dix-sept compagnies venant de douze pays participeront aux Rencontres dans différentes catégories (sélection nationale, chorégraphe indépendant-professionnel, ou jeune auteur, etc). Citons quelques participants : Elsa Wolliaston, Christian Trouillas, Boris Charmatz-sélection française-Louise Bédard (Canada), Javier de Frutos et Siabhan Davies (G-B), Vincent Mantsoe (Afr. du Sud), Kim Itoh (Japon), Lucie Guérin (Etats-Unis)...

Du 7 au 9 juin, ces Rencontres seront précédées d'un colloque *« Toutes les 14 secondes... sida et action artistique »*, organisé par Alain Buffard, danseur et administrateur de compagnies. Alain Ménil, philosophe, en sera le modérateur (les 7 et 8). Le 9, aura lieu la séance plénière ouverte au public, à partir de 10 heures.

Mathilde Monnier (Centre chorégraphique de Montpellier) est l'invitée d'honneur : sa compagnie dansera en ouverture, du 7 au 12 juin, *L'Atelier en pièces*, un « spectacle » imaginé à partir des ateliers que mènent la chorégraphe et ses danseurs avec des autistes (*Le Monde* du 21 mai).

★ MJC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Tél. : 41-60-72-72. Chaque spectacle : 140 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre philharmonique de Radio-France
Enregistré autrefois par Yehudi Menuhin, sous la direction du compositeur, le *Concerto pour violon* d'Elgar n'a jamais joui d'une grande popularité auprès des violonistes français. On se demande bien pourquoi. L'œuvre déborde de lyrisme et est admirablement écrite. Il est en revanche inutile de présenter la *4e Symphonie* de Gustav Mahler, l'un des tubes du compositeur.
Ruth Ziesak (soprano), Marek Janowski (direction), Kyoko Takezawa (violon).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 heures, le 7 juin. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Xavier Charles, Jacques Di Donato
Ils œuvrent – virtuoses et artistes – sur la famille des clarinettes, au saxophone soprano, avec divers objets sonores, utilisent des magnétophones et ont chacun un instrument-jardin secret, la basse électrique pour Xavier Charles et la batterie pour Jacques Di Donato. L'innovation, l'invention et l'improvisation sont quelques-unes de leurs préoccupations. Leur nouvel enregistrement s'appelle *Du slavon glagol !* (Label Khôkhôt-Night and Day).
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Les avant-premières
Le Regard du Cygne invite gratuitement le public à venir voir un spectacle juste avant qu'il ne soit achevé. On peut ainsi se rendre compte de l'urgence qui habite le créateur et son équipe avant le jour J. Une bonne idée qui montre qu'un spectacle est une matière vivante, et non pas un produit fini à consommer en sommeillant. C'est la chorégraphe Vera Nolténius qui accepte le jeu.
Le Regard du Cygne, 210, rue de Belleville, Paris-20e. 19 h 30, le 7 ; 20 h 30, le 8. Tél. : 43-58-55-93. Participation libre.

Yulduz Usmanova, Abdelli
Curieux concert, qui marie le discret chanteur rock kabyle Abdelli (dernier album chez RealWorld) et la star de la pop ouzbek Ioudouz Ousmanova, grande triomphatrice de la plus grande manifestation d'Asie centrale en matière de variétés, le festival Voices of Asia.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 7 juin. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BETWEEN THE TEETH
A partir de vendredi 7 juin
Film américain de David Byrne, David Wild, avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr. (1 h 11).
VO : Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
Film français d'Eric Rohmer, avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 40-30-20-10).

FLIRTER AVEC LES EMBROUILLES
Film américain de David O. Russell, avec Ben Stiller, Patricia Arquette, Téa Leoni, Mary Tyler Moore, George Segal, Alan Alda (1 h 32).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES NOUVEAUX MECS
Film allemand de Sönke Wortmann, avec Til Schweiger, Katja Riemann, Joachim Krol, Rufus Beck (1 h 33).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10).

PEUR PRIMALE
Film américain de Gregory Hoblit, avec Richard Gere, Laura Linney, John Mahoney, Alfred Woodard, Frances McDormand, Edward Norton (2 h 11).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE ROMAN DU GENJI
Film japonais de Kimisaburo Yoshimura, avec Kazuo Hasegawa, Denjiro Okochi, Machiko Kyo, Michio Kogure (2 h 32).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

TWO MUCH
Film américain de Fernando Trueba, avec Antonio Banderas, Melanie Griffith, Daryl Hannah, Danny Aiello, Joan Cusak, Eli Wallach (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN ANIMAL, DES ANIMAUX
Film français de Nicolas Philibert, (59).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

UN HÉROS ORDINAIRE
Film italien de Michele Placido, avec Fabrizio Bentivoglio, Michele Placido, Philippine Leroy-Beaulieu, Omero Antonutti, Daan Hugaert (1 h 33).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RÉGION

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Glinka : *Rousslan et Ludmila, ouverture.* Prokofiev : *Concerto pour violon et orchestre no 2.* Dvorak : *Symphonie no 8.* Boris Belki (violon), Muhai Tang (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 12 et 13 juin. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Beethoven : *Symphonie no 9.* Michèle Lagrange (soprano), Hanna Shaer (mezzo-soprano), Keith Lewis (ténor), Marcos Fink (basse), Orfeon Pampelones, Pinchas Steinberg (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, le 14 juin. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

DIJON
Chœur du New College d'Oxford
Œuvres de Gibbons, Boyce et Greene. Edward Higginbottom (direction).
Cathédrale Sainte-Bénigne, place Sainte-Bénigne, 21 Dijon. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 80-30-61-00. De 70 F à 100 F.
Trio Wanderer
Schubert : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 99.* Chausson : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 3.* Fauré : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 120.*
Salle des Etats de Bourgogne, 21 Dijon. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 80-30-61-00. De 90 F à 120 F.

DIVONNE-LES-BAINS
Quatuor Ysaÿe
Brahms : *Quatuor à cordes op. 51 no 1, Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.* Maxim Vengerov (violon), Nathalie Klein (violoncelle), Itamar Golan (piano).
Théâtre du casino, 01 Divonne-les-Bains. 20 h 30, le 10 juin. Tél. : 50-20-01-22. De 80 F à 240 F.
Quatuor Ysaÿe
Brahms : *Quatuor à cordes op. 51 no 2, Quatuor pour piano et cordes op. 25.* Maxim Vengerov (violon), Toby Hoffman (alto), Gary Hoffman (violoncelle), Itamar Golan (piano).
Théâtre du casino, 01 Divonne-les-Bains. 20 h 30, le 12 juin. Tél. : 50-20-01-22. De 80 F à 240 F.
Quatuor Brentano
Brahms : *Quatuor à cordes op. 67, Quintette pour piano et cordes op. 34.* Maxim Vengerov, Jean Piguet (violon), Toby Hoffman (alto), Gary Hoffman (violoncelle), Robert Kulek (piano).
Théâtre du casino, 01 Divonne-les-Bains. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 50-20-01-22. De 80 F à 240 F.
Quatuor Ysaÿe
Brahms : *Quatuor pour piano et cordes op. 26, Sextuor à cordes op. 18.* Toby Hoffman (alto), Gary Hoffmann (violoncelle), Jean-François Heisser (piano).
Théâtre du casino, 01 Divonne-les-Bains. 20 h 30, le 14 juin. Tél. : 50-20-01-22. De 80 F à 240 F.

LILLE
Juditha Triumphans Devista Holofernis Barbarie
de Vivaldi. Nora Gubisch (Juditha), Michelle Walton (Abra), Sylvie Sullé (Holopherne), Paola Cigna (Vagaus), Béatrice de Vigan (Ozias), Maîtrise boréale, Ensemble vocal Coeli et Terra, La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Jean-Claude Malgoire (direction), Alita Baldi (mise en scène).
Opéra, place du Théâtre, 59 Lille. 15 h 30, le 9 juin ; 20 heures, le 11 juin. Tél. : 20-55-48-61. De 60 F à 250 F.
Orchestre national de Lille
Glinka : *Rousslan et Ludmila, ouverture.* Roque Alsina : *Suite indirecte.* Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 2.* Chausson : *Symphonie.* Amir Katz (piano), Pierre-Michel Durand (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 13 juin. Tél. : 20-12-82-40. 140 F.

LYON
Figaro, du Barbier au Mariage
d'après Rossini et Mozart. Atelier lyrique de Lyon, Orchestre de l'Opéra de Lyon, Claire Gibault (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
Opéra Nouvel, place de la Comédie, 69001 Lyon. 20 h 30, les 20, 21, 22, 26, 28 et 29 juin ; 17 heures, le 23 ; 19 h 30, le 25. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 165 F.

MARSEILLE
Un ballo in maschera
de Verdi. Leona Mitchell (Amelia), Walter Fraccaro (Ricardo), Leo Nucci (Renato), Rita Gorr (Ulrica), Rosemary Musoleno (Oscar), Chœurs de l'Opéra de Marseille, Orchestre philharmonique de Marseille, Marco Guidarini (direction), Yves Lefebvre (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 8, 11, 13 et 18 juin ; 14 h 30, le 16 juin. Tél. : 91-55-00-70. De 45 F à 360 F.

PARÇAY-MESLAY
Stanislav Bounine (piano).
Chopin : *Scherzos, Nocturnes.*
Grange de Meslay, 37 Parçay-Meslay. 21 heures, le 14 juin. Tél. : 47-21-65-00. De 70 F à 200 F.

STRASBOURG
Le Chevalier à la rose
de R. Strauss. Angela Denoke (la maréchale), Stella Kleindienst (Octavian), Walter Fink (le baron Ochs), Jean-Marc Salzmann (Faninal), Anat Efraty (Sophie), Chœur de l'Opéra du Rhin, Orchestre philharmonique de Strasbourg, Woldemar Nelsson (direction), Johannes Schaaf (mise en scène).
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 15 heures, les 9 et 16 juin ; 19 h 30, les 11, 14, 18, 21 et 23 juin. Tél. : 88-75-48-23. De 60 F à 300 F.

JAZZ

DUNKERQUE
Mario Canonge Quartet
Le jazz aux sonorités des Antilles du récent groupe du pianiste.
MJC Terre Neuve, 43, rue du docteur Louis-Lemaire, 59 Dunkerque. 21 heures, les 7 et 8 juin. Tél. : 28-66-47-89. De 45 F à 60 F.

LILLE
Compagnie Lubat
Bernard Lubat, André Minvielle et Patrick Auzier, trio combatif de la Compagnie Lubat, pousseront quelques chansons « scatrapjazzfunk » venues des terres de Gascogne.
L'Aéronef, 167, avenue Willy-Brandt, 59 Lille. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 20-78-00-00. De 50 F à 120 F.

NANTES
Wehwalt (le 7 juin)
Derrière ce nom de groupe un rien mystérieux, le violoncelliste Vincent Courtois, le saxophoniste François Corneloup, le percussioniste Youval Micenmacher..., belle équipe complétée d'une rytmique guitre, orgue et batterie.
Firm Roots (le 14 juin)
Un quartette saxophone, trompette, piano et batterie. Pas de contrebasse ? pas de contrebasse.
Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 21 heures. Tél. : 40-48-74-74. De 30 F à 80 F.

DANSE

LYON
Lyon Opéra Ballet
Stéphanie Aubin : *Volti Subito.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 8, 11 et 12 juin ; 17 heures, le 9 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 165 F.
Lyon Opéra Ballet
William Forsythe : *Second Detail.* Jiri Kylian : *Stamping Ground.* Martino Müller : *Le Jour même.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 13 juin ; 17 heures, le 16 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 165 F.
Lyon Opéra Ballet
Dominique Bagouet : *Déserts d'amour.* Jean-Claude Gallotta : *La Solitude du danseur.* Maguy Marin : *Grossland.*
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 14 et 15 juin. Tél. : 72-00-45-45. De 80 F à 165 F.

MULHOUSE
Compagnie C de la B
Alain Platel : *La Tristeza complice.*
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 8 juin. Tél. : 89-36-28-28. De 15 F à 200 F.

NANCY
Ballet national de Nancy et de Lorraine
Pierre Lacotte : *La Sylphide.*
Opéra de Nancy et de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54 Nancy. 20 h 30, les 13, 14 et 15 juin ; 14 h 30, le 16 juin. Tél. : 83-85-30-63.

UZÈS
Compagnie Maguy Marin
May B.
Cour de l'ancien evêché, 30 Uzès. 22 heures, le 12 juin. Tél. : 66-03-27-59. 130 F.
Compagnie le Pont des Arts
Parlez-moi d'amour.
Place aux Herbes, 30 Uzès. 19 heures, les 13, 14 et 15 juin. Tél. : 66-22-51-51. 130 F.
Soirée jeunes chorégraphes
Madelien Candéla : *Les Yeux de cendre.* Zéline Zonzon : *Carnet de bord.* Maxime Rigobert : *A ceux.* Bernard Glandier : *Pouce.* Pascale Houbin : *Germen et Soma.*
Cour de l'ancien evêché, 30 Uzès. 22 heures, le 14 juin. Tél. : 66-03-27-59. 130 F.

THÉÂTRE

ANGERS
Félix
de Robert Walser, mise en scène de Claude Aufaure, avec Paule Annen, Claude Aufaure, Jean-Quentin Châtelain, Nathalie Jeannet et Claude Yersin.
Nouveau Théâtre-Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 8, 10, 11, 12, 14, 15 ; 19 h 30, le 13. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 35. 85 F et 110 F. Dernières.*

BÉTHUNE
La Botte et sa chaussette
de Herbert Achternbusch, mise en scène de Jean-Yves Lazennec, avec Michel Dubois et Lucien Marchal.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. 19 heures, les 12 et 13 ; 20 h 30, les 14 et 15 ; 16 heures, le 16. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 h 45. 85 F et 110 F.*

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Festival Furies
avec « la Preuve par l'œuf » (les Quidams), « le Festin » (la compagnie la Saillie), « M. Charabia » (les Zoolook's), « les Tragédiques » (Délices Dada), « les Menus Plaisirs » (Ilotopie), « Rue de l'Impasse » (Tubapiston), « Graine de femme » (Ecume et compagnie), « En route » (la compagnie des Chercheurs d'air), « la Saga du café » (Katertone) et Zoo Zoo.
Rues, 51 Châlons-en-Champagne. 15 heures, le 8. Tél. : 26-65-90-06. Entrée libre.

GRENOBLE
L'île des esclaves (en italien)
de Marivaux, mise en scène de Giorgio Strehler, avec Luciano Roman, Massimo Ranieri, Laura Marinoni, Pamela Villoresi, Philippe Leroy-Beaulieu, Alessandro Mor, Paola Roscioli, Luca Scaglia, Maria Grazia Solano et trois musiciens.
Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 8. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 1 h 40. 60 F et 170 F.*

LE HAVRE
Le Roi Lear
de William Shakespeare, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Gilles Arbona, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Marie-Paule Trystram, Louis Beyler et Sylvie Orcier.
Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 20 h 30, le 8. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 3 h 30. 110 F.

LILLE
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Pascal Decolland, Hervé Furic, Jany Gastaldi, Philippe Labonne, Christophe Maltot, Matthieu Marie, Xavier Maurel, Sarah Mesguich, Luce Mouchel, Laurent Rogero et Emmanuel Vérité.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 15 heures, les 8 et 15 ; 16 heures, le 9 ; 20 h 30, les 11 et 14. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 4 heures. 90 F et 130 F. Dernières.*
Dom Juan
de Molière, mise en scène de Daniel Mesguich, avec Odile Cohen, Guy-Pierre Couleau, Pascal Decolland, Hervé Furic, Jany Gastaldi, Benoît Guibert, Philippe Labonne, Christophe Maltot, Matthieu Marie, Sarah Mesguich, Luce Mouchel, Laurent Rogero et Emmanuel Vérité.
La Métaphore-Grande Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, les 8, 15, 18, 19, 21 ; 19 heures, les 10, 13, 17, 20. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 2 h 30. 90 F et 130 F.*

MARSEILLE
Œdipe roi
de Sophocle, mise en scène d'Andonis Vouyoucas, avec Agnès Audiffren, Didier Bourguignon, Bernard Chatôt-Roumaneix, Stéphane Dauch, Philippe Escande, Jacques Germain, Pierre Martot, Jean Nehr, Sylvie Raissiguier, Ivan Romeuf, Danielle Stefan, cinq chanteurs et quatre musiciens.
Le Gyptis, 136, rue Loubon, 13 Marseille. 19 h 15, le 8. Tél. : 91-11-00-91. Durée : 2 heures. 90 F et 120 F. Dernière.*
Antigone
de Sophocle, mise en scène d'Andonis Vouyoucas, avec la même distribution qu'Œdipe roi.
Le Gyptis, 136, rue Loubon, 13 Marseille. 19 h 15, le 8. Tél. : 91-11-00-91. Durée : 2 heures. 90 F et 120 F. Dernière.*
Chimère, par le théâtre équestre Zingaro
de Bartabas, mise en scène de l'auteur.
Centre équestre Pastré, 33, traverse de Carthage, 13 Marseille. 21 heures, les 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 25. Tél. : 91-24-35-35. Durée : 1 h 45. 200 F. Jusqu'au 27 juin.

MER
Le Voyage des comédiens
avec « Parcours de femmes », « Yamassoukro » et « Voyages avec un âne dans les Cévennes » (Théâtre du Lamparo), « les Femmes savantes » (CDR de Tours), « Figaro ! », « Fleur de Prague », « Christmas Pudding » et « Quatre saisons » (Cie du Hasard), « le Grand Théâtre de l'Oklahoma » et « Nécromédie » (Cie Amédée Bricolo), « Petit, petite », un récital de contes et « le Chant de l'Odyssée » (CLIO) et un spectacle commun.
Le Théâtre mobile, 41 Mer. 20 h 30, les 11 et 19 ; 20 h 30 et 22 h 30, du 12 au 14, les 18, 20 ; 18 heures et 20 h 30, le 15 ; 17 heures, le 16 ; 10 heures, 14 heures et 19 heures, le 17. Tél. : 54-81-02-03. 30 F et 50 F.*

LA ROCHELLE
La Baraque
de, par Igor et Lily.
L'Encan, quai Louis-Prunier, 17 La Rochelle. 23 h 30, le 8 ; 22 heures, les 9, 11, 12. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 1 heure. 50 F.

ROUEN
La Grande Boucle
d'Alain Bézu, Joseph Danan et Rémy Spinneweber, mise en scène d'Alain Bézu, avec Thierry Belnet, Philippe Bouvatier, Serge Gaborieau, Stefano Gilardi, Didier Mahieu, Jean-Marc Talbot, Sergueï Valdimirov et en alternance Dorian Beaudoin, Julien Morillon et Antoine Rohaut.
Hangar 23, boulevard Emile-Duchemin, 76 Rouen. 21 heures, le 8. Tél. : 35-70-22-82. Durée : 2 h 30. 100 F et 120 F. Dernière.*

ART

ALBI
Transapparence : Gilles Touyard
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre.
Transapparence : Piotr Kowalski
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre
Transapparence : Valérie Bélin
Verrerie ouvrière, ZI-Saint-Juéry, rue Aragon, 81 Albi. Tél. : 63-78-10-10. De 14 heures à 17 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 15 septembre

ANDILLAC
Transapparence : Mario Merz, Patrick Neu
Château du Cayla, 81 Andillac. Tél. : 63-33-90-30. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

AVIGNON
Avignon, deux palais pour Rodin
Musée du Petit Palais, place du Palais-des-Papes, 84 Avignon. Tél. : 90-86-44-58. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er septembre.
Palais des papes, 84 Avignon. Tel. : 90-27-50-00. De 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er septembre.

BEAUMONT-DU-LAC
Nathalie Elemento
Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin. 15 F.

BELFORT
Patrick Bailly-Maître-Grand
Théâtre Granit, galerie, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. Tél. : 84-58-67-67. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juin.

BORDEAUX
Figures d'ombres
Musée Goupil, 40-50, cours du Médoc, 33 Bordeaux. Tél. : 56-69-10-83. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 août.

LE CATEAU-CAMBRÉSIS
Del Marle
Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er septembre.

CHALON-SUR-SAÔNE
Rodtchenko
Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi et fêtes. Du 14 juin 1996 au 20 octobre. 10 F.

LESCURE-D'ALBIGEOIS
Transapparence : Emmanuel Saulnier
Chapelle Saint-Michel, route de Saint-Michel, 81 Lescure-d'Albigeois. Tél. : 63-49-48-80. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 septembre. 10 F.

LILLE
Masques africains
Musée d'Histoire naturelle, 19, rue de Bruxelles, 59 Lille. Tél. : 20-85-28-60. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi, samedi. Jusqu'au 30 juin. 20 F.

MONTBÉLIARD
Jacques Charlier
Centre d'art et de plaisanterie, hôtel de Sponeck-54, rue Clemenceau, 25 Montbéliard. Tél. : 81-91-37-11. De 10 heures à 19 h 30 ; dimanche et jours fériés de 15 heures à 19 heures ; lundi de 12 heures à 19 h 30. Jusqu'au 28 juillet.
La Sainte Russie, mille ans de culture russe
Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 81-99-23-45. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 22 septembre. 30 F.

NANTES
Arménie, des origines au IVe siècle après J.-C
Musée Dobrée, 18, rue Voltaire, 44 Nantes. Tél. : 40-71-03-50. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre. 20 F, dimanche gratuit.
Henry Moore : l'expression première
Musée des Beaux-Arts, patio, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 2 septembre.

RENNES
Classifications : Claude Closky, Jac Leirner, Jean-Philippe Lemée
Galerie Art & Essai, université Rennes 2, 6, avenue Gaston-Berger, 35 Rennes. Tél. : 99-14-11-42. De 13 heures à 18 heures ; samedi de 14 heures à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin.
Les Images prises aux mots
Galerie du Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hédier, 35 Rennes. Tél. : 99-31-55-33. De 14 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 22 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 juin.

ROUEN
Ecole de Rouen, de l'impressionnisme à Marcel Duchamp, 1878-1914
Musée des Beaux-Arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juillet. 30 F.

SAINTES
Variations, op. 96 : Glen Baxter, Elise Tak, Georges Touzenis
Musée de l'Echevinage, rue Alsace-Lorraine, 17 Saintes. Tél. : 46-93-52-39. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30 ; dimanche de 15 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 novembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE
Germaine Richier
Fondation Maeght, 06 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 25 ao0t.

TANLAY
Hommage à Denise Colomb, de Montparnasse à Saint-Germain-des-Prés
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 octobre.
Yan Pei-Ming
Centre d'art contemporain, château, 89 Tanlay. Tél. : 86-75-76-33. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 juillet.

VALENCE
Hamish Fulton
Musée des beaux-arts, 4, place des Ormeaux, 26 Valence. Tél. : 75-79-20-80. De 14 heures à 18 heures ; mercredi, samedi, dimanche de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Visites guidées le 23 juin à 15 heures. Jusqu'au 23 juin. 15 F.

YVETOT
C'est arrivé près de chez nous
Galerie Duchamp, école municipale d'arts plastiques, 7-9, rue Percée, 76 Yvetot. Tél. : 35-96-36-90. De 13 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 26 juillet.
(*) Tarifs réduits.

Assemblée du personnel à « Libération »

DES DÉMISSIONS à la rédaction et à l'administration de *Libération*, sont annoncées, alors qu'une nouvelle assemblée générale devrait se réunir, vendredi 7 juin, convoquée à l'initiative de Serge July, PDG du quotidien et directeur de la rédaction. Après avoir rencontré Jérôme Seydoux, jeudi dans la soirée, Serge July devait répondre aux salariés qui mettent en cause le cumul de ses fonctions, ainsi que celui par Jeanne Villeneuve des fonctions de directrice générale et de directeur délégué de la rédaction (*Le Monde* du 7 juin).

Ce cumul est l'une des raisons qui ont incité Pierre Briançon, rédacteur en chef à *Libération*, à confirmer son départ, jeudi : « *Le cumul des fonctions est malsain*, affirme-t-il. *(...) La situation était déjà compliquée avec Serge July (...) à la fois PDG d'une filiale et directeur de la rédaction. Cette situation a été aggravée avec Jeanne Villeneuve.* » D'autres journalistes, dont certains sont pressentis à la rédaction en chef, ont aussi annoncé leur démission. Des membres de la direction, proches de Pierre-Jean Bozo, directeur général de *Libération* qui vient d'être nommé chez Chargeurs-Pathé (*le Monde* du 7 juin), pourraient également partir.

La direction a communiqué au conseil de surveillance de *Libération*, jeudi 6 juin, les chiffres du journal à fin avril : alors qu'il prévoyait un déficit de l'ordre de 10 millions de francs, le journal est bénéficiaire de 205 000 francs et la publicité a augmenté de 10,5 % au premier semestre.

Prisma Presse lance le nouveau « VSD »

Depuis son rachat par le groupe d'Axel Ganz, l'hebdomadaire cherche à séduire en priorité un lectorat masculin

NOUVELLE MAQUETTE, nouveaux locaux, *nouveau prix* : *depuis* jeudi 6 juin, l'hebdomadaire *VSD* estampillé Prisma Presse est en kiosque. En trois mois, l'équipe dirigée par Rémy Dessarts, également à la barre de *Capital* et de *L'Essentiel du management*, a remodelé le concept et la maquette du journal créé par Maurice Siégel voilà presque vingt ans.

Imprimé désormais sur un luxueux papier couché, le nouveau *VSD* se divise en quatre séquences (« actualités », « reportages », « loisirs » et « news ») où sport, politique et loisirs se taillent la part belle. Les pages télévision ont été abandonnées, car pour Axel Ganz l'hebdomadaire n'a pas vocation à être un journal de programmes.

La moitié de la surface est occupée par des articles, l'autre par des photos, secteur dans lequel *VSD* veut imposer sa marque grâce à ses propres photographes et à une myriade d'indépendants. Contrairement à d'autres titres du groupe, cette nouvelle formule n'a pas été testée auprès de lecteurs mais a été préparée avec des études sur l'évolution des goûts des lecteurs.

« Nous avions une idée de ce que nous voulions », affirme Axel Ganz, qui assure *« ne pas être un maniaque des tests comme on le dit souvent »*. *« Le cocktail que nous avons composé n'existe pas sur le marché français »*, résume Rémy Dessarts. Mélange de *L'Express* ou du *Point* (pour la politique, l'étranger), de *Paris-Match* (pour les grands reportages photo et la vie des stars), de la presse de voyages *et masculine* (*pour la consommation* et le charme), la nouvelle formule en synthétise le goût dans le slogan : *« Le plaisir de l'information. »*

CIBLE MASCULINE

VSD offre désormais une centaine de pages, rédigées par soixante et onze journalistes permanents, ce qui fait de *VSD*, selon Rémy Dessarts, *« la plus importante rédaction du groupe »*. Le magazine racheté fin février par Prisma Presse (filiale de Gruner und Jahr, division presse du géant allemand Bertelsmann) vise une diffusion moyenne de plus de 300 000 exemplaires fin 1996 – au lieu de 180 000 en moyenne aujourd'hui et de 242 400 au début de l'année 1995. Ce chiffre de 300 000 exemplaires au second semestre est garanti aux annonceurs et s'accompagne d'offres de tarifs mettant la page de *VSD* à un coût équivalent à celui d'une page de *Paris-Match* et légèrement supérieur au prix de *L'Equipe Magazine*. *VSD* espère engranger 900 pages de publicité par an d'ici à 1997.

Pour Axel Ganz, l'hebdomadaire doit devenir *« un titre de grande diffusion avec une connotation masculine »*. Il lui reste à séduire de nouveaux lecteurs et à rattraper ceux qui l'avaient lâché depuis son dépôt de bilan. Cette cible masculine, âgée de vingt-cinq à quarante ans, plutôt représentée par des cadres, forme déjà 56 % du lectorat de *VSD*. La couverture du premier numéro de ce *VSD* nouvelle manière avoue d'ailleurs son ambition *de toucher cette cible, en affichant* un portrait de l'actrice Sharon Stone (comme *Paris-Match* de cette semaine, mais avec plus d'audace) et un poster de l'équipe de France de football.

Axel Ganz se défend de vouloir prendre des lecteurs à qui que ce soit, y compris à *Paris-Match* : *« Nous ne travaillons pas contre quelqu'un, mais pour nous. » « Notre stratégie imposait que nous achetions* VSD, *car nous avons toujours eu envie d'entrer sur le marché de l'actualité »*, poursuit le patron de Prisma Presse, qui juge le prix qu'il a payé – 140 millions de francs – *« un peu trop élevé »*. Pour réussir cette relance, le prix de vente est passé à 10 francs (au lieu de 15) jusqu'à la fin de l'année, et une campagne de promotion de 25 millions de francs d'investissements est lancée dans les magazines du groupe, à la radio (onze stations) et par affichage.

TESTS À L'ÉTRANGER

Le chantier de *VSD* n'a pas empêché Prisma Presse de s'intéresser aux autres marchés européens où il est déjà implanté. En Grande-Bretagne, il teste depuis lundi 3 juin une version de *Voici* baptisée *Here !*, tirée à 1,3 million d'exemplaires et vendue au prix de 35 pence (2,60 francs), et, en Espagne, un nouveau féminin : *Vera*.

Une façon pour Axel Ganz de concrétiser sa foi en l'avenir de la presse écrite, face à la télévision *« qui se banalise »*.

Yves-Marie Labé

La fusion entre la CLT et le groupe Bertelsmann devrait être finalisée rapidement

LA FINALISATION de l'accord *de fusion des activités de télévision* entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et UFA, filiale audiovisuelle du groupe allemand Bertelsmann, devrait intervenir avant la fin du mois, a annoncé, jeudi 6 juin, Jean-Pierre de Launoit, président d'Audiofina, la holding de contrôle de la CLT, à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires.

Pour répondre au souhait de Bertelsmann, la fusion pourrait même être conclue le 15 juin et *« juristes et fiscalistes des deux parties y travaillent jour et nuit »*. *« La nouvelle structure CLT-Bertelsmann fonctionnera à partir du 1er janvier 1997 »*, a déclaré Michel Delloye, administrateur délégué de la CLT. Selon lui, les deux partenaires ont déjà *« anticipé les effets de la combinaison future »*. *« Plus rien ne peut remettre en cause l'économie de cet accord »*, a précisé Didier Bellens, administrateur d'Audiofina.

Toutefois, cet accord devra intervenir dans *« le respect des contrats signés par chacun des deux groupes »*, a-t-il remarqué en évoquant la SECA, société commune de Bertelsmann et Canal Plus chargée de développer, en Allemagne, le système de contrôle d'accès du décodeur numérique Médiabox. Selon l'administrateur, *« cette société commune ne sera pas transférée à la CLT-UFA si Canal Plus n'est pas d'accord »*.

Réagissant à l'éventualité du retrait de Rupert Murdoch de l'alliance avec Havas-Canal Plus et Bertelsmann, Jean-Pierre Launoit a estimé que ce départ allait *« probablement simplifier les choses »* (*Le Monde* du 7 juin). Le groupe Bertelsmann a précisé *« qu'avec ou sans Murdoch il est prêt à aller de l'avant dans son alliance »*. Selon Nikolaus Formanek, porte-parole d'UFA, Bertelsmann *« aurait reçu des signaux en provenance de l'Union européenne indiquant qu'une entente sans Rupert Murdoch aurait plus de chances d'être approuvée »*.

PLATE-FORME NUMÉRIQUE

Le porte-parole de BSkyB, bouquet satellitaire britannique dirigé par le magnat australo-américain, a refusé, jeudi 6 juin, de confirmer ou démentir le retrait de son groupe des négociations en cours.

La direction de la chaîne cryptée française a affirmé qu'elle *« continue de travailler activement au lancement d'une plate-forme commune numérique en Allemagne, sur la base des accords signés »*. Selon ses responsables, l'alliance Bertelsmann-Canal Plus-Havas et Murdoch dans le domaine de la télévision numérique par satellite *« n'est pas encore morte »*.

Les discussions se poursuivent donc entre les différents opérateurs européens pour construire le paysage télévisuel de demain. Toutefois, contrairement à ce que nous écrivions dans *Le Monde* du 7 juin, Canal Plus ne mène pas actuellement de négociations avec le groupe Kirch.

G. D.

VENDREDI 7 JUIN

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.30 Dallas. La revanche de maman. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Le paradis perdu. Série.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.10 Rick Hunter, inspecteur choc. *Un témoin* peu convaincu. Série.
18.05 Sydney Police. L'enlèvement. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 *Journal*

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Série. La sixième allumette.
14.50 Tennis. Internationaux de France en direct de Roland-Garros (195 min). 30206823
18.05 et 3.45 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 1.30 Studio Gabriel. Invités : Jean-Pierre Darras, Georges Descrières.
19.59 *Journal, Journal* des courses, Météo, Point route.

France 3

13.10 Tennis. Internationaux de France (105 min). 2355939
14.55 Ferme. Série.
15.45 Les deux font la loi.
16.10 Je passe à la télé.
16.45 Les Minikeums.
17.50 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Enregistrement à Dublin. *Bad Blood. Pérégrination le long de la frontière irlandaise*, de C. Tolbin.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.
20.45 *Consomag.*

La Cinquième

13.00 Détours de France. **13.25** Attention santé. **13.30** Défi. Qui a bu lira. **14.00** Bornéo. **15.00** Les Grandes Batailles du passé. Austerlitz. **16.00** A l'aube des temps. Des dinosaures dans les airs [7/13]. **16.30** Le Réseau des métiers. **17.00** Alf. **17.30** Des religions et des hommes. Architecture chrétienne. **17.45** Les Clefs de la nature. Magique aspirine. **18.00** Plans de vol. Voler léger [5/13]. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Jardin des dieux. Documentaire. Art et mystique dans l'Himalaya (50 min). 29200
19.50 Surprise. Court métrage.
20.00 Brut. Magazine (25 min). 25128
20.25 Contre l'oubli. Magazine. Gao Yu.
20.30 8 1/2 Journal.

M 6

13.25 Un terrible secret. Téléfilm de John Llewellyn Moxey, (90 min). 1494804 *Apprenant le suicide de sa femme, un homme enquête sur la disparition de son bébé alors que la police a conclu à un infanticide.*
15.05 Les Drôles de dames.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Indaba. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Agence Acapulco. *Le revenant. Série.*
19.00 Le Magicien. La tribu. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 *Capital 6.*

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Philadelphia ■ ■ Film de Jonathan Demme (1993, 121 min). 5952858
15.45 Les Aventures d'Huckleberry Finn ■ Film de S. Sommers (1993, 104 min). 8811397
17.30 Le Journal du cinéma.
17.55 L'Histoire sans fin. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.32 La Coccinelle de Gotlib.
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Christina Sanchez.
20.30 Le Journal du cinéma.

TF 1 — 20.50

LA VIE AVANT TOUT
Téléfilm de Miguel Courtois, avec C. Célarié, R. Berry (105 min). 772649
Pour tenter de sauver la vie de leur fils, un couple, séparé depuis de longues années, est contraint de faire un second enfant...

22.35

ECHOS DE STARS
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux. Reportages sur Brigitte Fossey au Touquet ; Frédéric Dard dans sa maison en Suisse ; Une séance de photo avec Jean-François Jonvelle ; la princesse Lilly de Schaumburg-Lippe dans son château de Bückeburg ; Chico, le fondateur des Gypsy King, en famille à Arles et au rassemblement gitan des Saintes-Marie... (100 min). 6292216
0.15 Le Médecin de famille. Le ciel est bleu. Série.
1.10 Journal, Météo.
1.20 et 5.05 Histoires naturelles. 2.15 et 2.50, 3.55, 4.35 TF 1 nuit. 3.00 Kandinsky. 4.45 Musique.

France 2 — 20.55

NESTOR BURMA
Série. Un croque-mort nommé Nestor, avec Guy Marchand, Natacha Lindinger (100 min). 2531668
Incapable de contrôler les fréquentations douteuses de sa fille, un banquier appelle Burma à la rescousse...
22.25 Expression directe. PS.

22.35

BOUILLON DE CULTURE
Québec : le rêve américain contre le mythe français ? (65 min). 2358991
À l'hôtel de ville de Québec, qui fête son centenaire, les invités de Bernard Pivot débattent de leur pays et de leur langue.
23.45 Géopolis. Irlande : de l'imaginaire à la réalité (49 min). 455129
0.35 *Journal, Bourse,* Côté court, Météo.
1.50 Tennis. Résumé du jour. 2.05 Le Temps des usines. [1 et 2/2]. 4.15 24 heures d'infos. 4.30 Trilogie pour un homme seul. 5.23 Légendes du monde [10/10]. 5.50 Dessin animé.

France 3 — 20.55

THALASSA
Présenté par G. Pernoud. Escale en Irlande. Une saison en enfer, de Yannick Charles et Denis Bassompierre ; Le pêcheur poète, de Yannick Charles et Georges Pinol ; L'île aux coques noires, d'Y. Pelisier et J.-P Eckmann... (85 min). 4382303

22.20

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Edouard Molinaro. Lituanie : la colline des croix, de Claudine Le Tourneur d'Ison et Yvon Bodin ; France : la belle aux pavés dormants, d'Arnaud Bim et Daniel Brosset ; Québec : le temps des sucres, de Régis Michel et Dominique Hervot (60 min). 1812253
23.20 Journal, Météo.
23.45 Nimbus. Nimbus fête ses deux ans. 0.40 Cap'tain Café. Avec Thomas Fersen, Zazie, Dédé Saint-Prix, Jacques Charles. 1.30 Les Incorruptibles. La déchéance. Série. 2.15 Musique Graffiti (20 min).

Arte — 20.45

APRÈS NOUS LE DÉLUGE
Téléfilm de Sigi Rothemund, avec Leslie Malton, Peter von Strombeck (90 min). 261113
Un gigantesque iceberg se détache de la banquise et provoque un raz-de-marée en Europe du Nord. L'incroyable catastrophe déclenche une panique générale. Décors naturels et images de synthèse.

22.10

GRAND FORMAT : LES ENFANTS DU LEBENSBORN
Documentaire de Christiane Ehrhardt (100 min). 2884571
Enfants, leurs cheveux blonds ou leurs yeux bleus attestaient, pour l'Allemagne nazie, d'une origine aryenne. Retirés des orphelinats tchèques, polonais, yougoslaves, enlevés à leurs famille, ils furent confiés à des parents adoptifs chargés d'en faire de parfaits citoyens du Reich. Un demi-siècle plus tard, ils témoignent...
23.50 Entretien. Magazine. L'intégration, l'identité (55 min). 562858
0.45 Music Planet. Magazine. World Collection [4/12]. Cheb Mami, le môme, d'Eric Sandrin (rediff.). 1.45 Maestro. Magazine. Canadian Brass : Home Movies, de Niv Fichmann, (rediff., 45 min). 2.30 Le Temps d'une pause. *Court métrage* de Stephan Moszkowicz (rediff.).

M 6 — 20.45

MEURTRE EN EXCLUSIVITÉ
Téléfilm d'Alan Metzger, avec Suzanne Somers, Michael Nouri (88 min). 373133
L'enquête d'une journaliste de la télé sur une fusillade ayant fait sept victimes l'amène à suspecter son mari.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Le condamné à mort (50 min). 4327378
Un ancien membre de l'équipe de Jim Phelps, Barney Collier, est condamné injustement à mort pour le meurtre d'un milliardaire anglais.
23.35 Secrets de femmes.
0.10 Les professionnels. Des gens sans importance. Série.
1.05 Best of Groove.
2.30 Jazz 6. Magazine. 3.25 Fanzine. Magazine. 3.50 Fréquenstar. Magazine (55 min).

Canal + — 20.35

LE CRÉPUSCULE DES TIGRES
Documentaire d'Elizabeth Grenn et James McQuillan (35 min). 7030804
La vie du plus grand des félins est en danger. En Asie, il ne reste plus que 7000 tigres en liberté.

21.10

▶ LES FRÈRES ZENITH
Pièce de Jérôme Deschamps, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff. (104 min). 8610939
22.35 Ça cartoon.
22.55 Flash d'information.
23.00 Les Trois Mousquetaires. Film de Stephen Herek (1993, 102 min). 1659945
0.45 Un homme se penche sur son passé. *Film de Willy Rozier* (1957, 93 min). 7853281
2.15 Les Allumés... (26 min). 2846552
2.45 Basket américain. En direct. Deuxième match Chicago-Seattle.
6.00 Boxe.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. 1906-1936, l'autre Chostakovitch (5).
20.30 Radio archives. Fernand Léger (3).
21.32 Black and Blue. La naissance du Be Bop. Avec Alain Tercinet.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Michel Collot pour Les Œuvres poétiques, de Jules Supervielle. 0.50 Coda. Nuits tziganes (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 6 juin, à la Basilique de Saint-Denis, à Paris et émis simultanément sur la Radio de Leipzig, Sarrebruck, Francfort et Berlin, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Œuvres de Berlioz.
22.00 Soliste. James Galway, flûte. Œuvres de Bach.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Bach : Sonate pour flûte avec clavier BWV 1030 ; Sonate pour flûte avec basse continue BWV 1035.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano nº 10 op. 96, de Beethoven ; Intermezzo pour trio à cordes, de Kodaly, par le Trio Domus ; Ainsi la nuit, pour quatuor à cordes, de Dutilleux, par le Quatuor Arditti.
0.00 Jazz Club. Concert donné en direct du Petit Opportun, à Paris, par Glenn Ferris, trombone, Alain Jean-Marie, piano. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Une Schubertiade. Œuvres de Schubert : Quatuor nº 15, 1er mouvement, par le Quatuor Alban Berg ; 4 Lieder, Olaf Bär, baryton, Geoffrey Parsons, piano ; Wiener Damen-Ländler D. 734, par l'Ensemble Wien ; 3 Chœurs, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Gottfried Preinfalk ; Notturno D. 897, par les Beaux Arts Trio.
22.30 Les Suirées... (Suite). Symphonie nº 10, de Malher, par l'Orchestre de Philadelphie, dir. James Levine. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invitée : Lio ; autres invités : Enfants du Wamdé, Princess Erika (France 2 du 2/6/96)
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 500 nations. [8/8] La culture en péril.
21.25 Dans de beaux draps.
22.05 A mots couverts.
22.20 Port Saint-Louis du Rhône.
23.15 Mon ami Fred.
23.40 Louise Weiss, l'Européenne (60 min.).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Ella Fitzgerald. D'André Halimi.
21.50 Musiques en scènes. *Invité : José Carreras.*
22.20 Concert : José Carreras. Enregistré sur la Place Rouge, à Moscou, en 1992 (60 min). 9179115
23.20 Aux arts et caetera.
23.50 Concert : Des'Ree. Enregistré en 1994 (30 min). 1268200

France Supervision

20.30 Taratata.
22.00 (et 22.15) Cyclisme.
22.30 Cap'tain Café. *Invités : Daran et les chaises,* Pascal Mathieu, Les Yeux Noirs, Gramoun Lélé.
23.30 Check the Changes. De Marc Huraux. Jazz in New York.
0.50 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Tout est possible à Grenade ■ Film de *José Luis Saenz de Heredia* (1955, N., v.o., 90 min) 1540718
22.00 Destination Tokyo ■ ■ Film de Delmer Daves (1943, N., v.o., 135 min) 37642028

Ciné Cinémas

21.00 Kafka ■ ■ Film de Steven Soderbergh (1991, N., 95 min) 14312649
22.35 Police puissance 7 ■ Film de Philip D'Antoni (1973, v.o., 105 min) 58895378

Série Club

20.20 L'Etalon noir. *Une fille dans la course.*
20.45 (et 23.45) Commando Garrison. La grande combine.
21.40 (et 1.00) Wolff, police criminelle.
22.30 *Les Contes de la crypte.*
23.00 Mission impossible, vingt ans après.

Canal Jimmy

20.30 *Les Envahisseurs.* Action de commando.
21.20 M.A.S.H. La marine contre-attaque.
21.50 Chronique du front.
21.55 Le Meilleur du pire. *Invité : José Benazeraf,* réalisateur.
22.25 Dream On.
22.55 Seinfeld. *Le distributeur de bonbons.*
23.20 Top bab.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. Episode nº 51.
0.55 Cobra Girls.

Eurosport

12.00 Tennis. En direct. Internationaux de France à Roland-Garros : Demi-finales messieurs (420 min). 69877295
19.00 Athlétisme. En direct. Grand Prix IAAF (6e manche) : meeting de Moscou (Russie, 120 min). 996485
21.00 Boxe.
22.00 Tennis.
23.00 Taekwondo (60 min.).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

0.20 Coplan sauve sa peau. Film d'Yves Boisset (1967, 105 min). Avec Claudio Brook. *Suspense.*

TSR

20.40 Nom de code : Nina. Film de John Badham (1993, 105 min). Avec Bridget Fonda. *Policier.*
23.30 Une nouvelle vie. Film d'Olivier Assayas (1993, 115 min). Avec Sophie Aubry. *Comédie dramatique.*

Les temps forts du mouvement ouvrier

Nourrie d'images d'archives, « La Vie en bleu » pose un regard nostalgique sur les luttes sociales passées, en focalisant sur les plus importantes d'entre elles

QU'ELLES ÉTAIENT BELLES les grèves de nos anciens ! Intitulé *La Vie en bleu, du Front populaire à nos jours... un demi-siècle de luttes ouvrières*, le film de Patrick Rotman et Jérôme Kanapa est une plongée nostalgique dans le passé proche d'une France ouvrière, qui disparaît peu à peu sous le coup des mutations technologiques. Très didactique, ce numéro du magazine « Les brûlures de l'Histoire » permettra aux lycéens, en révisant leur programme d'histoire contemporaine pour le baccalauréat, d'avoir les idées claires. Le choix de trois temps forts obligés – mai-juin 1936, la Libération et mai 1968 – est destiné à ponctuer l'histoire du mouvement ouvrier et des conquêtes sociales, les congés payés, les comités d'entreprise, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise...



Puisant dans les films d'époque et faisant appel aux manchettes des journaux – *L'Humanité* le plus souvent –, les images en noir et blanc sont nimbées d'une allégresse teintée de nostagie. Léon Blum, moustaches tombantes et sourire en coin, plaisante avec les photographes et feint de se plaindre qu'ils ne soient pas en grève. Dans un film réalisé par la CGT, Benoît Frachon, secrétaire général de la centrale ouvrière, rejoue son propre rôle lors des accords de Matignon, en juin 1936. C'est un morceau d'anthologie pour classe ouvrière opprimée : on y voit un Frachon debout, dictant ses conditions à un patronat assis qui ne pipe mot. En 1945, Maurice Thorez, alors tout-puissant secrétaire général du Parti communiste, harangue les mineurs du Nord et leur demande de « *produire plus* », pour reconstruire la France.

La Vie en bleu est aussi un film sur la classe ouvrière vue des usines Renault de Boulogne-Billancourt, de 1936 à 1992, date de la fermeture définitive du site. On y voit tour à tour Renault forteresse ouvrière et vitrine sociale, mais la transformation de la Régie en entreprise comme les autres, elle, n'est pas évoquée. Un film amateur montre le bonheur des ouvriers occupant leurs ateliers en 1936.

Sur fond d'images d'archives, on apprend ensuite que la nationalisation en 1945 n'a pas été accueillie dans la joie, mais plutôt avec circonspection, par les ouvriers. En devenant salariés de l'Etat, ils craignaient d'être aussi mal payés que les fonctionnaires.

Enfin, détail longtemps occulté par la CGT, *La Vie en bleu* revèle que les grèves aux usines Renault en avril 1947 – grèves qui ont fait tache d'huile et ont conduit à la démission des ministres communistes du gouvernement Ramadier – ne sont pas parties d'ouvriers syndiqués à la CGT, mais que le mouvement s'est même déclenché contre la CGT et pour de meilleures conditions de vie. Les documents d'époque ont été délibérément préférés aux témoignages d'acteurs encore vivants. Rare exception à cette règle, Aimé Halbeher, secrétaire général de la CGT de Renault au moment des événements de mai 1968, qui raconte l'organisation de l'usine occupée. On le voit aussi sur les films d'actualités, notamment lorsqu'il cède la parole au secrétaire général de la CGT, Georges Séguy, qui vient rendre compte des accords de Grenelle aux ouvriers de Renault : ceux-ci refusent alors de reprendre le boulot.

Des commentaires, brefs et précis, de l'historien Yves Santamaria viennent éclairer en contrepoint les images de ce documentaire d'une facture classique. Seule erreur d'incrustation, un entretien avec « M. Descamps », secrétaire général de la CFDT au moment des événements de mai 1968, ensuite appelé « Marcel » Descamps alors que son prénom est Eugène.

Concentrée sur la classe ouvrière proprement dite, *La Vie en bleu* ne donne peut-être pas la part assez belle aux conquêtes sociales pendant la période retracée, notamment pour les dates intermédiaires. Ainsi, en 1956, la troisième semaine de congés payés aux usines Renault, puis sa généralisation progressive ; et, en 1981, la cinquième semaine et les 39 heures hebdomadaires...

Alain Beuve-Méry

★ « Les brûlures de l'Histoire » : *La Vie en bleu*, France 3, samedi 8 juin à 22 h 35.

Gâchis *par Agathe Logeart*

« *IL EST TARD*, dit Michel Field, *mais on continue quand même.* » En fallait-il de l'énergie, pour continuer encore à cette heure-là, après tout ce que l'on avait déjà entendu... La salle du Zénith, depuis minuit déjà, s'était peu à peu vidée. Et combien de téléspectateurs avaient jeté l'éponge, harassés par ce marathon télévisé auquel toutes les chaînes les avaient conviés en une unanime démarche, présentée comme un salutaire front commun contre l'indifférence ? Tard, trop tard.

Le temps, les mots avaient glissé sur le Sidaction. La nuit trop chaude avait épuisé les plus tenaces. Dans le téléviseur, ils s'agitaient encore pourtant, en tout petit comité. Les animateurs et les journalistes les moins ampoulés, les plus directs, Michel Field, donc, et Christophe Dechavanne et Claude Sérillon. Et des jeunes, dont les mots simples, crus parfois, n'écorchaient pas la bouche. Il n'y avait pas de larmes, ni de poésie. Pas de dérobade, enfin. Ils disaient l'oubli de l'Afrique, les trous béants de la prévention, la roulette russe de ces premiers rapports sexuels non protégés, faute de constance dans l'information, de dialogue avec les parents, les enseignants. Ils disaient l'urgence. Ils disaient que le sida n'est pas une fatalité, et qu'il faut faire le ménage dans les têtes pour éviter que les corps ne s'abîment dans la maladie comme par inadvertance. Ils disaient l'évidence, la contamination des jeunes, des femmes. Ils disaient que la maladie n'est pas le sinistre apanage des populations dites à risques, homosexuels, toxicomanes, et qu'elle peut taper à toutes les portes, si l'on n'y prend garde. Mais qui écoutait encore, parmi ceux à qui précisément entendre un tel langage aurait pu rendre quelques services ? Quel gâchis, quel dommage !

La télévision avait sorti son plus beau linge, et Jean-Marie Cavada, avec son étrange tenue de clergyman, présidait la grand-messe. On joua des gammes habituelles à ce genre de cérémonie : la détresse montrée jusqu'à la nausée, le paternalisme, la mise en scène des beaux sentiments, la valorisation des expériences méritantes, du dévouement des soignants, de l'intelligence des chercheurs, et l'appel à la générosité comme antidote aux lâchetés collectives. Il y eut des éclats, tellement prévisibles qu'ils paraissaient arrangés d'avance, entre les militants d'Act Up et Philippe Douste-Blazy, qui ne brilla pas par son courage. Et de l'émotion, bien sûr, découpée comme autant de tranches de marché : on trouva ce que l'on voulait au rayon des enfants, des homos, des toxicos, des couples hétéros. Il ne manquait pas non plus d'artistes, venus pousser leur goualante. Ni même, aussi convaincant que Lady Di au chevet des déshérités de la planète, Gérard Depardieu en exploration dans un hôpital parisien. Les applaudissements étaient orchestrés à la baguette, comme dans une émission de Morandini. Les nœuds rouges fleurissaient boutonnières et décolletés. On les avait seulement sortis, pour un soir, de leur naphtaline.

SAMEDI 8 JUIN

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.53 Journal, Météo.
13.25 Reportages. Détresse d'adolescents, de Lucie Soboul et Jean-Michel Chappes.
14.15 Dingue de toi. Paul est mort. Série.
14.25 Football. En direct de Wembley. Cérémonie d'ouverture de la 10e édition du Championnat d'Europe des nations à Londres.
16.00 Angleterre-Suisse (Groupe A) (210 min). 29184089
17.55 Trente millions d'amis.
18.25 Allume la télé. Jeu.
19.05 Beverly Hills: Justice pour tous. Série.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

LES GROSSES TÊTES
Divertissement présenté par Philippe Bouvard. Avec Francis Perrin, Jacques Pradel, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim, Pierre Bellemare, Carlos, Guy Montagné, Amanda Lear, Vincent Perrot... (120 min). 499408

22.45

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm. Désir de femme, de Robert Ginty, avec Jeff Fahey, Bo Derek (105 min). 6804866
Le voilier, à bord duquel un ambassadeur et sa maîtresse étaient en croisière, s'échoue sur une île. La femme accuse le capitaine du meurtre du diplomate et prétend avoir été violée...

0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. (rediff.)
0.50 Journal.
1.00 L'Eternelle Jeunesse. Téléfilm de Vittorio De Sisti (180 min). 20273088
4.00 et 4.30 TF 1 nuit. 4.10 Mésaventures. Série. 5.00 Musique.

France 2

12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.45 Les Grandes Enigmes de la science. La France mystérieuse.
14.35 L'ABC des plantes.
14.40 Le Fantôme des Rocheuses.
15.40 Samedi sport. 15.45, Tiercé, en direct d'Evry.
16.00 Christine Cromwell. Téléfilm. Amies d'enfance, de Leo Penn, avec Jaclyn Smith, Celeste Holmes (95 min). 6784682
17.35 Samedi sport. Cyclisme : le Dauphiné libéré (80 min). 9963175
18.55 Ça balance.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

N'OUBLIEZ PAS VOTRE BROSSE A DENTS
Divertissement présenté par Nagui. (175 min). 65921682

23.45

CÉLINE DION : D'EUX
Un portrait inédit, d'Eric Briand, André Saint-Pierre et Pierre Seguin. (75 min). 2727021
Réalisée au Canada lors de la sortie de son dernier album, D'eux (avril 1995), cette émission alterne interviews, confidences et des extraits de concerts.

1.00 Journal, Côté court, Météo.
1.15 Euro 96. Magazine.
2.05 Tennis. Roland-Garros. Finale dames, résumé (90 min). 5166448
3.35 Vive la France. L'étoile [5/5]. 5.00 Bouillon de culture (rediff.).

France 3

11.50 et 13.01 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.00 Keno.
13.55 Tennis. Internationaux de France en direct de Rolland-Garros. Finale dames: (225 min). 78981446
17.40 Montagne.
18.10 Expression directe. PS.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Livre des aveux*, de John Banville.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Tennis. Côté court.

20.55

▶ UN AMOUR IMPOSSIBLE
Téléfilm de Patrick Volson [2/2] (100 min). 2595866
Deux candidats adverses à la mairie d'un petit port du Midi tombent amoureux l'un de l'autre. Un joli sujet mal traité.

22.35

LES BRÛLURES DE L'HISTOIRE
Magazine. La vie en bleu : du Front populaire à nos jours, un demi-siècle de luttes ouvrières (55 min). 4232779
Les grands moments de l'histoire de la classe ouvrière et du mouvement syndical : 1936, 1945-1947, 1968, et la crise actuelle, symbolisée par la fermeture de l'usine Renault de l'île Seguin en 1992.
● Lire ci-dessus.

23.30 Journal, Météo.
0.00 Musique et compagnie. Les violons ont-ils une âme ? 1.05 Les Incorruptibles. 1.50 Musique Graffiti. *Papillons*, de Schumann par Catherine Collard, piano (20 min).

La Cinquième

8.30 ▶ Sidaction 1996 [1/2]. *Retransmission en deux parties de la soirée Sidaction du 6 juin. Traduction en langage des signes pour les sourds et les malentendants.*
11.00 Les Condors. 12.00 Fête des bébés ! 12.30 Les Lumières du music-hall. Damia. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir. 14.00 A tous vents. 15.00 Business humanum est. Les 3 Suisses. 16.00 Les Grands Maîtres du cinéma. Sidney Pollack. 17.00 L'Aventure des sciences. La Terre dans tous ses états. 18.00 Arrêt sur images.

Arte

19.00 ▶ L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [2/12] (25 min). 57137
19.25 Histoire parallèle. Semaine du 8 juin 1946 : accords Blum-Byrnes, le cinéma français sacrifié ? Invité : Jean-Pierre Bertin-Maghit (50 min). 9141576
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [1/2] L'espace tibétain.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ L'AVOCAT
Série [1/6]. Le candidat, de Heinz Schirk, avec Manfred Krug (40 min). 7992040
Une série policière allemande un peu loufoque.

21.25 Métropolis. Les Pitoëff ; Akyo ; François Nourissier ; la revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : M comme maladie (2) ; l'agenda culturel (60 min). 9904885

22.25

MUSIC PLANET
Magazine [5/12]. World Collection. Jimmy Cliff, Moving on, de François Bergeron et Hélène Lee (60 min). 1717595
Autour du chanteur jamaïcain Jimmy Cliff, un voyage aux sources du reggae.

23.25 2 bis, rue de la Combine. Téléfilm d'Igaal Niddam, avec Clémentine Célarié, Yves Afonso (95 min). 4230882 *Dans un quartier défavorisé, plusieurs familles sur le point d'être expulsées se lancent dans le travail au noir.*

1.00 ▶ L'Ile aux trente cercueils. Feuilleton [1/12] (rediff.). 1.30 Cartoon Factory. Dessins animés. (rediff.). 2.00 Court-circuit. Charlotte et son steak. Court métrage français d'Eric Rohmer avec les voix de Jean-Luc Godard, Anna Karina, Stéphane Audran (1951, N., 12 min). Véronique et son cancre. Court métrage français d'Eric Rohmer (1958, 20 min). Nadja à Paris. Court métrage français d'Eric Rohmer avec Nadja Tesich (1964, 13 min) (rediff.). 8194427

M 6

13.45 Robocop. Le superhéros. Série.
14.40 Surfer détective. Balle de match. Série.
15.25 Cosmos 1999. A la dérive. Série.
16.25 Télé séries.
17.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Brouillard. Série.
17.55 Le Saint. La pièce d'or. Série.
18.55 Motocyclisme. En direct. Grand Prix de France : Préparatifs.
19.10 Turbo. Magazine.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 4.10 Hot Forme. Spécial confiance en soi.
20.35 Coming Next. Magazine.

20.45

AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE
Série. Au royaume des sables [1 et 2/2] (120 min). 760408
La nouvelle génération (50 min). 4301330

23.35

DANCE MACHINE
En direct de Bercy. Avec N'Trance, Sarah, Corona, Boyzone, B-One, Boris, E-Type, Gusto, Fun Factory, Voice, J.K.... (130 min). 1132576
Le Palais omnisports de Paris-Bercy est dédié ce soir aux inconditionnels de la Dance Music, un courant musical qu'on annonçait comme éphémère et qui continue à faire fureur dans les discothèques de l'Hexagone. 3.500 mètres carrés de pistes et 70.000 watts, pour une fête à laquelle 17.000 jeunes sont attendus.

1.45 Best of Dance. 3.15 Jazz 6. 4.35 E = M 6. 5.00 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'information.
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
14.00 Boxe. Résumé.
15.00 Basket américain.
16.00 et 4.45 Surprises.
16.10 Au-delà de l'amour. Téléfilm de Michael Dinner (90 min). 1378750
▶ En clair jusqu'à 20.30
17.45 Les Etoiles de la forêt maya. Documentaire de Paz Bilbao (50 min). 19451866
18.35 Les Simpson.
19.00 Flash d'information.
19.05 et 19.45, 20.15 C Net.
19.10 C'est pas le 20 heures.
19.50 L'Œil du cyclone.
20.20 Pas si vite !

20.30

AMOUR, SEXE ET SANG-FROID
Téléfilm de H. S. Longstreet (83 min). 7338069
A sa sortie de prison, avec l'aide d'une call-girl, un homme va poursuivre un banquier qui a pris la fuite avec son butin...

21.55 Il était une fois. Série.

22.00

LE GAZ MORTEL DU LAC NYOS
Documentaire d'Antoine de Maximy (53 min). 35934

22.50 Flash d'information.
23.00 Les Démons du maïs-Les Moissons de l'enfer. Film de David F. Price (1992, 90 min). 38885
0.30 Carrington ■ Film de C. Hampton (1995, v.o., 118 min). 1167408
2.30 Le Journal du hard.
2.35 Pornovista. Film de P. Hamelin-Delaunay (1995, 77 min). 1592243

Radio

France-Culture

20.00 Le Temps de la danse. Opéra, génération 96.
20.30 Photo-portrait. Besnik Mustafaj, écrivain et ambassadeur d'Albanie.
20.45 Fiction : Comédie-Française. L'Imaginaire irlandais. Pentecôte, de Stewart Parker.
22.35 Musique : Opus. James Conlon. Un chef d'orchestre américain à la Bastille !

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Imaginaire irlandais. Nouvelles de Sigerson Clifford : La Fille aux cheveux rouges, Le Vieux maître et L'Arriviste. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Berlin, une ville sans qualité (4) ; 1.58, Les parsis de Bombay ou les derniers zoroastriens ; 3.24, Le Gai Savoir : Catherine Weinberger ; 4.06, Barbey d'Aurevilly ; 5.32, Gilbert Dragon (Empereur et prêtre).

France-Musique

19.05 A l'opéra.
20.00 Opéra. Donné le 19 juillet 1995, au Royal Opera House, à Londres, par le Chœur et l'Orchestre du Royal Opera House de Londres, dir. Carlo Rizzi : Œuvres de Verdi.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les années 90. Concert donné le 3 juin, à la Cité de la musique, par l'Ensemble InterContemporain, dir. Pascal Rophé : Œuvres de Nunes.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 La Tempête de Shakespeare. La Tempête, extrait, de Purcell, par le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. Gardiner ; La Tempête, extrait, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Järvi ; Sonate nº 17 La Tempête, de Beethoven, Pollini, piano ; Lélio, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal ; La Tempête, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Claudio Abbado ; An Silvia D 891, de Schubert, Prey, baryton, Karl Engel, piano ; La Tempête, extraits, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de la RTB, dir. Josée Serebrier ; Trois Shakespeare Songs, de Vaughan Williams, par le Chœur de la Cathédrale de Christ Church, dir. Darlington ; Prélude pour la Tempête, de Honegger, par l'Orchestre philharmonique Tchèque, dir. Baudo ; Œuvres de Martin.

22.35 Da Capo. Quintette op. 4, de Brahms, par le Quatuor de Budapest, Curzon, piano ; Symphonie nº 4, de Tchaïkovski, par l'Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. Erich Kleiber. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 La Grande Dune.
21.30 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Perdu de vue (TF1 du 3/6/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 L'Apocalypse des animaux. [4/6] Traquer le chasseur.
20.35 De Suez à la guerre du Golfe. [2/2] La paix américaine 1956-1991.
21.30 15 jours sur Planète.
21.55 Les Plus Beaux Jardins du monde. [4/12] Des havres de tranquillité.
22.20 Les Rois de la piste.
23.15 500 nations. [8/8] La culture en péril.

Paris Première

19.30 Stars en stock. Marlene Dietrich.
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Golf.
22.00 Bertignac, portrait. De Patrick Savey et Emmanuel Pampuri.
22.30 Paris dernière.
23.25 Concert : Jazz Masters [1/2] Vintage Collection 1958-1959 (50 min). 61619088

France Supervision

19.25 IXe Symphonie de Beethoven. Ballet de Maurice Béjart, en direct de l'Opéra-Bastille.
20.45 Neuf étoiles pour un ballet.
21.15 Le temps d'un ballet.
22.45 (et 23.05) Cyclisme.
23.20 Cap'tain Café. Invités : Daran et les chaises, Pascal Mathieu, Les Yeux Noirs, Gramoun Lélé.
0.25 Tennis (120 min).

Ciné Cinéfil

19.50 Actualités Pathé nº 2.
20.45 Le Club. Invité : François Périer.
22.00 Hollywood Forever.
23.00 Menaces ■ Film d'Edmond Gréville (1938-39, N., 80 min) 1087514

Ciné Cinémas

19.35 Le Bazar de Ciné Cinémas.
20.30 Fils de l'Etoile du matin. Téléfilm américain de Mike Robe [2/2] (1991) (90 min) 8099048
22.00 Ciné Cinécourts. Invité : Christophe Rossignon, producteur de *La Haine*, de Matthieu Kassovitz.
23.10 Maman ■ ■ Film de Romain Goupil (1989, 85 min) 39404243

Série Club

19.55 Agence Acapulco. Intuition féminine.
20.45 Miami Vice. Deux flics à Miami.
22.15 Les Têtes brûlées. Les orphelins.
23.00 La Loi selon Mac Clain. Les anges des barreaux.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Le Comte Yoster a bien l'honneur.

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Sacrifice et rédemption.
21.50 Friends. Celui qui hallucine.
22.10 Chronique californienne.
22.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Surtout ne pas se laisser faire.
22.25 T'as pas une idée ?
23.25 La Conquête du ciel.
0.25 Motor Trend.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Internationaux de France à Roland-Garros : finale dames et finale double messieurs (240 min). 10575972
19.00 Motocyclisme.
20.00 (et 0.00) Football. En différé : Angleterre-Suisse.
22.00 Tennis.
23.00 Basket-ball (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.30 La Chanteuse et le Milliardaire. Film de Jerry Rees (1991, 115 min). Avec Kim Basinger. *Comédie*.
0.05 Les Ecorchés 3. Film d'Anthony Hickox (1992, 90 min). Avec Terry Farrell. *Horreur*.

Rendez-vous

13.30 **Europe 1**
Il était une fois Musicorona. Jacques Brel.

18.10 **France-Inter**
Bilan du Sidaction.

22.00 **France-Inter**
Nous les femmes. Kate Barry, fondatrice de la Maison d'entraide aux toxicomanes et aux alcooliques.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

SAMEDI 8 JUIN 1996

Les sangliers de presse

par Pierre Georges

JEAN-FRANÇOIS MANCEL, secrétaire général du RPR, est parti en chasse. Contre les *« ragots, affirmations outrancières, réglements de comptes, intérêts partisans »*. Bref, contre *« cette espèce d'outrance de la vertu »* qui serait la ligne de conduite de la presse dans l'affaire des HLM de Paris et autres.

Jean-François Mancel est formidable. D'un côté, il affirme ne rien savoir sur le fond : *« Je n'ai aucune information sur aucune des affirmations faites dans les journaux. »* De l'autre, il qualifie ce qu'il lit de *« ragots »*. En somme, il ne sait rien mais condamne tout. En bloc et en détail. Même les évidences. Par exemple, le fait que les enfants Tiberi étaient, hier, logés et très bien logés par la Ville de Paris quoique l'un et l'autre propriétaires d'un appartement privé. Est-ce outrance de la vertu que de le dire ? Ou outrance du silence que de le taire ?

La presse « ragote ». Du vieux verbe « ragoter », c'est-à-dire, rapporte Le Petit Robert, *« grogner comme un sanglier »*. Les sangliers de presse viennent ainsi, après les chiens de presse, enrichir le bestiaire des hommes politiques dans le souci. Les sangliers de presse se roulent avec une morne délectation dans la bauge et la fange, déterrant de leur groin quelques solides ragots. Qu'on pourrait tout aussi bien appeler, question de point de vue, des informations.

Une dérive *« excessivement préoccupante et délirante »*, affirme Jean-François Mancel, plus très loin d'évoquer un fameux proverbe RPR : les sangliers ragotent, la caravane passe ! Même si, d'évidence, la caravane éprouve quelque souci à voir étalée ainsi la vie très privée de l'office HLM très public de la Ville de Paris.

A chacun ses dérives, ses préoccupations et ses délires. Depuis un an et plus que dure cette affaire, que sortent au forceps les éléments d'information, le parti de la Ville fait tout ce qu'il faut pour contrôler ces fameuses *« outrances de la vertu »*. Y compris judiciaires. Eléments après éléments, tout indique qu'il y eut de sérieux dérapages dans la gestion du patrimoine immobilier de Paris. Au point de donner l'impression d'un système très élaboré de chasse gardée. Au point même d'avoir vu cette situation exceptionnelle d'une sommation à déménager adressée par un haut magistrat au premier ministre du pays. On peut, avec Jean-François Mancel, tenir tout cela pour des *« ragots »*. Ou le qualifier de polémiques indignes. On peut jouer de l'esquive, du grand air de l'indignation et de la calomnie, de la vertu outragée, du complot de presse par procureurs de plume. Le registre est connu. Le livret établi. La musique classique. Déjà la gauche, en son temps, en avait usé et abusé.

Il n'empêche. Il y eut de sérieux problèmes à la Ville de Paris. Quoiqu'en ignore Jean-François Mancel. Et si on devait le suivre dans son coup de sang contre les empêcheurs de loger en rond, ce serait en effet sur ce qu'il dit de la justice : *« On ne veut pas de la justice dans la rue, c'est un dévoiement qui devient extraordinairement préoccupant. »* Préoccupant en effet. Autant qu'une justice à la rue !

La canicule a provoqué une alerte à la pollution en Ile-de-France

L'augmentation de la circulation automobile a aussi joué un rôle

LES FRANCILIENS s'y attendaient : avec la canicule (34 °C à Paris dans l'après-midi) et l'absence quasi totale de vent, la région parisienne a connu, jeudi 6 juin, la première alerte « estivale » à la pollution. Airparif – organisme chargé de mesurer la qualité de l'air en Ile-de-France – a relevé des teneurs de 250 microgrammes de dioxyde d'azote par mètre cube et de 145 microgrammes d'ozone.

Mercredi, une concentration de 155 microgrammes d'ozone avait déjà été enregistrée dans la capitale dont la partie nord-est est légèrement plus affectée bien que, dans l'ensemble, la pollution soit uniformément répartie.

Cette pollution n'a pas dépassé le premier des trois seuils définis (à partir d'une teneur de 130 microgrammes pour l'ozone et de 200 microgrammes pour le dioxyde d'azote). La veille, le niveau 1 avait déjà été atteint mais seulement pour l'ozone. En conséquence, la pollution de l'air a été classée en indice 8 (*« mauvais »*) sur une échelle qui va de 1 (*« excellent »*) à 10 (*« exécrable »*). Airparif estime que cette *« pollution photochimique [dioxyde d'azote et ozone] est liée aux émissions automobiles, aux mauvaises conditions de dispersion et à l'intense rayonnement favorisant la formation de des composés »*.

DISSIPATION DES POLLUANTS

Même si cette situation tient essentiellement à la météorologie, la légère augmentation de la circulation automobile engendrée par les mouvements de grève, jeudi, dans les transports en commun parisiens a sans doute exercé quelques effets.

Dans l'après-midi, une légère brise de sud-ouest (3 à 4 m/s) a fort heureusement favorisé la dissipation des polluants, ce qui a permis de ne pas atteindre le niveau 2. Dans la matinée, le vent de secteur sud a dirigé l'essentiel de l'ozone sur le nord de Paris (les capteurs installés à Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine, ont recensé les plus fortes teneurs). Dans les heures qui ont suivi, le vent de sud-ouest a rejeté la pollution vers le sud-est. Des pointes ont alors été observées à Montgeron (Essonne) et Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Jeudi, les Verts ont demandé aux préfets de Paris, Lyon et Marseille de prendre des mesures préventives pour limiter la circulation automobile, notamment des moteurs diesel. Georges Sarre, député (Mouvement des citoyens) de Paris, a réclamé pour sa part l'instauration de la circulation alternée des véhicules particuliers et la gratuité des transports en commun dans la capitale.

ÉPISODE ORAGEUX

Vendredi matin, les spécialistes d'Airparif redoutaient une augmentation des teneurs en ozone en raison de la faiblesse du vent mais s'attendaient en revanche à une amélioration pour ce qui concerne le dioxyde d'azote. Les journées de samedi et dimanche, pour lesquelles Météo-France, prévoit l'arrivée d'un épisode orageux pourraient – surtout en cas de pluie – se traduire par un recul du niveau de pollution. Cependant, le retour de la canicule attendu dès le début de la semaine prochaine ne laisse rien présager de bon.

La dernière alerte importante à la pollution remonte au 8 novembre (le niveau 3, ou *« seuil d'alerte »* avait été atteint pour le dioxyde d'azote). Depuis le début de l'année, le niveau 1 a été enregistré le 10 avril (pour le dioxyde de soufre) et le 27 avril (pour l'ozone).

Jean-Michel Normand

Strasbourg augmente la fréquence de ses tramways

Face à la forte progression de l'indice d'ozone dans l'air (208 microgrammes par mètre cube), la Compagnie des transports de Strasbourg (CTS) a augmenté de 15 % à 20 % la fréquence des tramways le jeudi 6 juin. L'objectif est d'inciter la population à emprunter les transports en commun non-polluants (les dessertes par autobus n'ont pas été renforcées). Dans la journée, les tramways se succédaient toutes les quatre à cinq minutes (habituellement, le temps d'attente moyen est de sept à huit minutes).

Ce plan prévoit aussi de faciliter le stationnement des véhicules : un forfait unique de 12 francs ouvre l'accès aux places de parking. La CTS prévoit de maintenir ce dispositif jusque dans la soirée du samedi 8 juin.

DÉPÊCHES

■ **IRLANDE DU NORD : cinq personnes ont été arrêtées** en Ulster et à Londres, vendredi matin 7 juin, en vertu de la loi contre le terrorisme, a annoncé la police. Ces personnes sont soupçonnées d'avoir un lien avec l'attentat revendiqué par l'IRA qui a provoqué la mort de deux personnes à Canary Wharf (Londres) le 9 février. – *(AFP.)*

■ **ETATS-UNIS-JAPON : Washington envisage le transfert d'unités** non combattantes de l'île japonaise d'Okinawa (archipel des Ryû-kyû) vers l'île américaine de Guam (îles Mariannes, Micronésie), indique vendredi 7 juin le quotidien nippon *Asahi Shimbun* citant des sources militaires japonaises. A la suite des manifestations d'hostilité de la population d'Okinawa contre des bases militaires américaines, les Etats-Unis et le Japon étaient parvenus, en avril, à un accord sur la réduction des installations américaines dans cette île. – *(AFP.)*

■ **CORSE : les juges d'instruction parisiens spécialisés dans les dossiers antiterroristes ont été saisis**, jeudi 6 juin, des cinq affaires d'assassinat ou de tentative d'assassinat retirées à des magistrats de Bastia et d'Ajaccio par la Cour de cassation (*Le Monde* du 31 mai). Le juge Laurence Le Vert instruira les procédures relatives à l'assassinat de Stéphane Gallo, garde du corps de François Santoni – secrétaire national de la Cuncolta, vitrine légale du FLNC-Canal historique – et aux tentatives visant M. Santoni et Yves Manunta, militant de l'ANC (Accolta naziunali corsa). Au juge Gilbert Thiel échoient les dossiers de l'assassinat de Thierry Poli, présenté comme un sympathisant du MPA (Mouvement pour l'autodétermination) et de la tentative d'assassinat contre Pierre Poggioli, secrétaire général de l'ANC. Enfin, le juge Jean-François Ricard est chargé de la tentative d'assassinat contre Jules Massa, militant de la Cuncolta.

Les sénateurs votent le projet de loi organisant la concurrence dans les télécommunications

LE SÉNAT A ADOPTÉ, dans la nuit du jeudi 6 au vendredi 7 juin, le projet de loi de réglementation qui organise la concurrence dans le secteur des télécommunications et met fin au monopole de France Telecom sur le téléphone. La majorité RPR et UDF a voté pour, le PS et le PCF ont voté contre. Cinq membres du groupe du Rassemblement démocratique se sont prononcés contre le texte. Il s'agit de François Abadie (Hautes-Pyrénées), Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne), André Boyer (Lot), Yvon Collin (Tarn-et-Garonne) et Joëlle Dusseau (Gironde). Ce projet de loi pour lequel le gouvernement a demandé la procédure d'urgence (une seule lecture dans chaque assemblée) avait été adopté le 10 mai par les députés. Il doit être encore soumis à une commission mixte paritaire.

François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a indiqué, à cette occasion, que les décrets d'application de la loi seront pris avant le 1er juillet 1997, de telle sorte que le gouvernement puisse instruire les dossiers et décerner les licences d'exploitation aux futurs concurrents de l'opérateur public au second semestre 1997.

Tout au long du débat, le Sénat a exprimé ses préoccupations en matière d'aménagement du territoire, plusieurs orateurs réclamant l'inclusion des mobiles (téléphones portatifs ou portables) ou du réseau Numéris dans le service universel. Le rapporteur de la commission des affaires économiques, Gérard Larcher (RPR), appuyé par son groupe, très soucieux d'apparaître en pointe sur ce thème et fort de la présence remarquée de Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) dans l'hémicycle, a fait voter plusieurs amendements.

Les sénateurs ont ainsi adopté à l'unanimité une disposition qui complète la loi d'orientation du 4 février 1995 pour l'aménagement et le développement du territoire, en prévoyant un tarif préférentiel d'accès au réseau numérique pour les établissements (collèges, lycées et universités) situés dans une zone de revitalisation rurale. Trente-sept départements sont concernés. Il s'agit, a indiqué M. Larcher, de *« mettre les nouvelles techniques au service du développement des zones les moins favorisées »*.

D'autre part, les sénateurs ont exempté les opérateurs de téléphonie mobile d'une partie du financement du service universel à condition que ces opérateurs s'engagent à contribuer à la couverture de territoire national à partir du 1er janvier 2001. Ces amendements « aménagement du territoire » de la commission des affaires économiques avaient été préalablement négociés avec le gouvernement, qui souhaitait éviter des « dérapages » sur la question. Toutefois, les sénateurs ont adopté, contre l'avis de M. Fillon, une précision défendue par Janine Bardou (Rép. et Ind, Lozère) indiquant que la future autorité de régulation (ART) devrait se doter d'un membre attentif aux préoccupations d'aménagement du territoire.

Les sénateurs ont adopté, par ailleurs, l'amendement de la commission prévoyant *« l'insaisissabilité »* des lignes téléphoniques pour les personnes faisant l'objet d'une procédure de saisie immobilière ou en cas de surendettement. Dans un souci de protection de la vie privée, ils ont aussi ajouté une disposition permettant, à sa demande, à tout abonné de s'opposer à l'identification de son numéro par l'appelé *« sauf raison liée au fonctionnement des services d'urgence ou à la tranquillité de l'appelé »*. A l'initiative de René Trégouët (RPR, Rhône), il a été précisé qu'à compter du 1er janvier 1998, les abonnés pourront changer d'opérateur, sans que *« cette liberté ne soit entravée par des frais de clôture de ligne ou de compte, facturés par l'opérateur initial »*.

CONTRÔLE D'INTERNET

Les sénateurs ont adopté, enfin, l'amendement du gouvernement qui permet un contrôle du contenu d'Internet en mettant en place un comité supérieur de la télématique auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui sera chargé de recommandations déontologiques et pourra donner un avis sur des services qui lui seraient signalés. Les fournisseurs d'accès devront donner la possibilité à leurs clients de contrôler l'accès à certains services. Par ailleurs, ils seront exonérés de la responsabilité pénale s'ils respectent les règles énoncées.

La commission des affaires économiques, estimant que cet amendement du gouvernement renforçait de fait le champ de compétences du CSA, a, comme il était prévu, respecté un subtil accord de troc : elle a retiré son amendement, qui s'opposait au transfert de certaines compétences techniques du CSA en matière de fréquences à la nouvelle Autorité de régulation des télécommunications (ART).

Caroline Monnot

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 7 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21804,50	-0,35	+9,48
Honk Kong index	11225,80	+1,20	+12,27

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 06/06	Var. en % 05/06	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2133,22	+0,85	-13,96
Londres FT 100	3761,40	+0,21	+1,95
Zurich	—	—	+12,90
Milan MIB 30	—	—	+20,51
Francfort Dax 30	—	—	+13,25
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	-4,22
Madrid Ibex 35	—	—	+13,25
Amsterdam CBS	—	—	+19,72

Tirage du *Monde* daté vendredi 7 juin 1996 : 500 731 exemplaires